

**UNIVERSITÉ MCGILL/UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**THÈSE PRÉSENTÉE À  
L'UNIVERSITÉ MCGILL/L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL**

**COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DU DOCTORAT CONJOINT EN SERVICE SOCIAL**

**PAR  
LOUISE CARIGNAN**

**ANALYSE DE L'ADAPTATION SOCIALE ET PERSONNELLE DES  
JEUNES PLACÉS JUSQU'À LEUR MAJORITÉ EN FONCTION DE LEUR  
TRAJECTOIRE DE PLACEMENT ET DU MAINTIEN OU DU NON MAINTIEN  
DES CONTACTS AVEC LEURS PARENTS BIOLOGIQUES**

**JUIN 2007**



Library and  
Archives Canada

Published Heritage  
Branch

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque et  
Archives Canada

Direction du  
Patrimoine de l'édition

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file    Votre référence*  
*ISBN: 978-0-494-50789-6*  
*Our file    Notre référence*  
*ISBN: 978-0-494-50789-6*

**NOTICE:**

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

**AVIS:**

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

---

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.

■ ■ ■  
**Canada**

## SOMMAIRE

---

Cette recherche a trois objectifs : 1) savoir si la trajectoire de placement des jeunes placés jusqu'à majorité a une influence sur leur adaptation sociale et personnelle; 2) connaître l'impact du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques sur leur adaptation sociale et personnelle; 3) comprendre la perspective de ces jeunes concernant les avantages et les inconvénients d'avoir des contacts ou non avec au moins un de leurs parents biologiques.

Cette recherche est exploratoire et transversale et est effectuée auprès des jeunes au Centres jeunesse de l'Outaouais. Cette recherche a un volet quantitatif et présente une description des caractéristiques, des données socio-démographiques et des conditions de vie actuelles des jeunes à l'étude. Par la suite, une étude descriptive et rétrospective de la trajectoire de placement est réalisée afin d'examiner son influence éventuelle sur l'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes. En plus, une analyse comparative de l'adaptation sociale et personnelle est faite entre le groupe de jeunes qui n'ont plus de contacts et le groupe de jeunes pour qui les contacts ont été maintenus. Cette recherche a aussi un volet qualitatif et présente les propos des jeunes recueillis, à l'aide d'une entrevue semi-structurée, sur leur perspective concernant les avantages et les inconvénients du maintien des contacts ou du non maintien des contacts.

Les résultats de cette recherche montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les jeunes du groupe non-contact et du groupe contact sur l'adaptation sociale et personnelle selon leurs trajectoires de placement. Cependant, les jeunes du groupe non-contact présentent davantage de risques de rencontrer ou de vivre des difficultés d'adaptation sociale et personnelle pendant leur adolescence que les jeunes du groupe contact. Les jeunes du groupe non-contact perçoivent plus d'avantages que d'inconvénients de ne pas avoir de contacts leurs parents. De même, les jeunes du groupe contact perçoivent plus d'avantages que d'inconvénients d'avoir

des contacts avec leurs parents. Par conséquent, il semble important de maintenir les contacts avec les parents biologiques lorsque la situation le permet et de prendre en compte la perspective des jeunes lors de la mise en place de la procédure des modalités de contacts avec eux.

## SUMMARY

---

This research aims at three goals: 1) To know if the placement trajectory of children in foster care until majority influences their social and personal adjustment; 2) To know the impact of maintaining, or not maintaining contact with at least one of the biological parents on the child's social and personal adjustment; 3) To understand these children's perspectives concerning the advantages and disadvantages of having contact, or not with one or both biological parents.

This exploratory and transversal research is conducted with children from the Centres jeunesse de l'Outaouais. It contains a quantitative part which describes the characteristics, socio-demographic data and present life conditions of children studied. Then, a descriptive and retrospective study of the placement trajectory of children is done to examine its influence on social and personal adjustment of those children. Also, a comparative analysis of social and personal adjustment is completed between the group of children with contact and the one where contact was not maintained. The research contains a qualitative part presenting children's opinions set down during a semi-structured interview regarding their outlook on the advantages and disadvantages of maintaining or not maintaining contact.

The results of this research show there are no significant differences in social and personal adjustment between the children with contacts and those who do not have contacts, depending their placement trajectory. Still, children from the group where contact was not maintained show greater risk of having difficulties in social and personal adjustment during adolescence than the children in the group with contact. Despite this, children from this group perceive more advantages than disadvantages in not having contacts with their parents. Conversely, children from the other group recognize more advantages than disadvantages in maintaining contacts with their parents. It is therefore important to maintain contacts with the biological parents whenever the situation allows it and to keep children's perspectives into account during the procedure of contact clauses involving themselves.

## **TABLE DES MATIÈRES**

---

SOMMAIRE.....	ii
SUMMARY.....	iv
TABLE DES MATIÈRES.....	v
LISTE DES TABLEAUX.....	x
LISTE DES FIGURES.....	xii
REMERCIEMENTS.....	xiv
INTRODUCTION.....	16
CHAPITRE 1 : RÉCENSION DES ÉCRITS.....	18
1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE.....	18
1.1.1 Pertinence du sujet à l'étude.....	20
1.1.2 Enjeux du placement des enfants.....	22
1.1.3 Importance des contacts.....	23
1.2. CONCEPTUALISATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE.....	25
1.2.1 Problématique.....	25
1.2.2 Notion de projet de vie.....	26
1.2.3 Pertinence du maintien ou du non maintien des contacts.....	28
1.3 CONTEXTE THÉORIQUE.....	32
1.3.1 La théorie de l'attachement.....	32
1.3.2 Énoncés théoriques de Bowlby.....	34
1.3.3. Énoncés théoriques de Ainsworth.....	38

2.4	PLAN D'ANALYSE.....	84
2.4.1	Données quantitatives.....	84
2.4.2	Données qualitatives.....	85
2.5	DIMENSION ÉTHIQUE.....	86
CHAPITRE 3 : DESCRIPTION DES RÉSULTATS.....		87
3.1	DESCRIPTION DES RÉSULTATS DE LA GRILLE D'ÉTUDE DE DOSSIER.....	88
3.1.1	Données sur les jeunes de l'échantillon.....	88
3.1.2	Données concernant les parents biologiques.....	89
3.1.3	Données concernant les familles d'accueil actuelles des jeunes.....	92
3.1.4	Historique du placement des jeunes .....	94
3.1.5	Modalités des contacts pour les jeunes du groupe contact.....	101
3.1.6	Les trajectoires de placement.....	103
3.2	DESCRIPTION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE MASPAQ.....	106
3.2.1	Présentation des variables significatives au questionnaire MASPAQ...	106
3.2.2	Présentation des résultats au MASPAQ selon les trajectoires.....	108
3.2.3	Résumé des données quantitatives.....	111
3.3	DESCRIPTION DES RÉSULTATS DES ENTREVUES SEMI-STRUCTURÉES : LA PAROLE AUX JEUNES.....	112
3.3.1	Les représentations de la famille.....	112
3.3.2	Satisfaction quant au fait d'avoir ou non des contacts avec la famille biologique.....	115
3.3.2.1	Les jeunes satisfaits de ne plus avoir de contact.....	115

3.3.3	Insatisfactions quant au fait d'avoir ou non des contacts avec la famille biologique.....	126
3.3.3.1	Les jeunes insatisfaits de ne pas avoir de contact .....	126
3.3.3.2	Les jeunes insatisfaits de leurs contacts actuels.....	127
3.3.4	Les perceptions des jeunes face à leur situation de placement.....	131
3.3.4.1	Ceux qui acceptent leur placement .....	131
3.3.4.2	Ceux qui acceptent mal leur placement .....	135
3.3.5	Résumé des propos des jeunes.....	137
CHAPITRE 4 : DISCUSSION.....		140
4.1	L'IMPORTANCE DU MAINTIEN DES CONTACTS POUR LES JEUNES...	140
4.1.1	Les contacts avec les parents.....	141
4.1.2	Qui sont ces jeunes à l'étude?.....	143
4.2	LES JEUNES AVEC CONTACT OU SANS CONTACT SE RESSEMBLENT PLUS QU'ILS NE SE DIFFÉRENCIENT .....	145
4.2.1	Les jeunes du groupe non-contact plus âgés.....	146
4.2.2	La faible présence des mères.....	147
4.2.3	Les motifs de placement.....	148
4.3	HISTORIQUE DES PLACEMENTS.....	150
4.3.1	Les ruptures dans la vie des jeunes.....	150
4.3.2	Quand les projets de vie prennent racines.....	152
4.3.3.	Stabilité et continuité des soins.....	154
4.3.4	Trajectoires de placement.....	156

4.4.	L'ADAPTATION SOCIALE ET PERSONNELLE.....	158
4.4.1	L'adaptation sociale et personnelle selon la trajectoire de placement.....	158
4.4.2	L'adaptation sociale et personnelle selon les groupes : non-contact et contact .....	161
4.5	IMPLICATION POUR LA PRATIQUE.....	165
4.6	IMPLICATION POUR LA RECHERCHE.....	168
4.7	LIMITES DE LA RECHERCHE.....	169
	CONCLUSION.....	171
	RÉFÉRENCES.....	174
	APPENDICES.....	212
	APPENDICE A : Grille d'Étude de Dossier.....	213
	APPENDICE B : Sommaire de l'instrument et de la formation du MASPAQ...	227
	APPENDICE C : Questionnaire MASPAQ utilisé.....	232
	APPENDICE D : Formulaire de consentement pour le jeune.....	308
	APPENDICE E : Formulaire de consentement pour les parents.....	310
	APPENDICE F : Le protocole d'entrevue semi-structurée.....	312
	APPENDICE G : Lettre d'autorisation du directeur général du CJO.....	315
	APPENDICE H : Lettre d'autorisation du directeur de la protection de la jeunesse du CJO.....	317
	APPENDICE I : Résultats des variables de la Grille d'Étude de Dossier.....	319
	APPENDICE J : Données concernant les familles d'accueil des jeunes à l'étude.....	322

APPENDICE K : Motifs de compromission selon la loi sur la protection de la jeunesse.....	326
APPENDICE L : Analyse des fréquences pour le placement, le déplacement et l'adaptation.....	328
APPENDICE M : Définition des milieux d'accueil.....	330
APPENDICE N : Maintien des liens ou non avec la fratrie.....	333
APPENDICE O : Figures des sections du MASPAQ.....	335
APPENDICE P : Scores moyens des variables au MASPAQ.....	345

## LISTE DES TABLEAUX

---

### TABLEAUX

2.1	Méthodologie de la recherche.....	74
2.2	Portrait des jeunes selon les territoires.....	75
2.3	Variables de la Grille d'étude de dossier.....	78-9
3.1	Résultats des variables de la grille d'étude de dossier.....	88
3.2	L'âge moyen des jeunes à l'étude.....	88
3.3	Présence de difficultés ou non au moment du premier placement.....	89
3.4	L'âge moyen des mères.....	90
3.5	Portrait actuel des mères biologiques.....	91
3.6	L'âge moyen des pères.....	92
3.7	Portrait actuel des pères biologiques.....	93
3.8	L'âge moyen des mères d'accueil.....	94
3.9	Portrait des mères d'accueil actuelles.....	94
3.10	L'âge moyen des pères d'accueil.....	94
3.11	Portrait des pères d'accueil actuels.....	94
3.12	Portrait des familles d'accueil impliquées auprès des jeunes.....	95
3.13	Motifs du placement actuel des jeunes.....	96
3.14	L'âge des jeunes à leur premier placement et au placement définitif.....	96
3.15	Analyse des fréquences pour le placement, le déplacement et l'adaptation.....	97
3.16	Nombre de placements vécus par les jeunes.....	98

3.17	Nombre de déplacements vécus par les jeunes.....	98
3.18	Nombre d'adaptations vécus par les jeunes.....	98
3.19	Milieus de vie fréquentés par les jeunes selon les groupes.....	99
3.20	Temps vécu en famille biologique et en milieu d'accueil selon les groupes.....	100
3.21	Maintien des liens ou non avec la fratrie.....	101
3.22	Modalités de contacts avec au moins un des deux parents biologiques pour les jeunes du groupe contact.....	102
3.23	Trajectoires de placement pour tous les jeunes de l'échantillon.....	104
3.24	Trajectoires de placement pour les jeunes du groupe contact.....	105
3.25	Trajectoires de placement pour les jeunes du groupe non contact.....	105
3.26	Les scores moyens pour les variables du MASPAQ.....	106
3.27	Scores moyens des variables significatives au MASPAQ pour le regroupement précocité/tardiveté.....	109
3.28	Scores moyens des variables significatives au MASPAQ pour le regroupement stabilité/instabilité.....	110

## **LISTE DES FIGURES**

---

### FIGURES

2.1	Illustration des variables à l'étude.....	82
3.1	Les conduites marginales.....	336
3.2	L'école et/ou le travail.....	337
3.3	Les amis.....	338
3.4	Les activités.....	339
3.5	Les croyances.....	340
3.6	Le Jesness.....	341
3.7	La maturité interpersonnelle.....	342
3.8	Les sphères de la personnalité.....	343
3.9	Le Beck.....	345
3.10	Les scores moyens pour les variables significatives au MASPAQ.....	107



## REMERCIEMENTS

---

La réalisation de cette thèse doctorale a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs personnes et organismes qui m'ont appuyée pendant toutes ces années de labeur. Ce projet de recherche a été subventionné par les Centres jeunesse de l'Outaouais et l'Association des centres jeunesse du Québec, je les remercie beaucoup pour cette généreuse contribution financière.

Tout d'abord, je voudrais souligner tout le soutien de mes deux enfants, Isabelle et Maxime qui m'ont encouragée au quotidien et qui ont cru en leur mère tout au long de ce long périple. Je veux signifier toute ma reconnaissance à Jacques Moreau, professeur agrégé à l'Université de Montréal qui m'a guidée et supportée tout au long de ces années. Je connaissais Jacques pour ses qualités d'intellectuel et de chercheur; j'ai découvert par la suite un pédagogue hors pair capable de m'accompagner dans mes apprentissages et mes découvertes, un directeur très engagé et un homme très supportant dans mes questionnements. Je suis aussi très reconnaissante à Claire Malo, chercheure dédiée à la cause des jeunes de l'Institut de Développement Social des Jeunes du Centre jeunesse de Montréal qui a veillé à la bonne marche de cette recherche. Claire est reconnue et appréciée pour ses qualités de rigueur en recherche quantitative et qualitative, son enseignement et son accompagnement ont été pour moi ma source de confiance et de réconfort tout au long de ce projet. Tous deux, ils ont cru en moi et ils ont su me faire confiance lors de mes moments de doute et de conviction et de faire émerger la chercheure en devenir qui sommeillait dans mon cœur de praticienne expérimentée. Je tiens à remercier Nico Trocmé qui s'est ajouté en cours de route pour ces reflets miroir au cours du processus et qui a su donner généreusement un second souffle pour achever ce projet de recherche.

Plusieurs amis et collègues du Centres jeunesse de l'Outaouais m'ont manifesté leur soutien tout au long de cette recherche. Je tiens à remercier plus particulièrement, Luc Cadieux, Directeur de la Protection de la Jeunesse, Gilles Clavel, Directeur général, Madame Diane Lagacé, assistante administrative, tous les travailleurs sociaux oeuvrant

auprès des jeunes concernés dans cette recherche ainsi que toutes les familles d'accueil pour leurs mots d'encouragement et l'intérêt manifesté tout au long de ce périple scientifique.

Je tiens aussi à remercier Pierre Séguin pour son enseignement attentif et ses précieux conseils lors de la cueillette de données et pour l'analyse des résultats au questionnaire MASPAQ. Je désire aussi témoigner toute ma gratitude aux nombreuses personnes qui m'ont donné un support technique et moral : Mélanie Witty, Marie-France Sorel, Josée Leduc et Valérie Grenier ainsi que ma bonne amie Gina Lalonde.

Enfin, je veux exprimer ma reconnaissance à tous les jeunes et leurs familles qui ont accepté de participer à l'étude et de me partager leur vécu. Au-delà de la pertinence de leur propos, je demeure étonnée de leur résilience et de leur capacité de s'adapter aux événements vécus, et surtout de la quête de sens avec laquelle ils vivent ces difficiles réalités.

## **INTRODUCTION**

---

Le placement des jeunes en famille d'accueil est l'objet de préoccupations dans les milieux professionnels qui ont la charge officielle d'assurer la sécurité et/ou le développement des jeunes. Au Québec, les organismes responsables sont les Centres jeunesse (Simard, Vachon, & Bérubé, 1998). Cette recherche a trois objectifs : 1) savoir si la trajectoire de placement des jeunes placés jusqu'à majorité a une influence sur leur adaptation sociale et personnelle; 2) connaître l'impact du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques sur leur adaptation sociale et personnelle; 3) comprendre la perspective de ces jeunes concernant les avantages et les inconvénients d'avoir des contacts ou non avec au moins un de leurs parents.

La présente étude s'intéresse à l'effet possible des caractéristiques socio-démographiques des principaux acteurs (le jeune, les parents biologiques, la famille d'accueil actuelle) et des caractéristiques structurelles liées à la trajectoire de placement sur l'adaptation sociale et personnelle de ces derniers. Elle s'intéresse aussi à l'adaptation sociale et personnelle démontrée par les jeunes placés jusqu'à leur majorité, qui ont ou non des contacts avec leur famille biologique. Cette étude est exploratoire et transversale et génère deux questions de recherche : 1) Est-ce que la trajectoire de placement de ces jeunes placés jusqu'à leur majorité affecte leur adaptation sociale et personnelle? 2) Est-ce que le maintien ou le non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques affecte l'adaptation sociale et personnelle du jeune?

Suite à la recension des écrits sur le sujet, nous formulons les trois hypothèses suivantes : 1) le maintien des contacts pourrait nuire à la bonne adaptation sociale et personnelle des jeunes placés jusqu'à leur majorité; 2) les jeunes du groupe non-contact perçoivent plus d'avantages de ne plus avoir de contacts que d'inconvénients; 3) les jeunes du groupe contact perçoivent eux aussi plus d'avantages à maintenir des contacts que d'inconvénients.

Cette recherche est exploratoire et transversale et est effectuée auprès des jeunes au Centres jeunesse de l'Outaouais. Cette recherche a un volet quantitatif et présente une description des caractéristiques, des données socio-démographiques et des conditions de vie actuelles des jeunes à l'étude. Par la suite, une étude descriptive et rétrospective de la trajectoire de placement auprès des jeunes placés est réalisée afin d'examiner son influence ou non sur l'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes. En plus, une analyse comparative de l'adaptation sociale et personnelle est faite entre le groupe de jeunes qui n'ont plus de contacts et le groupe de jeunes pour qui les contacts ont été maintenus. Cette recherche a aussi un volet qualitatif et présente les propos des jeunes recueillis, à l'aide d'une entrevue semi-structurée, sur leur perspective concernant les avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts.

Les résultats de cette recherche montrent qu'il n'y a pas de différences significatives entre les jeunes du groupe non-contact et du groupe contact sur l'adaptation sociale et personnelle selon leurs trajectoires de placement. Cependant, les jeunes du groupe non-contact présentent davantage de difficultés d'adaptation sociale et personnelle que les jeunes du groupe contact. Les jeunes du groupe non-contact perçoivent plus d'avantages que d'inconvénients de ne pas avoir de contacts avec leurs parents. De même, les jeunes du groupe contact perçoivent plus d'avantages que d'inconvénients d'avoir des contacts avec leurs parents. Par conséquent, il semble important de maintenir des contacts avec les parents biologiques lorsque la situation le permet et de prendre en compte la perspective des jeunes lors de la mise en place de la procédure des modalités de contacts avec eux.

## **CHAPITRE 1**

---

### **RECENSION DES ÉCRITS**

#### **1.1 CONTEXTE DE L'ÉTUDE**

La maltraitance à l'égard des enfants est une réalité ayant toujours existée au cours des siècles sans avoir fait l'objet d'une attention aussi soutenue de la part de toutes les instances de la société (Dubé & St-Jules, 1987). Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, on assiste à l'émergence de politiques et de pratiques pour venir en aide aux personnes les plus démunies et aux enfants en difficultés. La juge Durand-Brault (1999) explique que suite à la grande réforme des années soixante au Québec, on croyait désormais à la rééducation des enfants mal dirigés, à la réhabilitation des familles brisées, à la responsabilité collective devant la criminalité et l'incompétence parentale, souvent indissociables de la pauvreté. C'est dans cet état d'esprit qu'en décembre 1977, la loi sur la protection de la jeunesse est adoptée à l'unanimité par les législateurs et entre en vigueur en janvier 1979.

Cette loi tient compte des recommandations des rapports Prévost (1968), sur l'administration de la justice pénale et criminelle au Québec, et Batshaw (1975), sur la réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil en vue de promouvoir la « déjudiciarisation » des situations des enfants et la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. Cette loi se veut une véritable charte des droits des enfants et définit les mécanismes sociaux et judiciaires pour protéger ces droits. Cette loi désigne les parents biologiques comme les premiers responsables de la sécurité et/ou du développement de leurs enfants et elle souligne la nécessité pour le réseau de la santé et des services sociaux d'aider ces derniers à assumer leurs responsabilités. Elle soutient aussi l'importance de maintenir les enfants dans leur milieu d'origine. Elle affirme enfin le respect des droits de l'enfant et la primauté de l'intervention sociale, qui passe avant l'intervention judiciaire (Durand-Brault, 1999).

Une dizaine d'années plus tard, l'adoption de la Loi 120 (1991) apporte une transformation profonde de l'organisation des services sociaux et de la santé, qui a pour

Une dizaine d'années plus tard, l'adoption de la Loi 120 (1991) apporte une transformation profonde de l'organisation des services sociaux et de la santé, qui a pour objectif fondamental de replacer le citoyen au centre de ce réseau (Mayer, 2002). Pour ce faire, il y a création du réseau des centres jeunesse du Québec ayant pour mandat de répondre aux besoins des jeunes et des familles en difficultés en offrant un réseau de services intégrés, diversifiés, adaptés aux besoins des clientèles, facilement accessibles, centrés sur la qualité et la continuité des interventions. Ce virage milieu vise aussi la réduction du nombre de placements des jeunes en milieu substitut (Huberdeau & Malo, 1993; Mayer, 2002).

En 1991, le ministre Côté met sur pied divers comités d'étude pour analyser le champ de la protection de la jeunesse. Un premier comité de travail dirigé par le professeur Jean Harvey conclut dans le rapport *La protection sur mesure : un projet collectif* que le système existant est déficient sur plusieurs plans : approche, organisation du travail, coordination entre les établissements et les travailleurs sociaux, etc. De plus, le Rapport Harvey (1991) juge que l'intervention dans le domaine de la protection est exigeante et difficile, que le soutien est limité et que l'encadrement laisse à désirer. Aussi, il y a beaucoup d'épuisement professionnel, un taux élevé de roulement du personnel et le recrutement est difficile. Il recommande que le système de protection de la jeunesse évite la dispersion et se recentre sur sa mission première qui est d'assurer la sécurité et le développement de l'enfant. Il recommande également que les directeurs de la protection de la jeunesse s'emploient à recruter, à outiller et à soutenir des équipes plus motivées et mieux encadrées, capables d'actions brèves, rapides et intenses.

Pour examiner les aspects d'ordre juridique de la loi, le ministre Côté constitue un autre groupe de travail, présidé par le juge Jasmin. Dans le rapport *La protection de la jeunesse, plus qu'une loi*, ce groupe estime que la Loi sur la protection de la jeunesse est une bonne loi puisqu'elle met en place un système moderne, progressiste et humanitaire de protection de la jeunesse; les problèmes se trouvent plutôt du côté de son application au quotidien. Jasmin (1991) propose une intervention sociale plus personnalisée et il établit six conditions essentielles : 1) la reconnaissance de l'importance de la

entre les intervenants; 5) l'information de la population; et 6) la désignation d'un établissement à titre d'institut universitaire voué à la protection de la jeunesse.

Dans la même foulée, le ministre Côté met sur pied un autre groupe, présidé par le professeur Camil Bouchard dont le mandat est de définir les moyens permettant de prévenir l'apparition de problèmes graves tels que l'abus et la négligence envers les enfants et la mésadaptation socio-affective chez les adolescents. Le rapport Bouchard intitulé *Un Québec fou de ses enfants*, (1991) propose de replacer les enfants au cœur de nos vies et il recommande : 1) de garder l'enfant dans son milieu d'origine; 2) de responsabiliser les parents et de soutenir les jeunes familles; 3) d'assurer une meilleure concertation entre les intervenants; 4) d'empêcher la marginalisation des jeunes; et 5) de lutter contre la pauvreté des enfants et des jeunes familles. En résumé, un consensus se dégage des différents rapports produits par ces comités : il faut prévenir le plus possible le placement d'enfants en milieu substitut et rationaliser l'utilisation de cette mesure. Les principaux arguments invoqués pour justifier cette recommandation ont trait au nombre élevé d'enfants placés, aux coûts engendrés par cette mesure, à son efficacité non démontrée et très discutée et à l'impact négatif sur le développement global de l'enfant (Pauzé, Déry, & Toupin, 2000; Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, et al., 2004).

### **1.1.1 Pertinence du sujet à l'étude**

Malgré le principe du maintien de l'enfant dans son milieu familial, clairement énoncé dans la LPJ, chaque année de nombreux enfants sont retirés de leur famille parce que leur sécurité et/ou leur développement physique, éducatif, psychologique et/ou affectif est compromis. Selon les données des recherches précédentes, le placement familial occupe une place prépondérante sur le continuum de services psychosociaux offerts aux enfants dont la sécurité et/ou le développement est ou peut-être compromis. Au sein du système de protection, le placement familial est perçu comme l'alternative du moindre mal, une intervention psychosociale visant à mettre en place les conditions qui permettront de travailler la relation qui existe entre l'enfant et ses principales figures d'attachement. Le placement familial est perçu comme une solution temporaire afin de

favoriser, dans les meilleurs délais, un réajustement du fonctionnement physique, psychique et social de l'enfant et de sa famille (Harvey, 1991; Steinhauer, 1996). Bien sûr, le placement familial vise en premier lieu à assurer la sécurité et le bien-être physique de l'enfant pour ensuite se préoccuper de son éducation, de son avenir afin de maximiser ses chances de se développer le plus normalement possible. Tout placement familial doit être considéré comme particulier et comme concourant à une intervention thérapeutique dynamique, au même titre que d'autres méthodes. Il peut être préféré pour remédier à certaines difficultés alors qu'autrefois, il était plutôt contre-indiqué (cité par Soulé, dans *Le Placement familial*, David, M., 2005).

En matière de protection de l'enfance, la négligence représente la principale forme de maltraitance au Canada (Trocmé, MacLaurin, Fallon, Daciuk, Bilingsley, Tourigny, et al., 2001). Les données de l'Étude sur l'incidence québécoise (ÉIQ) indiquent que les situations de négligence représentent la principale problématique signalée, avec un taux de 12,6/1,000, suivie de près par les troubles de comportement, avec un taux de 11,0/1,000 (Tourigny, Mayer, Wright, Lavergne, Trocmé, Hélie, et al., 2002). Les autres formes de maltraitance sont moins fréquentes : 4,8 pour les abus physiques, 4,5 pour les mauvais traitements psychologiques, 3,0 pour les abus sexuels et 1,0/1,000 pour les cas d'abandon. Au Québec, au 31 mars 2007, 10,078 enfants ont eu recours à une mesure de placement dont 6,973 étaient hébergés dans une famille d'accueil ce qui représente plus de la moitié d'entre eux (Gouvernement du Québec, 2007). En effet, parmi les enfants québécois placés, 69,2% ont été confiés à une famille d'accueil, 28,5% à un centre de réadaptation ou des ressources intermédiaires pour jeunes en difficulté d'adaptation, et 2,3% à d'autres types de ressources (Rapport des DPJ, Association des centres jeunesse du Québec, 2007). À partir des données opérationnelles de l'Association des centres jeunesse du Québec, Dumais et Topalian (2007) révèlent qu'un enfant sur deux suivi en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse est placé en dehors de son milieu familial et plus du tiers de ses enfants sont placés jusqu'à leur majorité.

### 1.1.2 Enjeux du placement des enfants

Malgré tous les services mis en place par les différentes réformes du système de santé et de services sociaux, le placement des enfants en famille d'accueil demeure l'objet de préoccupations dans les milieux professionnels qui ont la charge officielle d'assurer la sécurité et le développement des enfants. Au Québec, les organismes responsables sont les Centres Jeunesse (Simard, Vachon, & Bérubé, 1998) en partenariat avec les organismes du réseau de la santé et des services sociaux (Cloutier, 2000). Parmi l'ensemble des mesures disponibles pour soutenir l'enfant et ses parents, le placement se justifie lorsque la famille de l'enfant s'avère incapable de lui assurer des conditions de vie sécuritaires et favorables à son développement et, lorsque tous les autres moyens de lui venir en aide ont été tentés sans succès. Dans ce contexte, le placement de l'enfant s'impose comme une alternative devant favoriser le développement global de l'enfant. Le placement assure aussi la continuité des soins et la stabilité des conditions de vie dans un milieu de vie encadrant et stimulant tout en se rapprochant le plus possible d'un milieu familial (Carrier, Beaudoin, & Camiré, 1993; Dumais & Topalian, 2007). Ce principe, qui guide la philosophie des projets de vie, est inscrit en toutes lettres dans la Loi sur la protection de la jeunesse.<sup>1</sup>

Dans une étude auprès d'un groupe d'enfants placés depuis cinq ans, Vachon & St-Pierre (1982) démontrent que seulement 8% des enfants à l'étude n'avaient pas subi de déplacement de milieu de vie (incluant le retour en milieu d'accueil après une tentative de réunification avec leur famille biologique). Dans une autre étude de Simard, Vachon, & Moisan (1991) sur la réinsertion familiale de l'enfant placé, les données révèlent un phénomène préoccupant de déplacements d'enfants. En effet, ces auteurs ont trouvé que 44 % des enfants (N = 140) de cette étude ont changé de milieu d'accueil une ou plusieurs fois au cours de leur trajectoire de placement. L'étude de Carrier & Beaudoin (1994) sur les trajectoires de placement d'une cinquantaine d'enfants placés âgés de 0 à

---

<sup>1</sup> «Toute décision prise en vertu de la présente loi doit tendre à maintenir l'enfant dans son milieu parental. Si, dans l'intérêt de l'enfant, un tel maintien ou le retour dans son milieu parental n'est pas possible, la décision doit tendre à lui assurer la continuité des soins et la stabilité des conditions de vie appropriées à ses besoins et à son âge et se rapprochant le plus d'un milieu parental normal» LPJ : 1977, c.20, a.4; 1984, c.4, a.5).

18 ans abonde dans le même sens et révèle une moyenne de 4,9 placements et 3,2 déplacements par enfant au cours du séjour en ressources d'accueil.

Basée sur l'expérience de «Casey Family Program», Fanshel, Finch, & Grundy (1989) soulignent que tout au long de sa trajectoire de placement, l'enfant possède un capital d'adaptation. De plus, ils affirment que toute intervention psychosociale dans le réseau des ressources d'accueil améliorant l'adaptation sociale et personnelle de l'enfant se répercute dans les étapes futures de sa vie mais aussi une fois sorti du réseau de placement et jusqu'à l'âge adulte. Dans une autre étude, Fanshel, Finch, & Grundy (1990) réaffirment l'importance de tenir compte d'un ensemble de facteurs pendant la trajectoire de placement des enfants, puisque tous ces facteurs sont interreliés et ont un effet cumulatif sur le développement global de l'enfant.

Au Québec comme aux États-Unis, l'ensemble des recherches reflète des préoccupations similaires concernant le placement des enfants. Suite à son rapport sur l'état de la situation du placement des mineurs dans le système sociosanitaire québécois, Roberge (1996) recommande de faire l'étude des enfants placés depuis plus de 24 ou de 36 mois, puisqu'ils constituent une proportion significative dans les recensements actuels et qu'ils risquent d'être élevés par le système des services sociaux jusqu'à leur majorité. De plus, dans la foulée de l'implantation de la politique des projets de vie, l'ensemble des acteurs sociaux demeure vigilant puisque la situation familiale de l'enfant placé comporte un caractère transitoire. Les acteurs sociaux considèrent qu'il est important de prendre en compte les liens significatifs que l'enfant a tissés avec différentes personnes afin de circonscrire son « capital affectif » malgré les éléments de discontinuité de leur expérience de vie et de changements de milieux de vie.

### **1.1.3 Importance des contacts**

Barber & Delfabbro (2004) affirment qu'une composante fondamentale de la politique et de la pratique des enfants placés en famille d'accueil à travers le monde occidental est de s'assurer que l'enfant placé demeure en contact avec ses parents

biologiques. Ce principe est aussi inscrit dans la loi sur la protection de la jeunesse et il est jugé comme un droit de chaque enfant placé. Le maintien des contacts est perçu comme un processus pour préserver et nourrir des liens significatifs entre l'enfant placé et sa famille biologique ainsi qu'avec son réseau familial élargi (Lebel, 1996 ; Leathers & Testa, 2006).

Bien qu'une panoplie de raisons ait été documentée dans la littérature pour justifier le maintien des contacts avec les parents biologiques, trois principaux arguments semblent prédominants. Premièrement, les contacts aident à maintenir à long terme les liens d'attachement entre l'enfant et les parents (Poulin, 1992 ; Steinhauer, 1996; Barber & Delfabbro, 2004). Deuxièmement, les contacts augmentent la probabilité que l'enfant placé soit réuni avec sa famille biologique (Fanshel & Shinn, 1978 ; Bilson & Barker 1995 ; Palmer, 1995 ; Vachon, Simard, & Brousseau, 1996 ; Steinhauer 1996, Leathers, 2002). Troisièmement, le maintien des contacts est associé à la durée de placement et au nombre de placements vécus par le jeune, et favorise le bien-être psychologique et social des enfants placés (Cantos, Gries, & Slis, 1997; Lawrence, Carlson, & Egeland, 2006). Ainsi donc, le maintien des liens se concrétise en grande partie par des contacts réguliers entre l'enfant et sa famille et aurait un impact positif sur la réinsertion familiale et la préservation des liens familiaux (Mech, 1985; Lawder & Poulin, 1986; Poulin, 1985, 1992; Palmer, 1995; Sinclair, 2005).

À partir de son expérience clinique, Barnum (1987) soulève les différentes controverses entourant les contacts entre les enfants et les parents. Il explique que les contacts peuvent avoir un potentiel bénéfique pour les parents et les enfants lorsque cela s'avère un moment enrichissant et réconfortant entre eux avec des conséquences positives sur la relation parent-enfant. Les contacts peuvent aussi être néfastes auprès d'enfants plus vulnérables et de familles abusives si l'expérience de maltraitance se répète lors des contacts et que l'enfant vit ce moment comme une expérience stressante et perturbante. Carrier & Beaudoin (1994) soulignent que certains intervenants ont émis des réserves sur le maintien des contacts entre les parents et enfants dans les situations où les parents ont des antécédents psychiatriques, des comportements criminels ou encore lorsqu'ils

entretiennent de faux espoirs de réunification familiale chez l'enfant sans avoir de projet concret en ce sens. Dans son livre « L'échec de la protection de l'enfance », Berger (2004) soutient que lorsqu'une situation est suffisamment inquiétante pour qu'un juge de la jeunesse ordonne une séparation parents-enfants, la question des modalités de contacts ultérieurs se pose immédiatement. Il ajoute que dans certains cas, il arrive même que le moindre contact de l'enfant avec ses parents ait des effets nocifs sur son fonctionnement psychique ou psychosomatique, d'où l'importance d'évaluer les effets du maintien ou du non maintien des contacts et d'en déterminer les modalités pour le bien-être et le meilleur intérêt de l'enfant.

## **1.2 CONCEPTUALISATION DU PROBLÈME DE RECHERCHE**

### **1.2.1 Problématique**

D'un point de vue historique, le placement des enfants a été perçu comme une solution sociale aux problèmes de pauvreté, de maltraitance, d'abandon des enfants ayant vécu au sein de la société (Malouin, 1996). Cependant, cette solution semble avoir apporté aux enfants son lot de difficultés: sentiment d'abandon, traumatisme de la séparation, rupture d'attachement, appauvrissement de l'image de soi, perte de l'amour inconditionnel des parents, problèmes d'identité et d'appartenance, difficulté d'ajustement social et d'incompétence parentale (Steinhauer, 1996; David, 2005).

Selon la perspective des enfants, le placement est un paradoxe. D'une part, il leur apporte une solution face à un problème vécu au sein de leur famille et, d'autre part, il entraîne une rupture significative dans leurs liens d'attachement, d'affiliation et d'appartenance ainsi que dans leur développement global. Pour eux, le placement familial donne naissance à une réalité de vie nouvelle et plus complexe, un problème encore plus difficilement circonscriptible et compréhensible, soit celui de transiger avec deux réalités existentielles: leur famille biologique et leur famille d'accueil (Germain & Berthiaume, 2000). Selon la perspective des professionnels, le placement familial est aussi un paradoxe. Il apporte une solution à une situation de compromission de la sécurité et du développement des enfants, à une situation devenue inacceptable et intolérable pour les

enfants. Cette alternative de solution fait vivre à ces familles un traumatisme psychosocio-affectif ayant un impact à court, moyen et long terme. Les professionnels tout en voulant apporter une solution à un problème, peuvent donner ainsi naissance à un autre problème (David, 2005).

Malgré tous les efforts déployés par le système de protection actuel en collaboration avec les partenaires du réseau de la santé et services sociaux, certains enfants devront vivre en milieu substitut jusqu'à leur majorité à cause de la sévérité des déficits de leurs parents biologiques. Selon Gauthier, St-Antoine & Rainville (2001), ces enfants ont atteint le point de non-retour avec leurs parents parce que ceux-ci présentent des incapacités parentales sévères et qu'ils sont incapables de répondre adéquatement à leurs besoins sur une base quotidienne. De plus, ces enfants ne peuvent pas éprouver une sécurité émotionnelle et un lien d'attachement favorisant leur développement global. Dans ces situations de protection où l'enfant est placé en milieu substitut jusqu'à sa majorité, est-il dans le meilleur intérêt de l'enfant de maintenir un contact avec ses parents biologiques? Selon la perspective des enfants placés, quels sont les avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts tout au long du placement?

### **1.2.2 Notion de projet de vie**

Dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse, il est stipulé clairement qu'il est de l'intérêt des enfants de maintenir une continuité des soins et une stabilité des conditions de vie appropriées à leurs besoins et à leur âge et se rapprochant le plus possible d'un milieu de vie familial normal (Manuel de référence sur la protection de la jeunesse, 1998). De plus, les modifications apportées par le Projet de loi 125 à cette même loi visent aussi en premier lieu à assurer la stabilité et la continuité des soins et à maintenir l'enfant dans son milieu familial le plus possible. En deuxième lieu, si l'enfant doit être placé, le placement doit se faire auprès de personnes significatives pour lui, impliquer les parents tout au long du processus et assurer à l'enfant le plus rapidement possible un milieu de vie stable et répondant à ses besoins de façon permanente, lorsqu'un retour dans son milieu est impossible (Dumais & Topalian, 2007). La

reconnaissance de l'importance de la continuité et de la stabilité familiale pour le développement des liens d'attachement, de l'identité et de la compétence cognitive et sociale des enfants n'est plus à démontrer (Bowlby, 1978; Maluccio & Fein, 1983; Robinson, 1988; Barth, Courtney, Berrick, & Albert, 1994; Steinhauer, 1996; Barth & Jonson-Reid, 2000 ; Milan & Pinderhugues, 2000; Lawrence, Carlson, & Egeland, 2006).

Dans cet esprit, Maluccio & Fein (1983), proposent le concept de planification permanente. Ce concept est défini comme un processus systématique par lequel un ensemble d'activités doit être réalisé dans une période de temps brève et limitée afin d'aider les enfants à demeurer dans leur famille pour leur offrir des relations continues avec des parents nourrissants ou ceux qui en prennent soin afin que ses relations soient tissées pour la vie. À partir de ce concept, l'Association des centres jeunesse du Québec (1997) a élaboré et a défini la notion de projet de vie. Le projet de vie est défini comme une projection des conditions sociales et familiales jugées les plus aptes à répondre aux besoins de l'enfant et à lui offrir des liens continus ainsi qu'un milieu d'appartenance, dans une optique de permanence.

Dans cette perspective, cinq types de projet de vie sont identifiés: 1) le retour possible dans le milieu familial d'origine; 2) l'adoption; 3) le placement en milieu substitut jusqu'à la majorité; 4) la garde de l'enfant suite à l'obtention d'un jugement de la Cour supérieure; 5) la tutelle. Lors de la planification du projet de vie, les principaux acteurs concernés sont l'enfant lui-même, les parents biologiques, la famille d'accueil ou d'adoption et l'intervenant social. Tous cherchent à prendre la meilleure décision dans le meilleur intérêt de l'enfant à court et à long terme. Selon l'évaluation de chaque situation, une orientation claire doit être prise, à savoir: 1) maintenir ou viser le retour de l'enfant dans le milieu familial d'origine; 2) encadrer les responsabilités parentales et prendre des mesures quant au maintien des liens parents-enfants; 3) statuer sur la situation d'abandon ou d'incapacité permanente des parents et; 4) faire reconnaître cette situation comme telle dans la perspective d'orienter l'enfant le plus tôt possible vers un projet de vie permanent (Association des centres jeunesse du Québec, 1997; Paquette, 2003).

### **1.2.3 Pertinence du maintien ou du non maintien des contacts**

Une composante primordiale de la législation et des pratiques au Québec en matière de placement est de s'assurer que les enfants placés demeurent en contact avec leurs parents biologiques. Lors du retrait de l'enfant de sa famille biologique, le maintien des contacts parents-enfants est une question fondamentale en regard du développement de l'enfant mais dont l'importance est souvent sous-estimée (White, 1981; Barber & Delfabbro, 2004). Bien souvent, on constate que les décisions prises en faveur ou en défaveur des contacts, ne reposent pas sur une base rationnelle mais reflètent plutôt un manque de rigueur professionnelle (Proch & Howard, 1986). Qu'il soit indiqué ou non pour un enfant placé d'avoir des contacts avec ses parents biologiques, une procédure rigoureuse à cet égard doit ainsi faire partie du plan d'intervention élaboré dans chaque cas (Steinhauer, 1996).

À cet égard, la Charte des droits des enfants de l'Organisation des Nations Unis reconnaît « le droit de l'enfant séparé de ses deux parents ou l'un deux d'entretenir régulièrement des relations personnelles et des contacts directs avec ses deux parents, sauf si cela est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant » (Article 9). Aux États-Unis, par l'Adoption Assistance and Child Welfare Act (1980), en Angleterre avec le Children Act (1989) et au Québec avec la politique familiale (1987), toutes ces politiques témoignent, chacune à leur façon, d'une volonté du législateur de préserver les liens parents-enfants (Simard, Beaudry, & Yergeau, 1997). Au Québec, cette volonté se retrouve également dans le Code civil, la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Plus particulièrement, la Loi sur la protection de la jeunesse reconnaît d'emblée aux parents biologiques un droit d'accès à leur enfant placé. Cette loi demande aux intervenants sociaux et juridiques de mettre en place et d'assurer les modalités de contacts qui répondent le mieux aux intérêts de chaque enfant séparé de ses parents.

Dans les faits, le maintien des contacts parents biologiques-enfants suscite de vives polémiques auprès des parties concernées. Le maintien des liens se concrétise en grande

partie par des contacts réguliers entre l'enfant et sa famille et aurait un impact positif sur la réinsertion familiale et la préservation de l'attachement familial (Mech, 1985; Lawder & Poulin, 1986; Poulin, 1985, 1992; Palmer, 1995; Barber & Delfabbro, 2004). Dans les situations où les enfants sont placés à long terme, Fanshel & Shinn (1978), Palmer (1995) et Leathers (2003) suggèrent que la préservation des liens créerait une certaine ambivalence chez les enfants, entretenant chez eux l'espoir qu'ils seront réinsérés un jour dans leur milieu naturel. Selon la chercheuse suédoise, Andersson (1999), le maintien des contacts peut servir à aider les enfants à accepter leur placement, à amener les parents à démontrer leur acceptation et ainsi, un certain travail thérapeutique peut se faire chez les deux parties. L'ensemble des auteurs s'entend pour dire qu'il y a des effets positifs et des effets négatifs du maintien des contacts sur l'identité personnelle et familiale de l'enfant et sur son degré d'adaptation sociale et personnelle.

Quoiqu'une série de raisons ait été invoquée dans la littérature pour justifier l'importance du maintien des contacts entre les enfants et les parents biologiques, trois arguments prédominent. Premièrement, les contacts aident à maintenir le lien d'attachement parent-enfant (Poulin, 1992; Leathers, 2003). Deuxièmement, les contacts augmentent la probabilité de réunification des enfants avec leur famille biologique (Fanshel & Shinn, 1978; Barber & Delfabbro, 2004). Et troisièmement, les contacts favoriseraient le mieux-être psychologique des enfants placés (Palmer, 1995; Cantos, Gries, & Slis, 1997; Sinclair 2005). Plusieurs études montrent l'importance du maintien des contacts, qu'il s'agisse de visites, de rencontres ou de communications verbales comme facteur prédictible de la réunification familiale (Fanshel & Shinn, 1978; Simard, Vachon, & Tard 1991; McWey & Mullis 2004). De telles études ont grandement influencé les pratiques sociales à la fois aux États-Unis et ailleurs, dont le Québec. Fanshel & Shinn (1978), Cantos, Gries, & Slis, (1997) observent que le maintien des contacts par le biais de visites est associé aux motifs de placement. Les enfants placés en raison de leurs troubles émotionnels et de comportements reçoivent un haut taux de visites. Les enfants placés dû aux problèmes de santé mentale du parent reçoivent eux aussi un haut taux de visites. Cependant, seulement un enfant négligé ou abusé sur trois était visité et un enfant sur cinq était abandonné par le parent à la fin de la recherche. Les

mères célibataires qui ne voulaient pas assumer la charge de leur enfant étaient de celles qui le visitaient le moins. Après cinq ans, seulement une mère sur dix visitait encore fréquemment son enfant.

À la fin de leur recherche, Fanshel & Shinn (1978) demeurent très préoccupés par le fait que 36% de leur population à l'étude était encore en famille d'accueil, que 57% de ces enfants placés n'avaient plus de visite de la part de leurs parents, et par les sentiments vécus chez ces enfants placés. Selon les professionnels, les enfants visités étaient sujets à certaines tensions, avaient plus de difficultés à transiger avec les milieux d'accueil que les enfants non visités. Il semble que d'avoir deux paires de parents demandent une capacité d'adaptation considérable et peut être une source de confusion émotionnelle chez l'enfant placé (Germain & Berthiaume, 2000; Scofield, Beek, & Sargent, 2000). Cependant, ces chercheurs croient qu'il est préférable pour un enfant placé de transiger avec ses véritables parents, même s'ils peuvent avoir un comportement parental fautif entraînant un mélange de sentiments d'amour et de rejet, que d'avoir affaire à des fantaisies qui minent insidieusement la réalité des relations de l'enfant (Poulin, 1985; Steinhauer, 1996). De plus, Fanshel & Shinn (1978) de même que Carrier & Beaudoin (1994) observent que moins les parents sont impliqués auprès de leurs enfants au cours du placement, moins il y a de placements et de déplacements. Selon ces chercheurs, ces données favoriseraient une stabilité dans la trajectoire de placement de l'enfant. Plus tard, Fanshel, Finch, & Grundy (1990) observent que les enfants placés en bas âge et bénéficiant d'un placement stable deviennent relativement des adolescents sans problème comparativement, aux enfants plus âgés qui sont placés durant la période de latence ou au début de l'adolescence.

Selon Solnit (1987), la décision de maintenir ou non des contacts avec les parents biologiques dans les cas de placement permanent devrait se faire après une analyse « cas par cas ». Plus précisément, si les parents d'accueil sont devenus pour l'enfant les parents psychologiques, ils devraient en avoir l'entière responsabilité et autorité et assumer sa garde légale. Goldstein, Freud, & Solnit (1978) sont particulièrement sensibles à ce type de situation et d'autres auteurs reconnaissent aussi qu'un enfant peut arriver à un point où

il reportera l'attachement destiné à ses parents sur un substitut, de façon qu'un lien sélectif et significatif puisse se former (Dozier, Higley, Albus, & Nutter, 2002; Moss, Tarabulsky, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007). Ils indiquent que lorsque les parents substitués répondent adéquatement aux besoins développementaux de l'enfant et s'engagent à le faire sur une base permanente, le besoin de continuité dans l'attachement doit être reconnu et protégé (Gauthier, Jéliu, & Fortin 2007).

Le maintien des liens de l'enfant avec sa famille s'étend aussi à la fratrie. Très peu de recherches se sont penchées sur cet aspect. Selon Cicirelli (1980), la fréquence des contacts entre frères et sœurs contribue à renforcer les relations de la fratrie qui se maintiennent tout au long de la vie et constitue une source de soutien incontestable. Lors d'un placement, le maintien des contacts avec les frères et sœurs permet aussi à l'enfant de conserver un lien avec la situation passée et de conserver une partie des rôles avec lesquels il était familier (Bank & Kahn, 1982). Knapp, Baines, Bryson, & Lewis (1987) observent que le placement des fratries, sur une longue période, entraîne des déplacements plus fréquents alors que Berridge & Cleaver (1987) démontrent qu'au contraire, le placement conjoint des fratries réduit l'échec de placement et les déplacements. D'autres auteurs abondent dans le même sens, indiquant que le placement conjoint de la fratrie réduit les difficultés de comportement, les perceptions de rejet et d'abandon tout en augmentant la collaboration avec les familles d'accueil (Aldridge & Cauthley, 1976; Hegar, 1988). Le maintien de ces référents constitue un facteur de protection et favorise l'adaptation de ces enfants une fois devenu adulte (Cloutier, Beaudry, Drapeau, Samson, Mireault, Simard, et al., 1997; Leathers, 2003). Carrier, Drapeau, & Carette (1995) de même que Leathers, (2003) affirment que le maintien des liens de la fratrie lors du placement constitue un objectif qui demeure valable dans la majorité des situations. Leurs études ont mis aussi en évidence que chaque situation est particulière et qu'une bonne analyse s'impose avant de prendre une décision dans un sens ou dans l'autre.

### **1.3 CONTEXTE THÉORIQUE**

Pour comprendre les répercussions du placement familial sur les jeunes, il est nécessaire de connaître les théories sur l'attachement, la séparation et la formation de l'identité dans une perspective développementale.

#### **1.3.1 La théorie de l'attachement**

La théorie de l'attachement, développé par Bowlby (1979) et Ainsworth (1983) suscite beaucoup d'intérêt chez les chercheurs et chez les professionnels de la santé et des services sociaux préoccupés par les relations parent-enfant. Depuis les années 60, les travaux sur l'attachement ont démontré la pertinence de ce modèle pour comprendre les divers phénomènes liés au développement de la personne. Bowlby et Ainsworth conçoivent l'attachement comme un système comportemental primaire dissocié de la sexualité et de l'alimentation. Selon Holmes (1995), la théorie de l'attachement diffère des idées psychanalytiques en ce qu'elle est une théorie interpersonnelle plutôt qu'intrapersonnelle. Il propose une nouvelle compréhension de la genèse du lien fondamental qui amène un enfant à s'attacher aux personnes qui l'élèvent. Le moteur essentiel de cette construction est la satisfaction du besoin inné de proximité de l'enfant (envers les figures mandatées pour le protéger) et le sentiment de sécurité procuré par cette proximité.

Ce système d'attachement se construit à partir de l'interaction entre les besoins innés du nourrisson et les réactions des personnes significatives de l'environnement immédiat. Il conduit à un système de représentations, actives tout au long de la vie, qui organise la perception du monde, dès que le sujet est en situation de vulnérabilité ou de détresse (Guedeney & Guedeney, 2002). Suite à ces nouvelles avancées scientifiques, on délaisse progressivement les théories freudiennes où le rôle de la sexualité pendant l'enfance était mis en avant plan. La notion de plaisir devient davantage associée à la proximité, au jeu et à la qualité des soins nourissants, plutôt qu'à l'expression

pulsionnelle et à la libération orgasmique. Le processus d'attachement est perçu comme l'interaction de base avec laquelle les enfants s'adaptent pour combler leur besoin de proximité, de protection et pour se nourrir, et ils ajustent leurs comportements en fonction des réponses reçues. Le principal pourvoyeur de soins devient le premier sujet d'amour et l'intermédiaire à travers lequel l'enfant va développer la capacité de relations affectives ultérieures. En conséquence, l'intervention doit viser à combler les déficits bio-psycho-sociaux au niveau relationnel, plutôt qu'à résoudre les conflits intrapersonnels (Parent & Saucier, 1999).

Des études en éthologie, particulièrement les découvertes de Harlow, ont amené la communauté scientifique à faire une nouvelle réflexion sur l'attachement mère-enfant. Harlow (1979) présente des résultats d'études expérimentales effectuées sur les singes rhésus naissants, afin de vérifier l'influence de quatre principaux facteurs sur l'établissement d'un lien affectif: l'apport de nourriture, le réconfort procuré par le contact (douceur), la température et le mouvement. Ces travaux démontrent que le réconfort constitue la variable la plus importante pour favoriser l'attachement des jeunes primates envers leur mère. Les trois autres variables (allaitement, température et mouvement) servent plutôt de critères secondaires; en effet, lorsque le réconfort du contact est équivalent, le jeune primate préfère la mère substitut qui allaite, qui est chaude ou qui peut bercer (Harlow, 1979). Ce phénomène est observé aussi chez l'ensemble des primates dont les humains (Bowlby, 1979). Cette découverte pourrait nous amener à comprendre en partie pourquoi certains enfants placés vont s'attacher à une mère substitut très maternante et très chaleureuse, comparativement à une mère biologique qui est malhabile, peu présente physiquement et psychologiquement même si elle donne les soins de base (Dozier, Stovall, Albus, & Bates, 2001).

En résumé, la théorie de l'attachement apparaît comme le concept clé de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour venir alimenter les théories du développement, elle suscite l'intérêt des tenants des principaux modèles théoriques cliniques tels que psychodynamique, systémique, cognitivo-comportemental (Pierrehumbert, 2003). Cette théorie a émergé suite à l'étude des séparations et des carences précoces, au croisement

des apports de la psychanalyse, de l'éthologie, des sciences cognitives, de l'informatique et de cybernétique avec ceux de l'observation, de la reconstruction et de la mise en récit. Selon Guedeney & Guedeney (2002), peu de théories sur le développement humain ont eu un tel impact et une telle capacité de stimuler la recherche, une telle valeur prédictive sur des aspects majeurs du comportement social et relationnel de l'enfant, une telle puissance d'explication des phénomènes de transmission entre génération, une telle capacité de remodeler la conception des théories du développement et de la psychopathologie.

### **1.3.2 Énoncés théoriques de Bowlby**

Psychanalyste d'orientation kleinienne, Bowlby s'est intéressé très tôt à la relation entre la « déprivation maternelle » et la psychopathologie. En 1959, il présente une première ébauche de sa théorie, où il propose le terme « attachement » pour désigner le lien particulier qui unit le jeune enfant à sa principale figure d'attachement, le plus souvent sa mère, et par la suite aux autres personnes de son environnement. Selon Bowlby, le caractère primaire du besoin de contact social réconfortant dans l'établissement des attachements témoigne d'une prédisposition innée chez l'être humain à rechercher la relation avec autrui. Il affirme qu'un des buts de l'attachement est de procurer un sentiment de sécurité qui porte l'enfant à adopter des comportements d'exploration et à développer progressivement son autonomie. Ainsi, Bowlby définit le système d'attachement comme tous les gestes qui favorisent et maintiennent la proximité en vue de procurer un sentiment de sécurité, associé au comportement d'attachement (Guedeney & Guedeney, 2002).

Bowlby (1988) énonce que le maintien de la proximité physique étroite avec un adulte fournit au jeune enfant une protection qu'il ne peut assurer lui-même à cause de sa vulnérabilité. Une sélection naturelle se ferait pour favoriser la survie des bébés humains équipés d'outils favorables à l'établissement d'un lien d'attachement avec l'adulte le plus susceptible d'apporter cette protection. Bowlby a repéré cinq de ces outils, qui constituent en fait des systèmes comportementaux pouvant faciliter la communication des besoins et

et les pleurs, le sourire et la poursuite (following). Bien que ces systèmes semblent être, en partie du moins, programmés génétiquement, ils peuvent être sujets à l'apprentissage. Ils permettent en fait de construire les premiers ponts vers l'établissement de la relation. Avec le temps et l'expérience, ces comportements deviennent coordonnés à ceux de l'adulte, sous la forme de routines synchronisées. Ces routines deviennent en quelque sorte les premiers points de repères, les premières connaissances d'autrui acquises par l'enfant dans son environnement immédiat (Tarabulsky, Larose, Pederson, & Moran, 2000).

S'inspirant à la fois de l'éthologie et de la cybernétique, Bowlby (1969) propose que l'organisation des comportements d'attachement prenne la forme d'un système constamment rectifié et révisé quant au but recherché (goal-corrected system). Ce type de système est orienté vers un but, soit la réalisation d'une tâche ou l'atteinte d'une condition (par exemple, augmenter la proximité physique à la figure d'attachement) afin d'obtenir une réponse satisfaisante à un besoin. Ces comportements mémorisés, adoptés et contrôlés par ces systèmes sont modifiés constamment pour s'adapter aux rétroactions reçues eu égard à l'état actuel de la tâche et à l'écart avec le but poursuivi. Bowlby fait ici référence à quatre principaux systèmes: un système d'attachement, un système d'exploration, un système d'affiliation et un système de peur et inquiétude (Guedeney & Guedeney, 2002).

Bowlby propose la présence d'un système comportemental de l'attachement qui est empruntée au domaine de l'éthologie, dans lequel on constate que divers comportements chez les animaux sont organisés selon les objectifs à atteindre. Pour Bowlby, il existe chez l'enfant un éventail de comportements qui peuvent être organisés dans le but de maintenir une proximité physique et visuelle avec les parents. Ces comportements (recherche de proximité, pleurs, agrippements, regards, sourires,) peuvent aussi viser d'autres objectifs et, dans certains contextes, ils servent l'objectif relationnel du maintien de proximité ou de contact (Cassidy & Shaver, 1999). Selon Bowlby (1969), le système comportemental afférent à l'attachement est surtout activé dans des moments de détresse

ou de perception de danger, contextes dans lesquels le système d'attachement pourrait avoir une importance pour la survie et la protection de l'enfant.

Par la suite, Bowlby propose la présence d'un système malléable de représentations cognitives, le « modèle cognitif opératoire » (MCO), (traduit aussi par certains auteurs par « modèles opérationnels internes » - MOI), servant à inscrire et/ou à maintenir des informations provenant de l'histoire des interactions parent-enfant durant les premières années de vie. Par le biais de ces interactions, l'enfant se crée des attentes concernant les réponses de ses parents dans diverses circonstances. Ces attentes sont à la base des sentiments d'affection et de sécurité que l'enfant ressent de la part de ses parents (Bowlby, 1969; Bretherton, 1995; Brazelton, 2003). Le MCO comprend l'ensemble des expériences de l'enfant avec ses principales figures d'attachement à l'intérieur de son monde social. L'enfant développe un sentiment de valeur à l'image de la reconnaissance de ses besoins par son monde social. La formation du MCO peut s'effectuer dans divers contextes interactifs, les événements de vie qui sont alarmants ou qui provoquent de la détresse chez l'enfant, sont enregistrés et deviennent particulièrement saillants (Parent & Saucier, 1999).

Dans cette optique, la théorie de l'attachement souligne que les manifestations de détresse chez les enfants sont normales. Vers l'âge de huit à dix mois, l'enfant démontre de la crainte ou de l'inquiétude dans diverses situations courantes (par exemple, la séparation d'avec la mère, l'approche d'une personne étrangère). Dans de telles situations, la crainte est un phénomène normal qui a pour but de signaler à la figure d'attachement le besoin de proximité et de réconfort de l'enfant. Les réponses des parents dans de telles situations prennent une signification particulière dans la construction du MCO, puisque l'enfant s'y réfère afin de déterminer le degré de disponibilité et d'adéquation des réponses de ses parents à ses besoins de sécurité. Dans de tels épisodes, l'enfant apprend jusqu'à quel point il peut se fier à ses figures d'attachement pour le sortir d'un mauvais pas, le consoler et l'aider à gérer ses émotions. La représentation que se fait l'enfant de sa relation d'attachement forme, en quelque sorte, une prédisposition relationnelle pour l'enfant, laquelle guide son entrée dans les nouveaux environnements sociaux durant

l'enfance (Tarabulsky, Larose, Pederson, & Moran, 2000). De toute évidence, cette prédisposition n'est pas immuable et peut se modifier si des changements dans la relation parent-enfant ont lieu. Toutefois, le MCO demeure néanmoins relativement stable, puisque les relations parent-enfant ont elles aussi tendance à demeurer stables (Sroufe, 1988; Sroufe & Fleeson, 1988). Selon Bowlby (1980), la stabilité des MCO découlent de deux sources: 1) plus les patterns d'interaction deviennent habituels et automatiques, moins ils sont accessibles à la conscience; 2) les patterns relationnels dyadiques sont plus résistants au changement que les patterns individuels à cause des attentes réciproques.

Le MCO est constitué de représentations d'éléments sélectionnés de l'organisme et de l'environnement, qui servent de guides psychologiques au fonctionnement du système comportemental. Selon Bowlby, la contribution des MCO à l'adaptation sociale de l'individu repose sur quatre principales conditions: 1) le modèle doit être congruent avec les caractéristiques connues de l'organisme et de l'environnement; 2) il doit permettre la généralisation aux réalités potentielles; 3) il doit présenter un minimum de cohérence interne; 4) il doit être activement maintenu à jour. Ainsi donc, l'organisme a besoin d'une forme de représentation schématique de l'environnement dans lequel il vit, de même que d'une représentation de ses propres capacités et ressources afin qu'un processus de rectification continu soit rendu possible. Les MCO jouent un rôle capital dans la théorie de l'attachement et il s'agit sans aucun doute d'une des plus importantes contributions de Bowlby (Parent & Saucier, 1999; Guedeney & Guedeney, 2002).

Bowlby (1978) décrit trois principales phases que traversent les enfants réagissant à la séparation, c'est-à-dire à la rupture du lien sélectif entretenu jusqu'alors avec la figure primaire d'attachement, qui est le plus souvent la mère. La phase de protestation correspond à l'étape durant laquelle l'enfant garde l'espoir de voir sa mère ou sa figure primaire d'attachement revenir. Durant cette étape, il est fréquent que l'enfant pleure, manipule, menace, frappe, supplie ou utilise tout autre moyen qui puisse forcer, comme il l'espère, le retour du parent disparu. La phase de désespoir est l'étape où l'enfant nous apparaît indifférent, apathique et replié sur lui-même. L'enfant a perdu espoir de retrouver sa ou ses figures d'attachement, il devient passif et les regrette. À cette étape, l'enfant ne

proteste plus, il n'essaie plus de forcer la réunion mais il n'est pas encore détaché du parent disparu. La phase de détachement est l'étape où l'enfant peut à nouveau s'attacher, s'il a fait un détachement suffisant de ses figures d'attachement et s'il a accès à des substituts parentaux adéquats (Séguin & Brunet, 1999). Bowlby (1978) affirme que les processus de chagrin et de deuil apparaissent chez les enfants et chez les adultes quand les comportements d'attachement sont actifs et qu'il n'y a plus de figure d'attachement disponible sur une base continue. De plus, il suggère que l'incapacité à établir des relations intimes et significatives avec les autres peut résulter d'une succession trop fréquente de substituts (Pezzot-Pearce & Pearce, 2004). La formation d'un nouveau lien d'attachement est d'une importance majeure dans la vie de l'enfant placé et influe grandement sur son avenir; c'est dans cette deuxième naissance à la vie familiale qu'il peut donner un sens nouveau à son existence, actualiser son potentiel et construire son nouveau projet de vie (Steinhauer, 1996; Dozier, Higley, Albus, & Nutter, 2002).

### **1.3.3 Énoncés théoriques de Ainsworth**

Allant de pair avec les recherches de Bowlby, Ainsworth (1983) propose que la figure primaire d'attachement agi comme une base de sécurité pour l'exploration du monde physique et social par l'enfant. Cette auteure entreprend deux études observationnelles qui mettent en évidence les différences individuelles dans la capacité des bébés à utiliser leur mère comme « base sécuritaire » pour l'exploration. Ces différences sont associées par ailleurs aux variations observées entre les mères quant à leur sensibilité aux nuances comportementales de leur bébé. Sur le plan théorique, Ainsworth apporte une contribution majeure à l'étude de l'attachement mère-enfant. Premièrement, outre la fonction de protection, elle suggère une deuxième fonction liée au développement, à la fois émotive et cognitive: l'utilisation de la personne maternante comme « base sécuritaire » pour l'exploration. Selon elle, le système d'attachement est caractérisé par un équilibre dynamique entre la recherche de proximité et le besoin d'exploration. Les deux pôles coexistent de façon continue; la prédominance de l'un ou de l'autre pour organiser le comportement est fonction du but assigné du système, lequel se définit comme le maintien d'un sentiment de sécurité (Carlson & Sroufe, 1995). En

d'autres mots, plus l'enfant se sent en sécurité, plus il se permet de s'éloigner pour répondre à son besoin d'explorer. À l'inverse, plus le sentiment de sécurité est menacé, plus l'enfant recherche la proximité de la figure d'attachement afin de rétablir son sentiment de sécurité (Ainsworth, 1983; Tarabulsy, Larose, Pederson, & Moran, 2000; Moss, Tarabulsy, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007).

La deuxième contribution théorique d'Ainsworth concerne la qualité des interactions mère-enfant. Ses travaux minutieux d'observation pendant la première année de vie du bébé suggèrent des différences individuelles importantes chez les enfants, quant à leur capacité de maintenir un équilibre fonctionnel et satisfaisant entre la proximité et l'exploration. Dès la naissance, le bébé dispose d'un certain nombre d'outils pour moduler ses échanges sociaux. Ces outils ne sont pas suffisants toutefois pour assurer au bébé des contacts sociaux satisfaisants et organisés. Au cours des trois premiers mois, le défi développemental de la dyade parent-enfant consiste à établir une certaine synchronie dans l'assouvissement des besoins physiologiques du bébé (Carlson & Sroufe, 1995). Entre 8 et 24 mois apparaissent les comportements d'attachement contrôlés par les systèmes rectifiés quant au but recherché. Par conséquent, cette période est également associée à la construction et à l'élaboration des premiers modèles cognitifs opératoires (MCO) (Bowlby, 1969; Bretherton, 1990; Tarabulsy, Larose, Pederson, & Moran, 2000).

La « situation étrangère » constitue une procédure observationnelle utilisée pour évaluer la qualité de la relation d'attachement entre le bébé et la principale personne qui lui prodigue des soins. Cette procédure d'Ainsworth a permis de définir trois types de relations d'attachement: l'attachement sécurisant, l'attachement insécurisant-évitant et l'attachement insécurisant-ambivalent (aussi appelé insécurisant-résistant) (Moss, Tarabulsy, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007). Dans le type sécurisant, les enfants apparaissent modérément en détresse quand leur mère quitte la pièce ou quand elle revient. Cependant, en l'apercevant, les enfants vont chercher du réconfort auprès d'elle. Après quelques caresses, ils retournent graduellement s'amuser avec leurs jouets et paraissent satisfaits dans leurs jeux. Les travaux longitudinaux d'Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall (1978), et d'autres chercheurs par la suite tel que Tarabulsy, Larose,

Pederson, & Moran (2000), confirment que dans les relations d'attachement sécurisantes, les mères sont sensibles aux besoins de l'enfant et répondent de façon cohérente et appropriée. Les interactions mère-enfant revêtent un caractère soutenant et structurant. Par le biais de ces échanges, l'enfant apprend qu'il peut explorer son environnement en toute confiance, et faire appel à sa figure d'attachement en cas de menace. L'enfant est mis en valeur dans de telles relations, l'enfant développe un MCO dans lequel sa mère veille sur lui et est compétente pour lui venir en aide (Bretherton, 1995; Bretherton & Munholland, 1999). Leurs réactions sont clairement différentes de celles des deux autres types groupes d'enfants chez qui on dénote de l'insécurité.

Dans le type insécurisant-évitant, les enfants apparaissent peu inquiets lorsque leur mère quitte la pièce. À son retour, les enfants ignorent ou évitent systématiquement la mère et souvent, ils portent une plus grande attention à la personne étrangère. Dans cette catégorie, le comportement des mères lors d'interaction est souvent décrit par les chercheurs comme étant envahissant, interférant ou repoussant. Dans le contexte de la relation, l'enfant est valorisé par la performance et la compétence cognitive, ainsi que pour la maîtrise de son état affectif. Ainsi, la manifestation d'émotions traduisant un degré de vulnérabilité, comme la détresse, est dévalorisée et suscite le rejet de la part des figures d'attachement (Main & Weston, 1981; Pederson & Moran, 1999). Par conséquent, l'enfant devient compétent dans sa gestion de la détresse et ne s'approche que rarement de la figure d'attachement lorsqu'il est alarmé. Le comportement est prévisible pour l'enfant mais peu réconfortant, augmentant même parfois l'expérience de détresse à cause du rejet prévu qui y est associé. L'expérience relationnelle de l'enfant avec la figure d'attachement est donc centrée sur le rejet; par conséquent, l'enfant évite le contact avec sa figure d'attachement (Parent & Saucier, 1999).

Dans le type insécurisant-ambivalent, les enfants se montrent plus inquiets que les enfants des deux autres groupes lorsque leur mère quitte la pièce. À son retour, ils demeurent inquiets et sont avides de contacts avec la mère. Leur détresse, marquée par de fréquents excès de colère, dure plus longtemps que celle des enfants du type sécurisant avant qu'ils ne soient prêts à retourner à leurs jeux. Dans les relations insécurisantes

ambivalentes, les interactions mère-enfant se distinguent par leur manque de prévisibilité et de cohérence. Ici, les mères sont parfois sensibles aux besoins et aux comportements de l'enfant, mais leurs réponses reflètent une mauvaise perception des signaux. Ainsi, l'enfant recherche la proximité et le contact physique avec la figure d'attachement, mais ce contact semble peu satisfaisant pour lui, qui manifeste de la colère et de l'irritabilité. Bien que ces trois catégories varient quant à la flexibilité des stratégies attentionnelles et comportementales auxquelles elles sont associées, elles sont toutes caractérisées par un système organisé de gestion des situations modérément stressantes (Ainsworth, 1978; Parent & Saucier, 1999).

L'attachement sécurisant caractérise la majorité des relations mère-enfant dans toutes les cultures étudiées jusqu'à maintenant (Paquette & Lafrenière, 1994). Dans le contexte de la « situation étrangère », les bébés en sécurité quittent facilement les bras de leur mère pour explorer les jouets disponibles et partagent avec elle leur joie de vivre. Bien que l'étrangère puisse réussir à leur apporter un certain réconfort en l'absence de la mère, ce réconfort est nettement moins efficace que celui qu'apporte le contact avec la mère, témoignant du caractère privilégié de cette relation.

L'attachement de type insécurisant-évitant représente environ 20% des relations mère-enfant dans les sociétés nord-américaines et dans la majorité des sociétés occidentales industrialisées (Cole, 1992). Dans le contexte de la « situation d'étrangère », les enfants de cette catégorie sont caractérisés à la fois par des comportements indépendants d'exploration de l'environnement et par un évitement actif de la mère au moment de la réunion. Selon Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall (1978), l'évitement de la figure d'attachement constitue la stratégie privilégiée de ces enfants pour gérer l'anxiété suscitée par leur contexte relationnel.

L'attachement de type insécurisant-ambivalent ou insécurisant-résistant représente moins de 15% des relations mère-enfant dans les sociétés nord-américaines et dans la majorité des sociétés occidentales industrialisées (Cole, 1992). Dans le contexte de la « situation d'étrangère », ces enfants manifestent peu d'exploration de l'environnement,

éprouvent un niveau de détresse élevé lors des séparations et sont difficilement réconfortés au moment de la réunion. Pour eux, il semble qu'il y a une surenchère des manifestations émotives négatives soit par la stratégie privilégiée pour signaler leurs besoins à leur mère et soit pour obtenir sa collaboration (Ainsworth, Blehar, Waters, & Wall, 1978).

En résumé, il apparaît que la séparation de l'enfant d'avec ses figures importantes d'attachement entraîne des changements dans leur comportement, en particulier dans leurs réactions au retour de leur mère. À partir des comportements de recherche de contact, en passant par les mouvements d'agrippement entremêlés de colère jusqu'aux conduites d'évitement, on observe une progression dans les signes de perturbation du lien liée à la durée de la séparation, et à la réponse reçue lors de la réunion. Dans la recherche de la proximité et du réconfort, la prolongation de la séparation et la répétition de réponses inadéquates entraînent, dans un premier temps, un comportement d'ambivalence et, éventuellement, un comportement d'indifférence (Ainsworth, 1983; Crittenden, 1995; Crittenden & Claussen, 2000; Moss, Tarabulsky, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007).

#### **1.3.4 Énoncés théoriques de Main et Salomon**

Main & Salomon (1990) définissent une quatrième catégorie sous le nom de désorganisé-désorienté, qu'ils décrivent davantage comme une troisième forme d'attachement insécurisant. Cette catégorie d'attachement regroupe les enfants qui ne semblent pas avoir élaboré de stratégie cohérente pour utiliser leur mère comme base de sécurité pendant les épisodes anxiogènes de la situation étrangère (Carlson & Sroufe, 1995). Bien que cette catégorie fasse encore l'objet de débats, il semble que ces comportements soient la manifestation d'une difficulté générale de l'enfant à concilier des sentiments contradictoires à l'égard de la figure d'attachement, notamment le fait que celle-ci soit à la fois une source de peur et une source de réconfort (Main, 1991).

Dans leur revue de littérature sur l'attachement, Main & Solomon (1990) attirent l'attention sur un nombre significatif d'enfants qui ne pouvaient être classifiés avec

certitude dans les groupes sécurisant, insécurisant-évitant, insécurisant-ambivalent. Deux études principales faites auprès de populations à haut risque (Lyons-Ruth, Connell, Zoll, & Stahl, 1987 ; Carlson, Cicchetti, Barnett, & Braunwald, 1989) montrent que la grande majorité des enfants de parents abusifs peuvent être classifiés dans ce quatrième groupe. Dans le protocole de la « situation d'étrangère », ces enfants ont des comportements qui semblent, par moment, dépourvus de but ou d'intention clairement déchiffrable (Main & Solomon, 1986; Solomon & George, 1999). Les chercheurs remarquent aussi, dans les réactions de ces enfants, un ou plusieurs des éléments suivants: séquences temporelles fréquemment désorganisées, schèmes contradictoires de comportement intervenant de façon simultanée, expressions ou mouvements incohérents ou sans direction (incluant parfois des stéréotypes), signes évidents de confusion ou d'appréhension face au parent et, réactions d'immobilité et de sidération.

Selon Main & Solomon (1990), le type insécurisant-désorganisé se caractérise durant la petite enfance par la manifestation chez le bébé de comportements contradictoires d'approche et de retrait à l'endroit du parent nourricier qui suscite chez lui de la peur et/ou de la crainte. Durant les périodes préscolaires et scolaires, ce type d'attachement se caractérise par un renversement de rôles où l'enfant tente de contrôler le parent en adoptant à son égard une attitude hostile et/ou coercitive ou, au contraire, protectrice et attentionnée (Cassidy & Marvin, 1992). Plusieurs études effectuées auprès de populations cliniques ou non, et à risque, démontrent que les enfants désorganisés présentent des troubles de comportements agressifs à cet âge (Easterbrooks, Davidson, & Chazan, 1993), qui sont dans certains cas, accompagnés de symptômes intériorisés (Moss, Tarabulsky, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007).

Main & Solomon (1990) expliquent que ces comportements sont autant de réactions de frayeur des enfants du groupe désorganisé-désorienté, devant l'attitude elle-même effrayée de leur mère. Selon l'hypothèse de Main et Salomon, ces enfants réagiraient à des traumatismes non résolus de leurs parents en rapport avec leurs propres liens d'attachement, les conflits des parents interférant avec leur capacité de répondre aux besoins de leur enfant. Ces parents ne sont pas nécessairement négligents ou abusifs, mais

leur anxiété et leur détresse peuvent à certains moments se transmettre par des attitudes ou des signaux, explicites ou implicites, qui désorganisent et désorientent l'enfant. Sur le plan longitudinal, les enfants montrant un schème d'attachement de type désorganisé-désorienté se différencient des autres enfants à l'âge de six ans par leurs comportements hautement pathologiques de contrôle (attitudes punitives ou autoritaires) à l'égard de leurs propres parents (Main & Cassidy, 1988; Moss, St-Laurent, Rousseau, Parent, Gosselin, & Saintonge, 1999; Moss, Tarabulsky, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007).

## **1.4 NOTIONS THÉORIQUES RELIÉES AU PLACEMENT**

Au moment de la planification d'un projet de vie d'un enfant en milieu substitut jusqu'à sa majorité, il est important de relever l'ensemble des connaissances concernant la pratique du placement des enfants, l'impact du placement, la perception du placement, le concept de la planification permanente, la notion du meilleur intérêt pour l'enfant, le concept de la parentalité plurielle et parentalité partagée.

### **1.4.1 Le placement : une pratique en croissance**

Le placement des enfants en ressources substitués a toujours été considéré comme une mesure supplétive de l'État et une alternative de protection controversée (Simard, Vachon, & Picard, 1995). Pour un nombre limité de cas, le placement d'un enfant devait être utilisé temporairement pour héberger un enfant ayant besoin de protection ou d'un suivi thérapeutique et, dans l'intermède, pour permettre à sa famille de se réorganiser et se préparer au retour de l'enfant (Vachon, Simard, & Brousseau, 1996). Dans leur étude auprès de 551 enfants placés, Mass & Engler (1959) prédisaient qu'au mieux la moitié d'entre eux allaient vivre la moitié de leur enfance en famille d'accueil. Dix ans plus tard, faisant un suivi auprès de 442 enfants de l'échantillon initial, Maas (1969) observe que la moitié d'entre eux ont effectivement vécu au moins six ans en famille d'accueil, alors que le tiers y avait passé dix et plus. L'étude de Fanshel & Shinn (1978) démontre aussi que, contrairement aux croyances de l'époque, un fort contingent d'enfants placés

temporairement demeuraient, en réalité, placés très longtemps et pouvaient être considérés comme « les oubliés dans le réseau des services à l'enfance ».

Ooms (1990) rapporte aussi cette évolution du nombre d'enfants placés suite à des situations d'abus et de négligence. De plus, d'autres auteurs identifient certains facteurs liés à la croissance du nombre d'enfants placés tels qu'un plus grand nombre d'enfants négligés ou abusés, une augmentation de l'incidence du SIDA, un plus grand nombre de nouveaux-nés exposés aux problèmes de drogue et l'accroissement de familles sans-abri (Dubowitz & De Panfilis, 2000; Association des centres jeunesse du Québec, 2007). Les données de l'étude canadienne sur l'incidence des signalements de cas de violence et de négligence envers les enfants abondent dans le même sens et démontre une croissance des situations de mauvais traitements dans la dernière décennie (Trocmé, MacLaurin, Fallon, Daciuk, Bilingsley, Tourigny, et al., 2001). De plus, Ney, Fung, & Wickett (1994), dans leur étude auprès de 167 jeunes âgés de 7 à 18 ans, soulèvent l'importance de prendre en considération l'impact de plusieurs formes d'abus et de négligence. Ils expliquent que les jeunes peuvent être victimes de plus d'une forme d'abus ou de négligence et ils trouvent important d'identifier la combinaison qui a le plus d'impact sur leur image de soi, sur leur développement et sur leur futur. Leurs résultats révèlent que la combinaison, de négligence physique, d'abus physique et d'abus verbal, aurait le plus grand impact sur les jeunes affectant leur capacité de se développer, de s'épanouir dans la vie et de formuler des plans d'avenir. De plus, ils affirment que la majorité des jeunes maltraités sont sujets bien souvent à plus d'une forme d'abus ou de négligence. Ils révèlent même que les jeunes victimes d'abus verbal et de négligence très tôt dans leur enfance connaissent significativement une plus grande fréquence et de sévérité de maltraitance. Selon ces chercheurs, la négligence apparaît comme le précurseur de différentes formes d'abus dans plusieurs situations.

#### **1.4.2 Impact du placement**

Déjà en 1951, à la demande de l'Organisation Mondiale de la Santé, Bowlby effectue une étude en Angleterre auprès des enfants placés en orphelinat, qui l'amène à

conclure à l'effet néfaste de la carence affective prolongée sur le développement global des enfants et sur leur vie future. Cette étude a une influence considérable sur les politiques et les pratiques ultérieures concernant le placement des enfants en ressources d'accueil. Kadushin (1980) souligne qu'une absence d'esprit critique et une interprétation hâtive et simpliste de ses travaux, conduisirent les principaux acteurs dans ce domaine à hiérarchiser le choix des ressources d'accueil. Cette hiérarchisation avait l'ordre de préférence suivant: une famille biologique, même inadéquate, était préférée au meilleur foyer d'accueil et une famille d'accueil, même inadéquate, était préférée à un centre d'accueil.

Dans ce contexte, l'utilisation des institutions comme milieu de placement devint suspecte et donna même lieu à un mouvement social qui contribua, aux États-Unis et au Québec, à la fermeture de plusieurs institutions pour enfants. Au Québec, cette influence s'est également fait sentir de façon significative. Entre 1960 et 1970, on voit ainsi la proportion des enfants placés en familles d'accueil et en institutions s'inverser complètement: des deux tiers qu'elle était en 1960, la proportion d'enfants hébergés en institution n'est plus que d'un tiers en 1970 (Simard, Vachon, & Picard, 1995). De plus, les politiques et les pratiques s'orientent de façon à favoriser le placement le plus court possible, l'implication maximale, ainsi que la présence directe des parents auprès de l'enfant (rencontres, visites, sorties, communications). Il faut éviter le sentiment d'abandon à tout prix et sauvegarder une image réaliste de la famille biologique, pour permettre le développement de l'identité et du concept de soi de façon plus réaliste chez l'enfant placé (Fanshel & Shinn, 1978; Steinhauer, 1996).

Aux États-Unis, Fanshel & Shinn (1978) font une recherche longitudinale pour mieux comprendre le phénomène du placement des enfants et étudier le développement cognitif, social et psycho-affectif des enfants placés. Cette recherche faite sur une période de cinq ans examine les liens existants entre les caractéristiques personnelles de l'enfant, les familles d'accueil, les intervenants sociaux des agences, et les progrès développementaux démontrés par les enfants de zéro à 12 ans tout au long du processus d'investigation. Ces chercheurs prêtent une attention particulière à la « déprivation

maternelle » ainsi qu'aux conséquences de la séparation telle que décrite par Bowlby (1951, 1959). De plus, ces deux chercheurs rapportent que 46% des enfants placés présentent des troubles de comportements après un an de placement, et que 54% des enfants à l'étude sont demeurés placés cinq ans et plus. D'autres études rapportent aussi que les enfants placés ont fréquemment des diagnostics d'anxiété et/ou de dépression, des troubles scolaires et psychologiques et des besoins spéciaux (Rutter, 2000; Zima, Bussing, Freeman, Yang, Belin, & Forness, 2000 ; Leathers & Testa, 2006).

De plus, les enfants placés seraient plus sérieusement perturbés émotionnellement que par le passé, auraient plus de comportements violents, feraient plus souvent l'objet de multiples diagnostics et seraient de plus grands consommateurs d'alcool et de drogue à l'adolescence (Barker & Aptekar, 1990). Certaines études suggèrent même que les adolescents ayant vécu en placement sont à haut risque d'être porteurs de séquelles négatives à l'âge adulte, telles que la toxicomanie, l'itinérance, l'incarcération, la victimisation et de vivre de l'assistance sociale (Benedict, Zuravin, & Stallings, 1996; Cook, 1994; Johnson-Reid & Barth, 2000; Courtney, Pilavin, Grogan-Kaylor, & Nesmith, 2001).

### **1.4.3 Perception du placement**

Plusieurs auteurs s'entendent sur le caractère exceptionnel et instrumental de la mesure de placement, vue comme un moyen et non comme une fin en soi. Berger (1992, 2003), dans un plaidoyer en faveur du recours au placement dans certains types de situations bien précises, insiste sur le fait qu'une séparation parent-enfant n'est jamais thérapeutique en elle-même et qu'un placement n'a de sens que s'il est accompagné de soins appropriés. Pour Steinhauer (1996), le placement de l'enfant implique toujours un risque considérable. Il doit être envisagé seulement lorsque l'environnement familial est à ce point inadéquat et/ou préjudiciable qu'il met l'enfant en danger immédiat sur le plan physique, qu'il compromet son développement actuel et futur, ou encore quand toutes les possibilités d'améliorer la situation familiale ont été essayées sans succès. Dans la même optique, David (1989, 2005) affirme que la réalité et la gravité des risques d'un placement

et la souffrance qu'il engendre, sont des raisons suffisantes pour que soient systématiquement envisagées toutes les possibilités d'éviter le placement lorsque cela est possible.

Le Comité d'étude sur le placement hors du foyer familial (Barker & Aptekar, 1990), mis sur pied par Child Welfare League of America (CWLA), adopte une position moins restrictive à l'égard du placement des enfants. Selon eux, le placement hors de la famille ne doit pas être considéré comme un dernier recours ou un lieu de déversement d'enfants, mais plutôt comme une composante intégrante, utilisée sélectivement, dans l'éventail de services de protection de l'enfance disponibles dans la communauté. Cette position avait été énoncée par Topper & Aldridge (1981) et Berger (1992), quand ils affirmaient l'effet bénéfique de certains placements s'ils permettent de réaliser certains objectifs thérapeutiques. Bilodeau (1993) est aussi d'avis que le placement est une mesure qui s'impose et continuera de s'imposer dans plusieurs situations, pour assurer la protection et le bien-être de certains enfants et pour remédier à de graves déficiences parentales. En d'autres mots, le placement peut constituer la solution la moins nocive pour l'enfant et celle qui a le plus de probabilités de sauvegarder sa croissance et son développement dans une perspective de permanence (Goldstein, Freud, & Solnit, 1973; Maluccio, & Fein, 1985; Wilson, & Conroy, 1999).

De plus, Berger (2005) se questionne sur la difficulté de décider de la séparation parent/enfant considérant que de nombreux enfants souffrent gravement, au plan psychique, de l'incohérence affective et de l'évidente incapacité éducative de leurs parents. Il se préoccupe également, non pas des effets néfastes de la séparation, mais plutôt des dommages considérables occasionnés par des séparations trop tardives qui bloquent le progrès des enfants tant qu'ils demeurent dans leur famille. Stiffman, Jung, & Feldman (1988) argumentent que le principe légal dominant, destiné à sauvegarder l'intégrité de la famille biologique de l'enfant, doit être pondéré en fonction de la relation parent/enfant et de l'état de santé mentale de l'ensemble des membres de la famille. Folaron & Hess (1991) et Kufeldt, Armstrong, & Dorosh (1996) soulèvent dans leur recherche la difficulté à évaluer la nature et le degré d'ambivalence des parents quand il

s'agit de prendre une décision dans une optique de permanence pour l'enfant. Selon ces chercheuses, la combinaison de multiples placements volontaires, la collaboration instable des parents avec les services et avec le plan de visite sont des indicateurs importants d'une attitude ambivalente à l'égard de la réunification familiale et de la planification permanente. Le maintien des contacts est un outil très puissant pour évaluer les comportements des parents et les sentiments des enfants à propos de la séparation parent-enfant. Kufeldt, Armstrong, & Dorosh (1996) concluent que les politiques et les pratiques sociales doivent investir davantage pour assurer la sécurité et la permanence dans le devenir des enfants.

#### **1.4.4 Concept de la planification permanente**

Le concept du « permanency planning », né aux États Unis, exerce une influence significative dans l'orientation des services sociaux à l'enfance en Angleterre, au Canada et au Québec (Simard, Vachon, & Brousseau, 1996). Depuis 1979, le gouvernement du Québec cherche à développer une philosophie d'intervention en vue de clarifier le « projet de vie » d'un enfant, en s'assurant le plus possible de la collaboration des parents (Bélanger, 1991). Cette perspective est aussi proposée dans le rapport Harvey (1991a, 1991b, 1991c) qui préconise, entre autres, des placements les plus courts possible, le maintien des contacts avec la famille biologique et la réunification familiale rapide des enfants placés, en partenariat avec les organismes du réseau de la santé et des services sociaux et plus particulièrement les CLSC<sup>2</sup> (Gouvernement du Québec, Rapport Jasmin, 1992; Gauthier, St-Antoine, & Rainville, 2001). Tous réaffirment l'importance pour les services de protection d'élaborer un plan d'intervention qui, tout en étant révisé régulièrement, envisage de façon globale le projet de vie de l'enfant dans une optique de permanence afin d'assurer non seulement la sécurité physique mais aussi le développement éducatif, psychologique, familial, social et spirituel de l'enfant.

S'inspirant des écrits de Maluccio & Fein (1983), le concept de « projet de vie » se définit comme un processus systématique par lequel un ensemble d'activités, devant être

---

<sup>2</sup> Centre local des services communautaire

réalisé dans une période de temps brève et limitée, a pour but de permettre aux enfants de vivre dans des familles capables de leur offrir une continuité dans les relations avec leurs parents ou des substituts attentifs de même que la possibilité d'établir avec eux des relations pour la vie. Le projet de vie est une occasion de permettre à un enfant de développer des liens d'attachement significatifs avec des figures parentales stables, responsables et engagées face à son développement et son devenir dans une optique de permanence. Selon ces chercheurs, le projet de vie d'un enfant doit être basé sur trois principaux éléments: 1) l'importance d'élever les enfants dans un cadre familial stable; 2) la primauté de l'attachement parent/enfant; 3) l'importance de la famille biologique dans le développement des relations interpersonnelles et des liens humains. Sans négliger toute la complexité de l'implantation d'un projet de vie, Barth, Courtney, Berrick, & Albert (1994), Steinhauer (1996) et Scofield, Beek, et Sargent (2000) supportent ce concept de planification permanente et soulignent même que dans certaines situations, un projet de vie en milieu substitut est l'alternative du moindre mal, et la meilleure chance pour certains enfants d'avoir une vie familiale sécuritaire favorisant au mieux leur développement.

Paquette (2003) énonce qu'il faut « prévenir la dérive du projet de vie ». Une telle dérive est devenue une préoccupation essentielle en raison de l'importance pour le jeune enfant de développer un attachement sécurisant et stable avec une figure d'attachement primaire, le plus tôt possible dans sa vie. Il devient donc primordial d'intervenir rapidement pour élaborer un projet de vie stable et permanent, afin que l'enfant développe les bases du concept de soi érigées par l'image intériorisée que lui renvoient ses figures d'attachement qui l'entourent. Paquette (2003, p.7) poursuit en mettant en lumière l'inaction des systèmes sociaux et judiciaires, leur indécision ou leur lenteur à réagir, afin d'accorder une dernière chance aux parents. De plus, il souligne le manque de ressources et le processus socio-judiciaire impose des délais et des remises, qui mettent en péril la faculté d'attachement de l'enfant en laissant le projet de vie de l'enfant aller à la « dérive ». Pour les enfants en situation de placement, cette dérive peut prendre plusieurs formes selon Steinhauer (1996):

« La première de ces dérives vient du fait qu'on laisse graduellement se détériorer l'état de l'enfant, en maintenant celui-ci dans sa famille naturelle qui a pourtant donné suffisamment de preuve de son incapacité à répondre à ses besoins. Ce type de dérives tient précisément dans le défaut de prendre un enfant en placement, alors qu'une évaluation attentive des capacités parentales aurait indiqué que cette mesure aurait été dans son meilleur intérêt.

Une autre forme de dérive se produit lorsqu'une agence permet qu'un enfant placé soit sans cesse entraîné « rebondisse » serait un meilleur terme dans des allers et retours correspondant à autant d'essais infructueux de le réinsérer dans sa famille, laquelle se montre ambivalente et dont l'incapacité à répondre à ses besoins aurait pu être reconnue plus tôt » (Steinhauer, 1996, p.257, cité dans Paquette 2003).<sup>3</sup>

Rzepnicki (1987), Farmer (1993), de même que Gillepsie, Byrne, & Workman (1995) sonnent l'alarme dans leurs recherches au sujet des retours des enfants dans le système de placement. Ils soutiennent que le renvoi d'un enfant à la maison de ses parents après un placement doit toujours être considéré comme un nouveau placement. Les organismes doivent alors fournir toutes les ressources nécessaires à la préparation et à l'assistance de la famille avant et après la réinsertion de l'enfant, comme elle le font pour tout autre placement géré adéquatement. De plus, ces auteurs suggèrent que la réunification doit être planifiée, comprise et gérée comme une transition majeure dans la vie de l'enfant et de sa famille, qui nécessite une renégociation des rôles et des relations au sein de la famille.

Selon Maluccio & Fein (1983), la planification d'un projet de vie permanent qui tiendrait compte, à long terme, du meilleur intérêt de l'enfant, doit distinguer ce qui est légalement défini comme un placement permanent et stable, de ce qui est perçu comme tel par les enfants et les parents impliqués. Derdeyn (1977), de même que Madison &

---

<sup>3</sup> Paquette, F. (2003) À chaque enfant son projet de vie permanent : un programme d'intervention. Québec : Les Centre jeunesse de Montréal-Institut Universitaire, 160p.

Shapiro (1970), soulèvent une question qui est au cœur du concept de la planification permanente, c'est-à-dire le dilemme inévitablement posé au moment de déterminer, en regard de leur meilleur intérêt : 1) les enfants qui sont les mieux servis en étant réintégrés dans leur famille biologique; 2) ceux qui sont les plus susceptibles de bénéficier d'un placement permanent excluant tout contact avec leur famille biologique; 3) et les jeunes pour qui une mesure se situant entre ces deux extrêmes serait davantage indiquée, par exemple un placement permanent avec le maintien d'un droit d'accès aux parents biologiques.

Suite à leurs travaux à la clinique d'attachement de l'Hôpital Ste-Justine, Gauthier, Jéliu, & Fortin (2007) soutiennent que lorsque toutes les mesures d'aide aux parents biologiques se révèlent inutiles, et qu'une décision doit être prise pour un enfant d'un placement à long terme en famille d'accueil, la décision doit privilégier le meilleur intérêt de l'enfant et non le droit des parents. Dans leur pratique, ils observent en effet des situations d'enfants qui ont commencé à se guérir dans une famille d'accueil, après avoir passé plusieurs mois ou années dans un environnement pathogène, et à se développer normalement à l'intérieur d'un attachement sécurisé. Selon eux, ces enfants devraient conserver cette continuité dans cette relation avec des figures parentales qui sont devenues leurs « parents psychologiques ». La rupture de leurs liens d'attachement ou même la menace d'une telle rupture à travers une « réintégration progressive » est un événement profondément traumatisant dans la vie des enfants et devrait être évitée. Gauthier, Jéliu, & Fortin (2007) font la recommandation d'un placement à long terme dans cet environnement sécurisé. De plus, ils expliquent que le travail thérapeutique auprès des parents est plus long que la capacité de l'enfant d'attendre d'avoir des parents psychologiques et l'enfant a déjà fait le choix de ses parents.

Goldstein, Freud, & Solnit (1973), Maluccio & Fein (1989) et Barth, Courtney, Berrick, & Albert (1994) insistent sur l'importance d'établir un projet de vie assurant la permanence pour le bien-être de l'enfant le plus tôt possible, soit dans sa famille biologique, sa famille adoptive ou encore dans un placement à long terme. Ces auteurs soulignent l'importance d'offrir un sentiment de permanence et de continuité des soins

pour l'enfant. De plus, ils font une mise en garde à l'effet que la décision de mettre fin à un placement de qualité, prise au nom de la planification permanente et pour des motifs d'ordre économique et politique, implique de soumettre un enfant à des risques inutiles en mettant en danger ses capacités d'adaptation et son développement ultérieur. Steinhauer, (1996) de même que Gauthier, Jéliu, & Fortin, (2007) soulignent que le retrait d'un enfant d'un placement qui est ressenti comme permanent par l'enfant et par les parents d'accueil dans le but de le renvoyer chez lui ou de le placer ailleurs en adoption peut faire violence à cet enfant. Ce retrait pourrait lui enlever ses meilleures chances de connaître la permanence, ce qui serait dans une tentative peu judicieuse de le protéger.

Plusieurs études renforcent les points de vue de travailleurs sociaux expérimentés dans le domaine, à savoir que le placement de longue durée n'est pas aussi destructeur qu'on le croit généralement, et qu'un certain nombre de jeunes ayant été placés par le passé semblent capables de bien mener leur vie adulte (Fanshel & Shinn, 1978; Fanshel, Finch, & Grundy, 1990; Gardner, 1998; Sinclair, 2005). D'autres études ont enfin démontré que les enfants placés perdaient plusieurs de leurs acquisitions faites en placement lorsqu'ils retournaient vivre chez leurs parents biologiques (Wald, Carlsmith, & Leiderman, 1988; Wolf, Braukman, & Ramp, 1987; Benedict & White, 1991; Sinclair, 2005).

Enfin, peu d'études se sont attardées à examiner le point de vue de l'enfant dans la planification de son projet de vie. En effet, il semble difficile de savoir ce qui constituerait leur meilleur intérêt: le retour dans leur famille biologique, le placement à long terme avec le maintien ou le non maintien des contacts avec leur famille biologique, ou le placement en adoption. L'âge et le niveau de développement cognitif, langagier et socio-affectif des enfants au moment du placement constituent des obstacles à la planification de telles études. La plupart du temps, les enfants sont trop jeunes pour être interrogés ou présentent une immaturité du développement, ce qui rend difficile l'interprétation du discours des enfants au sujet de leur propre placement (McAuley, 1996; Stock & Fisher, 2006).

### **1.4.5 Notion du meilleur intérêt de l'enfant**

Le critère fondamental qui gouverne l'ensemble des décisions prises à l'égard des enfants dans les systèmes judiciaires ou de protection de la jeunesse est celui du « meilleur intérêt de l'enfant ». Ce critère fait l'unanimité auprès de la cour suprême du Canada, de la Chambre de la jeunesse du Québec et de la Convention relative aux droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale de l'ONU (Unicef, 2002). Goldstein, Freud, & Solnit (1973) proposent trois principes directeurs pouvant circonscrire cette notion et servir de guide aux intervenants des services sociaux et de la justice, lorsqu'ils doivent décider de la garde ou de placement des enfants dans diverses situations familiales difficiles: 1) les décisions doivent toujours sauvegarder le besoin de continuité de l'enfant dans la relation; 2) les décisions doivent s'inspirer de la notion du temps que possède l'enfant, et non de celle de l'adulte; 3) les décisions doivent tenir compte de l'incapacité de la loi à superviser les relations interpersonnelles et des limites de nos connaissances dans les prévisions à long terme. Ainsi donc, les prises de décisions dans leur meilleur intérêt de l'enfant doivent préserver la stabilité de l'organisation de vie de l'enfant et la continuité de ses relations affectives.

Tout enfant, quel que soit son statut, a besoin d'un lien psychologique avec un adulte nourricier, un lien enraciné dans les rapports quotidiens (Goldstein, Freud, & Solnit, 1973; Cartry 1998; Dozier, Higley, Albus, & Nutter, 2003). Ce lien peut se réaliser avec le parent biologique, le parent adoptif ou tout autre adulte responsable capable de répondre aux besoins de l'enfant sur une base continue. Les auteurs font référence ici à la notion de « parent psychologique ». Par ailleurs, ces auteurs affirment que ce lien ne pourra jamais se créer avec un parent absent physiquement ou psychologiquement, ou encore passif, peu importe son statut. La stabilité et la continuité des liens d'attachement parent/enfant ne peuvent pas s'actualiser avec des parents temporaires et c'est pourquoi les auteurs recommandent de planifier rapidement un projet de vie stable pour l'enfant. Dans un deuxième ouvrage, Goldstein, Freud, & Solnit (1979) clarifient les conditions nécessaires à leur avis avant que ne puisse être invoqué l'intérêt de l'enfant: 1) le droit des parents à l'autonomie; 2) le droit de l'enfant à des parents

parents, comme celui de l'enfant, au respect de l'intimité familiale. Ces positions sont encore à l'ordre du jour dans les différentes législations canadiennes de la protection de l'enfance. Le Québec avec la révision de la loi sur la protection de la jeunesse cherche à tout doit être mis en œuvre pour maintenir l'enfant dans son milieu d'origine et réaffirme que les parents sont les premiers responsables du développement de leur enfant (Dumais & Topalian, 2007 ; Chamberland, Léveillé, & Trocmé, 2007).

Goldstein, Freud, & Solnit (1973), Maluccio & Fein (1985), Wilson & Conroy (1999) proposent de rechercher la solution la moins nocive pour la sauvegarde de la croissance et du développement de l'enfant. Selon ces auteurs, la solution la moins nocive est celle qui renforce au maximum les chances pour l'enfant d'être désiré et de pouvoir maintenir la continuité d'une relation avec une personne qui est déjà, ou peut devenir rapidement, un parent psychologique. Selon le juge Beetz (1987) de la Cour suprême, l'intérêt de l'enfant ne supprime pas l'autorité parentale mais il prescrit les paramètres de son exercice. Il ajoute que le milieu familial d'un enfant ne doit pas être le critère déterminant pour évaluer le meilleur intérêt de l'enfant. Bernard, Ward et Knoppers (1992) énoncent l'importance de prendre en considération la stabilité et les qualifications des parents, le maintien et la continuité des relations avec le ou les parents significatifs, ainsi que l'appartenance à un environnement stable qui favorise le développement global de l'enfant. Walker, Bonner, & Kaufman (1988) Dumais & Topalian (2007) et Gauthier, Jéliu, & Fortin (2007) soulignent que le principe important dans tout le processus d'évaluation et de traitement de l'enfant maltraité est la sécurité et le bien-être de l'enfant tout au long de son développement. Dans cette optique, la préservation de la famille serait un objectif important mais secondaire.

Madame la juge L'Heureux-Dubé (1994) souligne de son côté que le meilleur intérêt de l'enfant englobe l'examen de la situation dans son ensemble, notamment des préoccupations liés aux problèmes affectifs, à l'attachement psychologique, aux désirs de l'enfant et à la compétence parentale. Dans l'examen de la question de l'intérêt de l'enfant, l'attachement psychologique de l'enfant à sa famille d'accueil est peut-être le facteur le plus important à considérer (Gauthier, Jéliu, & Fortin, 2007). Ainsi, l'intérêt de l'enfant

est une question de faits qui devrait être analysée en prenant compte de l'opinion de l'enfant ou de ses représentants, tout autant que de celle des parents. Cela aiderait à mieux prendre en considération le bien-être général de l'enfant, notamment sur les plans physique, éducatif, psychologique, émotif, social et spirituel pour son meilleur intérêt.

#### **1.4.6 Parentalité au pluriel et parentalité partagée**

Dans son anthropologie du placement familial, Cadoret (1995) met en lumière le concept de parentalité au pluriel. En premier lieu, l'enfant appartient à ses géniteurs mais comme en témoigne l'histoire du placement familial, et par là même son déplacement, la parentalité au pluriel s'ajoute à celle d'origine. La trajectoire des enfants placés nous amène à saisir avec eux, étape par étape, les différents modèles de parents qu'ils ont fréquentés et à parcourir tous les réseaux possibles de parents. L'enfant placé devient un enfant pour lequel l'État s'est substitué aux parents biologiques pour pallier à leur absence ou à leur défaillance. L'enfant placé est confié à une autre famille que la sienne, cette famille d'accueil ne détient pas l'autorité parentale et elle doit travailler en partenariat avec le travailleur social qui a la responsabilité légale du projet de vie de l'enfant. Pour l'enfant placé, les fonctions nourricières et éducatives, ainsi que les liens qui s'y rattachent, reviennent au quotidien de la famille d'accueil. Certains enfants placés construiront peu à peu un lien affectif fort avec leur famille d'accueil, semblable au lien parent-enfant, parce que la parentalité d'origine n'a pu se dérouler normalement (Cadoret, 1995).

Le placement des enfants fait aussi appel au concept de parentalité partagée. Ce concept s'appuie sur le principe selon lequel un enfant a besoin durant sa vie d'au moins un parent pour lui assurer son bien-être et son développement. (Kufeldt & Allison, 1990, 1999; Cartry, 1998; Germain & Berthiaume, 2000). Ce concept reconnaît que certains parents, pour diverses raisons, sont incapables d'établir et de maintenir une relation saine et stable avec leurs enfants sur une base permanente. Certains parents sont spécialement vulnérables aux événements ou aux changements, ce qui les rend incapables d'accomplir leur rôle de parent à un certain niveau et pour une certaine période. Certains enfants ont

aussi des besoins spéciaux qu'une famille peut ne pas être en mesure de combler sans aide. Considérant l'importance pour l'enfant d'avoir un parent, une solution plus efficace que la parentalité substitut se trouve à être la parentalité partagée (Kufeldt & Allison, 1990; Kufeldt, 1999; Steinhauer, 1996). Selon ces auteurs, à l'interface du client et de l'agence, le concept de la parentalité partagée renforce la notion de support de la famille pour maintenir l'enfant dans sa famille biologique, ou encore pour maintenir un lien parent-enfant avec ses parents biologiques. La parentalité partagée peut être réalisable et se maintiendra si elle rencontre les conditions suivantes: 1) être favorable à la parentalité partagée; 2) accepter l'importance de l'autre parent et donner à l'enfant la permission de l'aimer; 3) se respecter, se faire confiance mutuellement et ne pas s'ingérer; 4) accueillir les besoins de l'enfant et acquiescer sur une façon complémentaire d'y répondre par les deux paires de parents; 5) et faire preuve de complicité dans la façon d'y répondre; 6) reconnaître mutuellement les capacités et les limites des deux familles (Steinhauer, 1996).

## **1.5 CADRE D'ANALYSE**

La brève revue de littérature dans le domaine du placement d'enfants, ainsi que la philosophie et les principes qui supportent l'intervention auprès des enfants en besoin de protection et que l'on doit placer en milieu substitut, servent de toile de fond à l'élaboration de ce projet de recherche. Le cadre d'analyse de cette recherche touche aux notions et aux courants théoriques sous jacents à la planification permanente : la stabilité et la continuité des soins de l'enfant placé dans un milieu de vie, l'adaptation sociale et personnelle de l'enfant placé, la pertinence du maintien ou du non maintien des contacts avec les parents biologiques et les théories de l'attachement et du développement de l'enfant et de l'adolescent.

### **1.5.1 Stabilité et continuité des soins de l'enfant placé**

Selon la revue de littérature, l'enfant que l'on retire de son milieu familial a besoin de comprendre ce qu'il lui arrive lorsqu'il quitte sa famille, et de situer cet événement en référence à ses expériences passées et futures. Pour s'adapter le mieux possible aux

changements multiples qu'occasionne la transition du milieu familial à un autre milieu de vie, l'enfant doit donc pouvoir anticiper ce qui lui arrive et comprendre le sens des événements qui ne vont pas manquer de s'enchaîner (Germain & Berthiaume, 2000). L'adaptation à un nouveau milieu substitut peut être facilitée, entre autres, par la préparation de l'enfant à la transition au changement et par le maintien, au cours de la période de transition, de certains points de repère qu'il a développés au cours de sa vie. En effet, le changement peut être propice au développement mais il doit s'appuyer sur l'acquis pour permettre à l'enfant de se développer, de croître, de s'épanouir. Selon Cloutier (1993), le changement qui coupe la personne de ce qu'elle est, qui la déracine par rapport à son identité, qui lui enlève ses références fonctionnelles, provoque un arrêt développemental parce qu'il la neutralise, la disqualifie en regard de ses tâches. Les conditions de placement imposent à l'enfant une rupture avec son passé et lui demande un certain effort pour s'adapter à ses nouvelles conditions de vie. La séparation d'avec ses parents, bien souvent d'avec ses frères et sœurs, d'avec ses amis, le départ de son quartier, le changement d'école pour les enfants d'âge scolaire, l'arrivée dans une nouvelle famille généralement fort différente de la sienne et partageant d'autres valeurs, d'autres rituels familiaux provoquent une période d'adaptation importante et un risque psychosocial difficilement circonscriptible sur le plan du développement global de l'enfant (Milan & Pinderhughes, 2000; Lawrence, Carlson, & Egeland, 2006).

Outre le maintien des liens entre l'enfant placé et sa famille au cours d'un placement, la durée de l'expérience en milieu substitut ainsi que la stabilité et la continuité des soins qui lui sont associées, sont des éléments essentiels à son degré d'adaptation sociale et personnelle (Carrier & Beaudoin, 1994; Wulczyn, Kogan, & Harden, 2003). L'enfant placé doit comprendre les motifs de son placement en raison de son âge et il doit aussi connaître les paramètres de son placement: la durée, le placement avec la fratrie ou non, les modalités de contacts ou non avec sa famille et les conditions du placement. Le placement de l'enfant en famille d'accueil constitue une première rupture physique entre l'enfant et son milieu familial, tout autre déplacement doit être perçu comme une menace à la stabilité et à la continuité des soins de l'enfant placé dans un milieu de vie. Au fil du temps, l'enfant placé développe de nouvelles relations avec les

membres de la famille substitut, apprend des nouveaux rites de vie familiale et s'intègre dans un nouveau réseau social, à chaque déplacement tout cela est à refaire (Germain & Berthiaume, 2000).

Protéger la continuité des expériences dans le contexte de protection actuel devient un véritable tour de force (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 1998). Il faut du temps pour que l'enfant s'adapte à de nouvelles conditions de vie et s'organise un univers de référence et d'appartenance. Lors de déplacement de ressources d'accueil, le changement de milieu de vie vient interrompre ce processus, en plus de faire obstacle à l'organisation des relations entre l'enfant, son milieu d'origine et son milieu de vie substitut. Le placement et le déplacement représentent des facteurs de risque important non seulement sur le plan de l'adaptation de l'enfant à une ressource, mais aussi pour son développement social et personnel et pour la construction de son identité personnelle (Carrier & Beaudoin, 1994; Germain & Berthiaume, 2000; Lawence, Carlson, & Egeland, 2006).

### **1.5.2 Adaptation sociale et personnelle de l'enfant placé**

Une revue de littérature sur ce sujet est compliquée par le fait que les chercheurs utilisent des approches variées pour conceptualiser la base sur laquelle ils vont mesurer l'adaptation sociale et personnelle de l'enfant placé (Fanshel & Shinn, 1978; McAuley, 1996). L'ensemble de la littérature suggère fortement que les enfants exposés à la séparation de leurs parents et qui doivent vivre des expériences à long terme en famille d'accueil sont plus vulnérables à présenter des difficultés de développement et des troubles de personnalité. Cette constatation est associée à la fois aux conditions de vie inadéquates et insuffisantes entourant les enfants avant leur entrée en placement familial ou en institution et aux vicissitudes des procédures du système de protection et de placement (Milan & Pinderhughes, 2000 ; Lawence, Carlson, & Egeland, 2006).

Depuis plusieurs années, le Child Welfare League of America et Steinhauer (1996) soutiennent que les enfants en besoin d'un placement ont vécu une désorganisation

familiale et sociale ou des troubles de personnalité assez sévères de la part de leurs parents au point d'en nécessiter leur retrait. Ces problèmes sévères interfèrent avec le développement normal de l'enfant avant son placement, et il y a fréquemment des séquelles sur son bien-être social et émotionnel nécessitant une aide thérapeutique à moyen et long terme. Kadushin (1970), ainsi que Rutter (2000), affirment que certains enfants qui ont besoin d'un placement sont ceux dont les familles démontrent la plus grande désorganisation et la plus grande pathologie. Les enfants qui ont vécu dans de telles conditions de vie pendant plusieurs années avant d'être dépités ou référés ont souffert de davantage de carences et de difficultés émotionnelles que d'autres enfants qui viennent plus tôt dans le système de placement (Barth, Courtney, Berrick, & Albert, 1994).

La plupart des enfants sont placés suite à une période plus ou moins longue de privation, de négligence ou d'abus divers au sein de leur famille biologique où règne bien souvent la mésestime, les conflits et la violence (Steinhauer, 1996). Les écueils qui jalonnent l'adaptation sociale et personnelle chez les enfants placés sont nombreux et importants, même si, pour certains, les risques auraient été sans doute encore plus élevés s'ils étaient restés dans leur famille biologique. Les enfants placés dans un milieu substitutif adéquat rattrapent le temps perdu en comblant ces retards (Barber & Delfabbro, 2004). Par contre, si le placement est moins bien réussi, comme dans les cas d'enfants qui vont sans cesse d'une famille à l'autre en raison d'essais répétés de réunification avec leur famille, et qui expérimentent le rejet et/ou l'ambivalence des parents, on s'aperçoit que les progrès sont beaucoup moins importants (Fanshel & Shinn, 1978; Quinton & Rutter, 1988; Rutter, 2000). Les enfants d'âge scolaire se situent probablement bien en-dessous de la moyenne pour leur âge et une haute incidence de troubles psychosociaux est prévisible durant leur adolescence (Rutter, 1979, 2000).

En Angleterre, Rowe, Cain, Hundleby, & Keane (1984) ont mené une recherche auprès de 145 enfants âgés de 4 à 19 ans, placés depuis au moins trois ans et devant l'être jusqu'à leur majorité. Les résultats obtenus démontrent que 30% des enfants placés sont perturbés, ce qui est plus élevé que dans la population en général et chez les enfants

adoptés. Les enfants présentent des problèmes de comportement, de concentration, d'énurésie, d'agressivité et de cleptomanie. Les chercheurs notent que les enfants perturbés présentaient déjà plus de problèmes à leur admission que les autres enfants. Dans leur échantillon, seulement 21% des enfants avaient eu des contacts occasionnels avec un parent dans la dernière année et la moitié des enfants n'avait pas de contact avec leur famille biologique. Thorpe (1980) a fait une recherche similaire auprès de 121 enfants âgés de 5 à 17 ans et qui sont placés en moyenne depuis six ans. Ses résultats montrent que 39% des enfants sont perturbés et les perturbations ne semblent pas être associées de façon significative avec un facteur en particulier mais à un ensemble de facteurs. Malgré l'absence d'un facteur explicatif spécifique, les chercheurs se questionnent à savoir si le degré de perturbation se modifie avec la durée du placement et si oui, de quelle façon. Néanmoins, Thorpe (1980) suggère que des contacts plus nombreux avec les parents biologiques et une meilleure connaissance de leur identité aideraient probablement à dissiper les perturbations chez les enfants placés. En résumé, ces deux recherches indiquent que même après plusieurs années de placement stable, environ un tiers des enfants demeurent perturbés.

De Gaujelac (1999) soutient que l'enfant placé se sent comme responsable de son sort. En outre, il est le plus souvent défini par les intervenants sociaux par ce qui lui manque ou par ce qui fait défaut, donc il est ainsi amené à percevoir son identité comme négative. L'enfant placé est déraciné de son milieu d'origine et bien souvent déplacé par la suite d'un milieu à un autre ce qui l'amène à ne plus savoir très bien d'où il vient, ce qu'il est et où il s'en va. Il perçoit son adaptation sociale et personnelle comme étant inadéquat, ce qui l'amène à se comporter tel que les autres le voient, le perçoit, à s'aliéner dans les projections dont il est l'objet. D'enfant en difficulté, il peut se transformer en enfant difficile, puis en adolescent inadapté, il risque de construire sa vie sous l'égide d'une subjectivité aliénée, selon l'expression de Michel Legrand (1993). L'enfant placé peut avoir le sentiment d'être un objet mis dans une consigne pour un temps indéterminé, se sentir responsable de son placement et se croire responsable d'un événement sur lequel il n'a eu aucune prise ou emprise, il vit dans l'illusion d'un pouvoir (Abels-Eber, 2000). D'où l'importance de travailler l'adaptation sociale et personnelle de ces enfants pour

leur permettre de construire et de déconstruire leur histoire de placements et de leurs déplacements ainsi que des événements qui les ont précédés. Au fil du temps, les enfants se rendent compte que ce sont les circonstances de la vie qui les ont amenés à être placés. Ils comprennent qu'ils ont été victimes d'événements familiaux, et que ce sont davantage les problèmes de leurs parents qui sont réellement responsables de leur situation actuelle. Ce renversement est capital pour l'adaptation sociale et personnelle de l'enfant placé (Vincent de Gaujelac, 1999).

### **1.5.3 Avantages et inconvénients des contacts ou non**

Les visites et les contacts peuvent être une occasion de stress pour l'une ou l'autre des parties. Pour les enfants, les visites s'accompagnent bien souvent de sentiments intenses mais entremêlés de diverses réactions. Ils peuvent ressentir des sentiments d'excitation, de joie à l'idée de voir leurs parents, de tristesse liés à un sentiment de perte, ou encore de colère associée à une perte de contrôle, ou encore de peur devant des abus qui pourraient se reproduire, ou d'un sentiment de crainte à propos de la rupture d'un placement dans lequel un enfant, auparavant maltraité, se sent désormais en sécurité (Steinhauer, 1996; Haight, Mangelsdorf, Szewczyk, Schoppe, Madrigal, & Tata, 2005). De plus, les rencontres avec ses parents risquent aussi d'amener l'enfant à se sentir coupable de ne pouvoir répondre aux besoins et aux attentes de sa famille biologique, pas plus qu'à ceux de sa famille d'accueil, ce qui nourrit le conflit de loyauté et la réalité existentielle de deux familles auprès de l'enfant (Germain & Berthiaume, 2000; Leathers, 2003).

Pour les parents aussi, les visites peuvent s'accompagner de sentiments d'incompétence, de dépression, de colère, de désespoir, d'humiliation et de culpabilité que suscite, une visite limitée dans le temps et souvent supervisée par un étranger. Bien souvent, le fait que la durée, le moment et le lieu de la rencontre soient fixés par d'autres instances sociojudiciaires, risquent d'accroître chez les parents biologiques le sentiment de perte de contrôle de la situation (Steinhauer, 1996; Haight, Mangelsdorf, Szewczyk, Schoppe, Madrigal, & Tata, 2005). D'autres parents chercheront à raffermir leur position

vis-à-vis l'enfant en lui offrant des cadeaux extravagants ou des sorties coûteuses, utilisant ces moyens pour apaiser leur culpabilité ou exprimer des sentiments qu'ils ne peuvent pas communiquer autrement. Dans certains cas, ces gestes peuvent être des tentatives de rapprochement, et dans d'autres des façons de masquer des sentiments conflictuels, que parents et enfants entretiennent les uns à l'égard des autres et devant la situation aussi inconfortable que forcée où ils se retrouvent (Steinhauer, 1996; Cleaver, 1997).

Enfin, même pour les parents d'accueil, ces contacts peuvent s'accompagner de sentiments contradictoires et inavoués. Dans un premier temps, ils se montrent contents que l'enfant ait des liens avec sa famille biologique, mais par la suite, ils entrent souvent en compétition, en rivalité avec les parents biologiques et ils deviennent aussi critiques à leur égard (Cleaver, 1997). Bien souvent, ils transmettent inconsciemment leurs sentiments négatifs, ce qui augmente l'ambivalence et la culpabilité de l'enfant, suscite de la tension et de l'anxiété au moment du passage d'une famille à l'autre (Germain & Berthiaume, 2000). Les parents biologiques sont perçus comme mauvais parce qu'ils ont maltraité ou négligé l'enfant, tandis qu'eux, les parents d'accueil, se perçoivent bons puisqu'ils en prennent bien soin et répondent adéquatement aux besoins des enfants (Steinhauer, 1996).

L'ensemble des sentiments éprouvés par l'une ou l'autre des parties fait apparaître des résistances face au maintien des contacts parent-enfant. Selon Barnum (1987), ces résistances émanent de trois principales sources: 1) certaines proviennent des sentiments liés aux conflits psychologiques de l'enfant par rapport aux contacts; 2) d'autres ont leur source dans la famille biologique; 3) d'autres encore, dans les familles d'accueil. La complexité et la nature multifactorielle des résistances illustrent bien les tensions existantes au sein du système de placement. En dépit des facteurs qui peuvent les dissuader de le faire, la plupart des mères biologiques font des visites à leur enfant lorsque celles-ci sont planifiées dans le plan d'intervention (Milham, Bullock, Hosie, & Haak, 1985). Par contre, s'il n'existe aucune planification, on observe que les parents sont moins portés à maintenir le lien avec leur enfant (Proch & Howard, 1986).

Selon Fanshel & Shinn (1978), de même que Mech (1985), les contacts réguliers de l'enfant avec ses parents biologiques sont fortement associés à son retour dans sa famille. En fait, ils servent aussi à préserver la place du jeune dans sa famille afin d'éviter l'exclusion ou l'abandon (Barber & Delfabbro, 2004). Ils permettent, dans certains cas, d'améliorer les relations avec sa famille aussi longtemps que cette option demeure valable et ce, même si le jeune demeure placé (Kufeldt, 1982; Burke & Dawson, 1987). Steinhauer (1996) propose que le maintien des contacts peut servir de catalyseur au travail de deuil à faire par l'enfant parce qu'il ne vit plus avec ses parents sur une base quotidienne. Les contacts fournissent l'occasion d'éprouver ces liens et d'exprimer les sentiments de douleur, d'anxiété, de méfiance, de colère et de rage engendrés par la séparation et le placement (Haight, Mangelsdorf, Szewczyk, Schoppe, Madrigal, & Tata, 2005).

De plus, les contacts avec des figures clés de son passé peuvent aider l'enfant à rétablir un sentiment de continuité et une cohérence dans sa vie. Les enfants qui sont déplacés à maintes reprises d'une famille d'accueil à l'autre, manquent d'un tel sens, de sorte que la vie n'a pas, à leurs yeux, la qualité d'un projet de vie continu mais se présente plutôt comme une série d'épisodes détachée de la réalité socio-familiale de l'enfant. Les contacts sont donc une occasion de confronter les perceptions des différentes parties, de clarifier les questions entourant le placement et d'exprimer les sentiments liés à la crise familiale et à la séparation (Kufeldt, 1982). Dans une autre étude, 85% des enfants interrogés conviennent que leur placement était pour eux la meilleure solution à envisager. Néanmoins, la plupart se montrent favorables aux contacts avec leur famille biologique et à la perspective de poursuivre l'implication de leurs parents biologiques dans leur vie (Kufeldt, Armstrong, & Dorosh, 1989). Toutefois, d'autres recherches sont requises pour mieux comprendre le point de vue des enfants placés concernant les avantages et les inconvénients associés au maintien des contacts avec la famille biologique (Kufeldt & Allison, 1990; Kufeldt, 1999).

Dans son étude auprès de 80 enfants placés à long terme depuis au moins deux ans, Poulin (1985) s'intéresse à l'impact du maintien des contacts sur le lien d'attachement de l'enfant à ses parents et au conflit de loyauté potentiel entre sa famille biologique et sa famille d'accueil. Dans cette étude, la moitié des enfants étaient visités assez régulièrement et presque un tiers avait un lien significatif avec leur famille d'origine. Parmi ceux qui avaient des contacts réguliers ou un lien significatif, environ un quart vivaient des conflits de loyauté importants. Poulin (1985) observe par ailleurs que 74% des enfants placés de son étude étaient fortement attachés à leur famille d'accueil, et que la moitié était satisfaite des arrangements des contacts. Par contre, les enfants qui démontraient un fort lien d'attachement à leurs parents biologiques, lien maintenu à travers les contacts, trouvaient plus difficile d'accepter leur situation de placement. Le plus fort prédicteur du conflit de loyauté est l'attachement de l'enfant à sa famille biologique. Les contacts influencent indirectement le conflit de loyauté par le biais de ses effets sur l'attachement (Leathers, 2003).

Une question complexe et controversée demeure pour les intervenants sociojudiciaires et pour les chercheurs. En effet, il est difficile de savoir si les parents biologiques, qui ne planifient pas le retour de leurs enfants ou qu'il y a peu de probabilité qu'ils le fassent, doivent être encouragés à demeurer impliqués dans la vie de leurs enfants ou non. Les tenants de la planification permanente argumentent que les intérêts de l'enfant doivent primer, et que les parents qui ne veulent pas ou ne peuvent pas assumer la garde de leurs enfants doivent être terminés et le processus d'adoption doit être poursuivi (Knitzer, Allen, & McGowan, 1978; Barth, Courtney, Berrick, & Albert, 1994; Gauthier, Jéliu, & Fortin, 2007). Cette position est basée sur la croyance que les enfants ont besoin de constance, de stabilité, de continuité dans la réponse à leurs besoins par des parents nourissants et que le placement à long terme ne peut offrir le sens de permanence nécessaire pour un développement émotionnel équilibré (Rest & Watson, 1984). Les enfants placés de par leur statut et de par la nature des politiques de placement actuelles expérimentent nécessairement des sentiments d'instabilité et d'insécurité qui compromettent leurs besoins d'enracinement, de constance et de stabilité émotionnelle (Goldstein, Freud, & Solnit, 1973). De plus, si les parents visitent, les enfants trouveront

difficile de transiger avec deux paires de parents pour plus qu'une courte période. Les enfants comme les adultes manquent de capacité de maintenir les liens affectifs positifs avec un nombre d'individus différents.

Le maintien des contacts parents biologiques-enfant peut éviter l'idéalisation des parents par l'enfant (Steinhauer, 1996). Les contacts peuvent être une occasion pour l'enfant de confronter ses fantaisies et de comprendre par lui-même les motifs pour lesquels il est placé (Fein, Maluccio, Hamilton, & Ward, 1983). D'autres enfants peuvent utiliser les contacts pour ancrer davantage leurs fantaisies de retour dans leur famille. Ces enfants qui s'accrochent et qui nient une réalité évidente, ne sont pas libres de former un attachement significatif dans leur placement. Steinhauer (1996) suggère que dans de tels cas, un espacement des contacts ou même un arrêt temporaire peut s'imposer pour obliger l'enfant et la famille à affronter le fait de la séparation et la réalité du placement. À certains moments, les contacts peuvent être utilisés par des parents combatifs ou chicaniers qui tentent d'empêcher une rupture complète des liens entre l'enfant et leur famille, pourtant gravement et chroniquement négligente ou abusive. Ce type de situation rend impossible la stabilisation du placement et paralyse la capacité de l'enfant d'établir de nouveaux liens d'attachement. Dans certains cas, les contacts peuvent aller complètement à l'encontre des intérêts de l'enfant et nourrir les désirs irréalistes de réunification familiale. Ce sont les intérêts de l'enfant, non ceux des parents, qui doivent être pris en considération pour déterminer le type d'accès des parents à leur enfant (Steinhauer, 1996).

Tomkiewicz (1995) se questionne à savoir si le maintien des contacts parents biologiques-enfant est pour le bien de l'enfant ou pour le bien de la famille, ou de la société. Dans cet esprit, le maintien ou le non maintien des contacts n'est pas uniquement une mesure de protection mais aussi une pratique sociale en faveur de la préservation de la famille. À partir de sa pratique clinique, Berger (1995, 2003) insiste sur le fait que la séparation de l'enfant de sa famille ne signifie pas automatiquement une rupture du lien. David (1989, 2005), à partir de sa riche expérience clinique, nous rappelle que l'essentiel n'est pas de savoir s'il faut maintenir ou rompre les liens. Elle propose plutôt une mise en

place du traitement du lien parent-enfant, de la restauration des droits, nécessitant un travail continu et concerté entre les trois protagonistes: l'enfant, la famille biologique et la famille d'accueil. Elle ajoute que les séparations, parfois nécessaires, ne guérissent pas les perturbations du lien et que le placement n'a pas de valeur salvatrice automatique.

Rosenczveig (1995) souligne qu'on ne peut porter atteinte à l'autorité parentale que si l'enfant est en danger et les parents hors d'état d'y remédier. Le maintien ou le non maintien des contacts représente un choix difficile qu'il faut poser dans un contexte élargi et dans une perspective temporelle laissant toute la place aux possibles évolutions, parfois difficilement prévisibles. Berger (1995) nous rappelle qu'une séparation parent-enfant est ardue à mettre en place parce que dans les faits, nous ne pouvons que difficilement en prévoir les répercussions. En plus, Huon, Oberlin Bouton, & Schertz-Owczarczak (1992) soutiennent que le placement familial est perçu comme quelque chose de temporaire, de provisoire même s'il peut être durable à long terme. L'enfant est toujours inscrit dans son système familial, y restant lié tant par la filiation biologique que par la filiation officielle, instituée : il porte toujours le nom de ses parents. Dans une étude longitudinale, Straus & Mignot (1992) ressortent que les enfants maltraités, quelles que soient leur trajectoire, restent dans l'ensemble sentimentalement attachés à leur famille biologique, même quand ils en ont été séparés pendant plusieurs années.

Barnum (1987) présente les différents points de divergences concernant les contacts ou les visites entre les parents biologiques et les enfants. D'entrée de jeu, il convient que les contacts peuvent être une expérience stressante pour les parents et les enfants. Il identifie deux types de divergences: une qui implique les questions concernant la valeur de ces contacts ou visites, l'autre qui apparaît quand il y a des problèmes dans des situations spécifiques. Les contacts peuvent avoir des effets bénéfiques tels que le développement d'une meilleure estime de soi, une meilleure identification, une continuité des liens d'attachement, une compréhension des limites des parents et une démythification du placement ou de l'adoption (Barnum, 1987). Les contacts peuvent avoir aussi des effets négatifs tels que la persistance des conflits parentaux, le maintien du conflit de loyauté de l'enfant entre ses parents et la famille d'accueil et l'incapacité de cheminer dans

son processus de détachement des parents afin d'établir un nouveau lien d'attachement. Les divergences ont besoin d'être reconnues et équilibrées dans chacun des cas.

Barnum (1987) énonce que, malheureusement, peu d'informations sont disponibles concernant les contacts ou les visites. Il soulève la question de l'organisation des visites pour obtenir le maximum de bénéfices et le minimum de perturbations pour les enfants de tous âges, de capacités variées et de problèmes différents, et pour les familles avec des problèmes variés, des forces et des besoins spécifiques. Selon lui, les contacts et les visites peuvent avoir un potentiel bénéfique ou néfaste auprès des enfants plus vulnérables et des familles abusives. Barnum (1987) conclut que des recherches empiriques sur ce sujet doivent être faites pour connaître les avantages et les inconvénients de tels contacts ou de telles visites. De plus, ces recherches doivent clarifier les différentes conditions à mettre en place pour retirer le maximum de bénéfices au moindre coût, autant pour les enfants que pour les parents.

L'importance de la famille biologique pour les enfants placés et le type de lien à maintenir lors d'un placement familial demeure un dilemme fondamental et suscite de nombreux débats. Gardner (1998) nous donne une illustration de la représentation symbolique de la famille pour l'enfant placé maintenant qu'il est devenu adulte. Cette recherche exploratoire explique les perceptions des membres de la famille vécues par les adultes ayant été placé en famille d'accueil à long terme comme enfant, et examine les relations avec les différentes personnes incluses et exclues dans leur représentation mentale et affective de la famille.

Selon cette recherche, il semble clair que les enfants placés peuvent perdre leur attachement à leurs parents biologiques et qu'une famille d'accueil peut prendre la prééminence associée habituellement à la famille biologique. La qualité de l'attachement de l'enfant placé à sa famille d'accueil ressemble fortement à l'attachement décrit par les adultes ayant vécu en famille intacte. Un environnement nourrissant dans la famille d'accueil et la perception d'être traité équitablement avec les enfants biologiques apparaît contribuer à définir la famille d'accueil comme «une vraie famille». Selon Gardner

(1998), les contacts avec les parents biologiques semblent maintenir les liens d'attachement existants, mais les contacts n'offrent pas de garantie que les parents biologiques vont demeurer la principale figure d'attachement de l'enfant. Quelques participants à cette recherche ont mentionné, que de maintenir l'attachement plus ou moins fonctionnel avec leurs parents biologiques, est un facteur de risque, un obstacle pour s'attacher à la famille d'accueil, parce que les enfants se sentent maintenus dans un conflit de loyauté. Le maintien des liens avec la famille biologique peut amener le système de protection à faire le choix que l'enfant placé ne fasse pas d'ancrage affectif réel et significatif dans aucune des deux familles (Gardner, 1998).

#### **1.5.4 Synthèse du cadre théorique**

Au cours des trois dernières décennies, plusieurs recherches portant sur le développement global, l'adaptation sociale et personnelle, le placement de l'enfant et de l'adolescent ont comme pierre d'assise les théories de l'attachement. En effet, la plupart des modèles scientifiques portant sur le développement humain tant chez l'enfant que l'adolescent et l'adulte, comprennent des notions issues de la théorie de l'attachement. Les travaux sur l'attachement ont influencé la façon de concevoir la compétence sociale, les relations parents-enfants, les relations d'amitié et de couple ainsi que, certains troubles psychosociaux et affectifs et même certaines psychopathologies (Tarabulsky, Larose, Pederson, & Moran, 2000).

Les tenants des théories de l'attachement soutiennent que le lien parent-enfant formé dans les premières années de vie de l'enfant est une importante composante du développement humain. Bowlby (1979) précise que l'attachement est défini comme la disposition des êtres humains à établir des liens significatifs avec les figures de son entourage immédiat. De plus, il explique que les séparations non désirées et la perte des figures d'attachement peuvent engendrer plusieurs formes de détresse émotionnelle tel que l'anxiété, la colère, la dépression et le détachement émotionnel ou encore des troubles de développement au niveau du langage, de la performance scolaire, de l'adaptation sociale et personnelle, de la capacité d'intimité et de la socialisation.

Quoique l'attachement soit perçu au début surtout applicable aux enfants, il est maintenant pris en considération pour comprendre les comportements tout au long de la vie des êtres humains (McWey & Mullis, 2004).

De plus, McWey & Mullis, (2004) soulignent que différents facteurs peuvent influencer la formation des liens d'attachement tels que le tempérament, les caractéristiques biologiques, l'organisation de la personne, la durée, l'intensité de l'émotion et la spécificité du lien. Ces facteurs peuvent aussi interférer sur le maintien ou sur la rupture du lien d'attachement. À ces facteurs s'ajoute la qualité de l'attachement qui influence aussi les différents patrons de comportement et de fonctionnement social et personnel (Sroufe & Waters, 1977; Tarabulsy, Larose, Pederson, & Moran, 2000). Basée sur ces notions théoriques de l'attachement dans une perspective développementale, cette étude examine l'impact du maintien ou non maintien du lien des enfants placés jusqu'à leur majorité sur leur adaptation sociale et personnelle à l'adolescence.

Plusieurs recherches suggèrent fortement que les enfants exposés à la séparation de leurs parents, et qui doivent vivre à long terme en famille d'accueil, sont plus vulnérables à présenter des difficultés de développement et des troubles de personnalité. Cette constatation est associée à la fois aux conditions de vie inadéquates et insuffisantes dans lesquelles les enfants ont vécu avant leur entrée en placement familial ou en institution, et aux vicissitudes des procédures du système de protection et de placement (Milan & Pinderhughes, 2000 ; Lawence, Carlson, & Egeland, 2006). Outre le maintien ou le non maintien des liens entre l'enfant placé et sa famille, la durée du placement en milieu substitut ainsi que la stabilité et la continuité des soins qui lui sont associées, sont des éléments interférants sur son degré d'adaptation sociale et personnelle (Carrier & Beaudoin, 1994; Wulczyn, Kogan, & Harden, 2003). L'organisation des relations entre l'enfant, son milieu d'origine et son milieu de vie substitut, le placement et le déplacement représentent des facteurs de risque important non seulement au plan de l'adaptation de l'enfant à une ressource, mais aussi pour son développement social et personnel, et la construction de son identité personnelle (Carrier & Beaudoin, 1994; Germain & Berthiaume, 2000; Lawence, Carlson, & Egeland, 2006).

## 1.6 QUESTIONS DE RECHERCHE

La présente étude s'intéresse à l'effet possible des caractéristiques socio-démographiques des principaux acteurs (le jeune, les parents biologiques, la famille d'accueil actuelle) et des caractéristiques structurelles liées à la trajectoire de placement sur l'adaptation sociale et personnelle de ces derniers. Elle s'intéresse aussi à l'adaptation sociale et personnelle démontrée par les jeunes placés jusqu'à leur majorité, selon qu'ils aient des contacts ou non avec leur famille biologique. Cette étude est exploratoire et transversale et génère deux principales questions de recherche :

1. Est-ce que la trajectoire de placement de ces jeunes placés jusqu'à leur majorité affecte l'adaptation sociale et personnelle?
2. Est-ce que le maintien ou le non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques affecte l'adaptation sociale et personnelle du jeune?

De plus, suite à la recension des écrits sur le sujet, nous formulons les trois hypothèses suivantes :

1. Le maintien des contacts pourrait nuire à la bonne adaptation sociale et personnelle des jeunes placés jusqu'à leur majorité;
2. Les jeunes du groupe non-contact perçoivent plus d'avantages de ne plus avoir de contacts que d'inconvénients;
3. Les jeunes du groupe contact perçoivent eux aussi plus d'avantages à maintenir des contacts que d'inconvénients;

Dans cet état d'esprit, cette recherche vise, en premier lieu, à connaître l'ensemble des caractéristiques personnelles et familiales de jeunes du CJO placés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité. En second lieu, elle vise à identifier et à comprendre la trajectoire de placement des jeunes en situation de placement jusqu'à leur majorité. Troisièmement, on veut connaître le degré d'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes placés à long terme selon qu'ils aient ou non des contacts avec au moins un de

leurs parents biologiques. Quatrièmement, il s'agit de mettre en lumière les perceptions de ces jeunes quant aux avantages et aux inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins de leur parent biologique.

Cette recherche permettra, d'une part de mieux comprendre les liens d'affiliation de ces enfants aux prises avec deux familles, et d'autre part d'offrir des balises aux professionnels dans leur processus de décision concernant le maintien ou le non maintien des contacts avec la famille biologique, dans le meilleur intérêt des enfants, lors de la planification de projet de vie. Les résultats de cette recherche pourraient également venir nuancer la primauté des droits des parents biologiques en faveur des droits des enfants et des parents d'accueil devenu au fil du temps des parents psychologiques en vertu des principes de base de la Loi sur la protection de la jeunesse.

## **CHAPITRE 2**

---

### **MÉTHODE DE RECHERCHE**

La principale question de cette recherche est de savoir si les enfants placés à long terme présentent à l'adolescence une meilleure adaptation sociale et personnelle selon qu'ils maintiennent ou non des contacts avec au moins un de leurs parents biologiques. Tel que nous l'avons vu, la littérature suggère que pour certains enfants, le maintien des contacts peut être favorable ou bien nuisible à leur développement, alors que pour d'autres, c'est le non maintien des contacts qui peut être également bénéfique ou nuisible à leur développement.

Afin de clarifier ce questionnement, le présent projet comporte quatre objectifs. Le premier vise à connaître l'ensemble des caractéristiques personnelles et familiales de jeunes du CJO placés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité. Le second est d'identifier et de comprendre leur trajectoire de placement. En troisième lieu, on veut connaître le degré d'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes placés jusqu'à leur majorité selon qu'ils aient des contacts ou non avec au moins un de leurs parents biologiques. Quatrièmement, il s'agit de mettre en lumière les avantages et les inconvénients pour ces jeunes du maintien ou du non maintien des contacts avec leur famille biologique.

#### **2.1 PRÉSENTATION DE LA MÉTHODE**

Afin de répondre aux objectifs de cette recherche nous proposons une méthodologie mixte : quantitative et qualitative, et elle est exploratoire et transversale. Le premier volet, quantitatif, a pour but de faire une étude descriptive et rétrospective des caractéristiques du jeune lui-même, de sa famille biologique, de sa famille d'accueil actuelle, de sa trajectoire de placement et des modalités de contacts par l'entremise d'une Grille d'Étude de Dossier. Ensuite, l'étude vise l'analyse comparative de l'adaptation sociale et personnelle des jeunes qui maintiennent ou non des contacts avec au moins un de leurs parents biologiques. Le deuxième volet, qualitatif, a pour but de recueillir auprès d'un groupe de jeunes placés jusqu'à leur majorité, leurs points de vue concernant les

avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins un des parents biologiques à l'aide d'une entrevue semi-structurée. Donc, pour les fins de cette étude l'adaptation sociale et personnelle des jeunes constitue la variable dépendante et on retrouve deux variables indépendantes : le maintien ou le non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques et la trajectoire de placement. (voir Tableau 2.1)

### 2.1 Méthodologie de la recherche

<b>Stratégie de recherche</b>	<b>Volet quantitatif</b>	<b>Volet qualitatif</b>
<b>Population à l'étude (Sept 04 à Avril 06)</b>	<b>43 jeunes âgés de 10 à 18 ans placés en famille d'accueil</b>	<b>22 jeunes de 10 à 18 ans (10 non contact &amp; 12 avec contact)</b>
<b>Méthodes de cueillette de données</b>	<b>Grille d'Étude de Dossier (105) MASPAQ (43)</b>	<b>Entrevues semi-structurées (22)</b>
<b>Stratégies d'analyse</b>	<b>Analyses catégorielles, Univariées et bivariées (SPSS 14.0)</b>	<b>Analyse de contenu</b>

### 2.2 ÉCHANTILLON

L'échantillon est sélectionné à partir de l'ensemble des jeunes placés dans une ressource de type familial ou un centre de réadaptation gérés par les Centres jeunesse de l'Outaouais en date du 1<sup>er</sup> juillet 2004, en vertu des lois sur la santé et les services sociaux (LSSS), sur la protection de la jeunesse (LPJ) et sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Ces jeunes sont âgés de la naissance à 18 ans moins 1 jour, habitent sur le territoire de la région sociosanitaire de l'Outaouais (07) et font l'objet d'une application de mesures judiciairisées ou non (N = 683). De cette population, les dossiers ayant les critères d'inclusion et d'exclusion suivants ont été retenus : 1) être âgé de 10 à

18 ans moins un jour; 2) être placé en famille d'accueil jusqu'à leur majorité; 3) être placé en famille d'accueil depuis au moins deux ans; 4) être sujet d'une mesure de judiciarisation en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse. Cent vingt-sept jeunes correspondent à ces critères. Parmi ces derniers, certains sont retirés à la lumière des informations recueillies auprès des intervenants responsables assignés aux dossiers, pour les motifs suivants : retour dans la famille biologique (N = 34), placement dans une famille d'accueil spécifique (N = 6), placement dans une ressource ne relevant pas de la responsabilité du CJO (N = 8).

De plus, suite aux informations provenant de ces mêmes intervenants responsables des dossiers, 27 autres jeunes sont sélectionnés puisqu'ils répondent aux critères de la présente étude. Au total, on retrouve 105 jeunes placés en famille d'accueil régulière jusqu'à leur majorité, dont 77 ont des contacts avec au moins un des deux parents biologiques et 28 n'ont de contact avec aucun des deux parents depuis au moins deux ans. La provenance et la répartition de ces jeunes selon les territoires du CJO sont présentées au tableau 2.2.

Tableau 2.2 *Portrait des jeunes selon les territoires*

Échantillon à l'étude								
Territoires	# Départ	# Retour	# F.A.S	# Autre Ress.	# Ajoutés	Total	Groupe N-C	Groupe C
Hull-Aylmer	35	7	2	4	5	26	6	20
Gatineau	46	12	3	3	10	38	9	29
Petite-Nation	15	6	0	1	6	14	3	11
Pontiac	10	3	1	0	1	7	1	6
Maniwaki	21	6	0	0	5	20	9	11
Total	127	34	6	8	27	105	28	77

L'échantillon est de type systématique non probabiliste et stratifié en deux groupes : un groupe de jeunes où les contacts avec aucun des deux parents biologiques n'ont pas été maintenus (groupe non-contact : GNC) et un autre groupe de jeunes pour qui les contacts se sont maintenus avec au moins un des deux parents biologiques (groupe

contact : GC). Ces deux groupes servent à comparer le degré d'adaptation sociale et personnelle des jeunes placés en fonction de la variable indépendante : du maintien ou du non maintien des contacts. Cette procédure a pour effet de réduire l'échantillon à 43 participants puisque c'est le nombre de jeunes qui ont accepté de se faire administrer le questionnaire MASPAQ pour mesurer l'adaptation sociale et personnelle. De ce nombre, on retrouve 14 jeunes dans le groupe non contact et 29 jeunes dans le groupe contact. Ceci constitue l'échantillon final (N = 43) pour le volet quantitatif de l'étude.

Pour le volet qualitatif, deux sous-groupes sont sélectionnés à partir de chacun des groupes (GNC et GC). Ces sous-groupes incluent des adolescent(e)s âgés de 12 à 17 ans inclusivement, recrutés sur une base volontaire. La procédure est la suivante : suite à l'administration du questionnaire MASPAQ sont recrutés les quinze premiers adolescent(e)s GNC et GC voulant participer à une entrevue semi-structurée portant sur les avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts avec leurs parents biologiques. Cette procédure génère 10 jeunes dans le GNC et 12 jeunes dans le GC.

## **2.3 MESURES ET COLLECTE DE DONNÉES**

### **2.3.1 Grille d'Étude de Dossier**

La Grille d'Étude de Dossier comporte trois parties. La première partie consiste à recueillir les caractéristiques du jeune placé, de la famille biologique et des responsables de la famille d'accueil. La deuxième partie consiste à connaître les motifs du placement, la trajectoire de placement et les caractéristiques du placement actuel. La troisième et dernière partie vise à préciser la présence ou l'absence de contacts entre le jeune placé et sa famille biologique, de même que leurs modalités. Cette Grille d'Étude de Dossier est utilisée pour recueillir les informations colligées directement aux dossiers, auprès des intervenants responsables, des familles d'accueil, des jeunes et de leurs parents biologiques lorsque possible.

Dans un premier temps, chaque dossier des jeunes est consulté dans le système de « Projet Intégration Jeunesse » (PIJ) pour recueillir les informations pertinentes pour la Grille d'Étude de Dossier. Ce relevé d'information est aussi utilisé pour constituer l'échantillon à l'étude, et retracer les intervenants responsables et les familles d'accueil impliquées. Par la suite, chaque intervenant responsable du dossier du jeune est contacté pour vérifier et valider toutes les informations nécessaires à la complétion de la Grille d'Étude de Dossier mais aussi, pour s'assurer que le jeune concerné répond bien aux critères de sélection. Par la suite, la famille d'accueil actuelle est sollicitée sur base volontaire, au téléphone ou vue en entrevue afin de recueillir les informations à leur sujet et aussi pour confirmer les informations sur le jeune et les modalités de contacts ou non avec au moins un de ses parents biologiques avant de colliger l'ensemble des données pour fins d'analyse. La complétion de la Grille d'Étude de Dossier nécessite en moyenne deux heures par dossier. Toutes les données sont recueillies entre le 1<sup>er</sup> juillet 2004 et le 30 avril 2006.

La Grille d'Étude de Dossier est pré-testée sur une dizaine de dossiers pour s'assurer de la pertinence et de l'uniformité des informations à recueillir. La version finale se trouve à l'appendice A. Par la suite, toutes les données sont codifiées et enregistrées sur fichier Excel (2003) pour ensuite être importées dans SPSS (VERSION 14.00). Les données sont vérifiées en deux temps différents par la doctorante avec l'aide d'une assistante de recherche afin de s'assurer de l'exactitude des codes et de l'entrée des données. La Grille d'Étude de Dossier est illustrée à la page suivante (voir Tableau 2.3 à la page 78 et 79).

Tableau 2.3 *Variables de la Grille d'Étude de Dossier*

Catégories	Variables
Caractéristiques du jeune	Âge du jeune
	Sexe du jeune
	Difficultés présentes au moment du placement
Caractéristiques de la mère	Âge de la mère
	Statut de la mère
	État civil de la mère
	Source de revenu de la mère
	Type d'emploi de la mère
	Montant du revenu annuel de la mère
Caractéristiques du père	Âge du père
	Statut du père
	État civil du père
	Source de revenu du père
	Type d'emploi du père
	Montant du revenu annuel du père
Caractéristique de la mère d'accueil	Âge de la mère d'accueil
	Scolarité complétée de la mère d'accueil
	Source de revenu de la mère d'accueil
	Type d'emploi de la mère d'accueil
Caractéristiques du père d'accueil	Âge du père d'accueil
	Scolarité complétée du père d'accueil
	Source de revenu du père d'accueil
	Type d'emploi du père d'accueil

Tableau 2.3 *Variables de la Grille d'Étude de Dossier (suite)*

Caractéristiques de la famille d'accueil	État civil de la famille d'accueil
	Nombre d'années de vie commune
	Montant du revenu annuel
	Expérience antérieure
	Expérience actuelle
	Nombre d'années d'expérience
	Lien de F.A. avec l'enfant
	F.A. inscrite à la banque mixte
Trajectoire de placement	Âge au premier placement
	Âge au placement définitif
	Type de F.A. au début du placement
	Motif 1 selon l'alinéa de la LPJ
	Motif 2 selon l'alinéa de la LPJ
	Nombre de placements
	Nombre de déplacements
	Nombre d'adaptations à un milieu
	Nombres de familles d'accueil
	Nombre de centre d'accueil
	Temps vécu dans sa famille biologique
	Temps vécu en placement
	Temps vécu dans sa famille d'accueil actuelle
	Jeune placé avec sa fratrie au début
Jeune maintenu placé avec sa fratrie	
Modalités de contacts avec la mère	Fréquence des contacts
	Type de contacts
	Lieu des contacts
	Durée des contacts
Modalités de contacts avec le père	Fréquence des contacts
	Type de contacts
	Lieu des contacts
	Durée des contacts
Contacts avec la fratrie	Oui ou non

### **2.3.2 Mesures d'Adaptation Sociale et Personnelle pour Adolescents Québécois (MASPAQ)**

Le degré d'adaptation sociale et personnelle des jeunes placés est évalué à l'aide du questionnaire «Mesures de l'Adaptation Personnelle et Sociale pour les Adolescents Québécois» (MASPAQ, 1997). Le MASPAQ est une mesure québécoise validée et reconnue en recherche et en clinique (Trudeau Le Blanc & Le Blanc, 2001). Des normes québécoises ont été établies sur plus de 8,000 adolescents québécois de 10 à 19 ans et auprès de 657 pupilles de la Chambre de la Jeunesse de Montréal recrutés au début des années 1990.

Selon les normes du MASPAQ, le score obtenu à chacune des échelles peut se situer dans une zone dite problématique ou une zone dite non problématique. Les résultats se retrouvant entre les échelles de 40 et 60 avec un écart-type de 10 au-dessus et en-dessous de la moyenne de 50 sont considérés comme étant dans la zone dite de normalité et 68% de la population des adolescents québécois se retrouvent dans cette zone. En général, les résultats des jeunes se rapprochant des deux échelles limites deviennent à risque d'être en situation problématique, en d'autres mots, les résultats les plus proches de la ligne de normalité de 50 sont ceux qui présente peu ou pas de risque de difficultés sur le plan social et personnel. Les résultats hors de la zone dite de normalité signifient que les jeunes ont dépassé les seuils critiques dont le degré de gravité dépend de l'éloignement de ces limites. Il faut suivre une formation avec les personnes qualifiées pour pouvoir se servir du MASPAQ à des fins cliniques comme pour la recherche. La doctorante a suivi cette formation et un sommaire de l'instrument ainsi que de la formation est présentée à l'Appendice B.

Ce questionnaire comprend plus de 500 questions couvrant 10 dimensions de l'adaptation sociale et personnelle. On retrouve les conduites marginales, la famille, l'école et/ou le travail, les pairs, les activités, les croyances, le Jesness, les sphères de la personnalité, la maturité personnelle et le Beck. La dimension « Famille » du MASPAQ n'est pas utilisée dans cette étude à cause de la confusion entre famille d'origine et

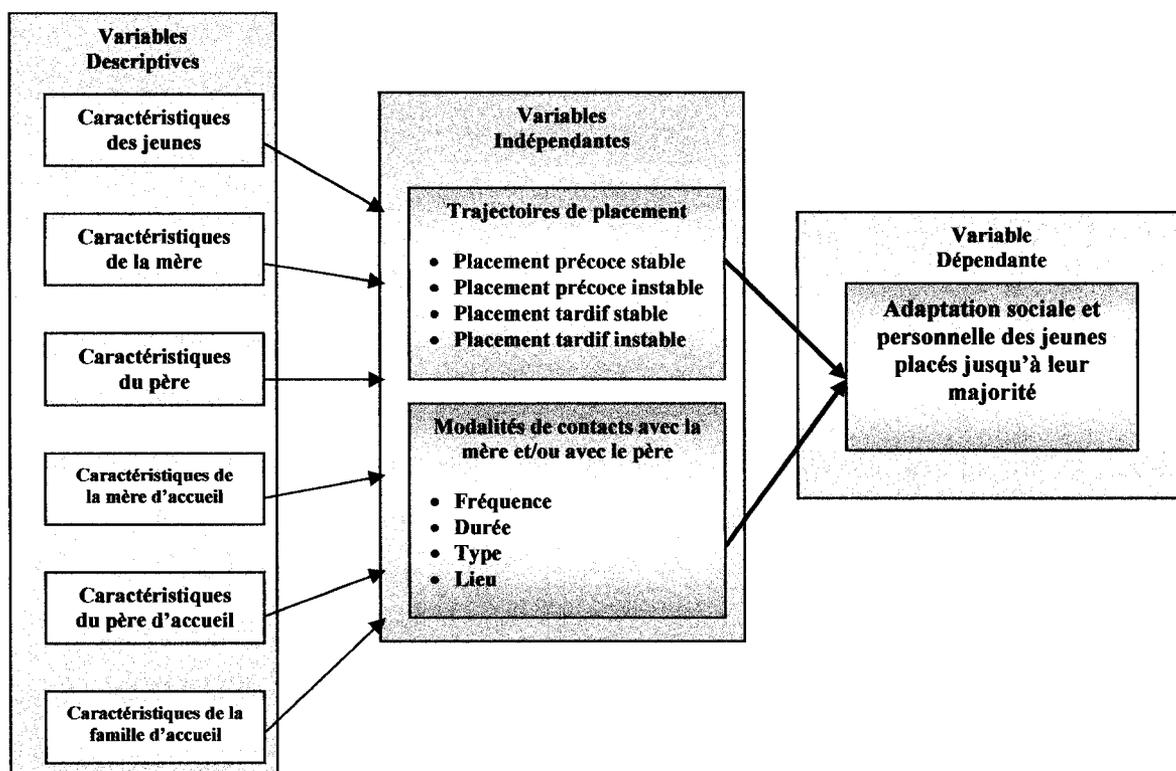
famille d'accueil dans l'esprit des jeunes. Ceci a pu contribuer à invalider les scores obtenus à cette dimension et c'est pourquoi elle est retirée des analyses (voir Appendice C).

La sélection des jeunes pour l'administration du questionnaire MASPAQ se fait, dans un premier temps, à l'aide de l'intervenant responsable au dossier afin de savoir si le jeune possède les capacités intellectuelles requises pour répondre au questionnaire. La complétion du MASPAQ exige une capacité de lecture et de compréhension équivalente à celle d'au moins une quatrième année primaire (Trudeau Le Blanc & Le Blanc, 2001). L'ensemble du MASPAQ est administré par la doctorante puisqu'il est recommandé que la personne qui analyse les résultats réalise elle-même l'entrevue (Le Blanc, McDuff, Fréchette, Langelier, Levert, & Trudeau Le Blanc, 1997). Les jeunes sont contactés pour leur expliquer les objectifs de la recherche et les exigences du questionnaire. Ceux qui ont accepté de compléter le MASPAQ lisent et signent un formulaire de consentement à cet effet (voir Appendice D). L'administration du MASPAQ dure en moyenne deux heures et s'est déroulée soit au bureau du Centres jeunesse de l'Outaouais ou à l'école fréquentée par le jeune, dans un local garantissant l'intimité et la confidentialité requises.

Tous les jeunes ciblés par leur intervenant responsable sont en mesure de compléter le MASPAQ sans problème de compréhension. Cependant, quelques-uns trouvent difficile de répondre à autant de questions et sont contents de terminer pour pouvoir aller faire autre chose, surtout chez les plus jeunes. Par la suite, le logiciel d'interprétation du MASPAQ est utilisé pour l'entrée des données et la compilation des résultats. L'entrée des données est faite selon les consignes du guide d'utilisation et est validée par la doctorante avec le logiciel MASPAQ dans les jours suivants son administration. Ensuite, à l'aide du logiciel MASPAQ, le profil de chaque jeune est tracé pour chacune des dimensions mesurées. Suite à la compilation des résultats individuels, les données des jeunes pour chaque dimension sont regroupées en fonction des deux groupes (GNC et GC) pour les fins d'analyse.

En résumé, l'ensemble des variables à l'étude avec la Grille d'Étude de Dossier et le MASPAQ est illustré à la Figure 2.1.

Figure 2.1 Illustration des variables à l'étude



### 2.3.3 Entrevue semi-structurée

L'entrevue semi-structurée est effectuée, afin de mieux comprendre les données quantitatives obtenues, à la lumière du discours des jeunes eux-mêmes, en ce qui concerne la présence et les modalités de contacts avec au moins un de leurs parents biologiques, leur situation familiale actuelle et leur situation de placement. Il est important de rappeler ici qu'il s'agit de recueillir la perspective des jeunes concernant les avantages et les inconvénients du maintien ou non selon leur groupe d'appartenance.

Suite à l'administration de la Mesures d'Adaptation Sociale et Personnelle pour les Adolescents Québécois (MASPAQ), les jeunes sont sollicités pour participer à ce volet qualitatif. Sur base volontaire, 22 jeunes, dont 10 jeunes du GNC et 12 du GC acceptent de participer à l'entrevue semi-structurée. Les entrevues sont réalisées dans les deux semaines suivant la complétion du MASPAQ. Comme pour le MASPAQ, toutes les entrevues sont effectuées au bureau du CJO ou à l'école du jeune dans un local assurant l'intimité et la confidentialité de la rencontre par la doctorante. Au début de chaque rencontre, les objectifs de l'entrevue sont expliqués le plus clairement possible, de même que les droits des sujets (confidentialité, possibilité de mettre fin à leur participation, etc.). Suite à cela, un formulaire de consentement est dûment signé par le jeune lui-même (voir Appendice D) ou la personne autorisée (voir Appendice E). Avec la permission écrite des jeunes ou de la personne autorisée, ces entrevues sont enregistrées sur cassettes audio afin d'être transcrites intégralement et faciliter l'analyse ultérieure des données.

Le protocole d'entrevue conçu pour les fins de cette étude est présenté en appendice et couvre les thèmes suivants: la représentation de la famille, les modalités de contacts ou de non contacts tel que décrits par le jeune, les insatisfactions et satisfactions face au maintien et au non maintien des contacts et la perception du jeune de son placement (voir Appendice F). Le protocole de l'entrevue semi-structurée est pré-testé auprès de quelques jeunes. Ce pré-test permet de clarifier l'organisation et l'orientation du questionnaire. Par la suite, au fur et à mesure du déroulement des entrevues, les contenus recueillis sont examinés afin de s'assurer que toutes les questions sont bien posées et que le matériel est traité de manière exhaustive. De plus, comme une seule et même personne rencontre tous les jeunes, le protocole d'entrevue est appliqué avec rigueur et uniformité, ce qui en assure la fiabilité, la conformité et la validité selon les normes usuelles de devis qualitatifs. L'analyse de contenu des entrevues semi-structurées est réalisée par la doctorante et deux assistantes de recherche avec la méthode consensuelle afin d'assurer la validité et l'objectivité du matériel thématique recueilli.

Tous les enregistrements des entrevues semi-structurées sont dénominalisés quant aux noms, prénoms et lieux de résidence des jeunes, des parents et des responsables des

familles d'accueil rencontrés afin de protéger la confidentialité des jeunes interviewés et de leur entourage. Le matériel enregistré est retranscrit pour fin d'analyse. Les verbatims intégraux des 22 sujets ont fait l'objet d'une analyse thématique ayant pour but la compréhension du discours des jeunes à l'égard de leurs perceptions quant aux avantages et aux inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts et de leur situation de placement. Selon Paillé & Mucchielli (2003), l'analyse thématique consiste à procéder systématiquement à l'examen discursif des thèmes abordés dans un corpus, qu'il s'agisse d'un verbatim d'entrevue, d'un document organisationnel ou de notes d'observation.

Après la transcription intégrale des entrevues, la première démarche consiste à lire plusieurs fois les verbatims dans le but : a) de dégager une vue d'ensemble et de se familiariser avec les diverses particularités contenues dans les propos des jeunes; b) d'identifier les thèmes à retenir (phrases, paragraphes en lien avec notre thème; c) de regrouper les propos relatifs aux thèmes identifiés et d) de repérer éventuellement des thèmes non prévus dont la compréhension peuvent néanmoins s'avérer pertinente pour le sujet de cette recherche. Certains thèmes imprévus mais spontanément abordés par les jeunes sont également considérés. Dans la présente thèse, ces données sont utilisées pour nuancer ou mieux comprendre les résultats obtenus au plan quantitatif.

## **2.4 PLAN D'ANALYSE**

### **2.4.1 Données quantitatives**

Dans un premier temps, les variables de la Grille d'Étude de Dossier font l'objet d'analyses de fréquences et sont comparées entre le GNC et le GC. Des Test *t* de Student sont effectués pour les variables continues et des Khi Carré de Pearson le sont pour les variables catégorielles afin de comparer les données entre les deux groupes. Dans les cas où l'effectif théorique est inférieur à cinq, le test choisi est le U de Mann Whitney. Le seuil de signification retenu pour toutes les analyses est  $p \leq 0,05$ .

Dans un deuxième temps, les scores moyens obtenus à chaque variable du MASPAQ sont comparés entre les groupes GNC et GC à l'aide de Test *t* de Student (SPSS version 14). Par la suite, des analyses de Test *t* de Student des scores moyens au MASPAQ sont effectuées en fonction de nouveaux regroupements en lien avec les trajectoires de placement. Le seuil de signification retenu pour toutes les analyses est aussi  $p \leq 0,05$ .

#### **2.4.2 Données qualitatives**

Tout d'abord, les propos recueillis sont regroupés en sous-thèmes: 1) la représentation de la famille; 2) les modalités de contacts ou de non-contacts avec la famille biologique; 3) l'organisation et la participation au processus décisionnel des contacts ou non; 4) les sources de satisfaction ou d'insatisfaction sur le plan organisationnel des contacts ou des non-contacts; 5) les sources de satisfaction ou d'insatisfaction des contacts ou des non-contacts sur le plan du contenu; 6) les sentiments reliés à l'idée d'avoir des contacts ou des non-contacts; 7) les sentiments reportés après avoir eu des contacts; 8) la perception actuelle face aux contacts ou aux non-contacts; 9) les avantages et inconvénients des contacts ou des non-contacts; 10) les opinions face à la situation actuelle; 11) autres propos reliés à son adaptation personnelle et sociale. Par la suite, les sous-thèmes sont regroupés en thèmes plus larges et un nom générique a été attribué à chacune d'elles.

Les propos des verbatims ont été analysés par deux personnes, où chacune de leur côté, elles ont fait une première étude des verbatims pour ensuite faire une analyse thématique commune par consensus. À partir de cette thématisation commune, l'essentiel des propos des jeunes à l'étude est présenté et analysé en lien avec les principales données significatives recueillies au volet quantitatif.

## 2.5 DIMENSION ÉTHIQUE

Cette recherche s'est effectuée avec l'autorisation et l'appui du directeur général du CJO (voir Appendice G), ainsi qu'avec l'autorisation et l'appui du directeur de la protection de la jeunesse (voir Appendice H). Aucune information concernant les jeunes participant à cette étude n'est colligée sans d'abord avoir obtenu le consentement libre et éclairé du jeune (voir Appendice D) ou celui de leurs parents ou tuteurs légaux avec la signature appropriée sur le formulaire de consentement (voir Appendice E).

Cette recherche respecte les grandes lignes directrices du code d'éthique proposé dans l'Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains présenté par le Conseil de recherches médicales du Canada (CRM), au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Cet énoncé de politique (1998, avec les modifications de 2000, 2002, et 2005) est fondé sur sept principes visant : 1) le respect de la dignité humaine; 2) le respect du consentement libre et éclairé; 3) le respect des personnes vulnérables; 4) le respect de la vie privée et des renseignements personnels; 5) le respect de la justice et de l'intégration; 6) l'équilibre des avantages et des inconvénients; 7) la réduction des inconvénients et l'optimisation des avantages.

L'étude des dossiers s'est faite aussi en conformité avec les principes énoncés de la Loi sur la protection de la jeunesse. Tous les dossiers à l'étude ont été codifiés pour assurer la confidentialité de l'information. Tous les participants à la recherche âgés de 14 ans et plus ont donné leur consentement. Pour les moins de 14 ans, les parents et/ou les tuteurs légaux ont aussi donné leur consentement. De plus, il est clairement stipulé dans le code d'éthique des Centres Jeunesse du Québec que: « Chaque membre du personnel se doit de respecter le code d'éthique en vigueur dans ses conduites à l'égard de l'utilisateur ». Si toutefois, la nature des informations recueillies par l'auteur de cette thèse représente des doutes quant à un danger imminent pour le jeune, d'une situation d'abus ou de négligence, ou encore d'un risque suicidaire, l'auteur de cette thèse doit donner immédiatement l'information au délégué du directeur de la protection de la jeunesse du jeune.

## **CHAPITRE 3**

---

### **DESCRIPTION DES RÉSULTATS**

L'objectif de ce chapitre consiste à décrire les résultats obtenus pour l'échantillon à l'étude répartis en deux groupes de jeunes : le groupe non-contact et le groupe contact à partir des données recueillies grâce à la Grille d'Étude de Dossier et à la Mesure d'Adaptation Personnelle et Sociale pour Adolescents Québécois (MASPAQ). Dans la première partie, le portrait général des jeunes, de leur famille biologique et de leur famille d'accueil actuelle ainsi que les modalités de contacts des jeunes sont présentés à partir des variables de la Grille d'Étude de Dossier.

Dans la deuxième partie, l'ensemble des résultats obtenus au MASPAQ pour l'échantillon de jeunes à l'étude ( $N = 43$ ), est présenté en fonction de l'appartenance des jeunes aux deux groupes : groupe non-contact ( $GNC = 14$ ) et groupe contact ( $GC = 29$ ). Pour chacun de ces groupes, la moyenne des scores obtenus est présentée pour les sections suivantes du MASPAQ : les conduites marginales, l'école et/ou le travail, les amis, les activités, les croyances, le Jesness, la maturité interpersonnelle, les sphères de la personnalité et le Beck.

La troisième partie concerne l'analyse qualitative de la perception des jeunes quant aux avantages et aux inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts avec les parents biologiques. Parmi les 43 jeunes de l'étude, 22 jeunes ont accepté de participer à une entrevue semi-structurée portant sur ce thème. De ce nombre, 10 jeunes proviennent du groupe non-contact et 12 jeunes du groupe contact. La perspective des jeunes est ainsi illustrée à partir des propos recueillis et sert à alimenter l'interprétation des résultats aux données quantitatives.

### 3.1 DESCRIPTION DES RÉSULTATS DE LA GRILLE D'ÉTUDE DE DOSSIER

#### 3.1.1 Données sur les jeunes de l'échantillon

Parmi les 43 jeunes de l'étude, 14 jeunes n'ont plus de contact avec aucun de leurs parents biologiques (GNC) et 29 jeunes ont encore des contacts avec un ou les deux parents biologiques (GC). Ils représentent respectivement 25,6% et 74,4% de l'échantillon.<sup>4</sup> D'entrée de jeu, on remarque que seulement sept variables sur les 45 de la Grille d'Étude de Dossier présentent des différences significatives entre les groupes non-contact et contact (voir Tableau 3.1 Appendice I)

Les données recueillies avec la Grille d'Étude de Dossier révèlent que la moyenne d'âge des jeunes de l'échantillon est de 14,5 ans. Les jeunes du groupe non-contact sont plus âgés d'une année et demi que les jeunes du groupe contact. Cette différence de moyenne est significative ( $t(41) = 2,797, p < 0,008$ ) (voir Tableau 3.2).

Tableau 3.2 *L'âge moyen des jeunes à l'étude*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge des jeunes	14,53	1,69	15,50	1,22	14,07	1,71

\*\*\*  $p < ,001$

On retrouve une proportion légèrement plus importante de filles (N = 24, 55,8%) que de garçons (N = 19, 44,2%) pour l'ensemble de l'échantillon. À première vue, les données suggèrent aussi qu'il y a deux fois plus de filles (N = 10, 71,4%) dans le groupe non-contact que des garçons (N = 4, 28,6%), alors que l'on retrouve autant de filles

<sup>4</sup> Tout au long de ce chapitre, les pourcentages excluent les données manquantes

(N = 14, 48,3%) que de garçons (N = 15, 51,7%) dans le groupe contact. Toutefois, cette différence n'apparaît pas significative ( $\chi^2 (1) = 2,052, p < 0,15$ ).

Par ailleurs, une majorité des jeunes de l'échantillon (62,8%) présentaient au moment du premier placement des difficultés socio-affectives<sup>5</sup> avec ou sans handicap, alors que 37,2% des jeunes n'en présentaient aucune. On remarque que même si une plus forte proportion de jeunes du groupe non-contact présentent des difficultés au moment de leur premier placement, comparativement aux jeunes du groupe contact, cette différence entre les groupes n'est pas significative ( $\chi^2 (1) = 0,663, p < 0,45$ ) (voir Tableau 3.3).

Tableau 3.3 *Présence de difficultés ou non au moment du premier placement*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
Présence de difficultés ou non						
Aucune difficulté	16	37,2	4	28,6	12	41,4
Difficultés socio-affectives	27	62,8	10	71,4	17	58,6

### 3.1.2 Données concernant les parents biologiques

Cinq variables ont été retenues pour décrire la condition des parents biologiques au moment de l'étude : âge, présence du parent ou non, état civil, source de revenu et montant du revenu annuel. Pour l'ensemble de l'échantillon, les mères biologiques sont âgées de 27 à 51 ans, la moyenne se situant à 39,2. La moyenne d'âge des mères n'est pas

<sup>5</sup> La définition retenue dans cette recherche est la même que celle que l'on retrouve dans le document « Les problèmes de comportement chez les jeunes » publié par l'Institut universitaire du Centre jeunesse de Québec, pp 5.

significativement différente dans les deux groupes ( $t(30) = 1,435, p < 0,16$ ). Soulignons qu'en ce qui concerne l'âge des mères, on retrouve 11 données manquantes pour les raisons suivantes : six d'entre elles étaient décédées au moment de l'étude et pour les cinq autres mères, la donnée est manquante au dossier et introuvable (voir Tableau 3.4).

Tableau 3.4 *L'âge moyen des mères*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge de la mère	39,22	5,678	42,17	6,210	38,54	5,450

Selon les données recueillies, toutes les mères de l'échantillon sont connues des jeunes que ces derniers aient des contacts ou non avec elle. Cependant, on constate que 25,5% des mères sont non présentes alors que 60,5% sont présentes et 14,0% des mères sont décédées. La majorité des mères décédées se retrouve dans le groupe non-contact. On remarque aussi que seulement deux mères ne sont pas présentes dans le groupe contact. Cette différence est significative ( $U$  de  $M-W (-5,426) = 20,500, p < 0,000$ ).

Dans l'échantillon, la majorité des mères vivent seules plutôt qu'en couple. La catégorie de mères qui vivent seules regroupe les mères célibataires, séparées, divorcées ou veuves, tandis que la catégorie des mères qui vivent en couple regroupe les mères mariées, remariées ou en union de fait. Pour l'ensemble des mères, la principale source de revenu consiste en des prestations de l'État; seulement 11 d'entre elles ont un emploi journalier rémunéré. Leur source de revenu leur donne un revenu annuel inférieur à 19,999\$ pour la majorité d'entre elles et seulement quelques mères ont un revenu de 20,000\$ et plus (voir Tableau 3.5 à la page 91).

Pour l'ensemble de l'échantillon, les pères biologiques sont âgés de 30 à 54 ans, la moyenne d'âge se situant à 40,5. La moyenne d'âge des pères est similaire dans les deux

groupes. Cette variable n'est pas significative ( $t(20) = -0,789, p < 0,439$ ) (voir Tableau 3.6 à la page 92).

Tableau 3.5 *Portrait actuel des mères biologiques*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Présence des mères ou non ***</b>						
Connue & non présente	11	25,5	9	64,3	2	6,9
Connue & présente	26	60,5	0	0,0	26	89,7
Mère décédée	6	14,0	5	35,7	1	3,4
<b>État civil</b>						
Vit seule	22	61,1	4	50,0	18	64,3
Vit en couple	14	38,9	4	50,0	10	35,7
<b>Source de Revenu</b>						
Prestations de l'état	28	82,4	5	83,3	23	82,1
Emploi	6	17,6	1	16,7	5	17,9
<b>Revenu annuel</b>						
≤ 19,999\$	29	87,9	6	100,0	23	85,2
≥ 20,000\$	4	12,1	0	0,0	4	14,8

\*\*\*  $p < 0,001$ .

Tableau 3.6 *L'âge moyen des pères*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge des pères	40,55	4,974	39,17	4,491	41,06	5,183

Contrairement aux mères, les pères biologiques sont peu présents dans la vie des jeunes puisque 30,2% sont inconnus des jeunes, alors qu'un autre 41,9% sont connus mais absents de leur vie (voir Tableau 3.7 à la page 93). Les groupes contact et non-contact ne diffèrent pas significativement quant à la présence ou à l'absence du père.

Par ailleurs, la majorité des pères vivent seuls plutôt qu'en couple. La source de revenu de la moitié des pères est un emploi journalier, l'autre moitié recevant des prestations de l'État. Plus précisément, tous les pères du groupe non-contact reçoivent des prestations de l'État, comparativement à seulement de 33,3% dans le groupe contact. ( $U$  de  $M-W$   $(-2,309) = 10,000$ ,  $p < 0,02$ ). Bien que la source de revenus des pères soit significativement différente selon le groupe, il n'y a pas de différence significative dans les montants totaux de leur revenu. Dans l'ensemble, sept pères (43,7%) ont un revenu annuel inférieur à 20 000\$ (voir tableau 3.7 à la page 93).

### 3.1.3 Données concernant les familles d'accueil actuelles des jeunes

Dans cette étude, les mères d'accueil ont en moyenne 46,9ans, une scolarité complétée de niveau secondaire et n'ont aucun emploi à l'extérieur du domicile. Les pères d'accueil, eux, sont âgés en moyenne de 49,9 ans, ont aussi une scolarité complétée de niveau secondaire et sont majoritairement actifs sur le marché du travail. L'ensemble des familles d'accueil vit en couple et montre plusieurs années de vie commune. À titre de famille d'accueil, elles ont plusieurs années d'expérience avec les jeunes de la

présente étude mais également avec d'autres jeunes. Elles ont en majorité un revenu annuel supérieur à \$40,000.

Tableau 3.7 *Portrait actuel des pères biologiques*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Statut</b>						
Connu & non présent	18	41,9	9	64,3	9	31,0
Connu & présent	11	25,6	0	0,0	11	37,9
Père décédé	1	2,3	0	0,0	1	3,4
Père inconnu	13	30,2	5	35,7	8	27,6
<b>État civil</b>						
Vit seul	15	68,2	5	83,3	10	62,5
Vit en couple	7	31,8	1	16,7	6	37,5
<b>Source de Revenu *</b>						
Prestations de l'État	9	47,4	4	100,0	5	33,3
Emploi	10	52,6	0	0,0	10	66,7
<b>Revenu annuel</b>						
≤ 19,999\$	7	43,8	1	100,0	6	40,0
≥ 20,000\$	9	56,3	0	0,0	9	60,0

\*  $p < 0,05$ .

Pour l'ensemble des variables portant sur les caractéristiques des familles d'accueil, une seule variable distingue significativement les groupes contact et non-contact, soit l'âge moyen des pères d'accueil qui est plus élevé dans ce dernier groupe ( $M = 54,36$ ) comparativement au groupe contact ( $M = 47,71$ ) ( $t(40) = 2,129, p < 0,03$ ) (voir Tableaux 3.8, 3.9, 3.10, 3.11 et 3.12 à l'Appendice J).

### 3.1.4 Historique du placement des jeunes

Les variables concernant l'historique du placement se rapportent au temps écoulé entre le premier placement du jeune et le 30 avril 2006. Afin de mieux saisir le contexte dans lequel s'inscrit les trajectoires de placement,<sup>6</sup> les motifs de placement ont été identifiés à partir des dossiers des jeunes à l'étude. Dans l'ensemble, les jeunes de l'échantillon sont placés en vertu de motifs qui sont regroupés en deux catégories : mode de vie des parents qui fait référence à l'alinéa (e) de l'article 38 de la LPJ et à la commission d'actes nuisants aux besoins de sécurité et/ou de développement de l'enfant qui font référence aux autres alinéas (a, b, c, d, f, g, h) de ce même article que vous retrouvez à l'Appendice K.

Pour tous les jeunes de l'échantillon, le premier motif invoqué pour le placement en milieu substitut jusqu'à la majorité est le mode de vie des parents à l'exception de trois du groupe non-contact. On remarque qu'aucun jeune du groupe contact a comme premier motif la commission aux besoins, ceci expliquerait probablement la différence significative entre les groupes à cette variable ( $U$  de  $M-W(-2,554) = 159,500, p < 0,01$ ) (voir Tableau 3.13 à la page 95).

L'analyse du deuxième motif invoqué montre un portrait différent. En effet, pour l'ensemble de l'échantillon, 65,1% des jeunes n'ont aucun autre motif de placement

---

<sup>6</sup> On entend par « trajectoire de placement » la période qui s'étend du premier placement de l'enfant en ressource substitut jusqu'au moment de l'étude. Une trajectoire inclut les placements, les réunifications avec la famille biologique, les retours dans le réseau des ressources et les déplacements d'une ressource à une autre.

inscrit à leur dossier, 7,0% ont un second motif référant au mode de vie des parents, et 27,9 % ont un second motif relié plutôt à la commission aux besoins.

Pour le groupe contact, seulement cinq jeunes sur 29 jeunes (17,2%) se retrouvent avec un deuxième motif alors que pour le groupe non-contact, on note que dix jeunes sur 14 jeunes (71,4%) présentent un deuxième motif. Pour le groupe contact, aucun jeune a comme motif le mode de vie des parents, tous ont comme motif la commission aux besoins alors qu'on observe un portrait bien différent pour les jeunes du groupe non-contact. Dans 50,0% des cas, ce deuxième motif réfère à la commission aux besoins comparativement à 17,2% pour le groupe contact. Ces différences sont significatives ( $U$  de  $M-W(-3,170) = 100,500, p < 0,002$ ) (voir Tableau 3.13). Ces données suggèrent que le cumul de mauvais traitements est plus important pour les jeunes du groupe non-contact que pour les autres.

Tableau 3.13 *Motifs du placement actuel des jeunes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Motif « 1 »**</b>						
Mode de vie du parent	40	93,0	11	78,6	29	100,0
Commission aux besoins de l'enfant	3	7,0	3	21,4	0	0,0
<b>Motif « 2 » ***</b>						
Aucun motif	28	65,1	4	28,6	24	82,8
Mode de vie du parent	3	7,0	3	21,4	0	0,0
Commission aux besoins de l'enfant	12	27,9	7	50,0	5	17,2

\*\*  $p < 0,01$ . \*\*\*  $p < 0,001$ .

Pour l'ensemble des jeunes de l'étude, l'âge au premier placement varie de la naissance à 14,9 ans, la moyenne d'âge se situant à 5,4 ans. Il n'y a pas de différence significative dans la moyenne d'âge au premier placement selon le groupe ( $t(41) = 1,120$ ,  $p < 0,23$ ). D'autre part, l'âge des jeunes de l'échantillon au moment du placement définitif en famille d'accueil varie de la naissance à 15,7 ans, la moyenne se situant à 7,5 ans. Encore une fois, l'âge moyen au moment du placement définitif ne varie pas selon le groupe. ( $t(41) = 0,298$ ,  $p < 0,77$ ). (voir Tableau 3.14).

Tableau 3.14 *L'âge des jeunes à leur premier placement et au placement définitif*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge au 1 <sup>er</sup> placement	5,40	4,33	6,46	5,02	4,88	3,94
Âge au placement définitif	7,50	3,98	7,77	4,80	7,35	3,62

Pour les fins des prochaines analyses, rappelons les distinctions à faire entre placement, déplacement et adaptation. Dans cette étude, le placement est défini comme l'action de retirer un jeune de son milieu d'origine pour le confier à une ressource d'accueil. Le terme déplacement réfère à l'action de changer un jeune d'une ressource d'accueil vers une autre ressource d'accueil. La notion d'adaptation se rapporte à chaque transition de milieu de vie auquel le jeune a dû s'adapter au cours de sa vie, ce qui fait référence au nombre de placements et de déplacements. Pour ces trois variables, les catégories sont créées en fonction de la moyenne obtenue au test de fréquence pour chaque variable. Dans le cas de la variable placement, elle s'est établie à 1,9, pour les déplacements, elle se situe à 2,1 et pour l'adaptation, elle est de à 4,8. (voir Tableau 3.15 en Appendice L).

Certains jeunes de l'échantillon ont vécu un seul placement alors que d'autres en ont vécu plusieurs placements suite à des retours au sein de leur famille biologique, ce qui indique des tentatives de réunification avant d'être placés définitivement en famille d'accueil jusqu'à leur majorité. Pour l'échantillon à l'étude, le nombre de placements varie de un à quatre pour une moyenne de 1,9. Dans le groupe non-contact, une majorité des jeunes ont vécu un seul placement alors que dans le groupe contact, une majorité des jeunes ont vécu deux placements et plus. Les jeunes du groupe contact ont donc fait l'objet de tentatives de réunification avec leur famille biologique plus souvent que les jeunes du groupe non-contact. ( $\chi^2 (1) = 6,247, p < 0,01$ ) (voir Tableau 3.16).

Tableau 3.16 *Nombre de placements vécus par les jeunes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
Nombre de placements**						
Un seul placement	19	44,2	10	71,4	9	31,0
Deux placements et plus	24	55,8	4	28,6	20	69,0

\*\*  $p < 0,01$ .

En outre, pour l'ensemble des jeunes, on constate qu'il y a davantage de jeunes qui ont vécu aucun ou un déplacement d'une ressource à une autre que de jeunes, qui ont vécu deux déplacements et plus. Le nombre de déplacements varie de zéro à huit déplacements pour une moyenne de 2,1 pour l'ensemble de l'échantillon à l'étude et s'avère similaire dans les deux groupes ( $\chi^2 (1) = 0,604, p < 0,44$ ) (voir Tableau 3.17 à la page 98).

Tableau 3.17 *Nombre de déplacements vécus par les jeunes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
Nombre de déplacements						
Un déplacement et moins	24	55,8	9	64,3	15	51,7
Deux déplacements et plus	19	44,2	5	35,7	14	48,3

Dans le groupe non-contact, on observe une majorité de jeunes qui ont vécu trois adaptations et moins alors que dans le groupe contact, c'est l'inverse. Une majorité de jeunes ont vécu quatre adaptations et plus. Le nombre d'adaptations varie de une à 12 et la moyenne se situe à 4,79 pour l'ensemble de l'échantillon. L'analyse pour ces données est non significative ( $\chi^2 (1) = 0,943^b$ ,  $p < 0,33$ ). L'ensemble de ces données est illustré au tableau 3.18.

Tableau 3.18 *Nombre d'adaptations vécus par les jeunes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
Nombre d'adaptations						
Trois adaptations et moins	20	46,5	8	57,1	12	41,4
Quatre adaptations et plus	23	53,5	6	42,9	17	58,6

L'ensemble des jeunes a vécu au sein de plusieurs milieux d'accueil tel que défini à l'Appendice M. Pour l'échantillon à l'étude, les jeunes ont vécu dans une à dix familles

d'accueil, la moyenne étant située à 3,44 familles d'accueil par jeune. L'analyse de la différence des moyennes entre le groupe non contact et le groupe contact n'est pas significative, les moyennes étant respectivement de 3,00 et de 3,66 ( $t(41) = -0,893, p < 0,38$ ).

Par contre lorsqu'on catégorise les données, on observe un plus fort pourcentage de jeunes du groupe non contact ayant vécu dans deux familles d'accueil et moins alors, que les jeunes du groupe contact sont plus nombreux à avoir fréquenté trois familles d'accueil et plus. L'analyse montre un effet significatif marginal ( $\chi^2(1) = 2,636^b, p < 0,10$ ) (voir Tableau 3.19). Soulignons que quelques jeunes ont aussi séjourné en centre d'accueil et qu'ils sont répartis dans les deux groupes en proportions similaires ( $U \text{ de } M-W (-0,628) = 187,500, p < 0,53$ ).

Tableau 3.19 *Milieus de vie fréquentés par les jeunes selon les groupes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Nombre de familles d'accueil</b>						
Deux familles d'accueil et moins	20	46,4	9	64,3	11	37,9
Trois familles d'accueil et plus	23	53,6	5	35,7	18	62,1
<b>Séjour en centre d'accueil</b>						
Pas de séjour en centre d'accueil	36	83,7	11	78,6	25	86,2
Séjour en centre d'accueil	7	16,3	3	21,4	4	13,8

Les données montrent également qu'au moment de l'étude les jeunes des deux groupes ont vécu moins de temps avec leur famille biologique qu'en milieu d'accueil. Cependant, les jeunes du groupe non contact ont vécu en moyenne une année de plus

avec leur famille biologique que les jeunes du groupe contact. Par contre, les jeunes des deux groupes ont vécu en moyenne un nombre similaire d'années en milieu d'accueil (voir Tableau 3.19). Les différences entre les groupes ne sont pas significatives pour le temps vécu en famille biologique ( $t(41) = 0,176, p < 0,54$ ), le temps vécu en milieu d'accueil ( $t(41) = 0,234, p < 0,8.$ ), ainsi que pour le ratio temps de placement/temps en famille biologique ( $t(40) = 0,761, p < 0,45$ ).

La durée de vie dans la famille d'accueil actuelle est en moyenne 4,34 ans pour l'ensemble de l'échantillon et n'est pas significativement différente entre les deux groupes. ( $t(41) = 0,928, p < 0,36$ ) (voir Tableau 3.20).

Tableau 3.20 *Temps vécu en famille biologique et en milieu d'accueil selon les groupes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Année en famille biologique	6,91	4,07	7,46	4,76	6,14	3,76
Année en milieu d'accueil	8,16	3,73	8,35	4,40	8,06	3,45
Année avec famille d'accueil actuelle	4,34	3,03	3,72	3,32	4,64	2,89

Dans l'ensemble de l'échantillon à l'étude, près de la moitié des jeunes (42,6%) ont été placés avec au moins un membre de leur fratrie au premier placement, alors que 32,6% ne l'ont pas été. Les autres jeunes (20,9%) sont des enfants uniques. Cette répartition ne varie pas significativement entre les groupes contact ou non-contact ( $U$  de  $M-W (-0,742) = 176,500, p < 0,47$ ) (voir Tableau 3.21 à l'Appendice N). En outre, seulement un tiers des jeunes (32,6%) sont toujours placés avec au moins un membre de leur fratrie au moment de la collecte de données, et ces jeunes se répartissent de manière similaire dans les deux groupes ( $U$  de  $M-W (-0,770) = 175,500, p < 0,44$ ) (voir Tableau 3.20 à l'Appendice N). Qu'ils soient ou non placés avec leur fratrie, la majorité des jeunes (81,1%) ont cependant maintenu des contacts avec leur fratrie, qu'ils soient dans le

groupe contact ou dans le groupe non-contact ( $U$  de  $M-W$   $(-1,374)=152,500$ ,  $p < 0,17$ ) (voir Tableau 3.21 à l'Appendice N).

### **3.1.5 Modalités des contacts pour les jeunes du groupe contact**

Les données rapportées dans cette section ne concernent que les jeunes pour qui les contacts ont été maintenus avec leurs parents biologiques au moment de l'étude, c'est-à-dire les jeunes du groupe contact ( $N = 29$ ). Les jeunes du groupe non-contact sont exclus de cette partie de la présentation des résultats parce qu'au moment de l'étude ils n'ont plus de contacts avec leurs parents biologiques depuis au moins deux ans. De plus, il n'y avait pas moyen de retracer leur histoire antérieure de modalités de contacts. Par conséquent, nous ne disposons donc d'aucune donnée de modalités de contacts pour ce groupe.

Les données de la Grille d'Étude de Dossier pour la section des modalités des contacts avec les parents pour les jeunes du groupe contact montrent une plus forte proportion de mères (93,1%) qui maintient le contact avec leur enfant au fil du placement comparativement aux pères (44,8%) (voir Tableau 3.22 à la page 102). Les mères ont des contacts plus fréquents et de plus longue durée que les pères. La modalité la plus fréquente pour les mères est une fin de semaine aux deux semaines, sans supervision, à son domicile. Pour les pères, la modalité la plus fréquente est une journée aux deux semaines, à son domicile, sans supervision. On remarque que sept jeunes ont encore des contacts supervisés qui, dans six cas, se font à l'extérieur du domicile de leur mère. Alors que pour les pères, six jeunes ont des contacts supervisés à l'extérieur de son domicile. Tous ces jeunes ont entre dix et 18 ans. Les jeunes qui font encore l'objet de visite supervisée, suggère une plus grande sévérité des motifs de protection pour ces jeunes comparativement aux autres jeunes de ce groupe. Cependant, aucune analyse statistique n'a pu être effectuée à cause du petit nombre de l'échantillon (voir Tableau 3.22 à la page 102).

Tableau 3.22 *Modalités de contacts avec au moins un des deux parents biologiques pour les jeunes du groupe contact*

Variables	Mère		Père	
	n	%	n	%
<b>Fréquence des contacts</b>				
Aucun contact	2	6,9	16	55,2
Peu fréquents <sup>7</sup>	11	37,9	4	13,8
Fréquents <sup>8</sup>	16	55,2	9	31,0
<b>Durée des contacts</b>				
Aucune durée	2	6,9	16	55,2
Très courte durée <sup>9</sup>	5	17,2	4	13,8
Assez courte <sup>10</sup>	10	34,5	6	20,7
Courte <sup>11</sup>	12	41,4	3	10,3
<b>Type de contacts</b>				
Aucun type	2	6,9	16	55,2
Avec supervision <sup>12</sup>	7	24,1	6	20,7
Sans supervision	20	69,0	7	24,1
<b>Lieu des contacts</b>				
Aucun lieu	2	6,9	16	55,2
Pas au domicile du parent	6	20,7	6	20,7
Domicile du parent	21	72,4	7	24,1

<sup>7</sup> Moins d'une fois par mois et au moins une fois par deux ans

<sup>8</sup> Moins d'une fois par semaine et au moins une fois par mois

<sup>9</sup> Deux heures et moins

<sup>10</sup> Plus de deux heures et moins de 24 heures

<sup>11</sup> Plus de 24 heures à une fin de semaine

<sup>12</sup> Avec l'encadrement d'une tierce personne

### 3.1.6 Les trajectoires de placement

L'analyse des données sur le placement des jeunes avec la Grille d'Étude de Dossier semble révéler différentes histoires de placement. C'est pourquoi nous procédons à un autre type d'analyse en effectuant un croisement de la variable « âge au premier placement »<sup>13</sup> avec la variable « nombre d'adaptations<sup>14</sup> vécues ». Le croisement de ces deux variables permet d'identifier quatre profils de trajectoire : le placement précoce stable (PPS), le placement précoce instable (PPI), le placement tardif stable (PTS) et le placement tardif instable (PTI).

Le profil *placement précoce stable* représente le jeune qui a connu son premier placement à l'âge de 5 ans et moins et qui a eu à vivre par la suite une à trois adaptations. Le profil *placement précoce instable* représente le jeune qui a connu son premier placement à l'âge de 5 ans et moins et qui a eu à vivre quatre adaptations et plus. Le profil *placement tardif stable* représente le jeune qui a connu son premier placement à plus de 5 ans et qui a eu à vivre de une à trois adaptations. Enfin, le *profil placement tardif instable* représente le jeune qui a connu son premier placement à 5 ans et plus et qui a eu à vivre quatre adaptations et plus.

Dans l'échantillon total, 20 jeunes (46,5%) ont connu un parcours de placement stable et 23 jeunes (53,5%), un parcours de placement instable. D'autre part, 22 jeunes ont vécu un placement précoce (51,2%) et 21 jeunes (48,8%), un placement tardif. Le tableau 3.23 montre que pour l'ensemble de l'échantillon, la répartition des jeunes dans les quatre profils de trajectoire de placement est similaire ( $\chi^2(1) = 0,568, p < 0,45$ ). (Voir Tableau 3.23 à la page 104)

<sup>13</sup> De cinq ans et moins ou plus de cinq ans, catégorie d'âge où le jeune a vécu son premier placement basé sur la moyenne de fréquence de l'âge au premier placement

<sup>14</sup> Rappelons qu'une adaptation se rapporte à chaque transition de milieu de vie auquel le jeune a dû s'adapter au cours de sa vie ce qui fait référence aux placements, aux réunifications et aux déplacements.

Tableau 3.23 *Trajectoires de placement pour tous les jeunes de l'échantillon*

Âge au 1 <sup>er</sup> placement	1 à 3 adaptations	4 adaptations et plus	Total
≤ 5 ans	Placement précoce stable (1)	Placement précoce instable (2)	Placement précoce
	9 (20,9%)	13 (30,3%)	22 (51,2 %)
> 5ans	Placement tardif stable (3)	Placement tardif instable (4)	Placement tardif
	11 (25,6%)	10 (23,3%)	21 (48,9%)
Total	Placement stable	Placement instable	
	20 (46,5%)	23 (53,6%)	

De même, les résultats suggèrent que les jeunes se retrouvent de façon similaire dans les quatre profils de placement peu importe leur appartenance au groupe non-contact ( $\chi^2 (1) = 0,286, p < 0,59$ ), ou contact ( $\chi^2 (1) = 1,510, p < 0,22$ ). (voir Tableau 3.24 et Tableau 3.25 à la page 105).

Tableau 3.24 *Trajectoires de placement pour les jeunes du groupe contact.*

Âge au 1 <sup>er</sup> placement	1 à 3 adaptations	4 adaptations et plus	Total
≤ 5ans	Placement précoce stable (1)	Placement précoce instable (2)	Placement précoce
	4 (28,6%)	2 (14,3%)	6 (42,8 %)
> 5ans	Placement tardif stable (3)	Placement tardif instable (4)	Placement tardif
	4 (28,6%)	4 (28,6%)	8 (57,2%)
	Placement stable	Placement instable	
Total	8 (57,2%)	6 (42,8%)	

Tableau 3.25 *Trajectoires de placement pour les jeunes du groupe non contact*

Âge au 1 <sup>er</sup> placement	1 à 3 adaptations	4 adaptations et plus	Total
≤ 5ans	Placement précoce stable (1)	Placement précoce instable (2)	Placement précoce
	5 (17,2%)	11 (37,9%)	16 (42,8 %)
> 5ans	Placement tardif stable (3)	Placement tardif instable (4)	Placement tardif
	7 (24,1%)	6 (20,7%)	13 (44,8%)
	Placement stable	Placement instable	
Total	12 (41,3%)	17 (58,6%)	

## **3.2 DESCRIPTION DES RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE MASPAQ**

### **3.2.1 Présentation des variables significatives au questionnaire MASPAQ**

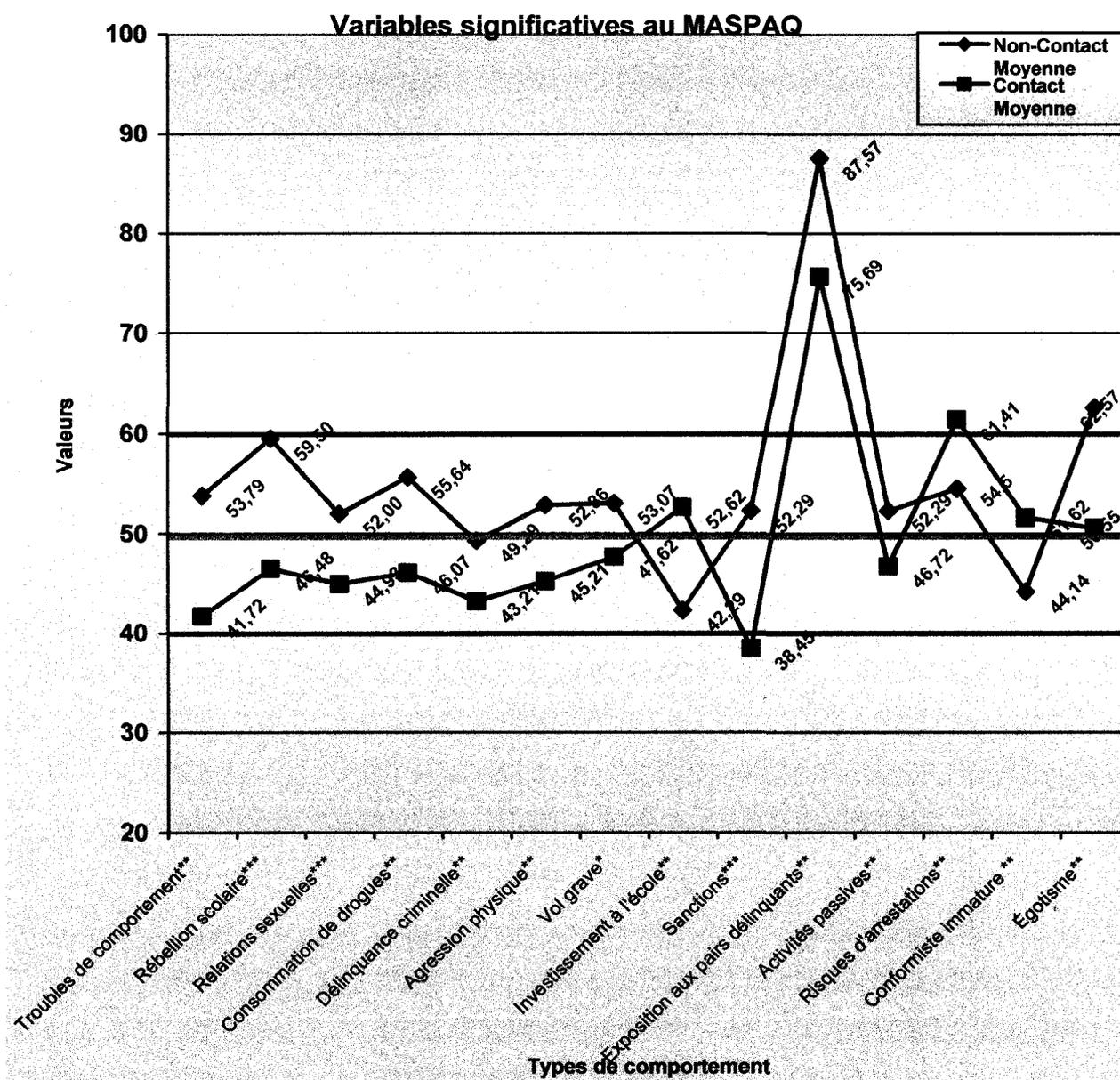
Dans un premier temps, on observe que les scores moyens obtenus pour la majorité des variables mesurées par le MASPAQ, au total comme dans les deux groupes contact ou non-contact, se situent à l'intérieur des seuils de normalité (40-60) (voir Figures 3.1 à 3.9, à l'Appendice O). D'autre part, on n'observe aucune différence significative entre les jeunes du groupe contact et ceux du groupe non-contact, sur 58 des 72 variables mesurées par le MASPAQ. De telles différences sont toutefois notées pour les 14 autres variables, soit : les troubles de comportement, la rébellion scolaire, les relations sexuelles, la consommation de drogues, la délinquance criminelle, l'agression physique, le vol grave, l'investissement à l'école, l'exposition aux pairs délinquants, les sanctions, les activités passives et les risques d'arrestation, le conformiste immature, et l'égotisme (voir Figure 3.10 à l'Appendice P).

L'analyse des résultats pour ces 14 variables montre un portrait différent entre les deux groupes. En effet, les deux groupes se distinguent significativement dans leurs moyennes respectives pour chaque variable. Ces différences font en sorte que les scores moyens du groupe non-contact sont toujours plus près des zones problématiques que ceux du groupe contact, à une exception près, pour la variable « activités passives » où c'est la moyenne du groupe contact qui est plus proche de cette zone. Selon les normes du MASPAQ, ces moyennes indiqueraient que davantage de jeunes du groupe non-contact franchissent les seuils cliniques selon les échelles.

Rappelons que selon les échelles pré-établies des scores supérieurs à 60 sont jugés problématiques pour les variables suivantes : troubles de comportement, rébellion scolaire, relations sexuelles, consommation de drogues, délinquance criminelle, agression physique, vol grave, exposition aux pairs délinquants et sanctions. Des scores inférieurs à 40 sont jugés problématiques pour les variables suivantes : investissement à l'école, activités passives et risques d'arrestation. Enfin, des scores au-delà de 60 ou en de ça de 40 sont jugés problématiques pour les variables : conformiste immature et égotisme. Par

conséquent, les jeunes du groupe non-contact présenteraient, toute proportion gardée, un degré d'adaptation personnelle et sociale jugée problématique à ces variables plus souvent que les jeunes du groupe contact. Les scores moyens de chaque variable sont présentés en détail au tableau 3.26 à l'appendice P. Par contre, les scores moyens pour les variables significatives au MASPAQ sont illustrés à la figure 3.10.

Figure 3.10 Les scores moyens pour les variables significatives au MASPAQ



\*  $p < 0,05$ . \*\*  $p < 0,01$ . \*\*\*  $p < 0,001$ .

### 3.2.2. Présentation des résultats au MASPAQ selon les trajectoires

Afin de comprendre le rôle possible des trajectoires de placement dans les différences de scores moyens aux quatorze variables significatives du MASPAQ, des analyses comparatives sont effectuées au test-*t* entre les nouveaux regroupements suivants : précoce/tardif et stable/instable. L'échantillon à l'étude ne comptant que 43 sujets répartis en deux groupes (GNC = 14 & GC = 29), l'analyse multivariée de la différence des scores entre les quatre profils est impossible. Il a donc été nécessaire de créer ces nouveaux groupements et de les comparer en mode bivarié.

Les analyses ne montrent aucune différence significative entre les jeunes des regroupements précoce/tardif, de même qu'entre les jeunes des regroupements stable/instable. Les jeunes se répartissent de la manière suivante dans ces nouveaux regroupements : précoce (N = 22), tardif (N = 21), stable (N = 20), instable (N = 23). Ces résultats suggèrent que les facteurs de précocité ou de tardiveté ainsi que, les facteurs de stabilité ou d'instabilité ne seraient pas en cause dans les différences observées dans les scores au MASPAQ entre les jeunes des groupes, non-contact et contact puisque les jeunes de ces deux groupes se répartissent équitablement dans ces nouveaux regroupements. (Voir Tableau 3.27 à la page 109 et Tableau 3.28 à la page 110).

Tableau 3.27 *Scores moyens des variables significatives au MASPAQ pour le regroupement précocité/tardiveté*

Variables	Placement Précoce		Placement Tardif		Test- <i>t</i>		
	Moyenne	Écart- type	Moyenne	Écart- type	<i>t</i>	ddl	<i>p</i> ≤
Troubles de comportement	45,41	12,412	45,90	10,411	-0,142	41	0,888
Rébellion scolaire	49,36	11,299	52,14	12,881	-0,753	41	0,456
Relations sexuelles	45,77	7,289	48,76	8,024	-1,280	41	0,208
Consommations de drogues	50,18	12,269	48,14	8,440	0,632	41	0,531
Délinquance criminelle	45,05	8,931	45,33	6,598	-0,120	41	0,905
Agression physique	47,27	11,957	48,14	8,650	-0,272	41	0,787
Vol grave	50,09	11,195	48,67	4,282	0,546	41	0,588
Investissement à l'école	49,95	14,763	48,52	11,583	0,352	41	0,726
Sanctions	40,95	18,940	43,38	17,004	-0,441	41	0,661
Exposition aux pairs délinquants	81,91	14,632	77,10	16,950	0,998	41	0,324
Activités passives	47,45	8,798	49,67	7,844	-0,869	41	0,390
Risques d'arrestation	61,50	8,422	56,71	11,032	1,604	41	0,116
Conformiste immature	50,09	8,394	48,24	11,730	0,598	41	0,553
Égotisme	53,95	11,069	55,00	20,214	-0,212	41	0,833

Tableau 3.28 *Scores moyens des variables significatives au MASPAQ pour le regroupement stabilité/instabilité*

Variables	Placement Stable		Placement Instable		Test-t		
	Moyenne	Écart-type	Moyenne	Écart-type	<i>t</i>	ddl	<i>p</i> ≤
Troubles de comportement	45,00	13,139	46,22	9,793	-0,347	41	0,730
Rébellion scolaire	50,05	12,217	51,30	11,664	-0,337	41	0,738
Relations sexuelles	46,50	6,985	47,87	8,401	-0,576	41	0,568
Consommations de drogues	49,65	13,044	48,78	7,948	0,267	41	0,791
Délinquance criminelle	44,70	8,856	45,61	6,900	-0,378	41	0,708
Agression physique	46,65	10,985	48,61	9,940	-0,614	41	0,543
Vol grave	51,30	12,278	47,74	0,964	1,389	41	0,172
Investissement à l'école	47,10	16,348	51,13	9,607	-1,001	41	0,323
Sanctions	41,80	18,298	42,43	17,855	-0,115	41	0,909
Exposition aux pairs délinquants	78,30	15,981	80,65	15,925	-0,482	41	0,632
Activités passives	49,00	8,000	48,13	8,751	0,338	41	0,737
Risques d'arrestation	59,05	7,964	59,26	11,608	-0,068	41	0,946
Conformiste immature	50,15	10,550	48,35	9,815	0,580	41	0,565
Égotisme	52,35	15,188	56,30	16,797	-0,805	41	0,426

### 3.2.3 Résumé des données quantitatives

En résumé, les résultats de la Grille d'Étude de Dossier montrent peu de différences significatives entre les jeunes du groupe non-contact et le groupe contact. Seulement sept des 45 variables mesurées se distinguent entre les deux groupes tel que : l'âge des jeunes, la présence ou non de la mère, la source de revenu du père, l'âge du père d'accueil, le premier motif du placement, le second motif du placement et le nombre de placements. Par ailleurs, l'analyse du parcours des jeunes dans le système de protection a permis l'identification de quatre profils de placement. Les résultats révèlent que les jeunes des deux groupes se répartissent de façon similaire à l'intérieur de ces quatre profils de placement.

Les résultats au MASPAQ montrent peu de différences significatives entre le groupe non-contact et le groupe contact sauf pour 14 variables. De façon générale, les scores des jeunes du groupe non-contact ont tendance à être plus proches des zones problématiques que ceux du groupe contact. Même si les jeunes des deux groupes se retrouvent dans des profils de placement différents en terme de précocité/tardiveté et de stabilité/instabilité, les résultats ne montrent pas de différences significatives entre les profils aux scores MASPAQ. Ceci suggèreraient que les jeunes des deux groupes se ressemblent davantage qu'ils se distinguent tant pour les variables de la Grille d'Étude de Dossier que pour le MASPAQ. Cependant, les jeunes du groupe non-contact sont ceux pour qui le cumul de motifs de maltraitance est le plus important et pour qui l'adaptation personnelle et sociale apparaît le plus souvent problématique. Toutefois, les analyses semblent montrer que les différences observées entre les groupes aux scores d'adaptation personnelle et sociale ne seraient pas liées à une trajectoire particulière de placement.

### **3.3 DESCRIPTION DES RÉSULTATS DES ENTREVUES SEMI-STRUCTURÉES : LA PAROLE AUX JEUNES**

Les 22 jeunes ayant participé à une entrevue semi-structurée expriment leurs perspectives concernant les avantages et les inconvénients de maintenir des contacts ou non avec leurs parents biologiques souvent en termes de satisfaction ou d'insatisfaction. Ces jeunes ont été interrogés concernant leur représentation de la famille, leur perspective à l'égard des contacts actuels ou à l'égard de ceux qu'ils ont déjà eu dans le passé avec leurs parents biologiques, le sens qu'ils accordent actuellement au fait d'avoir ou non des contacts et leur perception face à leur situation de placement.

#### **3.3.1 Les représentations de la famille**

Dans les représentations de la famille qui sont décrites par les jeunes rencontrés, on peut reconnaître cinq types d'affiliation, soit à la famille biologique, à la famille d'accueil, aux deux familles avec priorisation de la famille d'accueil, aux deux familles avec priorisation de la famille biologique ou encore à un réseau de d'autres personnes.

Un jeune du groupe non-contact et quatre jeunes du groupe contact disent maintenir un sentiment d'affiliation loyal envers leurs parents biologiques, ainsi qu'envers les autres membres de leur famille. Ils mentionnent par exemple :

« (Ma famille c'est...) Mes parents biologiques ... Mes parents sont là, ce n'est pas personne d'autres. » (NC1)

« (Ma famille c'est...) Mes deux parents et ma sœur. » (C1)

« (Ma famille c'est...) Ma mère, ma sœur et mon frère. » (C6)

« (Ma famille c'est...) Ma mère. » (C8)

« (Ma famille c'est...) Mon père, ma mère, ma sœur et mon frère. » (C12)

Certains d'entre eux, parmi ceux qui n'ont plus de contact, incluent même leur famille élargie d'origine dans leur représentation de la famille :

« (Ma famille c'est...) Ma sœur XXX, ma sœur XXX. Le lien significatif que j'ai établi, c'est beaucoup plus avec ma sœur qui aura vingt ans au mois de mai ... mais aussi mon oncle XXX, ma tante XXX, mon oncle XXX, mes cousines et mon grand-père. » (NC2)

« (Ma famille, c'est...) Mon père, toutes mes sœurs, tous mes frères... (Dans ma famille d'accueil...) C'est plus difficile, parce que ce ne sont pas mes parents... Les XXX (famille du père) et les XXX (famille de la mère)... et mes oncles, mes cousins, mes cousines, mes tantes, mon parrain. » (NC3)

Par contre, six jeunes ont indiqué qu'au fil du temps, leur famille d'accueil est devenue leur vraie famille. Parmi ces jeunes, quatre n'ont plus de contact avec leur famille biologique mais deux ont encore des contacts :

« (Ma famille c'est...) Ma famille d'accueil qui sont XXX et XXX... C'est ma famille d'accueil, mes vrais parents. J'avais des frères de mon âge. Ce n'était pas des frères de sang mais pour moi, c'était mes vrais frères. » (NC5)

« (Ma famille, c'est...) Avec ceux que j'habite. Mes deux parents d'accueil, XXX et XXX. Je les appelle maman et papa. Aussi, les cinq filles qu'ils ont, plus les deux qui sont en famille d'accueil, qui sont mes cousines. Ce sont vraiment eux qui sont ma famille. » (NC7)

« (Ma famille c'est...) ... mon père et ma mère d'accueil... Je me sens comme chez moi. Je sens la même ambiance que ma famille avait (avant le décès de ma mère)... Je me sens aimée comme leur fille, ils me prennent comme leur fille, ils me considèrent comme un membre de leur famille... Je me sens plus aimée par mon père d'accueil que par mon propre père biologique. » (NC9)

« Pour moi, ma famille, c'est ma famille d'accueil et mon chez-nous, c'est là où je reste ... Ma mère, c'est XXX, ma mère d'accueil. » (NC10)

« Ma vraie famille, c'est ma famille d'accueil ... J'aime mieux écouter ma famille d'accueil que de l'écouter elle (mère). J'aime mieux aimer ma famille d'accueil que de l'aimer elle... J'aime mieux faire confiance à ma famille d'accueil que faire confiance à elle. » (C9)

« (Ma famille c'est...) Mon père et ma mère d'accueil. » (C10)

Les propos de l'un d'eux suggèrent que c'est la précocité du placement et la stabilité du lien avec les parents d'accueil qui favorisent son affiliation avec eux :

« Quand tu vis pendant seize ans de temps avec ta famille d'accueil, pour toi c'est ce monde là qui est ta famille. » (NC5)

Un jeune du groupe non-contact et cinq jeunes du groupe contact semblent davantage mitigés dans leur sentiment d'affiliation. Leurs propos dénotent une affiliation partagée, à la fois pour leur famille d'accueil et leur famille biologique. Certains de ces jeunes semblent toutefois prioriser leur famille d'accueil qu'ils mentionnent en premier lieu :

« (Ma famille, c'est...) Ma famille d'accueil et ma mère qui s'occupait de moi avant la famille d'accueil. » (NC4)

« Pour moi ma famille biologique, mes vrais parents, c'est ma famille d'accueil. Ça toujours été comme ça. Mes parents biologiques, ça n'a jamais été mes parents. Ma famille d'accueil,...ma mère et mon frère. » (C2)

« (Ma famille, c'est...) Ma mère et mon père d'accueil,...et ma mère. » (C3)

« (Ma famille, c'est...) Ma mère et mon père d'accueil, ... et ma mère et mon frère. » (C5)

« (Ma famille, c'est...) Ma mère et mon père d'accueil,...et aussi ma mère. » (C7)

« (Ma famille, c'est...) Ma mère et mon père d'accueil, ...ma sœur et ma mère,...il y a aussi mon beau-père. » (C11)

Alors que pour deux autres jeunes, la famille biologique est la première source d'affiliation mentionnée, même si la famille d'accueil s'est ajoutée au fil du temps :

« (Ma famille, c'est...) Ma mère, mes quatre sœurs ... Mais je suis chez moi chez XXX. Dans ma famille d'accueil, les autres enfants, ce sont comme des frères et des sœurs. » (NC8)

« (Ma famille, c'est...) Ma mère ... mais aussi ma mère et mon père d'accueil. » (C4)

Pour un jeune du groupe non-contact, la représentation de la famille ne fait référence à aucun type de famille mais à d'autres personnes devenues significatives avec le temps comme les amis. Pour ce jeune, on peut donc parler d'un sentiment d'affiliation de réseau :

« (Ma famille c'est...) Mes amis. » (NC6)

Pour l'ensemble des jeunes des deux groupes, on retrouve donc cinq types de sentiment d'affiliation exprimés par les jeunes que les contacts se soient maintenus ou non avec la famille biologique.

### **3.3.2 Satisfactions quant au fait d'avoir ou non des contacts avec la famille biologique**

Parmi les jeunes rencontrés, plusieurs semblent satisfaits de ne plus avoir de contact avec leur famille d'origine alors que d'autres, au contraire, semblent satisfaits d'en avoir. Différents facteurs sont invoqués par ces jeunes pour expliquer leurs satisfactions face à leur situation actuelle de contact ou de non contact.

#### **3.3.2.1 Les jeunes satisfaits de ne plus avoir de contact**

Plusieurs jeunes du groupe non-contact se montrent plutôt satisfaits de ne plus avoir de contacts avec leurs parents biologiques pour différentes raisons. Certains ne voient simplement plus d'intérêt à maintenir des contacts, leurs parents étant devenus peu significatifs à leurs yeux, alors que d'autres sont satisfaits de ne plus craindre la maltraitance dont ils ont déjà été victimes.

« Il y a eu des avantages dans un sens parce que ça ne me donnait pas grand-chose. C'est correct que la travailleuse sociale ait mis fin à ces contacts. » (NC1)

« Il y a bien des avantages (à ne plus le voir) parce que si je le voyais encore, il aurait fini par nous frapper... » (NC2)

« C'est sûr qu'il y a plus d'inconvénients (à avoir des contacts). Quand je parlais à mon père, je devenais plus mêlée... Ça ne me donne rien de lui parler. » (NC5)

« J'ai décidé de couper ça. Je n'avais plus d'intérêt pour eux autres. Absolument rien ... Là je me sens libre. Ils ne peuvent plus me bernier de rien. C'est moi qui m'ai forgé, a créé ce que je suis devenu. Je suis un gars vraiment indépendant. » (NC6)

« Quand j'allais voir ma mère, ce n'était pas souvent mais cela me suffisait. Ce n'était pas quelque chose que j'avais nécessairement besoin dans ma vie...Je ne voyais pas ma mère si souvent. Ce n'est pas comme si j'avais été empêchée de la voir. » (NC7)

« Moi, je trouve ça facile astheure ... Je suis moins blessée de ne pas la voir que d'aller la voir.» (NC8)

« (Je me sens...) correcte. Je me sens normale par rapport à ça. » (NC10)

Une autre source de satisfaction à l'effet de ne plus avoir des contacts est reliée au manque d'intérêt perçu chez les parents pour ces contacts :

« C'était bien organisé mais ma mère n'était pas organisé pour ça. Elle ne m'attendait pas dans le fond.» (NC1)

« Mon père ne s'intéressait pas vraiment à moi....Tout était difficile...J'aurais aimé qu'ils en aient moins....C'était trop long une fin de semaine. Une journée ça aurait été correct...Nous étions laissés à nous autres mêmes. » (NC2)

Deux jeunes rapportent aussi qu'ils ne connaissent plus beaucoup leur parent et qu'une certaine distance affective s'est établie entre eux au fil du placement. Ils disent même vivre un sentiment de malaise au moment des contacts passés ou encore à l'idée d'avoir des contacts:

« Vu que je ne la connaissais pas beaucoup, j'étais mal à l'aise des fois d'être avec elle, parce que je ne la connaissais pas beaucoup. Ce n'était pas un étranger mais un peu quasiment. » (NC7)

« C'est correct. J'en n'ai pas de besoin. Je suis bien comme je suis là...Je me sentirais un peu bizarre. Il me semble que je ne serais pas habitué, je ne la connais plus vraiment dans le fond. » (NC10)

En plus d'être satisfaits de ne plus avoir de contact avec leurs parents, certains jeunes ajoutent en éprouver un soulagement puisque les contacts passés étaient pour eux des occasions d'éveiller des souvenirs douloureux d'abus ou de négligence. Ils rapportent que lors de ces contacts ils vivaient un certain stress et des émotions désagréables comme la crainte, la peur, la colère, la tristesse et/ou le rejet. Ces situations rapportées sont d'ailleurs souvent en lien avec les motifs même du placement :

« De l'entendre me dire que j'étais une erreur, dans le fond de moi-même, je le savais déjà mais de l'entendre dire, ça m'a fait mal... J'aurais aimé mieux la voir à jeun que sous les drogues. De voir tout le temps ma mère à terre... non. » (NC1)

« Bien je ne voulais pas y aller, j'avais peur. Mon père battait ma mère quand elle était encore en vie. J'avais peur que ça vire contre moi et ma sœur. » (NC2)

« Des fois, il chicanait pour rien... On lui envoyait des blagues et il se fâchait, il nous mettait en punition pour rien. Moi et mon frère, on se sauvait et quand on rentrait, il disait « Aller dans votre chambre ». On y passait une nuit complète sans avoir souper. On dormait jusqu'au lendemain matin et on n'avait pas le droit de sortir. » (NC3)

« Je me sentais nerveuse mais j'avais hâte de la voir en même temps. Je voulais savoir ce qu'elle avait l'air, si elle avait changé. Nerveuse de savoir comment s'y prendre...Ça allait mal et on pleurait. Ça n'allait pas trop bien ...» (NC5).

« Juste de voir la face de mes parents je suis juste pas capable. J'avais trop de colère. Je ne suis pas capable de parler de tout ce qu'ils m'ont fait pendant ma jeunesse. J'aime mieux ne pas en parler. Il faisait -30, j'étais pris dehors à l'hiver, pas nourri, pas une chambre à moi, pas d'argent, rien. J'ai été abusé physiquement, mentalement. J'ai tout eu sauf le viol. » (NC6)

« Aussitôt qu'on entrait, on commençait à pleurer, elle aussi (ma mère), c'était émotif quand on se voyait. C'est aussi ça qui est arrivé, avant qu'elle soit décédée, quand on l'a revue, c'était encore émotif...» (NC7)

« Quand j'allais chez ma mère, j'arrivais là, elle m'ignorait, elle faisait comme si je n'étais pas là. Moi, je trouve ça facile astheure. Je trouve ça mieux parce que quand j'allais la voir, j'avais plus de mal qu'en ce moment. Là au moins, elle m'ignore mais je ne suis plus là. Je suis moins

blessée de ne pas la voir que d'aller la voir et qu'elle me démontre qu'elle m'ignore. C'est à cause d'elle que c'est positif. » (NC8)

« Je suis heureuse parce qu'au fond, mon père ne m'aimait pas. Il m'a fait du mal et trop souffrir. Maintenant, je suis contente que je sois partie et qu'il n'est plus dans ma vie. » (NC9)

L'exposition aux problématiques parentales lors des contacts passés est également un facteur souvent mentionné par les jeunes pour expliquer une certaine satisfaction à l'effet de ne plus avoir de contact avec leurs parents biologiques :

« J'allais là, elle me mettait sur le sofa, elle me mettait ma cassette et elle allait faire sa brosse ... Ma mère était tout le temps sous les drogues fortes, sous l'alcool. Ce n'était pas beau à voir.» (NC1)

«...il restait couché tard, quand il était debout, il ne disait presque rien, il restait planté devant sa télé en train d'écouter du hockey ou des affaires de même et le soir il allait se saouler...Autrement dit, mon père était couché ou devant sa télévision ou était saoul.» (NC2)

« Moi, je me dis que si tu n'es pas capable de t'emmener sur tes deux jambes, puis de t'enligner et te dire O.K. j'ai une rencontre avec mes filles, j'y vais. Ben non, je vais boire une bière ou deux, prendre un petit joint, une ligne de coke, prendre une petite pilule. Si au moins elle aurait été capable de venir aux rencontres à jeun. Tu n'es pas toute là first, t'es loin d'être toute là...la plupart du temps ça marche pas ce que la personne dit quand elle est gelée...» (NC5)

« Ma mère n'était pas capable de s'occuper de moi. Mes parents se chicanaienent souvent que j'ai entendu dire. Ils se sont divorcés. Le fait qu'elle prenait de la drogue, de la boisson, pis tout ça, le fait qu'elle n'était pas stable dans ses choses, dans n'importe quoi, son comportement, l'émotivité, se choquer vite, s'occuper de soi-même, elle avait de la misère de s'occuper d'elle-même....» (NC7)

Au moins deux jeunes qui n'ont plus de contacts soulignent que ce fut un avantage pour eux d'avoir eu des contacts dans le passé avec leurs parents à cause des prises de conscience qu'ils ont pu faire par la suite concernant les difficultés présentées par ces derniers :

« ...j'ai pu voir mes parents, ils m'ont dit la vérité, des choses comme quoi mon père est un manipulateur. C'est vrai de le dire, qu'il est de même, il m'a même déjà fait des coups à moi, sa propre fille. Je suis un

peu témoin de ça.....Dans le fond c'est mieux de même, je pense que c'est plus positif parce que le fait de l'avoir vu quelques fois, ça renforcé mon caractère, ça renforcé mon émotivité...Ça m'a apporté quelque chose de positif. Ça m'a fait grandir. » (NC7)

«...Je ne me rendais pas compte comment elle était (mère)... c'est après quand ma mère ne voulait pas que je voie ma sœur Sandra, c'est là que j'ai fini par comprendre ... Parce que j'ai vieilli pareille depuis ce temps-là, j'ai fini par comprendre comment elle était. » (NC8)

D'autres types de satisfactions mentionnées par les jeunes qui n'ont plus de contact avec leurs parents biologiques touchent l'impact négatif qu'avaient de tels contacts, dans le passé, sur leur propre comportement :

« J'étais devenue de plus en plus agressive au fil des années. J'ai développé des problèmes de violence. Je vais être portée à frapper la première personne qui va se présenter. Elle va manger le coup pour les autres...mais d'un autre côté, je me suis renfermée sur moi-même. » (NC1)

« (Après les contacts) Apparemment, je pleurais quand j'avais de l'école. J'ai toujours eu des difficultés à l'école. Je pense que c'est à cause de ça. Je ne suis pas bonne à l'école. » (NC5)

« Si j'avais à les revoir, j'aurais rien à dire mais j'exprimerais physiquement. Je remettrais les coups à mon beau-père. J'en veux à ma mère parce qu'elle s'est mise de son côté. Elle n'a pas pris ma part. » (NC6)

« Après ça (les contacts), c'est sûr que j'étais bouleversée, tu le sentais dans mes émotions puis après je me choquais vite quand je retournais chez nous des choses comme ça. Ça se voyait dans mon comportement inconsciemment. Ce n'était pas moi qui me disais OK, je vais me choquer, c'est dur à expliquer. » (NC7)

« Parce que j'ai vieilli pareil depuis ce temps-là, j'ai fini par comprendre comment elle était. Je l'ai lâché...Non, je suis moins frustrée, moins agressive ... Moi, j'étais quand même correct, je me trouvais correct mais ma famille d'accueil disait que j'étais une frustrée de la vie, que je faisais des coups, que je n'étais pas correct. » (NC8)

### 3.3.2.2 Les jeunes satisfaits d'avoir des contacts

Beaucoup de jeunes qui ont des contacts rapportent être satisfaits de leurs contacts actuels avec leur famille biologique. Ils se disent contents, voire même empressés, quand c'est le temps de voir ou de parler à leurs parents, et satisfaits après les rencontres ou les contacts téléphoniques :

« (À l'idée d'avoir un contact, je me sens...) ... correct. Je suis content d'aller voir ma mère, heureux, excité... C'est correct. » (C1)

« J'ai hâte, j'ai vraiment hâte, je suis vraiment excité. Surtout la soirée d'avant, j'avais de la misère à dormir parce que j'ai hâte. J'aime ça aller voir ma mère. » (C2)

« (À l'idée d'avoir un contact...) ... ça va bien. J'ai hâte d'y aller... (Après), je suis content de l'avoir vu. » (C3)

« (À l'idée d'avoir un contact...) ... je suis excité. J'ai hâte d'arriver, de voir ma mère. Ça fait quand même deux semaines que je ne l'ai pas vue, c'est quand même excitant. » (C4)

« (À l'idée d'avoir un contact...) ... j'ai hâte. Je me sens excité. J'ai hâte que la journée finisse. Je suis agité et impatient ...Oui, je suis satisfait. Sur une échelle 1 à 10, je dirais 8. » (C5)

« (À l'idée d'avoir un contact...) ... je suis content. Ça me permet de la voir ... Les contacts se passent bien. Il n'y a rien à améliorer. » (C6)

« Des fois, j'achale pour dire « Ma mère va venir me chercher vendredi, ma mère va venir me chercher vendredi, j'ai tout le temps hâte de la voir, je m'ennuie souvent d'elle. Je sens excité de la voir. » (C8)

« (À l'idée d'avoir un contact...) Je trouve que c'est correct. Présentement, je n'ai pas trop de problème. Ça va relativement bien.» (C9)

« (À l'idée d'avoir un contact...) ... je me sens normal. Je suis content mais pas super excité ... (À l'idée de ne pas avoir de contact) ... je serais plus malheureux si je n'avais pas de contact. Ça me fait plaisir de maintenir le contact, comme ça va. » (C11)

« (À l'idée d'avoir un contact...) Je me sens bien. Je me sens excité, j'ai hâte. Je ne me sens pas obligé ... (Après les contacts...), je suis content d'avoir passé du temps avec ma mère. » (C12)

Certains de ces jeunes soulignent toutefois avoir une préférence pour l'un de leur parent, repoussant parfois totalement l'autre parent :

« Il (père) s'occupe plus de moi que quand je vais chez ma mère. » (C1)

« (À l'idée d'aller voir le père) .... Je me sens bien. J'ai hâte. Je suis plus excité qu'avec ma mère. » (C12)

« Je trouve qu'il (père) ne mérite pas de revenir dans ma vie, et j'en suis bien content avec tout ce qu'il nous a fait, à moi et à ma mère... Il y a juste des bons côtés. Je ne veux plus qu'il me mette dans le trouble... » (C8)

Plusieurs motifs sont invoqués dans le discours de ces jeunes pour expliquer leur satisfaction lors des contacts. Pour plusieurs jeunes, les contacts semblent répondre à leurs besoins et leurs attentes; ce qui est satisfaisant pour eux, c'est tantôt le contenu des contacts, tantôt leur organisation ou encore leurs modalités.

Quelques jeunes sont satisfaits du contenu des contacts, c'est-à-dire des activités qu'ils partagent avec leurs parents biologiques, de l'affection et des cadeaux qu'ils reçoivent :

« Je vais dehors je vais me promener, pêcher... On va au camp. On va faire du 4 roues, du bateau, de la pêche....Pêcher, être à côté du canal (nom) ...D'aller chez mon père et faire du 4 roues avec lui. Il s'occupe plus de moi que quand je vais chez ma mère....Parler à mon père. » (C1)

« J'aime juste être avec elle. Je l'aime beaucoup ma mère. J'aime ça être avec elle. Elle est drôle, elle me fait rire. On sort, elle m'achète plein d'affaires, elle essaie de reprendre tout ce qu'elle a manqué dans toute l'année. » (C2)

« On se voit, on se parle... Ma mère. Parler, être avec elle, jaser, y parler de mes choses à moi. » (C3)

« On fait plein de choses, on va marcher dehors... D'être réunies...C'est une belle journée. Ça s'est bien passé. On a fait toutes sortes d'affaires. Je raconte ma journée. J'ai hâte à la prochaine fois. » (C4)

« On regarde la télé. On joue à des jeux, on joue au Nintendo. C'est vraiment drôle. Je me fais battre par ma mère ... On va au restaurant... Je suis contente, on passe de bons moments ensemble. » (C6)

« Oui, des fois quand elle nous donne des cadeaux comme à Noël et à notre fête.» (C7)

« C'est rendu que c'est toute une fin de semaine que je vais chez eux, j'aime cela la voir et faire des activités avec elle. J'aime presque toute faire avec elle dans le fond. » (C8)

« On fait des activités comme l'autre jour on est allé au cinéma et après on va se coucher...Souvent après on va aller magasiner, on va aller manger au restaurant...» (C9)

« J'aime passer du temps avec mon père et quand mon père me paye des affaires ... Oui, je suis satisfait ... » (C12)

Pour deux jeunes, les contacts sont une occasion de sentir que leur parent s'intéresse à leurs résultats scolaires, à leur avenir :

« Elle, ma mère, me demande de regarder mes bulletins. » (C10)

« La plupart du temps, elle me demande comment je vais? C'est pas mal toujours les mêmes questions. Qu'est-ce que tu vas faire plus tard? Des choses comme ça. Elle veut toujours savoir qu'est-ce qui se passe dans ma vie. » (C11)

Dans le cas d'un jeune, la satisfaction rapportée n'est pas liée uniquement au contenu des contacts avec son parent, mais aussi au fait qu'il considère avoir davantage de liberté chez son parent biologique que dans sa famille d'accueil :

« (Quand je suis dans ma famille biologique...) Je n'ai pas hâte de retourner chez nous. Je veux rester. Je me sens plus libre quand je suis avec ma mère, même quand je suis avec ma sœur. Je peux faire plus ce que je veux dans le fond. Dans ma famille d'accueil, ils sont un peu plus stricts. » (C6)

Un autre motif de satisfaction pour un autre jeune est de se sentir à l'aise d'être avec sa mère et sa famille, il exprime vivre une forme de confort lors des contacts :

« Chez ma mère, je ne suis pas gênée, c'est facile de demander est-ce que je peux faire ça mais je ne pensais pas de ne pas être gênée avec ma mère que je ne connaissais pas. Ça c'est facile pour moi. C'est facile de jouer avec mon frère parce qu'il est facile à connaître.» (C4)

Quelques jeunes se disent satisfaits de la fréquence ou de la durée des contacts qu'ils ont actuellement avec leurs parents biologiques :

« Oui, c'est correct...Je n'aimerais pas que ce soit à chaque semaine. » (C10)

« Pour moi, c'est assez. Je ne trouve pas nécessaire de la voir plus souvent. » (C11)

« C'est un temps qui me convient. C'est assez long. C'est ben correct comme cela. Ça me convient. » (C12)

D'autres sont satisfaits de l'organisation des contacts par le travailleur social, et apprécient notamment le fait d'être consultés:

« C'est correct. Moi, je trouve que ça ne fait pas grand changement que ce soit la travailleuse sociale ou moi qui organise les contacts. Mais c'est mieux organisé quand c'est la travailleuse sociale qui le fait. » (C4)

« C'est correct la façon que c'est organisé, ma mère appelle et demande de nous voir. La travailleuse sociale nous demande si on veut y aller. C'est notre choix. Quand ça me tente d'y aller, j'y vais. » (C7)

« Je trouve que cela est une bonne idée d'aller voir ma mère, avant je ne la voyais presque pas, en organisant les visites ... (par le travailleur social). À date, c'est bien organisé. » (C8)

D'autres jeunes apprécient le fait de pouvoir exercer un certain contrôle sur les modalités de visite, ce qui est un autre facteur de satisfaction, car cela leur permet de tenir compte de leurs disponibilités et de leurs intérêts :

« Ça me convient. Ça toujours été comme ça depuis que je suis adolescente, quand ils ont considéré que je suis assez vieille. Avant, c'est eux autres qui contrôlaient mes visites. J'aime mieux contrôler mes propres affaires. J'aime mieux ça de même. » (C6)

« C'est moi qui décide quand je veux y aller. Je suis rendue assez vieille, je vais y aller quand ça va me tenter. Avant, c'était des visites supervisées, c'était mal organisées ... Là c'est correct parce que j'arrange ça à mon goût. » (C10)

« C'est sûr que je devrais plus souvent faire l'effort de l'appeler mais je trouve ça correct qu'elle m'appelle. Je pense que c'est correct. Moi et elle, on décide quand on veut se voir, selon nos disponibilités et nos besoins. » (C11)

D'autres motifs de satisfaction mentionnées dépassent le contenu, l'organisation ou les modalités. Ainsi, certains jeunes décrivent les contacts comme une occasion pour eux de se faire connaître du parent ou de s'assurer de ne pas être oubliés par celui-ci :

« J'aime le fait que ça lui fait penser un petit peu. Quand j'y parle il n'aime pas ça parce que je lui dis toutes les choses qui devraient savoir sur moi. Il me dit « Je suis occupé, il faut que je m'en aille, il faut que je fasse de quoi et je lui dis « Tu devrais savoir ça. » (C2)

« Dans le fond c'est de connaître ma vraie famille ... pour ne pas qu'ils m'oublient aussi... » (C4)

« Avant, je ne la connaissais pas, je ne la voyais pas. Je pouvais penser «Elle m'a oublié. » (C6)

« C'est ma mère et c'est important de maintenir une relation, de savoir comment elle va, de lui laisser savoir comment je vais. Elle m'appelle souvent pour me demander comment je vais. » (C11)

« Je dois mettre des efforts pour prendre contact car mon père travaille beaucoup d'heures et il n'a pas beaucoup le temps de m'appeler. Sinon, il pourrait facilement m'oublier. » (C12)

Pour plusieurs jeunes, les contacts sont une occasion de connaître non seulement leurs parents mais aussi les autres membres de la famille, fratrie ou famille élargie :

« Dans le fond c'est de connaître ma vraie famille, de savoir qui ils sont pour pouvoir les reconnaître dans la rue quand je vais les voir ...

J'apprends à la connaître mieux, je peux voir mon frère. On est tous réunis. C'est super. C'est juste ça que je voulais. Apprendre à connaître ma famille. » (C4)

« Que je vois ma famille, ma mère, mon beau-père, mes frères, mon chat ... Oui. Je suis satisfait. Sur l'échelle 1 à 10, je dirais 8 » (C5)

« Je reconstruis ce que j'ai perdu quand j'étais petite. J'essaie de comprendre ma famille. Dans mes questions, ma mère est fiable. Maintenant que je connais ma mère, je comprends mieux que si je ne la voyais pas parce que je la connais ... À chaque visite, j'apprends toujours quelque chose de nouveau sur elle, sur notre famille. Je suis contente, on passe de bons moments ensemble. » (C6)

« (Je suis satisfait des contacts aussi pour) ... Aller visiter des membres de la famille. » (C7)

« C'est surtout de voir ma mère... J'aime aussi voir son mari et ses gars. Ils sont gentils avec moi.... Avec ma mère, on parle souvent de mon grand-père, sa mort comment cela nous ont touché. Des fois, on parle de ma sœur XXX, comment elle a très hâte de la voir... » (C8)

« (Je suis satisfait des contacts aussi pour)... J'y vais plus pour voir mon frère parce qu'avant j'habitais avec. » (C10)

« J'aime voir mon père, surtout voir ma sœur. » (C12)

Enfin, pour un autre jeune, les contacts sont l'opportunité de mieux prendre conscience de la problématique parentale, ce qui l'incite à ne pas suivre l'exemple de ce parent :

« Parce que ma mère a passé à travers de bien des affaires. Si je peux prendre ces exemples pour moi, pour que moi je fasse mieux que ça. Comme, c'est ça que j'ai fait à l'école. Elle est allée jusqu'en quatrième année et je me suis dit que jamais que je vais lâcher l'école et je n'ai jamais lâché l'école. J'ai tout le temps continué à l'école et je prends les choses qui sont arrivées à elle pour moi. Je ne ferai pas ça, je ne ferai pas ça à mes enfants, toutes des choses comme ça. » (C2)

### 3.3.3 Insatisfactions quant au fait d'avoir ou non des contacts avec la famille biologique

Parmi les jeunes rencontrés, certains expriment des insatisfactions à l'effet de ne plus avoir de contact (parfois parce qu'ils appréciaient les contacts passés). D'autres, au contraire rapportent les inconvénients qu'ils perçoivent au fait d'avoir des contacts.

#### 3.3.3.1 Les jeunes insatisfaits de ne pas avoir de contact

Certains des jeunes n'ayant plus de contact avec leur famille biologique éprouvent devant cette situation des émotions de déception, de tristesse et d'ennui. Dans leurs propos, ils semblent nostalgiques du temps où ils avaient toujours des contacts :

« On allait chez mon grand-père du côté de mon père. On dînait, on soupait, des fois on recevait de la visite et on allait voir ma grand-mère qui habitait juste en haut de nous ... Je me sens triste à cause des cousins... Le seul inconvénient que je vois, c'est que je ne vois plus autant la famille à mon père qu'avant. Je m'ennuie des fois. » (NC2)

« Des fois, je pense à lui le soir et ça me fait de la peine. Quand je joue au hockey, ça fait dur. Je trouve difficile que mon père ne soit pas là ...il est en prison. C'est dur de ne plus voir mon père pis maman ... C'est rien que le soir, quand j'y pense, que j'ai de la peine. C'est plate. » (NC3)

« J'aimais la voir même si elle ne se préoccupait pas de moi, j'aimais aller la voir pareille. » (NC8)

« Des fois, j'aimerais ça que mon père soit là pour moi, ma mère. Des fois, je pense à lui et j'aimerais qu'il recommence à zéro, qu'il voie comment je suis. » (NC9)

« Juste que des fois, je m'ennuie. C'est normal. Je m'ennuie de ma mère parce que je l'ai connue. » (NC10)

Pour quelques jeunes, cette nostalgie se double d'un sentiment qui s'apparente au rejet et à l'abandon :

« Elle ne veut pas nous voir (mère) jusqu'à dix-huit ans. » (NC3)

« J'aimais être avec ma mère, elle était correcte avec moi ... C'est sûrement à cause que ma mère ne veut pas rien savoir, parce qu'elle ne demande pas de visite. » (NC4)

« Il serait ici (père) s'il était sensible à ma situation. Il m'appellerait, il viendrait me voir, il serait ici aux rencontres...Ma mère biologique, mon père biologique ça ne faisait pas rien, ça ne venait pas nous voir. » (NC5)

« Ma mère ne veut plus me voir à cause que je voulais voir ma sœur XXX. Elle avait des problèmes avec elle. Elle ne voulait plus me parler et toutes mes autres sœurs ont embarqué sauf XXX et XXX, asteure, elle ne veut plus me voir. » (NC8)

« Non, je n'ai jamais eu (de contacts). Il ne m'a jamais contacté. Il ne veut rien savoir de moi. » (NC9)

### **3.3.3.2 Les jeunes insatisfaits de leurs contacts actuels**

Quelques jeunes rencontrés, parmi ceux qui maintiennent des contacts avec leur famille biologique, expriment quand même des insatisfactions, notamment en ce qui touche le contenu de ces contacts. Ils déplorent tantôt les réactions inadéquates du parent, tantôt le manque d'activités intéressantes partagées avec le parent, tantôt l'attention insuffisante qu'ils reçoivent. Dans au moins un cas, cette attention insuffisante rejoint la négligence :

« Quand ça la frustre, ça la frustre...Des fois, je l'envoie promener. Il faut la raisonner. Des fois, elle ne clique pas. Il faut lui dire bien carré. C'est plus quand je vais dire certaines choses et qu'elle aime moins ça, elle va me faire des airs. Elle est beaucoup dans la religion. Elle me parle de sa religion, de Dieu et moi j'aime moins ça. » (C6)

« Au moins, si elle faisait des activités avec nous, comme aller au cinéma, aller magasiner avec nous autres, acheter ce qu'on aime... Quand elle boit trop, elle ne s'occupe plus de nous autres. Je m'en vais dans ma famille d'accueil. Elle parle avec des amis et boit de la bière. Des fois, ils sont deux à cinq. » (C7)

« On regarde la TV, soit que je regarde la TV avec ma mère... Faire des commissions avec elle. Je ne fais jamais grand chose avec ma mère. » (C12)

Par contre, d'autres jeunes sentent, au contraire, qu'ils reçoivent trop d'attention dans leur famille biologique; ils se sentent trop contrôlés :

« ...de m'occuper de ma mère, parce qu'il faut toujours que je sois avec elle, quand je suis en visite. Si elle ne me voit pas, elle se demande où je suis. Ça serait vraiment stressant de vivre avec elle. » (C4).

L'insatisfaction de certains jeunes face au contenu des rencontres avec leurs parents découle parfois du fait qu'ils ne peuvent pas faire les activités intéressantes qu'ils feraient s'ils n'étaient pas en visite chez leurs parents :

« Des fois, je planifie des affaires et ça me dérange.... Des fois, je trouve ça platte. Je ne verrai pas mes amis. Je ne fais pas grand chose quand je vais là. » (C7)

«...des fois je vais manquer des événements, je m'en vais chez ma mère et il y a une super grosse vente de garage et moi j'adore cela y aller, ma famille d'accueil va y aller et je ne serai pas là. Bien des fois, ils vont à XXX mais j'aimerais ça aller avec eux mais je ne peux pas parce que c'est la fin de semaine que je vais chez ma mère. » (C8)

Pour d'autres jeunes, c'est le contact avec le conjoint ou la conjointe du parent qui est source de tension et d'insatisfaction :

« Une fois que je m'avais exprimé devant le mari de ma mère, XXX, pour dire que moi et ma mère, on se pensait, elle et moi comme « reject » d'eux autres. Parce que quand les gars ne sont pas là, XXX a besoin d'espace et quand ses gars sont là, il n'a plus besoin d'espace parce que ses gars sont là pour se coller dessus. Et nous autres, on se sent rejetées parce qu'il nous dit de faire de la place et pas à ses gars. Je trouve cela injuste. » (C8)

« J'aime la blonde à mon père, mais je n'aime pas quand elle se prend pour ma mère. » (C12)

Quelques jeunes se disent insatisfaits de la fréquence ou de la durée des contacts qu'ils ont actuellement avec leurs parents biologiques. Parmi eux, certains jeunes estiment que ces contacts sont trop rares ou trop courts :

« J'aimerais ça que ce soit plus longtemps que ça, j'aimerais ça passer plus d'heures que ça avec elle, ce n'est pas beaucoup, ça passe vite. » (C2)

«J'aimerais ça y aller un peu plus souvent. » (C3)

« C'est quand même correct. Elle pourrait m'appeler un petit peu plus. C'est comme ça. Tu t'habitues. » (C6)

«Je la vois une fois par deux semaines et je trouve que ce n'est pas assez...mais j'aimerais que cela serait plus souvent, à toutes les fins de semaine. J'ai demandé à ma travailleuse sociale et à XXX mais elles m'ont dit que ma mère travaille les fins de semaine et elle ne peut pas me recevoir. » (C8)

Par contre, d'autres expliquent que leurs contacts avec leurs parents biologiques sont trop fréquents ou trop longs et qu'ils répondent davantage aux attentes de leurs parents. Certains d'entre eux se sentent mêmes obligés d'avoir des contacts ou encore disent voir leurs parents uniquement pour leur faire plaisir :

« Si j'avais le choix, j'irais la voir moins souvent ... Ce n'est pas important d'aller voir ma mère. Cela me nuit Ça ne me donne rien. » (C1)

« La voir une heure et aller jouer avec mes amis ce serait correct. » (C7)

« Si j'avais le choix, je n'irais pas mais parce que j'ai peur que ma mère se fâche, j'y vais. Si elle ne se fâcherait pas, je n'irai pas. » (C9)

« C'est pour lui faire plaisir. J'y vais plus pour elle. » (C11)

Certains jeunes vont même jusqu'à exprimer du soulagement lorsque les contacts sont terminés; il est facile pour eux de retourner dans leur famille d'accueil :

« (Quand c'est terminé, je me sens...) Mieux. Parce que je ne suis plus avec elle. Je suis en sécurité. » (C9)

« Je ne suis pas triste de retourner dans ma famille d'accueil. » (C12)

Une jeune rapporte par ailleurs que le fait d'avoir des contacts avec ses parents biologiques a un impact négatif sur son comportement à son retour en famille d'accueil :

« Quand je reviens à la maison, je suis plus baveuse, je sacre, je n'écoute pas... Après, je reviens comme à la normale. » (C10)

D'autres insatisfactions ne concernent pas le contenu des contacts ou leurs modalités mais les habitudes de vie du parent biologique estimées comme désagréables. Ainsi, un jeune déplore que lors des contacts, il soit exposé aux mauvaises odeurs dues à la cigarette :

« Quand je reviens, je pue la boucane de cigarettes. C'est juste la brume dans la maison. Ce n'est pas vivable... (Quand je reviens à la maison...), je ne mets pas mon linge dans le lavage tout de suite, je le mets dans le garage parce qu'il pue trop. C'est vraiment grave. » (C10)

Un jeune est insatisfait des contacts parce qu'il vit un malaise avec ses parents, il mentionne qu'une certaine distance psychologique s'est installée au fil du temps :

« Quand je vais dans ma famille biologique... Je ne me sens pas comme si j'étais chez moi, mais je me sens comme si j'allais rendre visite à ma mère. » (C12)

Par ailleurs, les insatisfactions les plus souvent mentionnées par les jeunes qui ont des contacts avec leurs parents biologiques, ont trait à l'exposition à une problématique présentée par l'un ou l'autre parent. Bien souvent, il s'agit d'une dépendance à l'alcool ou aux autres psychotropes :

« Elle est rendue trop sur la boisson, qu'elle boit. Chaque soir, elle boit trois grosses bouteilles... C'est pas mal triste de la voir faire des niaiseries. » (C1)

« Quand elle boit trop, elle ne s'occupe plus de nous autres. Je m'en vais dans ma famille d'accueil. Elle parle avec des amis et boit de la bière. Des fois, ils sont deux à cinq. » (C7)

« Quand elle consomme devant moi. C'est juste ça. Elle a commencé ça fait à peu près un mois, un mois et demi. C'est juste à cause de ça que je n'aime pas ça... Des fois, il y a plus de manger. Des fois, elle se nourrit moins, elle ne prend pas de déjeuner, des choses comme ça. Ça peut arriver des fois qu'elle n'a pas de pain, comme la première fois que j'y suis allé, il n'en avait pas. J'y suis retourné, il y en avait... Je ne suis pas

d'accord avec le mode de vie de ma mère... C'est de voir tout ça et d'être inquiet et stressé. » (C9)

« Elle prend son verre de bière, elle le cache quand j'arrive elle va le mettre dans sa chambre pour ne pas me décevoir. Habituellement, quand je viens, elle essaie de ne pas boire mais souvent elle boude dans sa chambre, elle ne parle pas à mon père ni à mon frère. Elle barre sa porte et elle reste là toute la journée. Elle ne parle pas à personne. » (C10)

Mais il peut s'agir aussi de d'autres difficultés parentales qu'ils considèrent plus ou moins adaptées à leurs besoins et cela les rend mal à l'aise :

« Ça dépend des conversations parce que ma mère des fois elle me conte un petit peu trop sa vie et qu'il y a bien des choses que je ne veux pas savoir, qui me font déprimer. Comme son affaire de suicide, elle me dit qu'elle est allée à l'hôpital, elle prend des pilules, elle parle comme pour essayer de se tuer comme des affaires qui ne vont pas bien... » (C2)

« Peut-être quand elle agit en bébé, quand elle me répète toujours les mêmes questions. Par exemple, elle me pose des questions comme si j'étais un enfant. Avec mes sœurs, depuis qu'elles sont petites, elle leur achète toujours juste des poupées, des Barbies. Il y en a une qui est rendu à 13 ans, ça ne l'intéresse plus et elle continue quand même à agir comme ça. Elle m'appelle mon chou, des affaires comme ça. » (C11)

### **3.3.4 Les perceptions des jeunes face à leur situation de placement**

Dans les deux sous-groupes, on retrouve des jeunes qui acceptent leur placement et considèrent que c'est pour eux, la meilleure solution. D'autres comprennent aussi que le placement peut être la meilleure solution pour eux mais disent clairement ne pas l'accepter.

#### **3.3.4.1 Ceux qui acceptent leur placement**

Qu'ils aient ou non des contacts avec leurs parents biologiques, plusieurs jeunes sont d'avis que le placement est pour eux la meilleure solution et sont relativement satisfaits de cette décision:

« Je suis contente de m'avoir fait placer, je sais où je suis aujourd'hui. Ça été une bonne chose. » (NC5)

« Oui, (la meilleure solution) c'est d'être en famille d'accueil, sinon je ne serais pas du tout ce que je suis aujourd'hui. Je serais peut-être mort. Je suis fier de ce que je suis maintenant. » (NC6)

« Pour les jeunes qui sont comme dans mon cas, des affaires de même,... mais des fois c'est la meilleure façon de régler des problèmes... » (NC9)

« Oui, c'est la meilleure solution, c'est correct comme cela. Je suis bien où je suis. » (NC10)

« Oui, c'est la meilleure solution, et moi je ne prendrai pas de boisson. » (C1)

« J'aime mieux faire confiance à ma famille d'accueil que faire confiance à elle. Je n'irais pas vivre avec ma mère. Pour moi, c'est la meilleure solution. » (C9)

« D'avoir été placé en famille d'accueil. Les travailleurs sociaux ont pris la meilleure solution. » (C12)

La plupart des jeunes rencontrés connaissent les motifs de leur placement. C'est justement parce qu'ils connaissent la situation d'abus ou de négligence vécue dans leur enfance ou encore la problématique de leurs parents que beaucoup considèrent que le placement est pour eux la meilleure solution :

« Non, je ne vois pas ce qui changera de quoi dans ma vie au point où je suis rendu là. Ils (parents biologiques) n'ont jamais vraiment été là. Je ne pense pas que cela ferait une différence ... La famille où j'habite là, c'est comme si ce serait elle que je serais supposée être dedans. Il y a tellement de choses à faire, tellement de bonnes valeurs. » (NC7)

« Je trouve que c'est la meilleure solution parce qu'au lieu de rester avec mon père qui me battait, j'ai pu avoir le courage d'aller en parler, d'aller dire ce qui se passait. Là, c'est arrangé. » (NC9)

Certains jeunes acceptent mieux leur placement que d'autres et ils estiment avoir reçu davantage que s'ils étaient demeurés avec leur famille biologique. Ils reconnaissent eux-mêmes que le placement est bénéfique pour eux et répond mieux à leurs besoins développementaux :

« J'aime mieux vivre avec ma famille d'accueil présentement qu'avec mon père disons. Je me sens bien dans ma famille d'accueil....Si j'étais restée dans ma famille...il y avait tout le temps de la chicane, ...si j'étais restée avec mes parents biologiques ça n'aurait pas été si bien que ça à cause des difficultés de mon père. » (NC2)

« Oui, c'est mieux d'être en famille d'accueil que d'avoir de la misère avec les parents comme je vois des amis qui ont de la misère. C'est triste. Moi, je me sens bien. Je suis en famille d'accueil où je suis bien nourrie et tout. » (NC4)

« Oui, si j'étais resté là avec mes parents, je ne pense pas que j'aurais viré quoi de bon. C'est un peu direct, mais c'est vrai. Je crois que c'était bien que je sois placée à quelque part d'autre car je n'aurai pas eu grand-chose. » (NC7)

« C'est ce monde-là qui peuvent t'aider, te donner des solutions, te donner une nouvelle vie et une nouvelle famille qui peut t'aimer comme tout. Je me sens aimé comme leur fille, ils me prennent comme leur fille, ils me considèrent comme un membre de leur famille. Quand j'ai vu ça, je n'ai jamais vu de ma vie que mon père me prenait comme sa fille. Je me sens plus aimé par mon père d'accueil que mon propre père biologique. » (NC9)

« Oui, c'est la meilleure solution parce que ma mère n'a pas de patience et mon père, je pourrais faire ce que je voudrais... Fais ce que tu veux. Tu veux rentrer à trois, quatre heures du matin, rentre à trois, quatre heures du matin. » (C2)

« Oui (c'est la meilleure solution), parce que dans ma famille d'accueil j'ai une école, j'ai des amis, j'ai toute. » (C3)

« Ma situation est la meilleure des choses parce que comme ça, je peux apprendre des choses. Parce que j'ai encore un bout de chemin à faire à l'école, il faut que je me trouve un travail. C'est pour ça que, dans le fond, c'est la meilleure solution. » (C4)

« Je suis content d'être dans ma famille d'accueil. J'ai une bonne famille d'accueil .... Des fois, c'est mieux dans la famille d'accueil, parce qu'on peut aller en campagne, faire du camping, faire du quatre roues. Il y a toujours quelque chose à faire. » (C7)

« Ça m'a beaucoup aidée de me faire placer en famille d'accueil parce que c'est eux qui m'ont élevée. Parce que ma mère avait des problèmes

et pis c'est grâce à eux si je sais plein de choses... C'est grâce à eux si je comprends les choses, c'est grâce à eux si j'apprends, si je vais à l'école.  
» (C8)

« Dans ma famille d'accueil, ils peuvent plus nous élever que nos parents qui sont comme ça. Ils ont plus les stratégies. Ma mère qui consomme comme ça, ce n'est pas vraiment le bon exemple à donner à son enfant. Les mères d'accueil, elles ne consomment pas. Ce sont des personnes modèles. Pour moi, c'est la meilleure solution. J'ai un frère en famille d'accueil et la grande fille a dix-huit ans. » (C9)

« C'était une bonne décision mais il n'y avait pas d'autre choix. Si j'avais resté chez ma mère, je n'aurais pas fait grand chose de ma vie... Il n'y a pas de règlement. Je rentrerais à l'heure que je voudrais, je ferais ce que je voudrais. Je ne serais plus bonne à l'école. Je me foutrais de l'école. Je ne veux pas être ça. Je ne veux pas être une fille qui se tient au parc à chaque soir... Je suis tombée sur la meilleure famille d'accueil. »  
(C10)

Selon deux jeunes, leur placement est d'autant plus pertinent qu'ils n'ont pas de point de référence ou de vécu avec leurs parents biologiques. Pour eux, la précocité du placement semble donc faciliter leur acceptation :

« J'ai toujours resté là. XXX qui est ma famille d'accueil a été la famille d'accueil de ma mère aussi... C'est elle qui a gardé ma mère, c'est comme ma grand-mère parce que ma mère c'est comme sa fille. »  
(NC10)

« Ça fait quatorze ans que je suis en famille d'accueil et je ne peux pas vraiment dire. Ça aurait été plus dur pour moi si j'avais vécu avec mes parents disons jusqu'à l'âge de six ans et après ça j'avais été... parce que là je me serais souvenu des moments avec mes parents. Mais là, je ne me souviens pas, j'étais trop jeune. Alors, ça ne me fait rien. » (C2)

Pour certains de ces jeunes, le placement est une bonne solution parce qu'il leur évite d'être exposés aux problématiques parentales, ce qui les rassure quant à la perspective qu'ils puissent développer les mêmes problèmes que leurs parents :

« ... aussi si on serait resté avec lui, on serait probablement devenu alcoolique ... et je ne suis pas une droguée ni une alcoolique non plus. Je ne ressemble pas à mon père. » (NC2)

« Oui, parce que ma mère biologique faisait de la prostitution...où je serais peut-être aujourd'hui? Je serais peut-être sur le coin d'une rue à faire de la prostitution, je serais peut-être droguée comme ça ne se peut pas. C'est ce qu'elle faisait. J'avais juste cet exemple là. Je n'aurais pas vraiment été à l'école. Je ferais la vie de ma mère. Je ferais sa vie parce que c'est rien que ça qu'elle m'a montré de faire. Elle ne s'est jamais remplacée. » (NC5)

« Parce que je n'aurai pas avancé dans rien. Si mes parents avaient été différents, ça aurait été une différente histoire, mais si j'avais été avec mes parents comme ils sont aujourd'hui, je n'aurais pas avancé dans la vie. J'aurais sûrement lâché l'école. Je m'aurais mis dans la drogue. » (C2)

« Oui, car si j'habitais avec ma mère je deviendrais peut-être comme ma mère et si j'habitais avec mon père je deviendrais comme mon père. Je ne pense pas qu'ils m'auraient appris de grandes choses sur la vie... Ma mère est sur le service social et prend au moins douze pilules par jour. » (C12)

### 3.3.4.2 Ceux qui acceptent mal leur placement

D'autres jeunes ont une attitude plus résignée face à leur placement. Ils comprennent que c'est la meilleure solution étant donné l'impossibilité de vivre avec leurs parents biologiques mais préféreraient nettement que les choses soient autrement :

« Oui, ça été la meilleure solution, ..... Mais l'accepter, non, je ne l'accepte pas... » (NC1)

« Je sais que je vais rester là jusqu'à dix-huit ans. Je sais que je n'ai pas d'autres choix et je sais que je n'ai pas le choix. » (NC8)

« Oui, ça me fait de quoi que je ne suis pas avec mes parents mais je ne peux pas vraiment rien faire. Alors, je me dis je vais accepter ce qui vient et je vais être heureuse avec ça. Ça tout le temps été comme ça. » (C2)

« Ça fait sept ans que je suis dans cette situation là et je suis rendu habitué. » (C3)

« Oui. Je me suis adapté. Il n'y a pas grand-chose à changer. » (C6)

« Je pense que pour moi, que cela aura été une bonne chose. Je suis mieux en famille d'accueil que si je vivais avec mes parents. C'est sûr

que ma mère ne peut pas s'occuper de moi. C'est mieux que je sois en famille d'accueil. Je suis plus entouré, ils répondent plus à mes besoins. C'est plus équilibré ... Je trouve ça difficile, sa maladie. J'aimerais ça qu'elle soit normale comme toutes les autres mères mais je ne peux pas rien faire pour ça. » (C11)

D'autres jeunes trouvent que ce n'est pas toujours facile de vivre en famille d'accueil, ils rencontrent certaines difficultés, ils doivent faire des efforts pour s'adapter et surtout lorsqu'ils sont déplacés en cours de placement :

« D'un côté, c'était la meilleure affaire et d'un autre, je n'ai jamais pu comme être avec ma famille. Il y a eu un bon côté et un mauvais côté. Ce que j'ai vécu en famille d'accueil, il y a des bons et des mauvais moments comme dans toute famille normale. » (NC1)

« C'est plus difficile, parce que ce ne sont pas mes parents. Au début, je n'étais pas habitué, je ne suis pas encore habitué, ça fait un an, deux ans bientôt mais je ne suis pas habitué encore mais je vais m'habituer lentement. » (NC3)

« Pour les jeunes qui sont comme dans mon cas, des affaires de même, pas tous les enfants qui aimeraient ça changer de famille, ils aimeraient ça rester chez eux mais des fois c'est la meilleure façon de régler des problèmes même si ça amènent des problèmes d'être placé en famille d'accueil. » (NC9).

Deux jeunes rapportent que leur situation de placement est une expérience difficile, ils vivent des difficultés présentement et ils sont inquiets de leur devenir :

« Ce qui m'aurait aidé, ça aurait été d'avoir, tout au long de ma vie, plus d'affection, plus d'encouragement, plus de soutien, plus de ceci, plus de ça. Je n'ai rien eu de ça. .... Ça été de même pendant douze ans de temps. Je ne sais pas comment je serai dans trois ou quatre ans. Ça été de même pour un crime de bon bout. Ma situation et ma famille ne vont pas toutes changer. Ça m'étonnerait. » (NC5)

« Non, je ne passe pas mon année en ce moment. Je ne comprends rien. Il y a cinq matières que je coule. C'est beaucoup. En ce moment, je comprends tout. Je fais de la récupération. C'est bientôt la fin de l'année et je veux passer mon année...Pas vraiment parce que quand ça arrive vraiment, je braille, je braille et je n'arrête pas de brailler. Quelqu'un va

m'expliquer quelque chose, je ne comprendrai pas. Je suis vraiment poche à l'école... » (NC8)

Certains jeunes expliquent ce qui rend leur expérience de placement encore plus difficile est le fait d'être déplacés d'une famille d'accueil à une autre, c'est une autre adaptation mais aussi un autre deuil à vivre, un autre abandon :

« C'est dur quand tu changes de place, c'est dur de s'habituer à une autre personne, et après ça changer à une autre place et s'habituer à une autre personne et être obligé de raconter sa vie à chaque fois. C'était dur pour moi. » (NC1)

« J'ai vécu deux abandons dans seize ans de temps. Je vais te dire quelque chose...ça fuck une jeune. C'est tout pitcher. Tu frapes un mur de temps en temps. Tu tombes mais tu te relèves, tu fais un pas en avant, tu en fais trois par en arrière. » (NC5)

Un jeune rapporte qu'il compte les mois qu'il lui reste à attendre pour mettre fin à sa situation de placement :

« Il me reste juste cinq mois à "toffer". » (NC6)

### **3.3.5 Résumé des propos des jeunes**

En résumé, pour l'ensemble des jeunes des deux sous-groupes, on retrouve différentes représentations de la famille qui suggèrent des affiliations différentes. Sept jeunes semblent plus affiliés à leur famille biologique incluant leur famille élargie, six jeunes à leur famille d'accueil et huit autres jeunes se sentent affiliés à la fois aux deux familles. Parmi ces derniers, six jeunes semblent privilégier leur famille d'accueil et les deux autres jeunes leur famille biologique. Un seul jeune n'a aucun sentiment d'affiliation avec aucune famille, seulement avec son réseau d'amis.

Plusieurs des propos recueillis ont trait aux avantages des contacts avec les parents biologiques. On retrouve de tels propos lorsque des jeunes ayant des contacts s'en montrent satisfaits, ou encore lorsque des jeunes sans contact s'en disent insatisfaits. Les principaux éléments satisfaisants qui ressortent de ces discours sont de les connaître, de

préserver des liens avec leurs parents mais aussi avec leur famille élargie, de se sentir significatifs pour éviter le sentiment de vide affectif, de rejet et d'abandon, et de prendre conscience de la problématique de leurs parents et de la nécessité du placement.

D'autres propos soulignent les inconvénients d'avoir des contacts avec les parents biologiques. Il s'agit tantôt de jeunes qui sont insatisfaits de leurs contacts actuels, ou de jeunes qui, au contraire, sont satisfaits de ne pas avoir de contact. Les principaux inconvénients des contacts, tels qu'ils ressortent dans le discours des jeunes, sont le peu d'activités intéressantes faites avec leurs parents, ou encore le peu d'intérêt manifesté par le parent à leur égard, la distance affective ressentie entre eux et leurs parents au fil du placement, le fait d'être exposés aux habitudes de vie et à la problématique de leurs parents qui peuvent leur rappeler des souvenirs douloureux. Aussi, d'autres inconvénients sont de vivre des relations tendues avec leurs parents ou encore avec le conjoint du parent, de se sentir déstabilisés par les contacts et présenter des troubles de comportements par la suite.

Enfin, qu'ils aient ou non des contacts, tous les jeunes rencontrés ne vivent pas leur placement avec le même degré d'acceptation, même s'ils comprennent tous que c'est pour eux la meilleure solution. L'acceptation de leur placement semble être facilitée lorsque les jeunes comprennent la problématique de leurs parents, ils se sentent rassurés d'avoir d'autres modèles, d'autres modes de vie afin de ne pas développer les mêmes problèmes que leurs parents, et lorsqu'ils estiment avoir plus reçu sur le plan physique, scolaire, éducatif, social et affectif en étant en famille d'accueil que s'ils étaient demeurés avec leurs parents biologiques.

D'autre part, ce qui semble nuire à cette acceptation est relié au fait de ne pas avoir le choix et de vivre de l'impuissance face à leur réalité familiale, puisque la solution du placement s'est imposée par la force des événements et des circonstances. De plus, ce qui n'aide pas à l'acceptation est le fait de vivre avec une autre famille, d'avoir à s'adapter à des habitudes différentes et à d'autres enfants, ou encore d'être déplacé d'une famille d'accueil à une autre famille d'accueil, c'est une autre adaptation mais aussi une autre

rupture affective. De plus, le placement et les changements de milieu d'accueil peuvent avoir un impact négatif sur les comportements des jeunes et les amener à avoir de la difficulté à surmonter leurs problèmes personnels, scolaires et affectifs et à se sentir démunis face à leur devenir.

## **CHAPITRE 4**

---

### **DISCUSSION**

D'entrée de jeu, rappelons que les deux questions de recherche visent à connaître l'influence de la trajectoire de placement et du maintien ou du non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques sur l'adaptation personnelle et sociale des jeunes placés en famille d'accueil jusqu'à leur majorité. De plus, les propos des jeunes ont été recueillis pour connaître leur point de vue sur les avantages et les inconvénients du maintien ou du non maintien des contacts, et leur perception face à leur situation actuelle de placement.

#### **4.1 L'IMPORTANCE DU MAINTIEN DES CONTACTS POUR LES JEUNES**

Selon Barber & Delfabbro (2004), une composante fondamentale de la politique et de la pratique des enfants placés en famille d'accueil à travers le monde occidental est de s'assurer que l'enfant placé demeure en contact avec ses parents biologiques. Ce principe est aussi inscrit dans la loi sur la protection de la jeunesse où il est considéré comme un droit à chaque enfant placé obligeant l'intervenant social à mettre en place un programme de contacts. Le maintien des contacts est perçu comme un processus pour nourrir les liens significatifs entre l'enfant placé et sa famille biologique, ainsi qu'avec son réseau familial élargi.

Rappelons qu'une panoplie de raisons a été invoquée dans la littérature pour justifier le maintien des contacts avec les parents biologiques. Trois principaux arguments semblent prédominants. Premièrement, les contacts aident à maintenir à long terme l'attachement entre l'enfant et les parents (Poulin, 1992 ; Steinhauer, 1996). Deuxièmement, les contacts augmentent la probabilité que l'enfant placé soit réuni avec sa famille biologique (Fanshel & Shinn, 1978 ; Bilson & Barker, 1995 ; Palmer 1995 ; Simard, Vachon, & Brousseau, 1996 ; Steinhauer 1996). Troisièmement, le maintien des contacts est associé à la durée du placement et au nombre de placements vécus par le jeune, et favoriserait le bien-être psychologique et social des enfants placés

(Cantos, Gries, & Slis 1997). Contrairement à l'hypothèse formulée initialement, les résultats de la présente étude viennent appuyer ces principaux arguments en faveur du maintien des liens parents-enfant puisqu'on obtient très peu de différences entre les jeunes du groupe non-contact et du groupe contact aux différentes variables de la Grille d'Étude de Dossier. D'autre part, ce sont les jeunes du groupe contact qui, dans l'ensemble, présentent une meilleure adaptation personnelle et sociale que les jeunes du groupe non-contact. De même, les perceptions des jeunes quant aux avantages et inconvénients du maintien ou non est relativement similaire entre les deux groupes. Les sections suivantes visent à éclaircir le sens à donner à ces principaux résultats.

#### **4.1.1 Les contacts avec les parents**

Dans cette étude, seulement un jeune sur quatre n'a plus de contact avec ses parents biologiques après deux ans et plus de placement, soit parce que les contacts sont contre-indiqués pour sa sécurité ou son développement, soit parce que les parents ont mis fin aux contacts ou encore parce que le jeune a demandé de ne plus avoir de contact. Donc, c'est 74,4% des jeunes de l'échantillon pour qui les contacts se sont maintenus au fil du temps. Ces données contredisent les résultats de l'étude de Fanshel & Shinn (1978) où on trouve seulement 43% des enfants placés ayant des visites de la part d'un des deux parents. De leur côté, Berrick, Barth, & Needell (1994) observent aussi que seulement 32% des enfants ont des contacts réguliers avec leurs parents. D'autres résultats similaires ont été obtenus par Bilson & Barker (1995) où 40% des enfants de leur échantillon ont des contacts réguliers avec leurs parents. L'étude de Cantos, Gries, & Slis (1997) montre que le maintien ou le non maintien des contacts serait relié à la durée du placement et au nombre de placements des jeunes. Selon ces auteurs, plus les jeunes ont été placés longtemps et ont été sujets à plusieurs placements, moins les contacts sont maintenus.

Par contre, le pourcentage de maintien des contacts dans cette recherche est similaire à ceux de Kufedlt, Armstrong, & Dorosh (1989) qui trouvent 86% des jeunes ayant toujours des contacts avec leurs parents, et ceux de Scofield, Beek, & Sargent, (2000), qui rapportent 81% de jeunes ayant des contacts avec leur mère et 22% des jeunes

ayant des contacts avec leur père. Barber & Delfabbro (2004) ont aussi des résultats similaires à ceux de la présente étude pour des données prises à quatre mois, huit mois, douze mois et vingt-quatre mois et plus de placement. Leurs résultats montrent que 75% des jeunes maintiennent des contacts avec leur famille biologique tout au long du placement. Ils ajoutent même que ces jeunes placés à long terme ne connaissent pas nécessairement une diminution progressive dans la fréquence et la durée des contacts avec leurs parents biologiques.

On pourrait penser, à l'instar de Barber & Delfabbro (2004), que ces pourcentages élevés seraient dû au fait que, suite aux travaux de Fanshel & Shinn (1978) et de Steinhauer (1983), l'importance du maintien des contacts ne pouvait plus être ignorée par la communauté des intervenants sociaux en protection de la jeunesse et qu'il fallait en tenir compte dans le processus de planification permanente pour les enfants en besoin de protection. De plus, Moyers, Farmer, & Lipscombe (2006), dans une étude récente, soutiennent qu'en général les intervenants sont en faveur du maintien du contact des jeunes avec leur famille biologique. Les résultats de la présente étude suggèrent l'intégration de cette pratique inclusive puisque pour 74,4% des jeunes, les contacts ont été maintenus avec l'un et/ou l'autre parent. Toutefois, on remarque que les mères sont plus présentes que les pères. En effet, 93,1% des mères ont maintenu des contacts alors que seulement 44,8% des pères ont maintenu des contacts avec leur jeune au fil du placement. Ces résultats sont en accord avec ceux de Milham, Bullock, Hosie, & Haak (1985) qui rapportent qu'en dépit des facteurs qui peuvent les dissuader de le faire, la plupart des mères biologiques font des visites à leur enfant lorsque celles-ci sont planifiées dans le plan d'intervention. Par contre, s'il n'existe aucune planification, on observe que les parents sont moins portés à maintenir le lien avec leur enfant (Proch & Howard, 1986).

Au fil des entrevues, certains jeunes confirment aussi l'importance de maintenir des contacts avec leurs parents et disent en retirer de la satisfaction, ce qui était le cas aussi des enfants interrogés dans l'étude de Kufeldt, Armstrong, & Dorosh (1989). Dans cette étude, les jeunes disent être en faveur des visites et vouloir poursuivre l'implication de

leurs parents dans leur vie, même si 85% d'entre eux conviennent que le placement était la meilleure solution pour eux étant donné leur situation familiale. Deux études récentes, celle de Leathers, (2003) et celle de Moyers, Farmer, & Lipscombe (2006), suggèrent aussi l'importance pour les jeunes d'avoir des contacts avec leurs parents. Ces auteures proposent aussi de mieux encadrer les contacts et d'assister les jeunes, certains des jeunes interrogés ayant parlé par ailleurs de se sentir parfois en conflit de loyauté face aux deux paires de figures parentales. Les propos de certains jeunes de la présente étude vont dans le même sens quant à leur position à l'égard des contacts et à leur perception face à leur situation actuelle de placement. Rappelons les propos de certains des jeunes à ce sujet :

« (À l'idée d'avoir un contact...) ...je me sens normal. Je suis content mais pas super excité ... (À l'idée de ne pas avoir de contact)... je serais plus malheureux si je n'avais pas de contact. Ça me fait plaisir de maintenir le contact, comme ça va. » (C11)

« Ma vraie famille, c'est ma famille d'accueil ... J'aime mieux écouter ma famille d'accueil que de l'écouter elle (mère). J'aime mieux aimer ma famille d'accueil que de l'aimer elle... J'aime mieux faire confiance à ma famille d'accueil que faire confiance à elle. » (C9)

Ce jeune (C9) ajoute ce constat suite à son placement de deux ans et plus :

« Dans ma famille d'accueil, ils peuvent plus nous élever que nos parents qui sont comme ça. Ils ont plus les stratégies. Ma mère qui consomme comme ça, ce n'est pas vraiment le bon exemple à donner à son enfant. Les mères d'accueil, elles ne consomment pas. Ce sont des personnes modèles. Pour moi, c'est la meilleure solution. J'ai un frère en famille d'accueil et la grande fille a dix-huit ans. » (C9)

#### **4.1.2 Qui sont ces jeunes à l'étude?**

Tous les jeunes à l'étude ont fait l'objet d'un projet de vie nécessitant un placement en milieu substitut jusqu'à leur majorité. L'ensemble des jeunes provient majoritairement de familles éclatées ou encore de familles monoparentales dont la mère est le principal pourvoyeur de soins. La plupart des parents vivent seuls et plusieurs d'entre eux

reçoivent des prestations de l'État et ont un revenu annuel inférieur à 19,999\$. Ces résultats vont dans le même sens que la recherche de Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, et al., (2004) qui présente un portrait similaire des adolescents recevant des services du système de protection. La pauvreté des jeunes et de leurs familles semble demeurer un facteur contribuant au placement même s'il n'est pas le seul (Vachon & St-Pierre, 1978 ; Bouchard, 1991 ; Pauzé, Béchar, & Toupin, 1993 ; David, 1989, 2005).

On remarque une faible présence des pères dans la vie de l'ensemble des jeunes. En effet, plusieurs pères sont inconnus ou absents, et seulement 25,6% sont présents dans la vie de leur jeune. L'étude de Fanshel & Shinn (1978) révélait déjà à l'époque que les intervenants sociaux font moins d'interventions et d'offres de service auprès des pères biologiques comparativement aux mères biologiques. Vingt ans plus tard, l'étude de Franck (2001) auprès de 163 jeunes placés révèle aussi cette situation où les intervenants sociaux prêtent moins d'attention aux pères biologiques qu'aux mères biologiques, et où ils font moins d'interventions pour rejoindre les pères. Ceci peut expliquer en partie la faible présence des pères biologiques auprès de ces jeunes. En effet, ces chercheurs constatent que seulement 38% des pères ont des contacts avec leur jeune. Les résultats de la présente étude vont dans la même direction et peuvent refléter comment les politiques et les pratiques en matière de protection de la jeunesse ont institutionnalisé le rôle des mères comme principal pourvoyeur de soins, ou plus simplement la non disponibilité des pères à s'impliquer auprès de leur jeune.

Une majorité de jeunes de cette l'étude (62,8%) présentent des difficultés socio-affectives avec ou sans handicap au moment du placement initial. Ces données peuvent s'expliquer par le fait que les jeunes pris en charge et placés par les services de protection le sont à la suite d'abus ou de négligence grave, ce qui signale généralement le fait d'un milieu familial hautement désorganisé mais surtout d'une relation entre parents et enfant significativement perturbée. Dans la majorité des cas, il s'agit d'enfants plus âgés qui manifestent déjà, en entrant dans le système de placement, divers problèmes d'ordre physique, mental ou affectif, de même que des troubles de comportement tels que décrit

également par Steinhauer (1996) et par Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, et al., (2004).

Scofield, Beek, & Sargent (2000), dans leur étude auprès de 58 jeunes âgés de quatre à 12 ans, abondent aussi dans le même sens. Ils affirment que les jeunes amènent avec eux une série de difficultés et d'expériences perturbantes qui peut les laisser anxieux et bien souvent désorientés face à leur situation personnelle, familiale et sociale. De plus, Rutter (1979, 2000) ainsi que Roy, Rutter, & Pickles (2000), soulignent que ces jeunes ont, en général, un taux élevé de problèmes psychosociaux et affectifs dès le premier placement, parce qu'ils proviennent de milieux avec des antécédents bio-psycho-sociaux à haut risque, dont entre autres, des parents démontrant des signes de problématiques diverses et des difficultés multiples à assumer leur rôle parental. Ces chercheurs ajoutent que ces jeunes peuvent être parfois difficiles à soutenir et à encadrer par la famille d'accueil, ce qui peut entraîner des ruptures de placement dans le système de services sociaux et de protection.

#### **4.2 LES JEUNES AVEC OU SANS CONTACT SE RESSEMBLENT PLUS QU'ILS NE SE DIFFÉRENCIENT**

Rappelons que les résultats de la Grille d'Étude de Dossier montrent peu de différences significatives entre les jeunes du groupe non-contact et le groupe contact. Seulement sept variables révèlent des différences significatives sur les 45 mesurées entre les deux groupes tel que : l'âge des jeunes, la présence ou non de la mère, la source de revenu du père, l'âge du père d'accueil, le premier motif du placement, le second motif du placement et le nombre de placements. Les différences significatives entre les variables illustrent que les jeunes du groupe non-contact sont plus âgés, leurs mères sont moins présentes, leurs motifs de placement sont plus nombreux. De telles différences pourraient indiquer que les jeunes du groupe non-contact sont porteurs de plus de facteurs de risque pouvant influencer sur leur adaptation personnelle et sociale. En effet, ayant été placés plus tard, ils peuvent avoir été en contact plus longtemps avec un milieu familial perturbé. Par ailleurs, l'absence de la mère et des motifs de placements plus nombreux

sont aussi des facteurs de risques reconnus. Par contre, les jeunes du groupe non-contact ont aussi vécu des placements moins nombreux que les jeunes du groupe contact, ce qui pourrait plutôt constituer un facteur de protection dans leur vie.

#### **4.2.1 Les jeunes du groupe non-contact sont plus âgés**

Les jeunes du groupe non-contact sont significativement plus âgés que les jeunes du groupe contact. Ces résultats peuvent s'expliquer en partie par le fait que le jeune de quatorze ans, peut, en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse, décider de maintenir ou non un lien avec ses parents biologiques (Durand-Brault, 1999). Selon les propos des jeunes, la relation parent-enfant peut aussi s'étioler au fil du temps et les contacts deviennent peu bénéfiques et de peu d'intérêt. Rappelons les propos de l'un des jeunes rencontré à ce sujet :

« J'ai décidé de couper ça. Je n'avais plus d'intérêt pour eux autres. Absolument rien ... Là je me sens libre. Ils ne peuvent plus me berner de rien. C'est moi qui m'ai forgé, a créé ce que je suis devenu. Je suis un gars vraiment indépendant. » (NC6).

Dans d'autres situations, cela peut prendre un certain temps aux intervenants avant de pouvoir documenter les contacts et d'y mettre fin puisqu'ils peuvent être nocifs pour le jeune et leur faire revivre à nouveau des situations difficiles.

Steinhauer (1996) explique que les contacts peuvent devenir si bouleversants que le jeune demandera, surtout s'il est plus âgé, de les interrompre et que l'intervenant doit normalement laisser le jeune plus âgé décider lui-même du maintien ou du non maintien des contacts. Moyers, Farmer, & Lipscombe (2006) soulèvent aussi que les contacts peuvent éveiller des émotions douloureuses et influencer l'adaptation personnelle et sociale du jeune en cours de développement. Par conséquent, ces chercheuses proposent qu'une procédure rigoureuse des modalités de contacts soit élaborée et centrée sur les besoins et les réactions des jeunes tout au long de leur placement.

#### 4.2.2 La faible présence des mères

On note une différence significative entre les deux groupes à la variable présence ou non des mères. En effet, une proportion plus importante de mères des jeunes du groupe non-contact est décédée, ce qui diminue les possibilités de contact de ces jeunes avec l'un de leur parent biologique. L'étude de Scofield, Beek, & Sargent (2000) montre des données similaires ; les jeunes n'ayant pas de contact ont des mères ou bien décédées, qui ont quitté la région ou encore ne désirent pas de contact.

Ces jeunes sont, en réalité, orphelins de fait et ont vécu une rupture définitive du lien sélectif entretenu jusqu'alors avec la figure primaire d'attachement. Bowlby (1978) aborde la délicate question de la séparation et du deuil chez les enfants. Il explique que les processus de chagrin et de deuil apparaissent chez les enfants et chez les jeunes lorsque les comportements d'attachement sont actifs et que la figure d'attachement n'est plus disponible ou accessible sur une base continue. Selon Steinhauer (1996) ainsi que Dozier, Higley, Albus, & Nutter (2002), c'est dans cette deuxième naissance à la vie familiale de la famille d'accueil qu'il peut donner un sens nouveau à son existence, actualiser son potentiel et construire son nouveau projet de vie. Ces jeunes sont, bien souvent, devenus trop âgés pour être adoptés et ils se sont enracinés dans un milieu d'accueil et une nouvelle rupture, même au nom d'une adoption, pourrait ne pas être dans le meilleur intérêt du jeune. Ce type de situation était illustré par les propos suivants d'un des jeunes :

« (Ma famille c'est...) ... mon père et ma mère d'accueil... Je me sens comme chez moi. Je sens la même ambiance que ma famille avait (avant le décès de ma mère)... Je me sens aimée comme leur fille, ils me prennent comme leur fille, ils me considèrent comme un membre de leur famille... Je me sens plus aimée par mon père d'accueil que par mon propre père biologique. » (NC9)

D'ailleurs, Madame la juge L'Heureux-Dubé (1994) souligne que le meilleur intérêt des jeunes est de tenir compte de leur situation dans son ensemble, c'est-à-dire des problèmes affectifs, de l'attachement psychologique, des désirs et des aspirations des jeunes. Dans l'examen de la question de l'intérêt de l'enfant placé, l'attachement

psychologique de l'enfant à sa famille d'accueil est peut-être le facteur le plus important à considérer (Gauthier, Jéliu, & Fortin, 2007). Ainsi, le meilleur intérêt du jeune est davantage une question de faits que de droits, qui se doit d'être analysée en tenant compte de l'opinion du jeune ou de ses représentants, tout autant que de celle des parents. Cette façon de faire aide à mieux prendre en considération le bien-être général des jeunes notamment sur les plans physique, éducatif, psychologique, émotif, social et spirituel pour leur meilleur intérêt.

#### **4.2.3 Les motifs de placement**

En général, les jeunes entrent dans le système de protection parce qu'ils sont exposés à différentes formes de maltraitance, à une instabilité familiale et à un certain nombre de facteurs de risque qui compromettent leur sécurité et/ou leur développement global. De plus, ils sont issus de milieux pauvres et démunis qui viennent exacerber les facteurs de risque déjà présents et qu'ils expérimentent (Jones Harden, 2004). Le principal motif invoqué pour le placement à long terme des jeunes de cette étude est le mode de vie d'un ou des deux parents. Dans les faits, on se réfère aux difficultés du parent à accomplir sa fonction parentale qui, bien souvent, découle d'un problème de négligence grave et/ou chronique, de toxicomanie, de criminalité, de violence, et/ou de problèmes de santé mentale sévères (Léveillé, Chamberland, & Tremblay-Renaud, 2007).

Outre qu'ils doivent procurer un attachement sécurisant, les parents biologiques sont les premiers responsables de la réponse à apporter aux besoins de leurs enfants, de les protéger et de nourrir leur attachement aussi bien que d'assurer leur développement physique, éducatif, social et personnel (Dubé, & St-Jules, 1987 ; Steinhauer, 1996 ; Durand-Breault, 1999 ; Jones Harden, 2004 ; Dumais & Topalian, 2007). Divers troubles, tels qu'un retard intellectuel, une dépression majeure, un trouble de personnalité sévère, une schizophrénie aiguë ou chronique, ou encore un usage abusif de psychotropes ou d'alcool peuvent altérer la capacité et la compétence des parents à percevoir les besoins développementaux, de stimulation et de sécurité chez leurs enfants (Steinhauer, 1996 ; Berger, 2004). De plus, l'immaturation psychologique de certains parents ou le fait qu'ils

soient préoccupés par leurs propres besoins plus que par ceux de l'enfant sont des facteurs qui risquent de compromettre le développement de leur enfant, à court, moyen et long terme (Gauthier, St-Antoine, & Rainville, 2001 ; Gauthier, Fortin, & Jéliu, 2004; Léveillé, Chamberland, & Tremblay-Renaud, 2007).

Tous les jeunes de la présente étude sont placés parce qu'un mode de vie de leur parent compromettrait leur sécurité et/ou leur développement sauf pour trois jeunes du groupe non-contact, ayant comme motif de placement principal la commission à leurs besoins. La majorité des jeunes du groupe non-contact (71,4%) ont un deuxième motif de placement qui se réfère majoritairement à la commission aux besoins alors que seulement, 17,2% des jeunes du groupe contact ont un deuxième motif de placement. Ces résultats montrent un cumul des motifs de maltraitance chez les jeunes du groupe non-contact, que l'on ne retrouve pas chez les jeunes du groupe contact, et qui peut avoir un impact différent sur leur adaptation personnelle et sociale. En d'autres termes, les jeunes du groupe non-contact semblent être porteurs de motifs de maltraitance plus nombreux et cela refléterait le fait qu'ils proviennent plus souvent de milieux plus perturbés et perturbants que les jeunes du groupe contact.

Quinton & Rutter (1988), ainsi que Roy, Rutter, & Pickles (2000) rapportent que les jeunes admis en placement substitut proviennent de familles avec des antécédents psychosociaux à haut risque, montrant diverses problématiques. Les parents présentent des problèmes multiples les empêchant d'assumer leur rôle parental. Selon l'étude de Lavergne, Chamberland, & Laporte (2001), le portrait des familles d'où proviennent les jeunes suivis par le système de protection de la jeunesse revêt des dysfonctionnements pluriels et complexes. La plupart des parents sont aux prises avec des difficultés de violence conjugale, des troubles de santé physique et/ou mentale, de toxicomanie ou encore de déficience intellectuelle. Par ailleurs, Lacharité, Pinard, Giroux, & Cossette (2007) rapportent que les signalements de négligence faits en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse sont, bien souvent, les manifestations les plus évidentes et les plus sévères des conduites négligentes de la part des parents responsables du bien-être de leurs enfants.

### **4.3 HISTORIQUE DE PLACEMENT**

Tous les jeunes à l'étude ont nécessité une mesure de placement en milieu substitut jusqu'à leur majorité puisque leur sécurité et/ou leur développement était compromis en vertu de la loi sur la protection de la jeunesse, pour un ou plusieurs motifs. Dans ces situations, le système de protection a l'obligation de prendre une mesure afin de réduire les menaces qui pèsent sur la sécurité de l'enfant, et qui nuit aussi à son développement. Le retrait de l'enfant de son milieu familial est parfois inévitable puisque les parents sont trop négligents ou encore abusifs ou encore ils s'avèrent incapables d'actualiser leur fonction parentale (Steinhauer, 1996). Les jeunes sélectionnés pour cette étude sont en situation de placement familial depuis deux ans et plus, et vont y demeurer jusqu'à leur émancipation vers la vie adulte. Cette recherche va dans le même sens que la recommandation de Roberge (1996) qui souligne l'importance de faire l'étude des jeunes placés depuis plus de 24 ou de 36 mois puisqu'ils constituent une population significative dans les recensements actuels et ces jeunes risquent d'être élevés par le système des services sociaux et de protection. Rappelons qu'au 31 mars 2007, 10,078 enfants québécois ont eu recours à une mesure de placement, et plus de la moitié d'entre eux, (69,2%) étaient hébergés dans une famille d'accueil (Gouvernement du Québec, 2007). Dumais & Topalian (2007) précisent qu'un enfant sur deux suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse est placé en dehors de son milieu familial et plus du tiers de ces enfants sont placés jusqu'à leur majorité, ceci témoigne bien de l'importance de cette population au sein du système de protection actuel.

#### **4.3.1 Les ruptures dans la vie des jeunes**

Dans cette étude, on constate que l'ensemble des jeunes à l'étude a connu des séparations tardives et qu'il n'y a pas de différence significative entre les jeunes du groupe non-contact et du groupe contact. Toutefois, on remarque que les jeunes du groupe non-contact ont connu une première séparation plus tardive que les jeunes du groupe contact et ils ont vécu en moyenne 1,5 ans de plus avec leur famille d'origine. Soulignons qu'il y a dans la littérature un certain consensus à l'effet que les séparations

tardives, ou encore le temps vécu au sein d'un milieu familial maltraitant pourraient avoir un impact négatif sur l'adaptation personnelle et sociale des jeunes à l'adolescence.

Ainsi, Berger (2005) se questionne sur la difficulté dans les milieux professionnels de décider de la séparation parent/enfant considérant que de nombreux enfants souffrent gravement, au plan psychique, de l'incohérence affective et de l'évidente incapacité éducative de leurs parents. Il se préoccupe également, non pas des effets néfastes de la séparation, mais plutôt des dommages considérables occasionnés par des séparations trop tardives qui bloquent le progrès des enfants tant qu'ils demeurent dans leur famille d'origine parce qu'ils ne sont pas dépistés plus tôt ou encore les professionnels tardent à prendre une mesure. Stiffman, Jung, & Feldman (1988) argumentent que le principe légal dominant, destiné à sauvegarder l'intégrité de la famille biologique de l'enfant, doit être pondéré en fonction de la relation parent/enfant et de l'état de santé mentale de l'ensemble des membres de la famille.

La plupart des jeunes qui font l'objet d'une mesure de protection ont vécu dans des milieux à haut risque de maltraitance et ont connu des relations dysfonctionnelles avec leur famille sur une période plus ou moins longue, bien souvent, pendant leur enfance (Cantos, Gries, & Slis, 1997; Lawrence, Carlson, & Egeland, 2006). Les ruptures des jeunes avec leur milieu peuvent survenir assez tard dans leur vie puisque la politique et la pratique de la protection de la jeunesse sont de maintenir le jeune dans son milieu d'origine le plus possible. De plus, l'intervenant se doit de mettre tout en œuvre pour aider le parent à corriger la situation de protection avant d'envisager un placement en milieu substitut. Un certain temps peut s'écouler entre la possibilité aux parents de remédier aux lacunes identifiées, d'offrir les services et la décision de placement du jeune (Dubé & St-Jules, 1987 ; Harvey, 1991 ; Jasmin, 1991 ; Durand-Breault, 1999 ; Dumais & Topalian, 2007). Sans oublier les délais des actions de la justice qui sont un facteur déterminant pour quantifier et qualifier les moments et l'urgence des situations et des interventions (Golstein, Freud, & Solnit, 1983 ; St-Antoine, 1995). Déjà en 1991, Jasmin recommande au système de protection et de la justice de se mettre à l'heure de l'horloge psychique de l'enfant non pas à celle de l'adulte. Ainsi, pour les enfants, la durée du

temps d'une période donnée n'est pas fonction de la durée réelle, mesurée par le calendrier ou la pendule, comme pour l'adulte mais dépend davantage d'un élément subjectif : soit le temps de réponse satisfaisante à ses besoins développementaux (Golstein, Freud, & Solnit, 1983).

De plus, ces ruptures tardives apparaissent aller à l'encontre des objectifs de la planification permanente. En effet, la planification permanente vise à prendre des décisions le plus tôt possible dans la vie de l'enfant pour lui offrir les meilleures chances pour son développement, en fonction de la notion de temps chez l'enfant non de l'adulte (Maluccio & Fein, 1983 ; Jasmin, 1991 ; Barth, Courtney, Berrick, & Albert, 1994). Par ailleurs, Rutter (2000) souligne que les résultats de plusieurs recherches indiquent assez clairement que la durée où le jeune a connu ou vécu dans un milieu maltraitant et/ou à haut risque et qu'il a connu l'adversité est un facteur crucial et déterminant pour le devenir du jeune et pour son adaptation personnelle et sociale ultérieure. Ceci rappelle l'importance d'intervenir le plus tôt possible dans la vie de l'enfant et présuppose que les jeunes de notre étude ayant vécu en majorité leur petite enfance dans leur milieu d'origine seraient à risque de connaître des difficultés d'adaptation personnelle et sociale dans leur vie plus que les autres enfants de la population en général (Jones Harden, 2004).

#### **4.3.2 Quand les projets de vie prennent racines**

Les jeunes à l'étude ont aussi fait l'objet d'un projet de vie en milieu substitut jusqu'à majorité relativement tard dans leur enfance. Les jeunes ont été placés définitivement en milieu substitut à l'âge moyen de 7,5 ans et il n'y a pas de différence significative entre les deux groupes. La majorité des jeunes à l'étude ont vécu dans un milieu maltraitant pendant une assez longue période avant qu'une orientation définitive soit prise à leur égard et certains d'entre eux ont vécu une ou plusieurs tentatives de réunifications.

Rappelons qu'en 1997, l'Association des centres jeunesse du Québec élabore et définit la notion de projet de vie, comme une projection des conditions sociales et

familiales jugées les plus aptes à répondre aux besoins de l'enfant et à lui offrir des liens continus, ainsi qu'un milieu d'appartenance, dans une optique de permanence. Le concept de projet de vie reconnaît l'importance capitale pour l'enfant de développer un lien d'attachement sécurisant, dès les premières années de vie, pour assurer le développement de la confiance en soi, la capacité d'intimité et le processus de socialisation (Paquette, 2003). Steinhauer (1996) explique que pour certains enfants, il arrive que ce lien ne puisse s'accomplir en raison du rejet, de l'abandon ou à cause de l'incapacité des parents à reconnaître les besoins de l'enfant ou à y répondre. Cette politique avait pour but d'éviter les placements tardifs et multiples, et d'offrir aux enfants en besoin de protection un milieu de vie dans une optique de permanence, le plus tôt possible dans leur vie.

Par ailleurs, Lyons-Ruth & Jacobvitz (1999) de même que Guedeney & Guedeney (2002), reconnaissent que l'enfant incapable de développer un lien sélectif et stable dans la petite enfance peut présenter des troubles permanents et souvent irréversibles de socialisation. Ils ajoutent que cela peut même entraîner plus tard toute une série de comportements antisociaux inadéquats et compromettre sérieusement son adaptation personnelle et sociale. Les études de Rutter (1979, 2000) ainsi que, celles de Barth, Courtney, Berrick, & Albert (1994) portant sur des enfants adoptés tardivement ou placés dans des familles d'accueil, montrent qu'un changement de milieu survenant même au milieu de l'enfance peut améliorer certains troubles de comportements et de socialisation chez ces enfants. Cependant, ils constatent aussi que les séquelles des retraits tardifs auraient été moins importantes et les progrès auraient été plus significatifs si les mesures de placement avaient été prises plus tôt dans la vie de l'enfant. Ces constatations s'accordent avec la prémisse qu'il y a une période au cours de laquelle l'enfant établit les bases du développement social et personnel normal (Steinhauer, 1996 ; Rutter, 1979, 2000) et qui supportent l'importance d'intervenir tôt dans la vie de l'enfant en besoin de protection.

Les résultats de cette étude suggèrent que la planification des projets de vie pour les jeunes est survenue à l'âge moyen de 7,5 ans, ce qui est relativement tard dans leur vie. De plus, ces résultats montrent que les jeunes ont connu des placements tardifs et, en

concordance avec les études de Steinhauer ainsi que de Rutter, ils peuvent présenter des séquelles importantes et des troubles de comportement et de socialisation. Malgré l'énoncé de Paquette (2003) à l'effet qu'il faut « prévenir la dérive du projet de vie », les résultats obtenus témoignent bien de la difficulté de mettre en place cette politique dès les premières années de vie de l'enfant.

Par ailleurs, Folaron & Hess (1991) et Kufeldt, Armstrong, & Dorosh (1996) soulèvent aussi dans leurs recherches la difficulté à évaluer la nature et le degré d'ambivalence des parents quand il s'agit de prendre une décision dans une optique de permanence pour l'enfant. Selon ces chercheuses, la combinaison de multiples placements volontaires, la collaboration instable et précaire des parents avec les services et avec le plan des contacts sont des indicateurs importants d'une attitude ambivalente à l'égard de la réunification familiale et de la planification permanente.

#### **4.3.3 Stabilité et continuité des soins**

Protéger la stabilité et la continuité des expériences dans le contexte de protection actuel devient un véritable tour de force (Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 1998). Rappelons qu'il faut du temps pour que l'enfant s'adapte à de nouvelles conditions de vie et s'organise un univers de référence et d'appartenance. Lors de placement et de déplacement de milieux d'accueil, le changement de milieu de vie vient interrompre ce processus, en plus de faire obstacle à l'organisation des relations entre l'enfant, son milieu d'origine et son milieu de vie substitut. Le placement et le déplacement représentent des facteurs de risque importants, non seulement sur le plan de l'adaptation de l'enfant à une ressource mais aussi pour son développement social et personnel et la construction de son identité personnelle (Carrier & Beaudoin, 1994; Germain & Berthiaume, 2000; Lawence, Carlson, & Egeland, 2006).

Dans cette étude, l'ensemble des jeunes a connu en moyenne 1,9 placements avant d'être placé définitivement en famille d'accueil. Seulement quatre jeunes (28,6%) du groupe non-contact ont vécu une ou plusieurs tentatives de réunifications avec leur

famille biologique alors que, pour le groupe contact, 20 jeunes (69,0%) ont vécu une ou plusieurs tentatives de réunification. L'analyse des résultats indique qu'il y a une différence significative entre les jeunes des deux groupes, et la majorité des jeunes du groupe non-contact n'ont pas effectué de retour dans leur milieu d'origine suite à leur premier placement, et certains d'entre eux n'ont même plus eu de contacts avec au moins un de leurs parents biologiques.

Par ailleurs, Fein, Maluccio, Hamilton, & Ward (1983) de même que Steinhauer (1996), ont observé que les enfants qui retournent vivre dans leur famille d'origine, au moins une fois après leur placement, s'adaptent mieux que ceux qui n'y retournent pas et que ceci, favoriserait leur adaptation personnelle et sociale. Ces observations suggèrent qu'il est parfois préférable de tenter de réunifier le jeune avec sa famille pour un temps déterminé afin, qu'il puisse comprendre la nature des relations avec sa famille, les motifs de son placement et pour lutter contre les fantaisies entretenues par le jeune à l'égard de ses parents (Simard, Vachon, & Moisan, 1991 ; David, 2005). Rappelons les propos de l'un des jeunes rencontré à cet effet :

« J'ai vécu deux abandons dans seize ans de temps. Je vais te dire quelque chose...ça fuck une jeune. C'est tout pitcher. Tu frappes un mur de temps en temps. Tu tombes mais tu te relèves, tu fais un pas en avant, tu en fais trois par en arrière. » (NC5)

Les jeunes à l'étude ont vécu en moyenne 2,1 déplacements pour l'ensemble de l'échantillon et il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes. Pour fins d'analyse, le nombre d'adaptations a été aussi comptabilisé. Les jeunes à l'étude ont vécu en moyenne 4,9 adaptations et ont vécu en moyenne avec 3,4 familles d'accueil au cours de leur placement. Ces résultats reflètent bien l'instabilité du système de placement actuel et les ruptures auxquelles doivent faire face les jeunes placés en général. Les nombreuses adaptations vécues par les jeunes placés ainsi que, leurs antécédents de maltraitance peuvent affecter leur adaptation personnelle et sociale. De tels déplacements peuvent être difficiles à vivre pour les jeunes, comme l'indiquait le jeune suivant :

« C'est dur quand tu changes de place, c'est dur de s'habituer à une autre personne, et après ça changer à une autre place et s'habituer à

une autre personne et être obligé de raconter sa vie à chaque fois.  
C'était dur pour moi. » (NC1)

De plus, les placements multiples sont réputés affecter la capacité d'attachement des jeunes avec les pourvoyeurs de soins, une importante pierre angulaire du développement de l'enfant et de l'adolescent (Stovall & Dozier, 1998 ; Moss, Tarabulsky, St-Laurent, Bernier, & Cyr, 2007). D'autres recherches empiriques rapportent que les placements multiples peuvent conduire à la psychopathologie et à d'autres problématiques telles que les troubles socio-affectifs extériorisés (Newton, Litronik, & Landsverk, 2000).

Certaines données de la présente étude sont encourageantes, lorsque comparées à celles obtenues dans d'autres études québécoises antérieures. Ainsi, dans l'étude de Vachon & St-Pierre (1982) auprès d'un groupe d'enfants placés depuis cinq ans, seulement 8% des enfants n'avaient pas subi de déplacement de milieu de vie (incluant le retour en milieu d'accueil après une tentative de réunification avec leur famille biologique). De même, dans l'étude de Carrier & Beaudoin (1994) sur les trajectoires de placement d'enfants âgés de zéro à 18 ans, on observait une moyenne de 4,9 placements et de 3,2 déplacements par enfant au cours du séjour en ressources d'accueil. Dans la présente étude, on constate une amélioration puisque les jeunes ont vécu en moyenne 1,9 placements et 2,1 déplacements, même si les jeunes de notre échantillon sont plus âgés. Ainsi, nos résultats suggèrent qu'il y aurait eu un effort marqué de la part des services sociaux et de la protection de la jeunesse de l'Outaouais pour éviter les multiples placements et les déplacements depuis les recommandations émises dans les rapports Harvey (1991), Jasmin (1991) et Bouchard (1991).

#### **4.3.4 Trajectoires de placement**

Quoique la stabilité et la continuité des placements soient une préoccupation des politiques et des pratiques en matière de bien-être et de protection de l'enfance, peu de recherches ont exploré les trajectoires de placement des enfants (Wulczyn, Kogan, & Harden, 2003). Au Québec, l'étude de Carrier, Beaudoin, & Camiré (1993) fait état des trajectoires de placement de 50 enfants dans la région métropolitaine de Québec, qui ont

fait l'objet d'au moins un déplacement de ressource d'accueil au cours du même placement. Dans cette étude, la trajectoire de placement est tracée en tenant compte de l'histoire des différents placements, des réinsertions avec la famille biologique et des déplacements d'une ressource à une autre ressource au cours de la vie du jeune. Wulczyn, Kogan, & Harden (2003) ont défini la trajectoire de placement de façon similaire à partir du nombre de transitions du début jusqu'à la fin du placement, la durée de chaque placement, le type de ressources, tout en tenant compte de l'étape de vie du jeune lors de chaque transition. Cette définition se rapproche de celle utilisée par Barth, Courtney, Berrick, & Albert (1994) pour expliquer les histoires de placement des enfants dans une optique de planification permanente.

Dans cette étude, les trajectoires de placement sont définies en faisant un croisement de l'âge moyen des jeunes au premier placement et du nombre d'adaptations vécues par le jeune du début du placement jusqu'à la collecte de données. Les trajectoires sont divisées en terme de précocité/tardiveté, et de stabilité/d'instabilité. Rappelons que le croisement de ces deux variables a permis d'identifier quatre profils chez les jeunes à l'étude : *placement précoce stable*, *placement précoce instable*, *placement tardif stable* et *placement tardif instable*. Les résultats montrent que les jeunes se répartissent de façon similaire entre les quatre profils peu importe leur appartenance au groupe non-contact ou au groupe contact. Les trajectoires de placement ne semble pas avoir une influence sur le maintien ou le non maintien des contacts. Les résultats obtenus diffèrent des observations de Fanshel & Shinn (1978), ainsi que de celles de Carrier & Beaudoin (1994), qui rapportent que moins les parents sont impliqués auprès de leur enfant au cours du placement, moins il y a de placements et de déplacements. Plus tard, dans une autre étude, Fanshel, Finch, & Grundy (1990) observent que les enfants placés en bas âge et bénéficiant d'un placement stable deviennent relativement des adolescents sans problème comparativement aux enfants qui sont placés à la période de latence ou au début de l'adolescence. Selon les résultats obtenus de la présente étude, on ne constate pas les mêmes observations, le facteur précocité/tardiveté ne semble pas avoir d'effet significatif puisqu'il n'y a pas de différence significative aux scores du MASPAQ selon la trajectoire de placement des jeunes.

#### **4.4 L'ADAPTATION SOCIALE ET PERSONNELLE**

L'ensemble de la littérature suggère fortement que les enfants séparés de leurs parents et qui doivent vivre à long terme en famille d'accueil sont plus sujets à présenter des difficultés de développement, d'adaptation personnelle et sociale et des troubles de personnalité. Cette constatation est associée à la fois aux conditions de vie inadéquates et insuffisantes entourant les enfants avant leur entrée en placement familial ou en institution ainsi qu'aux vicissitudes des procédures du système de protection et de placement (Milan & Pinderhughes, 2000 ; Lawrence, Carlson, & Egeland, 2006). Selon plusieurs études de Rutter et ses collègues (Rutter, 1979 ; 1999 ; 2000 ; Rutter, Giller, & Hagell, 1998), le fait d'avoir vécu initialement dans un milieu avec des antécédents psychosociaux à haut risque, et le fait d'avoir été témoin ou victime de divers types d'abus ou de négligence, ont un impact plus déterminant sur l'adaptation personnelle et sociale des jeunes, que la séparation d'avec les parents ou la trajectoire ultérieure de placement.

##### **4.4.1 L'adaptation sociale et personnelle selon les trajectoires**

D'entrée de jeu, rappelons que la première question de recherche est de savoir si la trajectoire de placement de ces jeunes placés jusqu'à leur majorité affecte leur adaptation personnelle et sociale. Les résultats de la présente étude ne montrent aucune différence significative à la mesure d'adaptation personnelle et sociale selon les différentes trajectoires de placement des jeunes. En outre, les facteurs de précocité ou de tardiveté du placement, ainsi que les facteurs de stabilité ou d'instabilité, ne peuvent pas expliquer les différences observées dans les scores au MASPAQ entre les jeunes du groupe non-contact et contact, puisque ces jeunes se répartissent équitablement dans les regroupements faits pour fin d'analyse.

Lawrence, Carlson, & Egeland (2006) expliquent qu'au départ la maltraitance est une condition pré-requise pour être placé, et que cela impose un facteur déterminant pour l'adaptation personnelle et sociale des jeunes en besoin de protection. Ces chercheurs

ajoutent qu'à l'entrée dans les services, ces jeunes sont bien souvent déjà porteurs de difficultés d'adaptation personnelle et sociale reflétant une longue histoire de maltraitance. De plus, ces difficultés peuvent même faire partie des motifs du placement. Ainsi, il est difficile et compliqué de départager ce qui appartient à l'histoire de maltraitance du jeune avant son placement, et de ce qui appartient au vécu des jeunes tout au long de la trajectoire de placement. Selon l'étude de Barth & Berry (1989), le type de maltraitance et ses conséquences vécues avant le placement, ainsi que l'âge au placement, sont associés à l'adaptation personnelle et sociale des jeunes. Dans la présente étude, aucune donnée relative à l'histoire antérieure de maltraitance des jeunes n'a été recueillie, l'adaptation personnelle et sociale des jeunes n'a pas été mesurée au premier placement, donc à cet égard, les résultats obtenus font état de l'adaptation personnelle et sociale actuelle des jeunes incluant son histoire antérieure au placement et son histoire de placement.

Suite à leur étude auprès de 415 jeunes placés, Newton, Litronik, & Landsverk (2000) suggèrent que l'instabilité des trajectoires de placement favorise la présence et/ou l'aggravation des troubles de comportements extériorisés et intériorisés chez les jeunes. Les jeunes qui expérimentent plusieurs déplacements peuvent être particulièrement à risque de développer des difficultés au plan de leur développement social et personnel. Dans cette étude, les troubles de comportements s'avèrent être le meilleur précurseur des déplacements pour les jeunes à l'étude. Ils constatent même que pour un sous-groupe de jeunes qui ne présentait pas de troubles au début du placement, présentaient des troubles suite à des déplacements au cours de leur placement. Les résultats de leur étude suggèrent que les jeunes qui, au départ, avaient des scores d'adaptation dits normaux peuvent être particulièrement vulnérables aux effets nuisibles des déplacements. Palmer (1996) révèle des résultats similaires à l'effet que les troubles de comportement sont les meilleurs précurseurs des déplacements des jeunes pendant leur placement, par ricochet de l'instabilité de la trajectoire de placement. Ainsi donc, l'instabilité des trajectoires favoriserait les troubles de comportement, ce qui placerait les jeunes dans une situation préjudiciable à leur adaptation sociale et personnelle.

D'autres études montrent que l'instabilité des enfants placés est reliée aux difficultés de comportements des jeunes pendant leur placement. De plus, les ruptures de placement augmentent l'instabilité, la durée de placement et la présence de difficultés émotionnelles et comportementales (Proch & Taber, 1985 ; Iglehart, 1993). Stone & Stone (1983) rapportent que les jeunes les plus agressifs et les plus pauvrement adaptés socialement sont les plus susceptibles de vivre des échecs lors des placements ou des déplacements. Les résultats de la présente étude suggèrent un portrait différent puisqu'il n'y a pas de différence significative aux variables mesurées du MASPAQ, peu importe si les jeunes s'inscrivent dans une trajectoire de placement stable ou instable.

Iglehart (1993) montre que les adolescents qui ont vécu un placement initial plus long avaient de meilleurs scores d'adaptation personnelle et sociale que ceux qui ont été placés moins longtemps. Soulignons toutefois que les jeunes de la présente étude font l'objet d'une mesure de placement à long terme, ils ont vécu en famille d'accueil en moyenne 8,2 ans, ont passé plus de temps en famille d'accueil qu'avec leur famille biologique et habitent avec la famille d'accueil actuelle depuis en moyenne 4,3 ans. Les données recueillies suggèrent que la durée du placement peut avoir favorisé l'adaptation personnelle et sociale comme le montre l'étude d'Iglehart (1993).

#### **4.4.2 L'adaptation personnelle et sociale selon les groupes contact ou non-contact**

Dans cette étude, la deuxième question de recherche est de savoir si le maintien ou le non maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques affecte l'adaptation personnelle et sociale du jeune. De plus, une des hypothèses de départ de cette étude annonce que le maintien des contacts avec au moins un des deux parents biologiques pourrait nuire à la bonne adaptation personnelle et sociale des jeunes placés jusqu'à leur majorité. Les résultats obtenus viennent infirmer cette hypothèse. En effet, les jeunes du groupe non-contact présentent, en général, des scores plus près des zones dites « problématiques » que les jeunes du groupe contact pour l'ensemble des variables du MASPAQ.

Malgré cela, l'ensemble des jeunes placés jusqu'à leur majorité participant à cette étude présente une adaptation personnelle et sociale à l'intérieur des seuils de normalité selon la Mesure d'Adaptation personnelle et sociale pour les Adolescents Québécois. Rappelons que les jeunes des deux groupes non-contact et contact, se distinguent pour seulement 14 variables sur 72 des variables mesurées au MASPQ, et que les différences significatives entre les variables montrent que ce sont les jeunes du groupe non-contact qui sont davantage près des zones « problématiques » que les jeunes du groupe contact. Les variables qui distinguent significativement les deux groupes sont : les troubles de comportement, la rébellion scolaire, les relations sexuelles, la consommation de drogues, la délinquance criminelle, l'agression physique, le vol grave, l'investissement à l'école, l'exposition aux pairs délinquants, les sanctions, les activités passives et les risques d'arrestation, le conformisme immature, et l'égotisme. Cependant, on remarque que pour la variable « activités passives », ce sont les jeunes du groupe contact qui sont plus près des zones « problématiques ». On constate que les scores moyens des jeunes des deux groupes sont très élevés à la variable « exposition aux pairs délinquants », de l'ordre de 87,6, pour le groupe non-contact, et 75,7, pour le groupe contact ce qui est bien au-dessus de la zone dite « problématique ». Pour cette variable, les résultats montrent que les jeunes des deux groupes ont des scores bien au-dessus du seuil de normalité, et de plus, on remarque une différence significative entre les deux groupes.

Par ailleurs, ces différences significatives font en sorte que les scores moyens des jeunes du groupe non-contact sont, presque toujours, plus près des zones « problématiques » que ceux des jeunes du groupe contact à une exception près. Ces résultats suggèrent que les jeunes du groupe non-contact sont plus à risque de présenter des difficultés d'adaptation personnelle et sociale à l'adolescence et à la vie adulte que les jeunes du groupe contact pour les variables qui les distinguent des jeunes du groupe contact.

Selon plusieurs recherches, le taux de problèmes affectifs, sociaux, comportementaux et éducatifs retrouvés chez les jeunes placés est substantiellement plus

élevés que dans la population en générale (Lafortune, Laurier, & Gagnon, 2004 ; Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, et al., 2004 ; Toupin, Pauzé, Frappier, Cloutier, & Boudreau, 2004). Dans ces études, on remarque aussi que malgré le taux élevé de difficultés pour les jeunes placés, certains jeunes peuvent fonctionner très bien dans tous les domaines. D'autres jeunes montrent des progrès et des améliorations en cours de placement, parce qu'ils reçoivent des réponses plus adéquates à leurs besoins (Roy, Rutter, & Pickles, 2000). Les résultats de ces études nous indiquent que même si le taux de difficultés d'adaptation personnelle et sociale est plus élevé chez les enfants placés, ce ne sont pas tous les jeunes placés qui présentent des difficultés importantes. Les présents résultats suggèrent également qu'une forte proportion de jeunes obtient des scores à l'intérieur des seuils de normalité pour la majorité des variables, de façon comparable à la population des adolescents québécois. Bien que cela puisse surprendre, cela pourrait refléter le fait que le système de protection et de placement en Outaouais a eu le temps de mettre en place des services pour répondre aux besoins et aux difficultés présentées par ces derniers, ce qui peut être un autre facteur contribuant à leur adaptation personnelle et sociale.

Les résultats de Barber & Delfabbro (2004) suggèrent que le placement est une expérience positive pour la majorité des jeunes. Leur adaptation personnelle et sociale s'améliore à court terme et les gains réalisés se maintiennent jusqu'à deux ans après le début du placement. Dans leur recherche auprès de 235 jeunes âgés de 4 à 17 ans, ces chercheurs constatent une association négative entre le maintien des contacts et l'adaptation personnelle et sociale des jeunes dans les premiers mois de placement, les jeunes ayant des contacts avec leurs parents présentant plus de difficultés. Par contre, après deux ans de placement, cette corrélation ne tient plus. En effet, les jeunes ayant maintenu des contacts avec leurs parents biologiques montrent une adaptation personnelle et sociale plus pauvre après deux ans de placement. Ces chercheurs expliquent cette association par le fait que les jeunes ont atteint un point de non-retour avec leur famille et que les contacts deviennent alors une source de détresse et de stress, alimentée par l'évidence du placement devenu permanent.

Il y a vingt ans, une hypothèse fut proposée par Poulin (1985) et Lawder & Poulin (1986) à l'effet que les jeunes les plus attachés à leurs parents ont plus de probabilités de s'adapter difficilement au placement, de vivre un conflit de loyauté, et de présenter des difficultés d'adaptation sociale et personnelle. Plus récemment, Leathers (2003) rapporte que le maintien des contacts n'est pas directement lié aux difficultés comportementales et affectives des jeunes adolescents. Selon elle, les difficultés des adolescents seraient davantage dues à la difficulté de maintenir des liens étroits avec deux paires de parents et au conflit de loyauté qui en découle. Scofield, Beek, & Sargent (2000), rapportent aussi qu'un tiers des enfants placés expérimenteraient du stress et de la détresse comme résultat des contacts avec les parents ou les grands-parents. Les présents résultats suggèrent que la relation entre le maintien ou le non maintien des contacts et l'adaptation personnelle et sociale des jeunes est plus complexe que ce qui est habituellement présenté dans la littérature. Selon les études récentes consultées, l'adaptation sociale et personnelle est aussi tributaire des motifs pour lesquels les jeunes sont placés, de leur trajectoire de placement et du maintien ou du non maintien des contacts.

Colon (1978), Littner (1975), et Leathers (2003) rapportent tous que même si les jeunes présentent des difficultés de comportement immédiatement après les contacts, le maintien des contacts avec leurs parents à travers le temps pourrait les aider à transiger avec leurs sentiments d'abandon et de conflit de loyauté, et à maintenir une image plus réaliste de leurs parents et établir des relations positives avec les autres. Également, l'étude de Cantos, Gries, & Slis (1997) montre que les jeunes ayant des contacts fréquents avec leurs parents présentent moins de problèmes extériorisés que ceux ayant peu ou pas de contact. Ces chercheurs ont aussi évalué les effets des contacts sur le fonctionnement scolaire, émettant l'hypothèse que les enfants qui n'ont pas de contact peuvent réprimer leur sentiments face à la séparation de leurs parents, ce qui viendrait interférer avec leur fonctionnement scolaire. Cette hypothèse va dans le même sens que les résultats obtenus de la présente étude aux variables « troubles de comportement » et « rébellion scolaire » du MASPQ, où les scores dans le groupe non-contact sont plus près de la zone dite « problématique » que ceux du groupe contact.

Toujours selon Cantos, Gries, & Slis (1997), les jeunes ayant des contacts présentent aussi peu de troubles de comportement de nature intériorisée, tels que le repli ou les signes de dépression et d'anxiété. Ils expliquent que l'impact des contacts avec les parents sur les problèmes intériorisés des jeunes serait peut-être tempéré en partie par l'adaptation personnelle et sociale des jeunes à leur milieu d'accueil. Cette adaptation personnelle et sociale implique que les jeunes ont développé une relation positive, harmonieuse et confiante avec les parents d'accueil et manifestent une certaine satisfaction à l'égard de leur situation de placement. À cet égard, les jeunes participant à la présente étude se retrouvent dans leur famille d'accueil actuelle depuis 4,34 ans en moyenne, ce qui leur a permis de développer une relation de confiance et de s'adapter à leur nouvelle famille et leur nouveau quartier, et d'établir un nouveau réseau social. D'ailleurs, les propos de deux jeunes ayant des contacts suggèrent qu'ils se sont bien adaptés à leur situation. Un jeune dit ceci :

« Je suis content d'être dans ma famille d'accueil. J'ai une bonne famille d'accueil .... Des fois, c'est mieux dans la famille d'accueil, parce qu'on peut aller en campagne, faire du camping, faire du quatre roues. Il y a toujours quelque chose à faire. » (C7)

Une autre jeune raconte ceci :

« Ça m'a beaucoup aidée de me faire placer en famille d'accueil parce que c'est eux qui m'ont élevée. Parce que ma mère avait des problèmes et pis c'est grâce à eux si je sais plein de choses... C'est grâce à eux si je comprends les choses, c'est grâce à eux si j'apprends, si je vais à l'école. » (C8)

Un fait particulier dans les résultats de cette étude est à l'effet que les jeunes des deux groupes se retrouvent en dehors des seuils de normalité pour une même variable soit celle « exposition aux pairs délinquants ». Il convient de faire remarquer, ici, que cette variable du MASPAQ fait référence à la présence de personnes ayant des activités délinquantes pouvant nécessiter l'intervention de la police dans l'entourage du jeune. Par exemple, l'une des questions rattachées à cette variable est : « Combien d'adultes criminels connais-tu personnellement? » Selon Le Blanc (2003), la majorité des adolescents commet très peu d'actes délinquants, c'est seulement une faible minorité qui

passé à l'acte. Ces jeunes dit « délinquants » proviennent majoritairement de familles éclatées, davantage dysfonctionnelles sur le plan des liens affectifs et des méthodes éducatives. L'instabilité vécue au sein de leur famille favoriserait l'émergence de la conduite délinquante et de l'inadaptation sociale et personnelle.

Pauzé, Toupin, Déry, Mercier, Joly, Cyr, et al., (2004) montrent que de façon générale, les familles des jeunes desservies par les Centres jeunesse se caractérisent par un certain dysfonctionnement psychosocial. Une proportion relativement élevée de personnes dans la famille, autre que les jeunes, présente des problèmes d'adaptation (45,4%), des problèmes de santé mentale (30,7%) ou encore des démêlés avec la justice (15,6%). Rappelons que le principal motif de placement des jeunes est le mode de vie du parent. Les résultats de la présente étude révèlent une concordance avec ces facteurs familiaux où les jeunes peuvent avoir été exposés ou encore témoins de conduites délinquantes ou marginales. Sans nous dire les détails de son expérience familiale voici ce qu'un jeune a raconté concernant son père :

« Des fois, je pense à lui le soir et ça me fait de la peine. Quand je joue au hockey, ça fait dur. Je trouve difficile que mon père ne soit pas là ...il est en prison. C'est dur de ne plus voir mon père pis maman ... C'est rien que le soir, quand j'y pense, que j'ai de la peine. C'est plate. » (NC3)

#### **4.5 IMPLICATIONS POUR LA PRATIQUE**

Comme les résultats de la présente étude suggèrent que le maintien des contacts avec les parents biologiques favorise l'adaptation personnelle et sociale chez les adolescents, il est donc important de mettre en place une procédure de modalités de contacts centrée sur les besoins des jeunes. À la lumière des satisfactions et des insatisfactions révélées par les jeunes à l'étude, les jeunes doivent être des acteurs participatifs dans ce processus de décision et de planification de ces contacts. Leathers (2003), ainsi que Moyers, Farmer, & Lipscombe (2006) proposent aussi de mieux encadrer les contacts et d'assister les jeunes puisque certains jeunes leur ont exprimé être en faveur des contacts mais qu'ils peuvent se sentir en conflit de loyauté et qu'il n'est pas

facile d'avoir deux paires de figures parentales. De plus, comme les contacts peuvent faire émerger une panoplie d'émotions soit d'excitation, de joie, de tristesse, de déception, il est important que l'intervenant et les familles d'accueil les accompagnent dans cette démarche. Par ailleurs, Kelly (1986), Barth & Jonson-Reid (2000) ainsi que Wulczyn (2004), soutiennent que l'intervenant social est une figure pivot dans la planification permanente et joue un rôle crucial pour supporter le maintien ou le non maintien des contacts. Il a la responsabilité de réunir toutes les informations de tous les acteurs pour prendre une décision concertée et pour orchestrer les modalités de contacts déterminées dans le plan d'intervention.

Considérant, les multiples et spécifiques besoins des enfants placés à long terme, il est impératif que les systèmes de protection et de justice aillent au-delà du simple mandat de sécurité et de permanence, ils doivent promouvoir le bien-être et le développement global des enfants et des jeunes dont il est devenu le tuteur légal par la force des circonstances. En d'autres mots, il est devenu le parent responsable, celui qui a la responsabilité d'assumer tout le mandat éducatif à l'égard de ces enfants pour en faire des citoyens responsables. A l'instar de Fanshel (1992) nous pensons que les systèmes de protection de l'enfance doivent développer un modèle alternatif de placement. Ce système alternatif aura deux volets : un plan de services centré sur la réunification et un autre plan de services centré sur le placement à long terme ou l'adoption.

Comme les données de cette étude révèlent que l'âge moyen du placement définitif est de 7,5 ans, il semble que la politique énoncée en 1997 par l'Association des centres jeunesse du Québec intitulée « En vue d'assurer à chaque enfant un projet de vie permanent » ne soit pas encore suffisamment rôdée pour rencontrer les objectifs fixés en lien avec l'horloge psychique de l'enfant. Paquette (2003) met en lumière l'inertie d'action des systèmes sociaux et judiciaires, leur indécision ou leur lenteur à réagir, afin d'accorder une dernière chance aux parents, parce que l'on manque de ressources, ou encore parce que le processus socio-judiciaire impose des délais et des remises, qui mettent en péril la faculté d'attachement de l'enfant en laissant le projet de vie de l'enfant aller à la « dérive ». Les modifications apportées par le Projet de loi 125 à la Loi sur la

protection de la jeunesse sont peut-être un pas dans la bonne direction si on se fie aux résultats obtenus dans le cadre de la présente recherche. Ainsi la nouvelle loi vise en premier lieu à assurer la stabilité et la continuité des soins et à maintenir l'enfant dans son milieu familial le plus possible. En deuxième lieu, si l'enfant doit être placé, le placement doit se faire auprès de personnes significatives pour lui, impliquer les parents tout au long du processus et assurer à l'enfant le plus rapidement possible un milieu de vie stable et répondant à ses besoins de façon permanente, lorsqu'un retour dans son milieu est impossible (Dumais & Topalian, 2007).

Les intervenants sociaux doivent apprendre de nouvelles approches d'intervention pour les jeunes sujet à la planification permanente tant au niveau de la prévention, de l'évaluation que de l'application des mesures. Un effort supplémentaire doit être fait pour raccourcir les délais d'attente de services pour l'enfant et les parents tant dans le système de service sociaux que judiciaire. Les interventions en matière de planification permanente doivent avoir deux points de mire : l'horloge psychique de l'enfant et son meilleur intérêt.

Les propos des jeunes suggèrent que le placement familial n'est pas leur premier choix mais considérant leur situation familiale, c'est la meilleure solution pour leur sécurité et/ou leur développement. Certains jeunes estiment même avoir plus reçu que s'ils étaient demeurés avec leur famille biologique. Leurs propos vont dans le sens que Goldstein, Freud, & Solnit (1973), Maluccio & Fein (1985), Wilson & Conroy (1999) qui proposent de rechercher la solution la moins nocive pour le bien-être et le développement des enfants placés jusqu'à leur majorité. Selon ces auteurs, la solution la moins nocive est celle qui renforce au maximum les chances pour l'enfant d'être un enfant désiré et de pouvoir maintenir la continuité d'une relation avec une personne qui est déjà ou peut devenir rapidement un parent physique mais aussi un parent éducatif et psychologique. Plusieurs jeunes de cette étude disent s'être affiliés avec leur famille d'accueil, les parents d'accueil sont devenues leur personne de référence et ils disent avoir développé un sentiment d'appartenance à ce milieu.

#### **4.6 IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE**

Nos résultats suggèrent quelques pistes de recherche. Tout d'abord, on remarque qu'il y a peu de recherches concernant l'impact du maintien ou du non maintien des contacts avec les parents biologiques sur l'adaptation personnelle et sociale des adolescents placés à long terme. Les études recensées sont plutôt de nature descriptive et se centrent sur les caractéristiques des adolescents et les difficultés rencontrées pendant et après leurs placements. D'autres recherches ont bien montré l'importance du maintien des contacts pour la réunification et la préservation de la famille. On constate qu'il y a peu de recherches qui documentent l'impact du maintien ou du non maintien des contacts des jeunes avec leurs parents sur leur adaptation sociale et personnelle. Cette étude est un pas dans la bonne direction pour mettre en lumière l'importance du maintien des contacts de jeunes avec leur famille biologique pour les adolescents placés jusqu'à majorité lorsque le contexte le permet. D'autres études similaires doivent être faites auprès de populations plus nombreuses et aussi plus jeunes pour savoir si les résultats seraient similaires.

De plus, les recherches consultées suggèrent que plusieurs enfants placés souffrent au départ des conséquences tant sur les plans physique que psychosocial, des problèmes affectifs, psychosociaux ou encore de dépendance à l'alcool ou aux drogues dont souffrent leurs parents (Pilowsky, 1995 ; Kupsinel & Dubsky, 1999). L'adaptation sociale et personnelle de ces jeunes serait au départ compromise. D'autre part, ces jeunes seraient vulnérables et mal préparés à la perte temporaire ou permanente des parents. D'autres recherches doivent être effectuées pour connaître les besoins des enfants en situation de placement dès leur entrée dans le système de protection mais aussi dans le système de placement en tant que tel. Ce type de recherche permettrait de savoir ce qui relève du vécu en famille biologique et du vécu en famille d'accueil, et de mieux comprendre les processus d'adaptation personnelle et sociale. Par ailleurs, ces études devraient tenir compte du rôle joué par les familles d'accueil dans le développement des conditions menant à une bonne adaptation sociale et personnelle de ces jeunes.

Peu d'études ont été faites pour mettre en évidence l'impact des trajectoires de placement en tenant compte de tous les facteurs impliqués. Les études consultées sont davantage de nature exploratoire et transversale et montrent des résultats parcellaires de l'impact de la trajectoire de placement sur le développement ou encore sur l'adaptation personnelle et sociale des enfants placés. Des études longitudinales centrées sur les processus de développement et d'adaptation permettraient d'avoir une meilleure compréhension du phénomène de l'adaptation personnelle et sociale des enfants placés. Cette recherche va dans cette direction pour augmenter les connaissances de la dynamique des trajectoires de placement et apporter des changements dans la population des enfants placés. Comprendre les trajectoires de placement, c'est aussi être capable de comprendre les changements à apporter dans la politique et les pratiques du système de protection et de placement. Sur le plan structurel, c'est d'être capable de questionner les façons de faire pour être en mesure d'identifier les défauts à corriger pour assurer une meilleure stabilité et continuité des soins des jeunes dans une optique de permanence.

#### **4.7 LIMITES DE LA RECHERCHE**

Une des limites de cette recherche est à l'effet que les jeunes à l'étude proviennent uniquement du Centres jeunesse de l'Outaouais. D'autres études devront être faites pour savoir si les résultats obtenus sont comparables à la réalité de d'autres Centres jeunesse au Québec. De plus, la taille de l'échantillon est relativement petite ( $N = 43$ ), les jeunes pour qui les contacts n'ont pas été maintenu sont au nombre de 14, alors qu'il y en a 29 pour qui les contacts se sont maintenus. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par l'esprit de la Loi sur la protection de la jeunesse qui a d'emblée pour mission de favoriser le plus possible toute forme de contact entre le parent biologique et son enfant. De plus, seulement 22 jeunes ont voulu collaborer à l'entrevue semi-structurée dont 10 n'ont plus de contacts et 12 ont des contacts. Par conséquent, nous demeurons avec une perspective limitée de l'opinion des jeunes à prendre en considération lors de la prise de décision du maintien ou du non maintien des contacts avec leurs parents biologiques.

Une autre limite de l'étude réside dans le matériel utilisé pour recueillir les informations. Plusieurs sources d'information ont été utilisées pour colliger les données, néanmoins, la collecte des données demeure tributaire de l'information enregistrée dans le système « Projet Intégration Jeunesse » et de la mémoire des intervenants. Certaines informations n'ont pu être recueillies puisqu'elles n'avaient pas été compilées au dossier du jeune ou encore que l'intervenant assigné au dossier connaissait le jeune depuis une période limitée. De par la nature en partie rétrospective de cette étude, il faut prendre en considération que pour certains jeunes et leurs parents l'information recueillie remontait à 17 ans dans le temps pour eux.

Une dernière limite peut être rattachée à l'utilisation du questionnaire MASPAQ, lui-même, car l'évaluation de l'adaptation personnelle et sociale y est faite à partir des perceptions, des représentations du jeune à l'égard de lui-même et de sa situation personnelle, scolaire, familiale et sociale. Tout en demeurant critique face à cet instrument, il faut tout de même admettre qu'il a été validé méthodiquement et rigoureusement auprès de plus 8,000 adolescents québécois et de 657 pupilles de la Chambre de la Jeunesse de Montréal ce qui en assure la fiabilité. Dans la présente recherche, cette limite pourrait être perçue comme une force puisque nous sommes davantage intéressés à connaître la perspective des jeunes eux-mêmes que de celles des personnes qui les entourent. En ce sens, cette recherche se démarque des recherches précédentes sur les adolescents placés puisque le jeune est le principal informateur de son adaptation sociale et personnelle.

## CONCLUSION

---

Protéger les enfants est un art difficile et une science inexacts ; intervenir auprès des enfants en besoin de protection est un travail représentant plusieurs défis. Les résultats de cette étude viennent mettre en évidence une fois de plus l'importance de la présence des parents biologiques pour assurer la sécurité et le développement de leurs enfants. Les données nous révèlent que lors du placement à long terme des enfants en besoin de protection, le maintien des contacts avec au moins un des deux parents favoriserait à l'adolescence une meilleure adaptation personnelle et sociale.

Malgré la reconnaissance dans la littérature et dans d'autres études de l'importance de la stabilité et de la continuité des soins pour les enfants placés, les données de cette étude donnent un portrait différent. En effet, les scores moyens d'adaptation sociale et personnelle des jeunes à l'étude montrent qu'il n'y a pas de différence significative entre les jeunes dépendamment de leur trajectoire de placement. D'autre part, on remarque que les jeunes qui n'ont plus de contact avec leurs parents sont plus âgés, les motifs de placement sont plus nombreux et ils ont vécu moins de tentatives de réunifications.

À la lumière de l'étude de Ney, Fung, & Wickett (1994), nos résultats nous amènent à émettre l'hypothèse *a posteriori* que, les jeunes du groupe non-contact ont plus de probabilité de connaître des difficultés d'adaptation sociale et personnelle dues à la combinaison de diverses formes d'abus et/ou de négligence comme motifs de placement. En effet, les différences significatives observées aux variables « premier et deuxième motif de placement » entre les deux groupes, révèlent que pour les jeunes du groupe non-contact, il y a une combinaison du mode de vie du parent et de la commission à leurs besoins. Ceci suggère la présence de troubles plus sévères chez ces parents et des actes de maltraitance typique de négligence, d'abus physique, d'abus sexuel et/ou de mauvais traitements psychologiques.

Les propos des jeunes tant ceux du groupe non-contact que ceux du groupe contact révèlent que considérant l'ensemble de leur situation, le placement est pour eux la

meilleure alternative que le système de protection pouvait leur offrir. Un jeune qui n'a plus de contact nous dit ceci :

« Oui, (la meilleure solution) c'est d'être en famille d'accueil, sinon je ne serais pas du tout ce que je suis devenu aujourd'hui. Je serais peut-être mort. Je suis fier de ce que je suis maintenant. » (NC6)

Par ailleurs, un jeune qui a des contacts nous raconte ceci :

« J'aime mieux faire confiance à ma famille d'accueil que faire confiance à elle. Je n'irais pas vivre avec ma mère. Pour moi, c'est la meilleure solution. » (C9)

Pour eux, les familles d'accueil semblent avoir joué un rôle déterminant d'éducateur substitut favorisant leur sécurité, leur développement et leur adaptation personnelle et sociale pour qu'ils deviennent des adultes responsables. Comme nous le rappelle Bilodeau (1993), le placement est une mesure qui s'impose et continuera de s'imposer dans plusieurs situations pour assurer la protection et le bien-être de certains enfants et pour remédier à de graves déficiences parentales. En d'autres mots, le placement peut constituer la solution la moins nocive pour l'enfant et celle qui a le plus de probabilités de contribuer à son bien-être, à une bonne croissance et un bon développement dans une perspective de permanence (Goldstein, Freud, & Solnit, 1973; Maluccio & Fein, 1985; Wilson & Conroy, 1999).

À la lumière des propos des jeunes, les objectifs poursuivis et les modalités de contacts des jeunes avec leurs parents ont besoin d'être planifiés en fonction des besoins changeants des jeunes et de la capacité du système de les accompagner dans cette démarche. De plus, les modalités de contacts doivent faire l'objet d'une révision rigoureuse, de façon périodique, afin de s'assurer de réduire les obstacles ou les irritants pouvant entraver le maintien des contacts.

L'état des connaissances concernant les besoins multiples et complexes des jeunes placés demeure parcellaire. Les recherches n'ont pas encore été capables de circonscrire toute l'ampleur et l'impact de ce phénomène sur le développement et l'adaptation

personnelle et sociale des jeunes. Finalement, espérons qu'avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse, les enfants en besoin de protection auront des réponses à leurs besoins dans de meilleurs délais. De plus, il devient urgent que les politiques concernant les familles d'accueil reconnaissent leur rôle déterminant comme éducateurs substituts auprès des jeunes et que des mesures soient mises en place afin de mieux les soutenir dans ce rôle crucial qu'elles jouent pour le développement d'une bonne adaptation sociale et personnelle de ces jeunes.

## Références

- Abels-Eber, C. (2000). *Enfants placés et construction d'historicité*. Montréal : L'Harmattan.
- Achenback, T. M., & Edelbrock, C. S. (1978). The classification of child psychopathology: A review and analysis of empirical effort. *Psychological Bulletin*, 85 (6), 1275-1301.
- Achenback, T. M., & Edelbrock, C. S. (1983). *Manual for the child behavior checklist and revised child behavior profile*. Burlington: University of Vermont Department of Psychiatry.
- Ainsworth, F. (1997). Foster care research in the US and Australia: An update. *Children Australia*, 22, 9-16.
- Ainsworth, M. D. S. (1967). *Infancy in Uganda: Infant care and the growth of love*. Baltimore: John Hopkins Press.
- Ainsworth, M. D. S. (1983). L'attachement mère-enfant. *Enfance*, (1-2), 7-18.
- Ainsworth, M. D. S., Bell, S. M., & Stayton, D. J. (1979). L'attachement de l'enfant à sa mère. Dans J. P. Desportes & A. Vloebergh (Éds.), *La recherche en éthologie: Les comportements animaux et humains* (pp. 100-117). Paris: Éditions du Seuil.
- Ainsworth, M. D. S., Blehar, M. C., Waters, E., & Wall, S. (1978). *Patterns of attachment: A psychological study of the strange situation*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Aldgate, J., & Hawley, D. (1986). Helping foster families through disruption. *Adoption and Fostering*, 10, 44-49.
- Aldridge, M., & Cautley, P. W. (1976). Placing sibling in the same foster home. *Child Welfare*, 60, 85-93.
- Allen, J. P., & Land, D. (1999). Attachment in adolescence. Dans J. Cassidy & P. F. Shaver (Éds.), *Handbook of attachment: Theory, research and clinical application* (pp. 319-335). New York: Guilford Press.
- Allen, M.L. & Bissell, M. (2004). Safety and Stability for Foster Children: The Policy Context. *The future of children*, 14 (1), 49-73.
- Alsthuler, S. J., & Gleeson, J. P. (1990). Completing the evaluation triangle for the next century: Measuring child wellbeing in family foster care. *Child Welfare*, 78, 125-147.

- Andersson, G. (1999). Children in permanent foster care in Sweden. *Child and Family Social Work*, 4, 174-186.
- Antonius, R. (2003). *Interpreting quantitative data with SPSS*. London: Sage Publications.
- Association des centres jeunesse du Québec. (1997). *En vue d'assurer à tout enfant un projet de vie permanent*. Montréal : Table des directeurs de la protection de la jeunesse.
- Association des centres jeunesse du Québec. (2007). *Bilan des directeurs de la protection de la jeunesse-directeurs provinciaux, Statistiques provinciales*. Montréal : Service des communications.
- Atwater, E. (1983). Adjusting and growing. Dans E. Atwater (Éd.), *Psychology of adjustment: Personal growth in a changing world* (pp.1-21). Toronto: Prentice Hall Canada Inc.
- Aumend, S. A., & Barrett, M. (1984). Self-concept and attitudes toward adoption: A comparison of searching and nonsearching adult adoptees. *Child Welfare*, 63, (3), 251-260.
- Bagirishia, H., & Gilbert, S. (2002). *Les familles d'accueil québécoises: Travailleurs autonomes ou familles de substitution*. Rapport présenté à la Fédération des familles d'accueil du Québec. Québec : Université Laval, Département de sociologie.
- Baillargon, L. (1994). Rupture, répétition, réparation : Enjeux thérapeutiques du placement. *Prisme*, 4 (2-3), 252-253.
- Bank, S. P., & Kahn, M. D. (1982). Intense sibling loyalties. Dans M. E. Lamb & B. Sutton-Smith (Éds.), *Sibling relationships: Their nature and signification across the life span* (pp. 251-266). Hillside, NJ: Erlbaum.
- Barbell, K., & Wright, L. (1999). Family foster care in the next century. *Child Welfare*, 78, (1), 3-14.
- Barber, J. G., Bolitho, F., & Bertrand, L. (1998). Age and gender differences in the predictors of adolescent drinking. *Social Work Research*, 22, 164-172.
- Barber, J. G., Bolitho, F., & Bertrand, L. (1999a). Intrapersonal versus peer group predictors of adolescent drug use. *Children and Youth Services Review*, 21, 565-579.
- Barber, J. G., Bolitho, F., & Bertrand, L. (1999b). The predictors of adolescent smoking. *Journal of Social Services Research*, 26, 51-66.

- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2000). Predictors of adolescent adjustment: Parent-peer relationships and parent-child conflict. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 17, 275-288.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2000a). The standardized assessment of child well-being in child protection work. *The Journal of Social Work Research and Evaluation*, 1, 111-123.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2000b). Predictor of adolescent adjustment: Parent-peer relationships and parent-child conflict. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 17, 275-288.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2002). The plight of disruptive children in out-of-home care. *Children's Services*, 5 (3), 201-210.
- Barber, J. G., & Delfabbro, P. H. (2004). *Children in foster care*. New York: Routledge.
- Barber, J. G., Delfabbro, P. H., & Cooper, L. L. (2000). Aboriginal and non aboriginal children in out-of-home care. *Children in Australia*, 25, 5-10.
- Barber, J. G., Delfabbro, P. H., & Cooper, L. L. (2001). The predictors of unsuccessful transition to foster care. *Journal of Psychology and Psychiatry and Allied Disciplines*, 42, 785-790.
- Barbin, L. (1977). *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France.
- Barker, R. E., & Aptekar, R. R. (1990). *Out-of-home care: An agenda for the nineties. Report and recommendations of the CWLA: Task force on out-of-home care*. Washington, DC: Child Welfare League of America.
- Barnum, R. (1987). Clinical experience: Understanding controversies in visitation. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 26 (5), 788-792.
- Barth, R. P. (2001). Policy implications of foster family characteristics. *Family Relations : Interdisciplinary Journal of Applied Family Studies*, 50, 16-19.
- Barth, R. P. (2005). Foster home care is more cost-effective than shelter care: Serious questions continue to be raised about the utility of group care in child welfare services. *Child Abuse & Neglect*, 29, 623-625.
- Barth, R. P., & Berry, M. (1987). Outcomes of children welfare services under permanency planning. *Social Service Review*, 61, 71-90.
- Barth, R. P., & Berry, M. (1988). *Adoption & disruption, rates, risks and responses*. New York : Aldine de Gruyter.

- Barth, R. P., Courtney, M., Berrick, J. D., & Albert, V. (1994). *From child abuse to permanency planning: Child welfare services, pathways and placements*. New York: Aldine de Gruyter.
- Barth, R. P., & Jonson-Reid, M. (2000). Outcomes after child welfare services: Implications for the design of performance measures. *Children and Youth Review, 22*, (9-10), 763-787.
- Barth, R. P., & Miller, J. M. (2000). Building effective post-adoption services: What is the empirical foundation? *Family Relations, 49*, 447-455.
- Bauman Power, M. & Krause Eheart, B. (2001). Crisi in Foster Home : The need for a Caring Community. *Children and Youth Services Review, 23* (9-10), 719-742.
- Bass, D., & Pellé, A. (1993). *Le Placement familial, un lieu commun?* Toulouse : Éditions Érès.
- Batshaw, M. (1975). *Rapport du comité d'étude sur la réadaptation des enfants et des adolescents placés en centre d'accueil*. Québec : Direction des communications, Ministère des Affaires sociales.
- Beck, A. T., Steer, R. A., & Garbin, M. G. (1988). Psychometric properties of the Beck depression inventory: Twenty-five years of evaluation. *Clinical Psychology Review, 8*, 77-100.
- Becker, M. G., & Barth, R. P. (2000). Power through choices: The development of sexuality education curriculum for youths in out-of-home care. *Child Welfare, 79*, (3), 269-282.
- Becker, M., Jordan, N., & Larsen, R. (2006). Behavioral health service use and costs among children in foster care. *Child Welfare, 85*, (3), 633-647.
- Beetz (1987). C. (g).c V-F (T) 2R. Cés. 244,269.
- Bélangier, D. (1991). Clarification de projet de vie. D'après une formation de Michelle Laroche et Marie-Claude Godin, (Rimouski : CSS Bas-du-Fleuve). 26 p.
- Belsky, J. (1980). Child maltreatment: An ecological integration. *American Psychologist, 35*, 320-335.
- Belsky, J. (1993). Etiology of child maltreatment: A developmental-ecological analysis. *Psychological Bulletin, 114*, (3), 413-434.

- Belsky, J., & Isabella, R. (1988). Maternal, infant, and social-contextual determinants of attachment security. Dans J. Belsky & T. Nezworski (Éds.), *Clinical implications of attachment* (pp. 41-94). Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Belsky, J., & Nezworski, T. (1988). *Clinical implication of attachment*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Benedict, M. I., White, R. B., Stalling, R., & Cornely, D. A. (1989). Racial differences in health care utilization among children in foster care. *Children and Youth Services Review, 11*, 285-297.
- Benedict, M. I., & White, R. B. (1991). Factors associated with foster care length of stay. *Child Welfare, 70* (1), 45-48.
- Benedict, M. I., Zuravin, S., Brandt, D., & Abbey, H. (1994). Types and frequency of children maltreatment by foster care providers in an urban population. *Child Abuse and Neglect, 18*, 577-585.
- Benedict, M. I., Zuravin, S., & Stallings, R. (1996). Adult functioning of children who lived in kin versus nonrelative family foster homes. *Child Welfare, 75*, 529-549.
- Berger, M. (1992). *Les séparations à but thérapeutique*. Paris: Privat.
- Berger, M. (1997). *L'enfant et la souffrance de la séparation-divorce, adoption, placement*. Paris : Dunod.
- Berger, M. (1999). *L'enfant instable, approche clinique et thérapeutique*. Paris : Dunod.
- Berger, M. (2004). *L'échec de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod.
- Berger, M. (2003). *Le travail thérapeutique avec la famille*. Paris : Dunod.
- Berger, M. (2005). *Ces enfants qu'on sacrifie...au nom de la protection de l'enfance*. Paris : Dunod.
- Berger, M. (2006). *Les troubles du développement cognitif, approche thérapeutique chez l'enfant et l'adolescent*. Paris : Dunod.
- Berger, M., & Rigaud, C. (2001). Les visites médiatisées. *Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence, 49*, 159-170.
- Berger, M. L. (2006). Children living out-of-home: Effects of family and environmental characteristics. *Children and Youth Services Review, 28*, (2), 158-179.
- Bergeron, L., Valla, J. P., Breton J. J., Gaudet, N., Berthiaume, C., Lambert, J., & al. (1997). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes de 6 à 14 ans, 1992*.

*Volume 1, Méthodologie.* Québec : Hôpital Rivière-des-Prairies et Santé Québec, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services Sociaux.

- Bergeron, L., Valla, J. P., Breton J. J., Gaudet, N., Berthiaume, C., Lambert, J., & al. (1997). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes de 6 à 14 ans, 1992. Volume 2, Prévalence des troubles mentaux et utilisation des services.* Québec : Hôpital Rivière-des-Prairies et Santé Québec, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Québec.
- Bergeron, L., Valla, J. P., Breton J. J., Gaudet, N., Berthiaume, C., Lambert, & al. (1997). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes de 6 à 14 ans, 1992. Volume 3, Variables associés aux troubles mentaux.* Québec : Hôpital Rivière-des-Prairies et Santé Québec, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Berrick, J. D. (1997). Assessing quality of care in kinship and foster family care. *Family Relations, 46*, 273-280.
- Berrick, J. D. (2000). What works in kinship care. Dans M. P. Kluger, G. Alexander, & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.127-138). Washington: CWLA Press.
- Berridge, D., & Cleaver, H. (1987). *Foster home breakdown.* Oxford: Basil Blackwell.
- Bilodeau, C. (1993). Ne tirez pas sur le placeur. *Prisme, 3* (4), 480-489.
- Bilson, A., & Barker, R. (1995). Parental contact with children fostered and in residential care after the Children Act 1989. *British Journal of Social Work, 25*, 367-381.
- Blome, W. (1997). What happens to foster kids: Educational experiences of a random sample of foster care youth and a match group of non-foster care youth. *Child and Adolescent Social Work Journal, 14*, 41-53.
- Bogolub, E. B. (2006). The impact of recruitment-generated bias on qualitative research interviews with foster children. *Families in Society: The Journal of Contemporary Social Services, 87*, (1), 140-143.
- Bouchard, C. (1981). Perspectives écologiques de la relations parents-enfants: Des compétences parentales aux compétences environnementales. *Apprentissage et Socialisation, 4*, (1), 4-23.
- Bouchard, C. (1991). *Un Québec fou de ses enfants.* Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction des communications.
- Bourgault, D., & De la Harpe, F. (1988). *L'enfant en famille d'accueil.* Québec : Edisem.

- Bowlby, J. (1951). *Soins maternels et santé mentale*. Genève: Organisation Mondiale de la Santé.
- Bowlby, J. (1958). The nature of the child's tie to his mother. *International Journal of Psychoanalytic*, 39, 350-373.
- Bowlby, J. (1969). *Attachement et perte. Volume 1: L'attachement*. Presses Universitaires de France.
- Bowlby, J. (1978). *Attachement et perte. Volume 2: Séparation, angoisse et colère*. Presses Universitaires de France.
- Bowlby, J. (1979). Note sur le contexte historique de la théorie de l'attachement. Dans R. Zazzo (Éd.), *L'attachement* (pp.55-57), Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.
- Bowlby, J. (1980). *Attachement et perte. Volume3: Perte, tristesse et dépressions*. Presses Universitaires de France.
- Bowlby, J. (1988). *A secure base: Parent-child attachment and healthy human development*. New York: Basic Books.
- Brazelton, T. B. (2003). *Ce dont chaque enfant a besoin: Ses sept besoins incontournables pour grandir, apprendre et s'épanouir*. Belgique : Marabout.
- Bretherton, I. (1990) Communication patterns, internal working models, and the intergenerational transmission of attachment relationships. *Infant Mental Health Journal*, 11, 237-252.
- Bretherton, I. (1992). The origins of attachment theory: John Bowlby and Mary Ainsworth. *Developmental Psychology*, 28, 759-775.
- Bretherton, I. (1995). A communication perspective on attachment relationships and internal working models. *Monographs of the Society for Research in Child Development*, 60 (2-3), 310-329.
- Bretherton, I., & Munholland, K. A. (1999). Internal working model in attachment: A construct revisited. In J. Cassidy & P. R. Shaver (Éds.), *Handbook of Attachment: Theory, research and clinical applications* (pp. 89-114). New York: Guilford.
- Bretherton, I., Riddgeway, D., & Cassidy, J. (1990). Assessing internal working models of attachment: An attachment story completion task for 3 years-olds. Dans M. T. Greenberg, D. Cicchetti & E. M. Cummings (Éds.), *Attachment in the preschool years: Theory, research, and intervention* (pp.273-308). University of Chicago Press.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of human development: Experiment by nature and design*. Cambridge: Harvard University Press.

- Brunelle, N., & Cousineau, M. M. (2005). *Trajectoires de déviance juvénile : Les éclairages de la recherche qualitative*. Presses de l'Université du Québec.
- Buehler, C., Rhodes, K. W., Orme, J. G., & Cuddeback, G. (2006). The potential for successful family foster care: Conceptualizing competency domains for foster parents. *Child Welfare*, 85, (3), 523-542.
- Bullock, R., Little, M., & Millham, S. (1993). *Going home: The return of children separated from their families*. Dartmouth Publishing Company Limited.
- Burke, M. & Dawson, A., (1987) Temporary care and foster parents: motives and issues of separation and loss. *Child and Adolescent Social work*, 4 (3/4): 178-186.
- Bush, M., & Goldman, H. (1982). The psychological parenting and permanency principles in child welfare: A reappraisal and critique. *American Journal of Orthopsychiatry*, 52, (2), 223-235.
- Cadoret, A. (1995). *Parenté plurielle : Anthropologie du placement familial*. Paris: L'Harmattan.
- Cadoret, A. (2002). *Des parents comme les autres : Homosexualité et parenté*. Paris: Odile Jacob.
- Cantos, L. C., Gries, L. T., & Slis, V. (1997). Behavioral correlates of parental visiting during family foster care. *Child Welfare*, 76 (2), 309-329.
- Cantwell, D. P., & Rutter, M. (1994). Classification: Conceptual issues and substantive findings. Dans M. Rutter, E. Taylor, & I. Herson (Eds.), *Child and adolescent psychiatry : Modern approaches* (pp. 3-21). Oxford: Blackwell Scientific Publications.
- Carlson, E. A., (1998). A prospective longitudinal study of disorganized/disoriented attachment. *Child development*, 69, 1107-1128.
- Carlson, E. A., & Sroufe, L. A. (1995). Contribution of attachment theory to developmental psychopathology. Dans D. Cicchetti & D. J. Cohen (Éds.), *Developmental psychopathology. Vol.1: Theory and methods* (pp. 581-617). New-York: John Wiley.
- Carlson, V., Cicchetti, D., Barnett, D. & Braunwald, K. (1989) Disorganized/disoriented attachment relationship in maltreated infants. *Developmental Psychology*, 25 (4), 525-531.
- Carrier, G., & Beaudoin, S. (1994). La situation familiale des enfants déplacés. *Comprendre la famille*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

- Carrier, G., Beaudoin, S., & Camiré, L. (1993). *Les déplacements d'enfants dans le réseau des ressources d'accueil*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Cartry, J. (1998). *Les parents symboliques : les enfants carencés relationnels en famille d'accueil*. Paris : Dunod.
- Cassidy, J. & Marvin, R.S. (1990). *Attachment organization in preschool: Guidelines for classification*. Unpublished scoring manual. MacArthur WorkingGroup on Attachment, Seattle, W.A.
- Cassidy, J., & Shaver, P. R. (Éds.) (1999). *Handbook of attachment: Theory, research and clinical applications*. New York: Guilford Press.
- Chamberland, C., Léveillé, S., & Trocmé, N. (2007). (Éds.), *Enfants à protéger, Parents à aider : Des univers à rapprocher*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Chamberlain, P. (2000). What works in treatment foster care. Dans M. P. Kluger, G. Alexander, & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.157-162). Washington: CWLA Press.
- Chamberlain, P., & Reid, J. B. (1994). Differences in risk factors and adjustment for male and female delinquents in treatment foster care. *Journal of Child and Family Studies*, 3, 23-39.
- Chisholm, J. S. (1996). The evolutionary ecology of attachment organization. *Human Nature: An Interdisciplinary Biosocial Perspective*, 7 (1), 1-38.
- Chisholm, K. (1998). A three year follow-up of attachment and indiscriminate friendliness in children adopted from romanian orphanages. *Child Development*, 69 (4), 1092-1106.
- Claes, M. (1995). *Réseau social, ajustement personnel et santé mentale chez les adolescents*. Rapport scientifique soumis au Conseil Québécois de la Recherche Sociale, Montréal : Université de Montréal, Département de psychologie.
- Cibois, P. (1984). *L'analyse des données en sociologie*. Presses Universitaires de France.
- Cicchetti, D., & Barnett, D. (1991). Attachment organization in maltreated preschoolers. *Development and psychopathology*, 3, 397-411.
- Cicirelli, V.G. (1980). A comparison of college women's feeling toward their siblings and parents. *Journal of marriage and the family*, vol. 42, 111-118.

- Cicchetti, D., & Rizley, R. (1981). Developmental perspectives on the etiology, intergenerational transmission, and sequelae of child maltreatment. *New Direction of Child Development*, 11, 31-55.
- Claes, M. (1995). *Réseau social, ajustement personnel et santé mentale chez les adolescents*. Québec : Conseil Québécois de la recherche sociale.
- Cleaver, H. (1997). Contact : The social workers' experience. *Adoption and Fostering*, 21, 34-40.
- Cloutier, R. (1993). Les relations parents-enfants. Bulletin d'information de la Régie régionale de Québec, cité dans Réjean Dubé, *Émergence*, CPEJ de l'Estrie.
- Cloutier, R., Beaudry, M., Drapeau, S., Samson, C., Mireault, G., Simard, M., & Vachon, J. (1997). Changements familiaux et continuité. Une approche théorique de l'ajustement aux transformations familiales. Dans G. M. Tarabulsky & R. Tessier, (Éds.), *Enfance et famille- Contextes et développement*. Ste-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Cloutier, R., Filion, L., & Timmermans, H. (2000). *Les parents se séparent : Pour mieux vivre la crise et aider son enfant*. Montréal : Éditions de l'Hôpital Ste-Justine.
- Cole, M. (1992) Culture in development, Dans M.H. Bornstein et M.E. Lamb (Eds.) *Developmental psychology: An advanced textbook*. Hillsdale, NJ: Lawrence Erlbaum.
- Colton, M., & Williams, M. (1997). The nature of foster care: International trends. *Adoption and Fostering*, 21, 44-49.
- Connelly, B., Johnston, D., Brown, I. D. R., Mackay, S., & Blackstock, E. G. (1993). The prevalence of depression in a high school population. *Adolescence*, 28 (109), 149-158.
- Conseil Supérieur du travail social (2001). *Éthique des pratiques sociales et déontologie des travailleurs sociaux*. Rennes : Éditions de l'École Nationale de Santé Publique.
- Courtney, M. E. (1993). Standardized outcome evaluation of child welfare services out-of-home care: Problems and possibilities. *Children and Youth Services Review*, 13, 349-369.
- Courtney, M. E. (1994). Factors associated with the reunification of foster children with their families. *Social Service Review*, 68, 81-108.
- Courtney, M. E. (1995a). Reentry to foster care of children returned to their families. *Social Service Review*, 69, 226-241.

- Courtney, M. E. (1995b). The foster care crisis and welfare reform. *Public Welfare*, Summer, 27-33.
- Courtney, M. E. (2000). Research needed to improve the prospects for children in out-of-home placement. *Children and Youth Services Review*, 22, (9-10), 743-761.
- Courtney, M. E., & Barth, R. (1996). Pathways of older adolescents out of foster care: Implications for independent living services. *Social Work*, 41, 75-83.
- Courtney, M. E., Piliavin, I., Grogan-Kaylor, A., & Nesmith, A. (2001). Foster youth transitions to adulthood: A longitudinal view of youth leaving care. *Child Welfare*, 80, 685-717.
- Crittenden, P. M. (1981). Abusing, neglecting, problematic and adequate dyads: Differentiating by patterns of interaction. *Merrill-Palmer Quarterly*, 27, 201-218.
- Crittenden, P. M. (1985). Maltreated infants: Vulnerability and resilience. *Journal of Child Psychology and Psychiatry and allied Disciplines*, 26, 85-96.
- Crittenden, P. M. (1988). Relationship at risk. Dans J. Belsky & T. Nezworski (Éds.), *Clinical implications of attachment* (pp. 136-174). Hillsdale, NJ; Lawrence Erlbaum.
- Crittenden, P. M. (1992). Quality of attachment in the preschool years. *Development and Psychopathology*, 4, 209-241.
- Crittenden, P. M. (1994). Peering into the black box: An exploratory treatise on the development of self in young children. Dans D. Cicchetti & S. L. Toth (Éds.), *Rochester symposium on developmental psychopathology*, Vol 5: *Disorders and dysfunctions of the self* (pp.79-148). Rochester, NY: University of Rochester Press.
- Crittenden, P. M. (1995). Attachment and psychopathology. Dans S. Goldberg, R. Muir & J. Kerr (Éds.), *Attachment theory: Social, developmental, and clinical perspectives* (pp.367-406). Hillsdale, NJ: Analytic Press.
- Crittenden, P. M. & Claussen A. H. (2000). *The organization of relationship: Maturation, Culture and Context*. Cambridge University Press.
- Crittenden, P. M., Partridge, M. F., & Claussen, A. H. (1991). Family patterns of relationships in normative and dysfunctional families. *Development and Psychopathology*, 3, 491-512.
- Crockenberg, S. B. (1981). Infant irritability, mother responsiveness, and social influences on the security of infant-mother attachment. *Child development*, 52, 857-865.

- Cummings, E. M. (1990). Classification of attachment on a continuum of felt security: Illustrations from the study of children of depressed parents. Dans M. T. Greenberg, D. Cicchetti & E. M. Cummings (Éds.), *Attachment in the preschool years: Theory, research, and intervention* (pp.311-338). Chicago: University of Chicago Press.
- Cupa, D. (2000). *L'attachement: Perspectives actuelles*. Paris : Éditions E.D.K.
- Curtis, P. A., Dale, G., & Kendall, J. C. (Éds.) (1999). *The foster care crisis*. Lincoln and London: University of Nebraska Press in association with the Child Welfare Leagues of America.
- Curtis, P. A., Rosman, M. D., & Pappenford, D. M. (1984). Developing an instrument for measuring psychosocial assessment in clinical child welfare. *Child Welfare*, 63, (4), 310-318.
- Dale, N. (2000). What works in employment programs for youth in out-of-home care. Dans M. P. Kluger, G. Alexander, & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.187-193). Washington: CWLA Press.
- Damant, D. Poirier, M. A., & Moreau, J. (2001). Ça prend tout un village pour élever un enfant : Une approche écologique visant le développement des enfants. Dans H. Dorvil & R. Mayer (Éds.), *Problèmes sociaux, Tome II, Étude de cas et interventions sociales* (pp. 319-335). Montréal : Presses de l'Université du Québec.
- David, M. (1989). *Le placement familial: De la pratique à la théorie*. Paris : ESF.
- David, M. (2005). *Le placement familial: De la pratique à la théorie*. Paris: Dunod.
- Davis, I., Landsverk, J., Newton, R., & Ganger, W. (1996). Parental visiting and foster care reunification. *Children and Youth Services Review*, 18 (4-5), 363-382.
- De Gaujelac, V. (1999). Préface. Dans C. Abels-Eber (Éd.), *Enfants placés et construction d'historicité* (pp.8). Montréal : L'Harmattan.
- Derdeyn, A. P. (1977). A case for permanent foster placement of dependent, neglected and abused children. *American Journal of Orthopsychiatry*, 47, (4), 604-614.
- Déry, M. (1993). Le placement des enfants en milieu substitut: Une problématique complexe. *Apprentissage et Socialisation*, 196 (3), 199-203.
- Doucet, M. (2003). Trajectoire de jeunes abandonnés dans l'enfance : Entre récurrence et résilience. *Prisme*, 38, 66-87.
- Dozier, M., Higley, E., Albus, K.E., & Nutter, A. (2003). Une intervention auprès des parents d'accueil visant à répondre aux trois besoins les plus critiques des jeunes enfants placés. *Prisme*, 38, 50-65.

- Dozier, M., Higley, E., Albus, K.E., & Nutter, A. (2002). Intervening with foster infants' caregivers: Targeting three critical needs. *Infant Mental Health Journal*, 23, (5), 541-554.
- Dozier, M., Stovall, K.C., Albus, K.E., & Bates, B. (2001). Attachment for infants in foster care: The role of caregiver state of mind. *Child Development*, 72 (5), 1467-1478.
- Drapeau, S., Beaudoin, S., & Marcotte, R. (2000) La résilience des jeunes en contexte de placement : Implications pour l'intervention. *Intervention*, 112, 37-43.
- Dubé, R., & St-Jules, M. (1987). *Protection de l'enfance: Réalité de l'intervention*. Montréal : Éditions Gaétan Morin.
- Dubowitz, H. (1990). *The physical and mental health and educational status of children placed with relatives*. Baltimore: University of Maryland.
- Dubowitz, H., & DePanfilis, D. (Eds.), (2000). *Handbook of child protection practice*. Thousands Oaks, CA: Sage.
- Dubowitz, H., Feigelman, S., & Zuravin, S. (1993). A profile of kinship care. *Child Welfare*, 62 (2), 153-169.
- Dumais, J., & Topalian, V. (2007). *Implantation de la nouvelle loi sur la protection de la jeunesse, Programme national de formation, Cahier du participant*, Association des centres jeunesse du Québec, Février, 39p.
- Duncan, L., Martin, S., & Doh, J. (2002). The failure of intensive casework services to reduce foster care placements: An examination of family preservation studies. *Children and Youth Services Review*, 24 (9-10), 743-775.
- Durand-Breault, G. (1999). *La protection de la jeunesse au Québec*. Montréal : Boréal.
- Eschelbach Hansen, M., & Hansen, B. A. (2006). The economics of adoption of children from foster care. *Child Welfare*, 85, (3), 559-583.
- Evans, L. D., Scott, S. S., & Schulz, E. G. (2004). The need for educational assessment of children entering foster care. *Child Welfare*, 83, (6), 565-579.
- Fahlberg, V. (1992). *A child's journey through placement*. London : BAAF.
- Fallu, J. B., & Janosz, M. (2003). La qualité des relations élève-enseignants à l'adolescence: Un facteur de protection de l'échec scolaire. *Revue Psychoéducation*, 32 (1), 7-29.

- Fanshel, D., Finch, S. J., & Grundy, J. F. (1989). Modes of exit from foster family care and adjustment at time of departure of children with instable life histories. *Child Welfare*, 68 (4), 391-402.
- Fanshel, D., Finch, S. J., & Grundy, J. F. (1990). *Foster children in a life course perspective*. New York: Columbia University Press.
- Fanshel, D., & Shinn, E. B. (1978). *Children in foster care: A longitudinal investigation*. New-York: Columbia University Press.
- Farmer, E. (1992). Restoring children on court orders to their families: Lessons for practice. *Adoption and Fostering*, 16, 7-15.
- Farmer, E. (1993). Going home: What makes reunification work? Dans P. Marsh & J. Triseliotis (Éds), *Prevention and Reunification in child care* (pp. 147-166). London: Batsford.
- Farmer, E. (1996). Family reunification with high risk children: Lessons from research. *Children and Youth Services Review*, 18, 403-418.
- Farmer, E., & Parker, R. (1991). *Trials and tribulation: Returning children form local authority care to their families*. London: HMSO.
- Fein, E., Malaccio, A. N., Hamilton, V. J., & Ward, D. E. (1983). After foster care: Outcomes of permanency planning for children. *Child Welfare*, 62 (6), 485-562.
- Fein, E., Malaccio, A. N. & Kluger, M. P. (1990). *No more partings: An examination of long term foster family care*. Washington, DC: Child Welfare League of America.
- Fein, E., Miller, K., Olmstead, K. A., & Howe, G. W. (1984). The roles of the social worker in permanency planning. *Child Welfare*, 63, (4), 351-359.
- Fernandez, E. (1999). Pathways in substitute care: Representation for placement careers of children using event history analysis. *Children and Youth Services Review*, 21, 177-216.
- Festinger, T. (1994). Going home and returning to foster care. *Children and Youth Services Review*, 18, (4-5), 383-402.
- Festinger, T. (1994). *Returning to care: Discharge and reentry in foster care*. Washington, DC: Child Welfare league of America.
- Fisher, P. A., Gunnar, M. R. Chamberlain, P., & Reid, J. B. (2000). Preventive intervention for maltreated preschoolers: Impact on children's behaviour, neuroendocrine activity, and foster parent functioning. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 39, 1356-1364.

- Folaron, G., & Mc Cartt, P. (1991). Ambivalences: A challenge to permanency for children. *Child Welfare*, 70 (4), 403-425.
- Fonagy, P., Steele, H., & Steele, M. (1991). Maternal representations of attachment during pregnancy predict the organization of infant-mother attachment at one year of age. *Child Development*, 62, 891-905.
- Fong, R., Schwab, J., & Armour, M. (2006). Continuity of activities and child well-being for foster care youth. *Children and Youth Services Review*, 28, 1359-1374.
- Frame, L., Berrick, J. D., & Brodowski, M. L. (2000). Understanding reentry to out-of-home care for reunified infants. *Child Welfare*, 79 (4), 339-369.
- Franck, E.J. (2001). Outreach to Birthfathers of Children in Out -of-Home Care. *Child Welfare*, 80, (3),
- Frasch, K. M., Brooks, D., & Barth, R. P. (2000). Openness and contact in foster care adoptions: An eight-year follow-up. *Family Relations*, 49, 435-446.
- Gabel, M., Labovici, S., & Mazet, P. (1995). *Maltraitance: Maintien du lien*. Paris : Fleurus.
- Garbarino, J. (1977). The human ecology of child maltreatment: A conceptual model for research. *Journal of Marriage and the Family*, 39, 721-732.
- Garbarino, J. (1999). *Raising children in a socially toxic environment*. San Francisco: Jossey-Bass.
- Garbarino, J., & Crouter, A. (1978). Defining the communit context for parent-child relations: The correlates of child maltreatment. *Child Development*, 49, 604-616.
- Garbarino, J., & Sherman, D. (1980). High-risk neighborhoods and high-risk families: The human ecology of child maltreatment. *Child Development*, 51, 188-198.
- Garbarino, J., & Stocking, H. S. (1980). *Protecting children from abuse and neglect*. San Francisco: Jossey-Bass Publications.
- Gardner, H. (1997). The concept of family: Perceptions of children in family foster care. *Child Welfare*, 75 (2), 161-182.
- Gardner, H. (1998). The concept of family: Perceptions of adults who were in long-term out-of-home care as children. *Child Welfare*, 77 (6), 681-699.
- Gardner, H. (2004). Perceptions of family: Complexities introduced by foster care. Part 1: Adulthood perspectives. *Journal of Family Studies*, 10 (2), 170-187.

- Gardner, H. (2004). Perceptions of family: Complexities introduced by foster care. Part 2: Adulthood perspectives. *Journal of Family Studies*, 10 (2), 188-203.
- Gauthier, J., Morin, C., Thériault, F., & Lawson, J. S. (1982). Adaptation française d'une mesure d'auto-évaluation de l'intensité de la dépression. *Revue Québécoise de Psychologie*, 3 (2), 13-27.
- Gauthier, L., St-Antoine, M., & Rainville, S. (2001, mars). Triptyque sur : *La compétence parentale: le point de non-retour*. Conférence présentée aux juges des chambres de la jeunesse du Québec, Montréal.
- Gauthier, Y., Fortin, G., & Jéliu, G. (2004). Applications cliniques de la théorie de l'attachement pour les enfants des familles d'accueil : Importance de la continuité. *Devenir*, 16 (2), 109-139.
- Gauthier, Y., Jéliu, G. & Fortin, G., (2007). L'attachement des jeunes enfants à leurs parents d'accueil : Enjeux éthiques. Dans C. Chamberland, S. Léveillé & N. Trocmé (Éds.), *Enfants à protéger, Parents à aider : Des univers à rapprocher* (pp. 165-179). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- George, C. & Salomon, J. (1996). Representational models of relationships: Links between caregiving and attachment. *Infant Mental Health Journal*, 17, 198-216.
- Germain, J. G., & Berthiaume, D. (2000). *Un enfant entre deux familles. Le placement familial: Du rêve à la réalité*. Montréal: Sciences et Culture.
- Gibbs, G. (2002). *Qualitative data analysis : Explorations with NVivo*. Philadelphia : Open University Press.
- Gibson, T. L., Tracy, G. S., & DeBord, M. S. (1984). An analysis of the variables affecting length of stay in foster care. *Children and Youth Services Review*, 6, 135-145.
- Gilbertson, R., & Barber, J. G. (2002). Obstacles in involving children and young people in foster care research. *Child and Family Social Work*, 7 (4), 253-258.
- Gillespies, J. M., Byrne, B., & Workman, L. J. (1995). An intensive reunification program for children in foster care. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 12, 213-228.
- Gilligan, R. (1996). The foster carer experience in Ireland: Finding from a postal survey. *Child: Care, Health and Development*, 22, 82-98.

- Gilligan, R. (2000). The importance of listening to the child in foster care. Dans G. Kelly & R. Gilligan (Éds), *Issues in Foster care: Policy, practice and research* (pp. 40-58). London: Jessica Kingsley Publishers.
- Giordano, Y. (2003). *Conduire un projet de recherche, une perspective qualitative*. Paris : Éditions EMS.
- Goldberg, S. R. M., & Kerr, J. (1995). *Attachment Theory: Social, Developmental, and Clinical Perspectives*. Hillsdale, NJ: Analytic Press.
- Goldstein, J., Freud, A., & Solnit, A. J. (1978). *Dans l'intérêt de l'enfant?* Paris : ESF.
- Goldstein, J., Freud, A., & Solnit, A. J. (1983). *Avant d'invoquer l'intérêt de l'enfant*. Paris : ESF.
- Gouvernement du Québec (1977). *Loi sur la protection de la jeunesse, 1977, L.R.Q., chapitre P-34*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Gouvernement du Québec. (1998). *Manuel de référence sur la protection de la jeunesse*. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2005). *Données opérationnelles au 31 mars 2005. État de la situation au 31 mars dans les Centres jeunesse du Québec*. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Gouvernement du Québec. (2007). *Données opérationnelles au 31 mars 2007. État de la situation au 31 mars dans les Centres jeunesse du Québec*. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Gouvernement du Québec (1991). *Loi sur les services de santé et des services sociaux, L.R.Q., chapitre S-4.2*. Québec : Ministère de la santé et des services sociaux.
- Greenberg, M. T., Cicchetti, D., & Cummings, E. M. (Eds.). (1990). *Attachment in the preschool years: Theory, research, and intervention*. Chicago: University of Chicago Press.
- Grigsby, R. K. (1994). Maintaining attachment relationships among children in foster care. *Families in Society*, 75, 269-276.
- Guedeney, N., & Guedeney A. (2002). *L'attachement: Concepts et applications*, Coll. Paris : Les âges de la vie.
- Haight, W. L., Black, J. E., Workman, C. L., & Tata, L. (2001). Parent-child interaction during foster care visits. *Social Work*, 46, (4), 325-338.

- Haight, W. L., Mangelsdorf, J. B., Szewczyk, M., Schoppe, G. G., Madrigal, K., & Tata, L. (2005). Enhancing parent-child interaction during foster care visits: Experimental assessment of an intervention. *Child Welfare, 84*, (4), 459-481.
- Harlow, H.F. (1979). Les affectivités. Dans R. Zazzo (Éds), *L'attachement*. Neuchatel : Delachaux et Niestlé, 58-72.
- Harris-Sims, D. (2006). *Foster youth emancipation : Implications of resiliency, independance and responsibility*. Dissertation Abstract International: Section B: The Science and Engineering, 67 (4-B) 82p.
- Harvey, J. (1991). *La protection sur mesure : un projet collectif*. Rapport du groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction générale de la prévention et des services communautaires.
- Harvey, J. (1991a, 1991b, 1991c). *La protection sur mesure : un projet collectif*. Rapport du groupe de travail sur l'application des mesures de protection de la jeunesse. Annexe 1, Annexe 2, Annexe 3. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction générale de la prévention et des services communautaires.
- Hegar, R. L. (1983). Foster children's and parents' right to a family. *Social Service Review, September*, 429-447.
- Hegar, R. L., (1988). Sibling relationship and separations: Implications for child placement. *Social Service Review, 62*, 446-467.
- Hess, P. (1982). Parent-child attachment concept: Crucial for permanency planning. *Social Casework, 63*, 311-325.
- Hess, P. (1988). Case and context: Determinants of planned visit frequency in foster family care. *Child Welfare, 67* (4), 311-326.
- Hess, P., & Proch, K. (1988). Contacts between birth families and foster children. *Journal of Child Psychology and Psychiatry, 38*, 581-586.
- Höjer, I., (2007). Sons and Daughters of foster care and the impact of fostering on their everyday life. *Child and Family Social Work, 12*, 72-83.
- Holmes, J. (1995) "Something There in That Doesn't Love a Wall": John Bowlby, Attachment Theory, and Psychonanalysis. Dans S. Goldberg, R. Muir & J. Kerr (Éds.), *Attachment theory: Social, developmental, and clinical perspectives* (pp.19-45). Hillsdale, NJ: Analytic Press.
- Houzel, D. (1999). *Les enjeux de la parentalité*. Ramonville St-Ange: Éditions Érès.

- Howe, G. W. (1983). The ecological approach to permanency planning: An interactionist perspective. *Child Welfare*, 62, (4), 291-302.
- Huberdeau, A., & Malo, L. M. (1993). Un projet collectif au service des jeunes et des familles en difficulté : Les Centres Jeunesse de Montréal. *Prisme*, 3 (4), 570-581.
- Hudson, J., Nutter, R., & Galaway, B. (1990). Specialist foster family-based care: North American developments. Dans B. Galaway, D. Maglajklic, J. Hudson, P. Harmon & J. McLagan (Éds.), *International perspectives on specialist foster family care*, St Paul, MN: Human Service Associates.
- Huey, S. J., Henggeler, S. W., Brondino, M. J., & Pickrel, S. G. (2000). Mechanisms of change in multisystemic therapy: Reducing delinquent behaviour through therapist adherence and improved family and peer functioning. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 68 (3), 451-467.
- Huon, P., Oberlin-Bouton, M., & Schertz-Owczarczak, I. (1992). Le placement familial à la croisée des services de protection de l'enfance et de la psychiâtrie infanto-juvénile. *Revue Pratique de Psychologie de la Vie Sociale et d'Hygiène Mentale*, 3, 24-27.
- Hussey, D. L., & Guo, S. (2005). Characteristics and trajectories of treatment foster care youth. *Child Welfare*, 84, (4), 485-506.
- Imbeau, L. M. (2004). *Statistiques sociales avec SPSS*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Inglehard, A. (1993). Adolescents in foster care: Predicting behavioral maladjustment. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 6, 521-532.
- Inglehart, A. (1994). Adolescents in foster care: Predicting readiness for independent living. *Children and Youth Services Review*, 16, 159-169.
- Institut de recherche en santé du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (1998). *Énoncé de politique des trois Conseils : Éthique de la recherche des êtres humains*. (avec les modifications de 2000, 2002 et 2005).
- Jackson, S. (1989). The state as parent: Assessing outcomes in child care. Dans J. Hudson & B. Galaway (Éds.), *The state as parent: International research perspectives on interventions with young persons* (pp. 111-123). Dordrecht, Boston, London: Kluwer Academic Publishers.
- Jasmin, M. (1991). *La protection de la jeunesse, plus qu'une loi*. Rapport du groupe de travail sur l'évaluation de la Loi de la protection de la jeunesse. Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux : Ministère de la Justice.

- Johnson, P. R., Yoken, C., & Voss, R. (1995). Family foster care placement: The child's perspective. *Child Welfare*, 74, 959-974.
- Johnson-Reid, M., & Barth, R. P. (2003). Probation foster care as an outcome for children exiting child welfare foster care. *Social Work*, 48, (3), 348-361.
- Jones Harden, B. (2004) Safety and Stability for foster children : A developmental perspective. *The future of children*, 14 (1), 31-47
- Joyal, R., & Chatillon, C. (1996). *Le placement des enfants au début des années trente à aujourd'hui. Une mesure trop souvent utilisée? Constatations et hypothèses. Service Social*, 45 (2), 31-50.
- Kadushin, A. (1970). Adopting older Children. New York : Columbia University Press.
- Kadushin, A. (1980). *Child welfare services*. New York: Macmillan.
- Katz, L. (1990). Effective permanency planning for children on foster care. *Social Work*, 35, 220-226.
- Kelly, G. (1985). Family contact: A study in Northern Ireland. *Adoption and Fostering*, 9 (4), 52-56.
- Kelly, G. (1995). Foster parents and long-term placements: Key findings from a Northern Ireland study. *Children and Society*, 9 (2), 19-29.
- Klee, L., & Halfon, N. (1987). Mental health care for foster children in California. *Child Abuse and Neglect*, 11, 63-74.
- Klee, L., Soman, L. A., & Halfon, N. (1992). Implementing critical health services for children in foster care. *Child Welfare*, 71, 99-111.
- Knapp, M., Baines, B., Bryson, D., & Lewis, J. (1987). Modeling the initial placement decision for children received into care. *Children and Youth Services Review*, 9, 1-17
- Knitzer, J., Allen, M., & McGowan, B. (1978). *Children without Homes: An Examination of Public Responsibility to Children in Out-of-home Care*. Washington Dc: Children's Defense Fund.
- Kosonen, M. (1996). Maintaining sibling relationships-neglected dimension in child care practice. *British Journal of Social Work*, 26, 809-822.
- Kufeldt, K. (1982). Including natural parents in temporary foster care: an exploratory study. *Children today*, 11, (5), 11-17.

- Kufeldt, K. (1993). Symposium review of "When Home in no Heaven". *Children and Youth Services Review*, 15 (4), 338-341.
- Kufeldt, K. (1999). Including natural parents in temporary foster care: An exploratory study. *American Journal of orthopsychiatry*, 69, (3), 14-16.
- Kufeldt, K., & Allison, J. (1990). Fostering children-fostering families: Communities alternatives. *International Journal of Family Care*, 2 (1), 11-17.
- Kufeldt, K., Armstrong, J., & Dorosh, M. (1989). In care, in contact? Dans J. Hudson & B. Galaway (Éds.), *The state as parent: International research perspectives on interventions with young persons* (pp. 335-368). Dordrecht, Boston, London: Kluwer Academic Publishers.
- Kufeldt, K., Armstrong, J., & Dorosh, M. (1996). Connection and continuity in foster care. *Adoption and Fostering*, 20, 14-20.
- Kupsinel, M. M., & Dubsky, D. D. (1999). Behaviorally impaired children in out-of-home care. *Child Welfare*, 78, (2), 297-310.
- Lacharité, C., Pinard, P., Giroux, P., & Cossette, F., (2007). « Faire la courte échelle » Développement d'un programme de services intégrés pour contrer la négligence envers les enfants. Dans C. Chamberland, S. Léveillé & N. Trocmé (Éds.), *Enfants à protéger, Parents à aider : Des univers à rapprocher* (pp. 307-322). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- La Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant. Adoptée par l'Assemblée générale, Unicef, le 20 novembre 1989.
- Lafortune, D. Laurier, C., & Gagnon, F. (2004). Prévalence et facteurs associés à la prescription de médicaments psychotropes chez les sujets placés en Centre Jeunesse. *Revue de Psychoéducation et d'Orientation*, 34 (1), 157-176.
- Lahti, J. (1982). A follow-up study of foster children in permanent placements. *Social Service Review*, 56 (4), 556-571.
- Laird, J. (1979). An ecological approach to child welfare: Issues of family identity and continuity. Dans C. Germain (Éd), *Social work practice: People and environments* (pp. 174-209). New-York: Columbia University Press.
- Lambert, L., Essen, J., & Head, J., (1977). Variations in behaviour ratings of children who have been in care. *Journal of child Psychological and Psychiatry*, 18, 335-367.
- Landsverk, J., Davis, I., Ganger, W., & Newton, R. (1996). Impact of child psychosocial functioning on reunification from out-of-home placement. *Children and Youth Services Review*, 18, 447-462.

- Larochelle, M., & Godin, M. C. (1992). *Programme «Faire des racines» ou la clarification d'un projet de vie permanent (Cahier 1)*. Québec : Centre de services sociaux de Québec, Novembre 1992, 32 p.
- Lavergne, C., Chamberland, C., & Laporte, C., (2001). «Violence conjugale et mauvais traitements en vers les enfants : étude des cas signalés à la protection de la jeunesse au Québec» *Actes du colloque «Violence envers les femmes et les enfants en contexte familial. Théories explicatives et données empiriques, LXIX<sup>e</sup> Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), «Le savoir critique», Sherbrooke, mai.*
- Lawder, E., & Poulin, J. E. (1986). A study of 185 foster children, 5 years after placement. *Child Welfare, 65* (3), 241-251.
- Lawrence, C. R., Carlson, E. A., & Egeland, B. (2006). The impact of foster care on development. *Development and Psychopathology, 18*, 57-76.
- Leathers, S. J. (2002). Parental visiting and family reunification: Could inclusive practice make a difference? *Child Welfare, 81*, (4), 595-616.
- Leathers, S. J. (2003). Parental visiting, conflicting allegiances and emotional and behavioral problems among foster children. *Family relations, 52*, 53-63.
- Leathers, S. J., & Testa, M. F. (2006). Foster youth emancipating from care: Caseworkers' reports on needs and services. *Child Welfare, 85*, (3), 463-498.
- Lebel, A. (1996). Réflexions sur le maintien des liens entre des parents psychotiques et leurs enfants. *Prisme, 6* (1), 139-153.
- Le Blanc, M. (2003). La conduite délinquante des adolescents : Son développement et son explication. Dans M. Le Blanc, M. Ouimet, & D. Szabo (Éds.), *Traité de criminologie empirique, 3<sup>e</sup> édition* (pp. 365-418). Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Le Blanc, M., & Bouthilier, C. (2001). Formes de la régulation familiale et conduites déviantes chez les adolescents. *Revue de Psychoéducation et d'Orientation, 30* (2), 329-348.
- Le Blanc, M., Dionne, J., Proulx, J., Grégoire, J.C., & Trudeau-Le Blanc, P. (1998). *Intervenir autrement : un modèle différentiel pour les adolescents en difficulté*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Le Blanc, M., McDuff, P., Fréchette, M., Langelier, S., Levert, F., & Trudeau-Le Blanc, P. (1997). *Manuel sur les mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les*

- adolescents québécois*. Montréal : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté.
- Le Blanc, M., Ouimet, M., & Szabo, D., (2003) (Éds.), *Traité de criminologie empirique*, 3<sup>e</sup> édition, Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Le Blanc, M., & Trudeau-Le Blanc, P. (2001). *Manuel sur les mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*. Guide d'utilisation et d'analyse. Montréal : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale du contenu : Méthode GPS et Concept de soi*. Presses de l'Université du Québec.
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique*. Paris : Hommes et Perspectives.
- Léveillé, S., Chamberland, C., & Tremblay-Renaud, A., (2007). Prologue « Quand le développement personnel des parents compromet aussi celui de leurs enfants : État de la situation. » Dans C. Chamberland, S. Léveillé & N. Trocmé (Éds.), *Enfants à protéger, Parents à aider : Des univers à rapprocher* (pp. VII-LXVI). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- L'Heureux-Dubé, C. (1994). C.C.A.S. Métro Toronto. M. ©, 2 R.C.S. 165.
- Lindsay, D., Martin, S., & Doh, J. (2002). The failure of intensive casework services to reduce foster care placements: An examination of family preservation studies. *Children and Youth Services Review*, 24, (9-10), 743-775.
- Lindsay, E. W. (2001). Foster family characteristics and emotional problems of foster children: Practice implications for child welfare, family life education, and marriage and family therapy. *Family Relations*, 50, 19-22.
- Link, M. K. (1996). Permanency outcomes in kinship care: A study of children placed in kinship care in Erie County, New York. *Child Welfare*, 75, 509-528.
- Littner, N. (1975). The importance of the natural parents to the child in placement. *Child Welfare*, 14, (3), 175-181.
- Loar, L. (1998). Making visit works. *Child Welfare*, 77 (1), 41-60.
- Lynch, M., & Cicchetti, D. (1991). Patterns of relatedness in maltreated and non-maltreated children: Connections among multiple representational models. *Development and Psychopathology*, 3, 207-226.
- Lyons-Ruth, K. (1996). Attachment relationships among children with aggressive behavior problems: The role of disorganized early attachment patterns. *Journal of Consulting and Clinical Psychopathology*, 64, (1), 64-73.

- Lyons-Ruth, K., Alpern, L., & Repacholi, L., (1993). Disorganized infant, attachment classification, and maternal psychosocial problems as predictors of hostile-aggressive behaviour in the preschool classroom. *Child Development*, 64, 572-585.
- Lyons-Ruth, K., Bronfman, E., & Atwood, G. (1999). A relational diathesis model of hostile-helpless states of mind: Expressions in mother-infant interaction. Dans J. Salomon & George, C. (Éds.), *Attachment disorganization* (pp. 33-70). New-York: The Guilford Press.
- Lyons-Ruth, K., Bronfman, E., & Parsons, E. (1999). Maternal frightened, frightening, or typical behaviour and disorganized infant attachment in infancy and early childhood among children at developmental risk. *Monograph of the Society for Research in Child Development*, 64, (3), 67-96.
- Lyons-Ruth, K., Connell, D. B., Zoll, D., & Stahl, J. (1987). Infants at social risk: Relations among maltreatment, maternal behaviour and infant attachment behaviour. *Developmental Psychology*, 23, 223-232.
- Lyons-Ruth, K., & Jacobvitz, D. (1999). Attachment disorganization: Unresolved loss, relational violence, and lapses in behavioural attentional strategies. Dans J. Cassidy & P. R. Shaver (Éds.), *Handbook of attachment: Theory, research, and clinical applications* (pp. 33-70). New-York: The Guilford Press.
- Lyons-Ruth, K., Repacholi, B., McLeod, S. & Silva, E. (1991). Disorganized attachment behavior in infancy: Short-term stability, maternal and infant correlates, and risk-related subtypes. *Development and Psychopathology*, 3, (4), 377-396.
- Maas, H. S., & Engler, Jr., R. E. (1959). *Children in need of parents*. New York: Columbia University Press.
- Maas, H. S. (1969) Foster children in placement. *Social work*. 15, 24-36.
- Madison, B. & Shapiro, M. (1970). Permanent and long-term foster care as a planned service. *Child Welfare*, 49, 131-136.
- Main, M. (1991). Metacognitive knowlledge, metacognitive monitoring and singular (coherent) vs. multiple (incoherent) model of attachment: Findings and directions for future research. Dans C. Murray Parkes, J. Stevenson-Hinde & P. Marris (Éds.), *Attachment across the life cycle* (pp. 127-159). London/ New York: Routledge.
- Main, M. (1996). Introduction to the special section on attachment and psychopathology: 2 Overview of the field of attachment. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 64, 237-243.

- Main, M., & Cassidy, J. (1988). Categories of response to reunion with the parents at age six: Predictability from infant attachment classifications and stable across a one-month period. *Development Psychology*, 24, 415-426.
- Main, M., Kaplan, N., & Cassidy, J. (1985). Security in infancy, childhood, and adulthood: A move to the level of representation. Dans I. Bretherton, & E. Waters (Éds.), *Growing points of attachment theory and research (monographs of the Society for research in Child Development, 50 (1-2))* (pp. 66-104). University of Chicago Press.
- Main, M., & Solomon, J. (1986). Discovery of an insecure disorganized/disoriented attachment pattern: Procedures, findings, and implications for the classification of behavior. Dans M. Yogman & T. B. Brazelton (Éds.), *Affective development in infancy* (pp. 121-160). Norwood, NJ: Ablex.
- Main, M., & Solomon, J. (1990). Procedures for identifying infants as disorganized/disoriented during the Ainsworth Strange Situation. Dans M. T. Greenberg, D. Cicchetti & E. M. Cummings (Éds.), *Attachment in the preschool years: Theory, research, and intervention* (pp.121-160). Chicago: University of Chicago Press.
- Main, M. & Weston, D. R. (1981). The quality of the toddlers relationship to mother and to father: Related to conflict behavior and the readiness to establish new relationship. *Child Development*, 49, 547-556.
- Malouin, M. P. (1996). *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*. Québec : Editions Bellarmin.
- Maluccio, A. N. (1981). An ecological perspective on practice with parents of children in foster care. Dans A. N. Maluccio & P. A. Sinanoglu (Éds), *The Challenge of partnership working with parents of children in foster care* (pp. 22-35). New York: Child Welfare league of America.
- Maluccio, A. N. (2000). Future challenges and opportunities in child welfare. *Child Welfare*, 79, (1), 115-122.
- Maluccio, A. N (2000). What works in family reunification. Dans M. P. Kluger, G. Alexander & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.163-170). Washington: CWLA Press.
- Maluccio, A. N., & Fein, E. (1983). Permanency planning: A redefinition. *Child Welfare*, 62 (3), 241-251.
- Maluccio, A. N., & Fein, E. (1985). Growing up in foster care. *Children and Youth Services Review*, 7, 123-134.

- Maluccio, A. N., & Fein, E. (1989). An examination of long term foster family care for children and youth. Dans J. Hudson, & B. Galaway (Éds.), *The state as parent: International research perspectives on interventions with young persons* (pp. 387-400). Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer Academic Pub.
- Maluccio, A. N., Fein, E., Hamilton, J. L., Klier, J., & Ward, D. (1980). Beyond permanency planning. *Child Welfare*, 59, 515-530.
- Manciaux, M., & Gabel, M. (2002). *Enfances en danger*. Paris : Éditions Fleurus.
- Mapp, S. C., & Steinberg, C. (2007). Birthfamilies as permanency resources for children in long-term foster care. *Child Welfare*, 86, (1), 29-51.
- Martinez, J. (1986). *Trois réalités: Les bénéficiaires, les familles d'accueil et le CSSR*. Montréal: Centre de Services Sociaux Richelieu, Direction des services professionnels.
- Mayer, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Montréal: Éditions Gaétan Morin.
- McAuley, C. (1996). *Children in long term foster care. Emotional and social development*. Aldershot, Angleterre : Ashgate Publishing.
- McDonald, T.P., Allen, R., Westerfelt, A., & Pilivan, I. (1996). *Assessing the Long Term effects of foster care: A research synthesis*. Washington: CWLA Press.
- McWey, L. M., & Mullis, A. K. (2004). Improving the lives of children in foster care: The impact of supervised visitation. *Family relations*, 53 (3), 293-300.
- Mech, E. V. (1985). Parental visiting and foster placement. *Child Welfare*, 64 (1), 67-72.
- Mech, E. V. (2000). What works in aftercare. Dans M. P. Kluger, G. Alexander & P. A. Curtis (Éds.), *What work in child welfare* (pp.205-213). Washington: CWLA Press.
- Milan, S. E., & Pinderhughes, E. E. (2000). Factors influencing maltreated children's early adjustment in foster care. *Development and Psychopathology*, 12, 63-81.
- Miles, M., Huberman, A. M., & Bonniol, J. J. (2003). *Analyse des données qualitatives*. Bruxelles: De Broeck.
- Milham, S., Bullock, R., Hosie, K., & Haak, M. (1985). Maintaining family links of children in care. *Adoption and Fostering*, 9 (2), 59-72.
- Miller, K., Fein, E., Bishop, G., Stilwell, N., & Murray, C. (1984). Overcoming barriers to permanency planning. *Child Welfare*, 63, (1), 45-55.

- Minnis, H., Everett, K., Pelosi, A. J., Dunn, J., & Knapp, M. (2006). Children in foster care: Mental health, service use and costs. *European Child & Adolescent psychiatry*, 15, (2), 63-70.
- Moreau, J., Oxman-Martinez, J., & Chamberland, C. (2001). *Transmission intergénérationnelle de la maltraitance : Études des liens entre les facteurs de protection et les facteurs de risque auprès d'une population de mères en difficulté* (projet de recherche RS-2700 095). Québec : Conseil québécois de la recherche sociale.
- Moss, E., Gosselin, C., Parent, S., Rousseau, D., & Dumont, M. (1997). Attachment and joint problem-solving experiences during the preschool period. *Social Development*, 6, (1), 1-17.
- Moss, E., Parent, S., Gosselin, C., Rousseau, D., & St-Laurent, D. (1996). Attachment and teacher-reported behavior problems during the preschool and early school-age period. *Development and psychopathology*, 8, (3), 514-525.
- Moss, E., St-Laurent, D., Rousseau, D., Parent, S., Gosselin, C., & Saintonge, J. (1999). L'attachement à l'âge scolaire et le développement des troubles de comportement. *Revue Canadienne des Sciences du Comportement*, 31, (2), 107-118.
- Moss, E., Tarabulsy, G. M., St-Laurent, D., Bernier, A., & Cyr, C. (2007) L'intervention auprès des familles maltraitantes fondée sur les principes de l'attachement. Dans C. Chamberland, S. Léveillé & N. Trocmé (Éds.), *Enfants à protéger, Parents à aider : Des univers à rapprocher* (pp. 181-203). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Moyers, S., Farmer, E. & Lipscombe, J. (2006). Contact with Family Members and its Impact on Adolescents and their Foster Placements. *British Journal of Social Work*, 36, 541-559.
- Murray, L., (1984). A review of selected foster care-adoption research from 1978 to mid-1982. *Child Welfare*, 63 (2), 113-124.
- Nelson, K. M. (1992). Fostering homeless children and their parents too: the emergence of whole family foster care. *Child Welfare*, 71, 575-584.
- Nelson, K. M., Singer, M. J., & Johnsen, L. O. (1978). The application of a residential treatment evaluation model. *Child Care Quarterly*, 7, 164-173.
- Nesmith, A. (2006). Predictors of running away from family foster care. *Child Welfare*, 85, (3), 585-609.
- Newton, R., Litronik, A. J., & Landsverk, J. (2000). Children and youth in foster care: Disentangling the relationship between problems behaviors and numbers of placements. *Child Abuse and Neglect*, 24, 1363-1374.

- Ney, P.G., Fung, T., & Wickett, A.R. (1994) The worst combinations of child abuse and neglect. *Child Abuse and Neglect*, 18 (9), 705-714.
- Nollan, K. A. (2000). What works in residential child care and treatment: Partnerships with families. Dans M. P. Kluger, G. Alexander & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.195-204). Washington: CWLA Press.
- Northcutt, N., & McCoy, D. (2004). *Interactive qualitative analysis*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Ooms, T. (1990). *The crisis in foster care: New directions for the 1990's*. Washington, DC: Family Impact Seminar.
- Orme, J. G., & Buehler, C. (2001). Foster family characteristics and behavioral and emotional problems of foster children: A narrative review. *Family Relations: Interdisciplinary Journal of applied Family Studies*, 50, (1), 3-15.
- Ouellette, F. R., Charbonneau, J., Palacio-Quintin, E., & Jourdan-Ionescu, C. (2001). *Le placement en famille d'accueil : Liens familiaux et dynamiques de réseaux*. Montréal : Urbanisation, Culture et Société-Institut national de la recherche scientifique.
- Oyserman, D., & Benbenishty, R. (1992). Keeping in touch: Ecological factors related to foster care visitation. *Child and Adolescent Social Work Journal*, 9 (6), 541-555.
- Paillé, P., & Mucchielli, A. (2003). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Palmer, S. E. (1990). Group treatment of foster children to reduce separation conflicts. *Child Welfare*, 69, 227-238.
- Palmer, S. E. (1992). Including birth families in foster Care: A Canadian-British comparison. *Children and Youth Services Review*, 14, 407-425.
- Palmer, S. E. (1995). *Maintaining family ties: Inclusive practice in foster care*. Washington, DC : Child Welfare League of America.
- Palmer, S. E. (1996). Placement stability and inclusive practice in foster care: An empirical study. *Children and Youth Services Review*, 7, 589-601.
- Pannor, R., & Baran, A. (1984). Open adoption as standart practice. *Child Welfare*, 63, (3), 245-250.
- Paquette, F. (2003). *À chaque enfant son projet de vie permanent : Un programme d'intervention*. Québec : Les Centre Jeunesse de Montréal-Institut Universitaire.

- Paquette, D. & LaFrenière, P.J. (1994) Relations mère-enfant, cultures et socialisation. *Revue Canadienne de psychoéducation*, 23, 17-41.
- Pardeck, J. T. (1983). An empirical analysis of behavioral and emotional problems of foster children as related to re-placement in care. *Child Abuse and Neglect*, 7, 75-78.
- Parent, S., & Saucier, J. F. (1999). La théorie de l'attachement. Dans E. Habimana, L. S. Éthier, P. Djaouda & M. Tousignant (Éds.), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Approche intégrative* (pp. 33-46). Montréal : Éditions Gaétan Morin.
- Pauzé, R., Béchar, S., & Toupin, J. (1993). Facteurs de risque associés au placement d'enfants en milieu substitut : Recension d'écrits. *Apprentissage et Socialisation*, 16, 203-213.
- Pauzé, R., Déry, M., & Toupin, J. (1995). Analyse critique des études portant sur les caractéristiques familiales et personnelles des jeunes placés en milieu substitut. *Revue Canadienne de Psycho-éducation*, 24 (1), 1-15.
- Pauzé, R., Déry, M., & Toupin, J. (2000). Que savons-nous sur les caractéristiques des jeunes et des familles desservies par les Centres Jeunesse, leurs parcours dans les services et l'impact des interventions? *L'enjeu spécial : Regards de chercheurs sur le placement d'enfants*, 7 (5), 5-15.
- Pauzé, R., Toupin, J., & Déry, M. (2002). *Études des déterminants des services reçus par les jeunes et leurs familles dans les Centres jeunesse*. Rapport de recherche présenté aux Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture. Bibliothèque Nationale du Québec.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., & Hotte, J. P. (1996). *Études sur les caractéristiques sociofamiliales et personnelles associées au placement d'enfant en centre de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation dans la région de Montréal : rapport de recherche*. Montréal : Centre Jeunesse de Montréal.
- Pauzé, R., Toupin, J., Déry, M., Mercier, H., Joly, J., Cyr, M., & al. (2004). *Portrait des jeunes âgés de 0 à 17 ans référés à la prise en charge des Centres jeunesse du Québec, leur parcours dans les services et leur évolution dans le temps*. Québec : Groupe de recherche sur les inadaptations sociales de l'enfance de l'Université de Sherbrooke (GRISE).
- Pearce, J. W., & Pezzot-Pearce, T. D. (1994). Attachment theory and its implications for psychotherapy with maltreated children. *Child Abuse & Neglect*, 18, (5), 425-438.
- Pears, K., & Fisher, P. A. (2005). Developmental, cognitive, and neuropsychological functioning in preschool-aged foster children: Associations with prior maltreatment and placement history. *Developmental and Behavioral Pediatrics*, 26 (2), 112-122.

- Pecora, P. J., & Maluccio, A. N. (2000). What works in family foster care. Dans M. P. Kluger, G. Alexander & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.139-156). Washington: CWLA Press.
- Pederson, D.R., & Moran, G., (1999). The relationship imperative: arguments for a broad definition of attachment. *Journal of Family Psychology*, 13 (4), 496-500.
- Pezzot-Pearce, T. D., & Pearce, J. W. (2004). *Parenting assessments in child welfare cases: A practical guide*. University of Toronto Press.
- Pierrehumbert, B. (2003) *Le premier lien: Théorie de l'attachement*. Paris : Odile Jacob.
- Pilowsky, D. (1995). Psychopathology among children placed in family foster care. *Psychiatric Services*, 46 (9), 906-910.
- Pinsonneault, T. B. (1996). Rationality developed fake-good and fake-bad scales for the Jesness inventory. *Journal of Psychopathology and Behavioral Assessment*, 18, 255-273.
- Piret, A., Nizet, J., & Bourgeois, E. (1996). *L'analyse structurale, une méthode d'analyse de contenu pour les sciences humaines*. Paris : DeBoeck.
- Pithouse, A., & Parry, O. (1997). Fostering in wales. *Adoptions and Fostering*, 21, 41-49.
- Plaisent, M., Bernard, P. Zuccaro, C., & Daghfous, N. (2002). *SPSS 11.0 pour Windows : Guide d'autoformation*. Presses de l'Université du Québec.
- Poirier, M. A. (1998). Le maintien des liens entre l'enfant placé et ses parents : Analyse critique de travaux de recherche. *Revue Canadienne de Service Social*, 15 (1), 9-23.
- Poirier, M. A., Simard, M., & Vachon, J. (1998-1999). Placement en famille d'accueil: Étude sur les variables associées aux contacts entre l'enfant placé et ses parents. *Service Social*, 47, (3-4), 114-136.
- Poulin, J. E. (1985). Long term foster care, natural family attachment and loyalty conflict. *Journal of Social Services Research*, 9 (1), 17-29.
- Poulin, J. E. (1992). Kin visiting and the biological attachment of long-term foster children. *Journal of Social Service Research*, 15 (3-4), 65-79.
- Prévost, Y. (1968). *La société face au crime*. Commission d'enquête sur l'administration de la justice en matière criminelle et pénale au Québec. Québec : Éditeur officiel du Québec.

- Proch, K. (1982). Differences between foster care and adoption: Perceptions of adopted foster children and adopted foster parents. *Child Welfare*, 61, 259-268.
- Proch, K., & Howard, J. A. (1984). Parental visiting of children in foster care. *Social Work*, May-June, 178-181.
- Proch, K., & Howard, J. A. (1984). Parental visiting in foster care: Law and practice. *Child Welfare*, 63 (2), 139-147.
- Proch, K. & Howard, J. A. (1986). Parental visiting of children in foster care. *Social Work*, 31, (3), 178-181.
- Quéniart, A. (2001). Le désengagement paternel : Un phénomène social aux multiples visages. Dans H. Dorvil & R. Mayers (Éds.), *Problèmes sociaux, Tome II, Étude de cas et interventions sociales* (pp. 83-102). Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Quinton, D. (1985). Parenting behaviors of mothers raised in care. Dans A. R. Nicol (Éd.), *Longitudinal studies in child psychology and psychiatry* (pp. 157-201). New-York: Wiley.
- Quinton, D., & Rutter, M. (1976). Early hospital admissions and later disturbances of behavior: An attempted replication of Douglas' findings. *Developmental Medicine and Child Neurology*, 18, 447-459.
- Quinton, D., & Rutter, M. (1988). *Parenting breakdown : The making and breaking of inter-generational links*. Adershot:Avebury.
- Quinton D., Rutter, M., & Liddle, C. (1984). Institutional rearing, parenting difficulties and marital support. *Psychological Medicine*, 14, 107-124.
- Rainville, S., Allard, A., Barbant, J. C., Boyer, D., Germain, J. G., Lefrançois, P., & al. (2001). *L'abandon d'enfant : Dépister, accepter, accompagner*. Montréal : Éditions Sciences et Culture.
- Ravier, I. (1995). *Le lien familial à l'épreuve du placement*. Rapport de recherche. Belgique : Centre Droit et Sécurité d'Existence, Faculté de droit de Namur.
- Reddy, L. A., & Pfeiffer, S. I. (1997). Effectiveness of treatment foster care children and adolescents: A review of outcome studies. *Journal of the American Academy of Child and Adolescents Psychiatry*, 36, 581-588.
- Reeding, R. E., Fried, M. A., & Britner, P. A., (2000). Predictors of placement outcomes in treatment foster care: Implications for foster parent selection and service delivery. *Journal of Child and Family Studies*, 9, 425-447.

- Roberge, P. (1991). *Que savons-nous et que devrions-nous savoir sur les placements de mineurs?* Document de travail. Service de l'évaluation des politiques et des programmes. Direction générale de l'évaluation et de la planification. Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Roberge, P. (1996). *Le placement des mineurs au Québec: Quelques éléments d'information.* Québec : Ministère de la Santé et des Services Sociaux.
- Robertson, A. S. (2005). Including parents, foster parents and parenting caregivers in the assessments and interventions of young children placed in the foster care system. *Children and Youth Services Review, 28*, (2), 180-192.
- Robinson, B. E. (1988). Teenage pregnancy from the father's perspective. *American Journal of Orthopsychiatry, 58*, 46-51.
- Roche, T. (2006, May 29). The crisis of foster care. *Time Magazine*, <http://www.time.com/printout/0,8816,998479,00.html>.
- Rockhill, A., Green, B.L., & Furrer, C. (2007). Is the Adoption and Safe Families Act Influencing Child Welfare Outcomes for Families With Substance Abuse Issues? *Child Maltreatment, 12* (1), 7-19.
- Rosenczveig, J. P. (1989). *Enfants victimes, enfants délinquants.* Paris: Éditions Balland.
- Rosenfeld, A. A., Pilowsky, D. J., Fine, P., Thorpe, M., Fein, E., Simms, M. D., & al. (1997). Foster care: An update. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry, 36*, 448-458.
- Rowe, J., H. Cain, M. Hundleby & A. Keane. (1984). *Long terme Foster Care.* London: Batsford.
- Rowe, J., Hundleby, M., & Garnett, L. (1989). Child care placement outcomes. Dans J. Hudson & B. Galaway (Éds.), *The state as parent: International research perspectives on interventions with young persons* (pp. 125-130). Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer Academic Publishers.
- Roy, P., Rutter, M., & Pickles, A. (2000). Institutional care: risk family background or pattern of rearing? *Journal of child Psychology and psychiatry, 41*, 139-150.
- Rubin, A., & Babbie, E. (1997). *Research methods for social work.* Pacific Grove: Brooks Cole.
- Rutter, M. (1979). Maternal deprivation 1972-1978: New findings, new concepts, new approaches. *Child Development, 50*, 283-305.

- Rutter, M. (1999). Resilience concepts and findings: Implications for family therapy, *Journal of Family Therapy*, 21, 119-144.
- Rutter, M. (2000). Children in substitute care: Some conceptual considerations and research implications. *Children and Youth Services Review*, 22 (9-10), 685-703.
- Rutter, M., Giller, H., & Hagell, A. (1998). *Antisocial behaviour by young people*. New York: Cambridge University Press.
- Ryan Rest, E., & Watson, K. W. (1984). Growing up in foster care. *Child Welfare*, 63, (4), 291-306.
- Rzepnicki, T. L. (1987). Recidivism of foster children returned to their own homes: A review and new directions for research. *Social Service Review*, March, 56-70.
- Salomon, J., & George, C. (1999). *Attachment disorganization*, New York/London: Guilford Press.
- Scannapieco, M., Hegar, R. L., & McAlpine, C. (1997). Kinship care and foster care: A comparison of characteristics and outcomes. *Families in Society*, 78, 480-487.
- Scofield, G., Beek, M., & Sargent, K. (2000). *Growing up in Foster Care*. London: BAAF.
- Séguin, M., & Brunet, A. (1999) Les pertes et le deuil : Réactions typiques et atypiques. Dans E. Habimana, L. S. Éthier, P. Djaouda & M. Tousignant (Éds.), *Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Approche intégrative* (pp. 577-593). Montréal : Éditions Gaétan Morin.
- Seita, J. R. (2000). In our best interest: Three necessary shifts for child welfare workers and children. *Child Welfare*, 79, (1), 77-92.
- Shaw, T. V. (2006). Reentry into foster care system after reunification. *Children and Youth Services Review*, 28, (11), 1375-1390.
- Simard, M., Beaudry, M., & Yergeau, Y. (1997). *Le maintien des liens parents-enfants en contexte de protection : Étude du programme de visites supervisées du Centre jeunesse de l'Estrie*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Simard, M., Vachon, J., & Bérubé, S. (1998). *Les familles d'accueil pour jeunes en difficulté au Québec*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.

- Simard, M., Vachon, J., & Moisan, M. (1991). *La réinsertion familiale de l'enfant placé: Facteurs de succès et facteurs d'échec*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Simard, M., Vachon, J., & Picard, D. (1995). *Les décisions de placement d'enfants: Une recension d'écrits*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Simard, M., Vachon, J., & Tard, C. (1991). *La réinsertion familiale de l'enfant placé: Analyse de la perception des parents*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Sinclair, I. (2005). *Fostering now: Messages from research*. London: Jessica Kingsley Publishers.
- Solnit, A. J. (1987). Child placement conflicts : New approaches. *Child Abuse and Neglect, 11*, 455-460.
- Solnit, A. J., Nordhaus, B. F., & Lord, R. (1992). *When home is no heaven. Child Placement Issues*. New Haven, CT: Yale University Press.
- Soulé, M. (2004). Préface dans Myriam David : *Le placement familial: De la pratique à la réalité*, Paris : Dunod.
- Sroufe, L.A.(1988). The role of infant-caregiver attachment in development. Dans Belsky et T. Nezworski (Éds) *Clinical Implications of Attachment*. 18-38, Hillsdale, NJ:Erlbaum.
- Sroufe, L.A., Carlson, E.A., Levy. A.K., & Egeland, B. (1999). Implications of attachment theory for developmental psychopathology. *Development and Psychopathology, 11*, 1-13.
- Sroufe, L.A. & Fleeson, J. (1986). Attachment and the construction of relationship. Dans W. Hartup & Z. Rubin (Éds). *Relationship and Development*, 51-71, New-York: Cambridge University Press.
- Sroufe, L.A. & Waters, E. (1977). Attachment as an organizational perspective. *Child development. 48*, 1148-1199.
- St-Antoine, M. (1994). La souffrance de l'enfant placé : À la recherche de l'objet perdu. *Prisme, 4* (2-3), 254-267.
- St-Antoine, M. (1999). *Favoriser la formation de liens d'attachement et prévenir l'abandon de fait*. Québec : Association des centres jeunesse du Québec.

- St-Jacques, M.-C., Cloutier, R., Pauzé, R., Simard, M., Gagné, M.-H., & Lessard, G. (2001). *La spécificité de la problématique des jeunes suivis en Centre Jeunesse provenant des familles recomposées*. Québec : Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- St-Jacques, M.-C., Turcotte, D., Drapeau, S., & Cloutier, R. (2005). *Séparation, monoparentalité et recomposition familiale : Bilan d'une réalité complexe et pistes d'action*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Steinhauer, P. D. (1996). *Le moindre mal, la question du placement de l'enfant*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Stiffman, A. R., Jung, K. G., & Feldman, R. A. (1988). Parental mental illness, family living arrangements and child behavior. *Journal of Social Service Research*, 11 (2-3), 21-34.
- Stock, C. D., & Fisher, P. A. (2006). Language delays among foster children: Implications for policy and practice. *Child welfare*, 85, (3), 445-461.
- Stoval, K. C., & Dozier, M., (1998). Infants in foster care: An Attachment Theory Perspective. *Adoption Quarterly* 2 (1), 55-88.
- Taber, M., & Proch, K. (1987). Placement stability for adolescents in foster care: Finding from a program experiment. *Child Welfare*, 66, 433-445.
- Tarabulsky, G. M., Larose, S., Pederson, D. R., & Moran, G. (2000). *Attachement et développement: Le rôle des premières relations dans le développement humain*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Tarabulsky, G. M., & Tessier, R., (1997) (Éds.), *Enfance et famille : Contextes et développement*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Taussig, H. N., Clyman, R. B., & Landverk, J. (2001). Children who return home from foster care: A 6 year prospective study of behavioral health outcomes in adolescence. *Pediatrics*, 108 (1), 1-10.
- Teather, E. C., Davidson, S. D., & Pecora, P. (1999). Placement disruption in family foster care. Retrieved on 2 February 2002 from: <http://www.casey.org/research/pdisrupt/html>.
- Teishroeb, R. (1999, September 23). Foster care system becomes grim game of musical chairs. *Seattle Post-Intelligence*, 12-18.
- Terling, T. (1999). The efficiency of family reunification practices: Reentry rates and correlates of reentry and abused and neglected children reunited with their families. *Child Abuse and Neglect*, 23 (12), 1359-1370.

- Tessier, R. (1996). *Pour un paradigme écologique*. Québec : Éditions Hurtubise.
- Tessier, R., & Tarabulsky, G. M. (1996) (Éds.), *Le modèle écologique dans l'étude du développement de l'enfant*. Ste-Foy : Presses de l'Université du Québec.
- Testa, M. F., & Rolock, N. (1999). Professional foster care: A future worth pursuing? *Child Welfare*, 78, (1), 108-124.
- Thoburn, J. (1988). *Child placement: Principles and practice*. England: House limited.
- Thoburn, J. (1989). The effectiveness of permanency substitute family placement for older children in care. Dans J. Hudson & B. Galaway (Éds.), *The state as parent: International research perspectives on interventions with young persons* (pp. 369-385). Dordrecht/ Boston/ London: Kluwer Academic Publishers.
- Thoburn, J., & Rowe, J. (1988). A snapshot of permanent family placement. *Adoption and Fostering*, 12 (3), 29-34.
- Thomlison, B. (1991). Family continuity and stability of care: Critical elements in treatment foster care programs. *Community Alternatives*, 3, 1-18.
- Thorpe, M. B., & Swart, G. T. (1992). Risk and protective factors affecting children in foster care: A pilot study of the role of siblings. *Canadian Journal of Psychiatry*, 37, 616-622.
- Thorpe, R. (1980). The experience of children and parents living apart: Implication and guidelines for practice. Dans J. Triseliotis (Ed.), *New developments in foster care and adoption*. London: Routledge and Kegan Paul.
- Topper, A. B., & Aldridge, D. J. (1981). Incest: Intake and investigation. Dans P. B. Mrazek & C. H. Kempe (Éds.), *Sexually abused children and their families* (pp. 109-127). New-York: Pergamon Press.
- Toupin, J., Pauzé, R., Frappier, J. Y., Cloutier, R., & Boudreau, J. (2004). *La santé mentale et physique des adolescents québécois des Centres Jeunesse : Une étude de cas témoin. Rapport final d'une étude financée dans le cadre du programme d'initiative sur la Santé de la Population Canadienne*. Québec : Institut canadien d'information sur la santé.
- Tourigny, M., Mayer, M., Wright, J., Lavergne, C., Trocmé, N., Hélie, S., & al. (2002). *Étude sur l'incidence des situations d'abus, de négligence, d'abandon et de troubles de comportements sérieux signalés à la Direction de la protection de la jeunesse au Québec (EIQ)*. Montréal: Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP).

- Trocme, N., MacLaurin, B., Fallon, B., Daciuk, J., Bilingsley, D., Tourigny, M., & al. (2001). *Étude canadienne sur l'incidence des signalements des cas de violence et de négligence envers les enfants: Rapport final*. Ottawa : Ministère des travaux publics et services gouvernementaux.
- Trudeau Le Blanc, P., & Le Blanc, M. (2001). *Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois: Guide d'utilisation et d'analyse*. Montréal : École de psychoéducation : Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté.
- Unrau, Y., & Grinnell, R. M.Jr. (2005). Exploring Out-of-Home Placement as a Moderator of Help-Seeking Behavior Among Adolescents Who are High Risk. *Research on Social Work Practice*, 15 (6), 516-530.
- Usher, C. L., Randolph, K. A., & Gogan, H. C. (1999). Placement patterns in foster care. *Social Service Review*, 73, 22-36.
- Vachon, J., Simard, M., & Brousseau, M. (1996). *Réunification familiale des enfants placés: Repères pour la mise en place de programmes*. Québec: Université Laval, Centre de Recherche sur les Services Communautaires.
- Vachon, J., & St-Pierre, M. (1982). *Enfants en soins d'accueil : cinq ans après leur placement*. Québec : École de service social, Université Laval.
- Valla, J. P., Breton J. J., Bergeron, L., Gaudet, N., Berthiaume, C., Saint-Georges, & al. (1994). *Enquête québécoise sur la santé mentale des jeunes de 6 à 14 ans, 1992. Rapport de synthèse*. Hôpital Rivière-des-Prairies et Santé Québec, en collaboration avec le Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Gouvernement du Québec.
- Vogel, C. A. (1999). Using administrative databases to examine factors affecting length of stay on substitute care. *Children and Youth Services Review*, 21, (8), 677-690.
- Wald, M. S., Carlsmith, J. M., & Leiderman, P. H. (1988). *Protecting abused and neglected children*. Stanford University Press.
- Walker, C. E., Bonner, B. L., & Kaufman, K. L. (1988). *The physically and sexually abused child : Evaluation and treatment*. New York: Pergamon Press.
- Warsh, R., & Pine, B. (2000). What works in parent-child visiting programs. Dans M. P. Kluger, G. Alexander, & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.171-176). Washington: CWLA Press.
- Wells, K., & Guo, S. (1999). Reunification and reentry of foster children. *Children and Youth Service Review*, 21, (4), 273-294.

- Weitzel, W. J. (1984). From residential treatment to adoption: A permanency planning service. *Child Welfare*, 63, (4), 361-373.
- Wiehe, V. R. (1996). *Working with child abuse and neglect*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- White, M.S. (1981). The role of parent-child visiting in permanency planning for children. Dans: *The Social Welfare Forum*. New York : Columbia University Press.
- Whitelaw Downs, S., Costin, L. B., & McFadden, E. M. (1997). *Child welfare and family services: Policies and practices* (5e éd.). Longman Publishers USA.
- Whittaker, J. K. (2000). What works in residential child care and treatment: Partnerships with families. Dans M. P. Kluger, G. Alexander & Curtis, P. A. (Éds.), *What works in child welfare* (pp.177-186). Washington: CWLA Press.
- Whittaker, J. K., Schinke, S. T., & Gilchrist, L. D. (1986). The ecological paradigm in child, youth, and family services: Implications for policy and practice. *Social Service Review*, December, 483-503.
- Wilson, L., & Conroy, J. (1999). Satisfaction of children in out-of-home care. *Child Welfare*, 78, 53-69.
- Wolf, M. M., Braukmann, C. J., & Ramp, K. A. (1987). Serious delinquent behaviour as part of a significantly handicapping condition: Cure and supportive environments. *Journal of applied Behavior Analysis*, 20, 347-359.
- Wulczyn, F., & George, R. M. (1992). The foster care in New-York and Illinois: The challenge of rapid change. *Social Services Review*, 66 (2), 278-294.
- Wulczyn, F., J. Kogan, & Harden, B.J. (2003). Placement stability and Movements trajectories. *Social Service Review*, 77(2), 212-236.
- Wulczyn, F., (2004). Family reunification. *The future of children*, 14 (1), 95-113.
- Zill, N., & Coiro, M. R. (1992). Assessing the condition of children. *Children and Youth Services Review*, 14, 119-136.
- Zima, B. T., Bussing, R., Freeman, S., Yang, X., Belin, T. R., & Forness, S. R. (2000). Behavior problems, academic skill delays and school failure among school-aged children in foster care: Their relationship to placement characteristics. *Journal of Child and Family Studies*, 9, (1), 87-103.

## **APPENDICES**

.

Appendice A

*Grille d'Étude de Dossier*

**Grille d'Étude de Dossier****Code de recherche :** \_\_\_\_\_**Nom du jeune :** \_\_\_\_\_**Adresse :** \_\_\_\_\_**Téléphone :** \_\_\_\_\_**Numéro d'utilisateur :** \_\_\_\_\_**Nom de la famille d'accueil :** \_\_\_\_\_**Adresse :** \_\_\_\_\_**Téléphone :** \_\_\_\_\_**Nom de l'intervenant :** \_\_\_\_\_





**9. Source de revenu des parents**

	Père	Mère
1. Emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécurité du revenu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Assurance-emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. C.S.S.T	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Aucun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**10. Occupation des parents**

	Père	Mère
1. Assisté(e) social(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Chômeur(euse)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Étudiant(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Retraité(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Travailleur(euse) salarié(e)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Travailleur(euse) autonome	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Sans emploi à domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Autre : _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Donnée non disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**11. Type d'emploi des parents**

1. Père _____		
2. Mère _____		
3. Ne s'applique pas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



3. 12 à 14 ans (collégial)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. 14 ans et plus (universitaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Donnée non disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 15. État civil des responsables de la F.A. actuelle

	Homme	Femme
1. Mariés et vivent ensemble	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Union de fait des responsables	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Célibataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Divorcés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Séparés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Veuf ou veuve	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Membre d'un ordre religieux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Donnée non disponible	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### 16. Nombres d'années de vie commune (\_\_\_\_) années de la F.A.

1. Donnée non disponible	<input type="checkbox"/>
--------------------------	--------------------------

### 17. Source de revenu de la F.A. actuelle

	Homme	Femme
1. Emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Sécurité du revenu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Assurance-emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. C.S.S.T	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- |                          |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 5. Autre : _____         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Donnée non disponible | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7. Aucun                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 18. Revenu annuel de la F.A. en 2005

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| 1. 0-9,999\$           | <input type="checkbox"/> |
| 2. 10,000\$ à 19,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 3. 20,000\$ à 29,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 4. 30,000\$ à 39,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 5. 40,000\$ à 49,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 6. 50,000\$ à 59,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 7. 60,000\$ à 69,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 8. 70,000\$ à 79,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 9. 80,000\$ à 89,999\$ | <input type="checkbox"/> |
| 10. 90,000\$ et plus   | <input type="checkbox"/> |

### 19. Occupation des responsables de la F.A. actuelle

- |                                 | Homme                    | Femme                    |
|---------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1. Travailleur(euse) salarié(e) | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2. Travailleur(euse) autonome   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3. Chômeur(euse)                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4. Étudiant(e)                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5. Retraité(e)                  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6. Assisté(e) social(e)         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

- |                           |                          |                          |
|---------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 7. Sans emploi à domicile | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8. C.S.S.T                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9. Autre : _____          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10. Donnée non disponible | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

### 20. Type d'emploi actuel

1. Homme \_\_\_\_\_
2. Femme \_\_\_\_\_
3. Ne s'applique pas

### 21. Expérience antérieure comme F.A.

1. Pour ce jeune uniquement
2. Pour d'autres jeunes
3. Pour les deux types de situation
4. Aucune expérience

### 22. Lien de la F.A. avec le jeune

1. Aucun lien antérieur
2. Grand-parent maternels
3. Grands-parents paternels
4. Oncle-Tante maternels
5. Oncle-tante paternels
6. Frère
7. Soeur
8. Cousin-cousine
9. Ami(e) ou connaissance

10. Autre : \_\_\_\_\_

11. Donnée non disponible

**23. F.A. inscrite à la banque mixte**

1. Oui

2. Non

**Histoire de placement**

**24. À quel âge le jeune a-t-il vécu son premier placement?**

1. \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ ( \_\_\_\_\_ )  
           année    mois    jour                    âge/mois

**25. Caractéristiques du premier placement du jeune**

**A- Type de ressource**

1. F.A. de dépannage

2. F.A. spécifique

3. F.A. régulière

4. F.A. en vue d'adoption

5. F.A. régulière et de dépannage

6. F.A. spécifique et régulière

7. F.A. spécifique et de dépannage

8. Centre d'accueil

9. Autre : \_\_\_\_\_

**B- Motif (s) du placement (article de la LPJ)**

---



---

**C- Mode de placement**

1. Placement judiciaire LPJ

2. Placement consensuel LPJ

**26. Itinéraire de placement du jeune (Inscrire les épisodes de retour à la famille biologique s'il y a lieu entre les placements)**

	Date du début du placement	Date à la fin du placement	Durée du placement
Type de F.A.			
1.	_____	_____	_____
2.	_____	_____	_____
3.	_____	_____	_____
4.	_____	_____	_____
5.	_____	_____	_____
6.	_____	_____	_____
7.	_____	_____	_____
8.	_____	_____	_____
9.	_____	_____	_____
10.	_____	_____	_____
11.	_____	_____	_____
12.	_____	_____	_____
13.	_____	_____	_____
14.	_____	_____	_____
15.	_____	_____	_____

<b>Contacts entre le jeune placé et sa famille biologique</b>
---

**27. Avec qui de sa famille biologique le jeune a-t-il des contacts?**

1. Mère
2. Père
3. Conjoint de la mère
4. Conjointe du père
5. Fratrie
6. Oncle
7. Tante
8. Grand-mère maternelle
9. Grand-père maternel
10. Grand-mère paternelle
11. Grand-père paternel
12. Autre \_\_\_\_\_
13. Aucun

**28. À quelle fréquence les contacts ont-ils lieu?**

1. Plus d'une fois semaine
2. Une fois par semaine
3. Une fois aux deux semaines
4. Une fois aux trois semaines
5. Une fois par mois

6. Une fois par deux mois
7. Une fois par trois mois
8. Une fois par six mois
9. Une fois par année
10. Autre : \_\_\_\_\_
11. Aucune

### **29. Type et durée des contacts**

1. Visite à la maison sans supervision (+ de 24 hres)
2. Visite à la maison sans supervision (- de 24 hres)
3. Visite à la maison avec supervision (+ de 24 hres)
4. Visite à la maison avec supervision (- de 24 hres)
5. Visite externe à la maison sans supervision (+ de 24 hres)
6. Visite externe à la maison sans supervision (- de 24 hres)
7. Visite externe à la maison avec supervision (+ de 24 hres)
8. Visite externe à la maison avec supervision (- de 24 hres)
9. Visite supervisée par un tiers à l'agence (+ de 2hres)
10. Visite supervisée par un tiers à l'agence (- de 2 hres)
11. Visite supervisée par la F.A. (+ de 2 hres)
12. Visite supervisée par la F.A. (- de 2 hres)
13. Téléphone sans supervision
14. Téléphone avec supervision
15. Correspondance (Internet, lettres, cartes, cadeaux, photos...etc)
16. Pas de contact

**Résumé des contacts**

	<b>Avec qui?</b>	<b>Fréquence</b>	<b>Durée</b>	<b>Type</b>
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

**Remarques :** \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Merci d'avoir complété cette Grille d'Étude de Dossier**

**Appendice B**

*Sommaire de l'instrument et*

*La formation du MASPAQ*

**MASPAQ**

Nom de l'outil	Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois.
Clientèle visée	Filles et garçons de 10 à 18 ans.
But de l'outil	<p>Mesurer le degré d'adaptation des adolescents. L'adaptation est évaluée sur les plans de la <u>conduite marginale</u> (délinquance, consommation de psychotropes, rébellion familiale, inadaptation scolaire et promiscuité sexuelle), du <u>fonctionnement social</u> (fonctionnement de la famille: structure, liens, supervision et discipline, déviance parentale; expérience scolaire: histoire, performance, liens, sanctions, décrochage; relations avec les pairs: nature, pairs déviants; activités routinières: lieux fréquentés, types d'activités; attitudes et valeurs) et de la <u>personnalité</u> (inventaires de personnalité de Jesness et d'Eysenck).</p> <p>L'objectif de ces mesures de l'adaptation est de formuler un diagnostic et un pronostic différentiels et d'élaborer un plan d'intervention pour l'adolescent référé. Cet instrument peut également être utilisé pour le dépistage dans la communauté, les écoles et les CLSC des adolescents à risque de manifester des problèmes d'adaptation.</p>
Validation québécoise	Elle a été conduite par Marc Le Blanc et ses collaborateurs avec près de 8,000 filles et garçons appartenant à des échantillons représentatifs d'adolescents et des échantillons d'adolescents en difficulté qui ont été recrutés au cours des années 1970, 1980 et 1990. La fidélité des échelles a été calculée et elles ont été soumises à diverses formes de validation.
Temps de passation	La passation requiert une période d'environ deux heures. Avec les adolescents en difficulté, il est recommandé d'administrer les instruments en

entrevue. Il existe aussi une forme auto administrée qui peut être utilisée individuellement ou en groupe.

**Temps de correction**

L'entrée des données à l'aide du logiciel MASPAQ requiert une période d'une vingtaine de minutes. La compilation des résultats est instantanée. Des résultats standardisés en fonction du sexe et de l'âge sont calculés.

**Temps d'interprétation**

Le logiciel MASPAQ produit deux figures: une pour les comportements inadaptés et l'adaptation sociale (familiale, scolaire, avec les pairs, routinière et normative) et une pour l'adaptation personnelle avec les échelles des inventaires de personnalité de Jesness (incluant les sous-types de la maturité interpersonnelle et les dimensions de la personnalité égocentrique) et d'Eysenck. De plus, il propose une liste avec les résultats sur plus d'une centaine d'échelles.

Le temps consacré à l'interprétation varie en fonction de l'expérience du professionnel. Il faut compter au moins une heure.

**Exigences de formation**

Six jours, dont quatre jours de formation et deux jours de supervision clinique avec des cas déjà complétés par les professionnels qui suivent la formation.

**Supervision requise**

Pendant la période d'appropriation de l'instrument, une supervision est fortement recommandée pour l'interprétation des premiers cas, sans compter la consultation d'un expert pour des cas exceptionnels. Par la suite, une session de rafraîchissement des pratiques est suggérée au terme d'environ une année.

**Instrument informatisé**

Logiciel MASPAQ (versions PC et MAC) pour l'entrée, la compilation des données et la production d'une liste de résultats et de graphiques.

**Avantages**

Présenter un portrait complet, détaillé et compréhensif de l'adaptation de l'adolescent dans de multiples sphères.  
Fournir la perception de l'adolescent de son expérience de vie et de sa façon de voir et de réagir au monde.

Permettre de comparer l'adolescent à un grand nombre d'adolescents de son sexe et de son âge selon des normes validées au Québec.

Faciliter la communication entre les intervenants.

Permettre la systématisation des dossiers des adolescents.

Représenter l'état des connaissances scientifiques sur le développement de la conduite marginale chez les adolescents et ses causes d'origine sociale et personnelle.

## Inconvénients

Évaluer l'adaptation actuelle de l'adolescent, principalement les facteurs actifs au cours de la dernière année.

Compte tenu que l'instrument porte sur la perception de l'adolescent, il faut valider cette perception auprès des parents et des personnes qui le connaissent bien.

Certaines caractéristiques ne sont pas couvertes, par exemple la santé de l'adolescent et la santé mentale des parents.

Il est facilement considéré comme onéreux d'utilisation en raison de ses exigences de rigueur et du temps de passation et d'analyse.

## Pertinence

### plan clinique

Le MASPAQ est justement conçu pour permettre de poser un diagnostic et de dégager un pronostic sur le développement des conduites marginales et le degré d'adaptation sociale et personnelle de l'adolescent.

L'étendue des dimensions considérées par l'évaluation permet au clinicien de dresser un portrait complet de l'adaptation de l'adolescent et de le situer par rapport à d'autres adolescents.

### plan d'intervention plan de services

Aide à identifier et à prioriser les objectifs de l'intervention et à identifier les moyens appropriés à mettre en oeuvre.

### instrument de suivi d'une population

Il est possible de tracer le portrait d'une population cible en agglomérant les données individuelles.

## Références

- lecture de base Fréchette, M., Le Blanc, M. (1987). Délinquances délinquants. Montréal, Gaétan Morin.
- Manuel Le Blanc, M. (1997). MASPAQ: Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois. Manuel et guide d'utilisation 3<sup>o</sup> édition. Montréal, École de psychoéducation, Groupe de recherche sur les adolescents en difficulté, Université de Montréal.
- logiciel Logiciel MASPAQ (versions PC et Mac)
- personnes ressources Marc Le Blanc, Ph.D. (Criminologie), SRC  
 Professeur titulaire  
 École de psychoéducation  
 École de criminologie  
 Université de Montréal  
 C.P. 6128, succ. Centre Ville  
 Montréal, Québec, Canada  
 H2C 3J7  
 Tél : 514-343-6111 # 2512  
 Fax: 524-434-6951  
 Cc : [marc.leblanc@umontreal.ca](mailto:marc.leblanc@umontreal.ca)
- Pierrette Trudeau Le Blanc, M.Sc. (Criminologie)
- Conseillère au développement de programmes et au support à l'intervention.  
 Direction du développement et de la recherche.  
 Les Centres jeunesse de Montréal.  
 9135 Saint-Hubert  
 Montréal  
 H2M 1Y7  
 Tél : 514-858-3955  
 Fax: 514-858-3933

Appendice C

*Questionnaire du MASPAQ utilisé*



## **LES ACTIVITÉS DES ADOLESCENTS**

Ce questionnaire porte sur tes activités en général, ce que tu fais à l'école, durant tes temps libres et sur tes relations avec tes parents ou tes amis. Certaines questions portent sur des activités que les adultes n'approuvent pas en général, mais qui sont assez courantes pour les adolescents. **Nous te demandons de répondre sincèrement à toutes les questions et t'assurons que tes réponses resteront confidentielles.**

La valeur de ce questionnaire dépend entièrement de la sincérité avec laquelle tu réponds à ces questions. **Rappelle-toi qu'il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses.** Il s'agit simplement de dire ce que tu penses et ce que tu fais. **En répondant aux questions, rappelle-toi que nous voulons seulement savoir ce qui s'est passé au cours des 12 derniers mois.**

**M A S P A Q**  
**QASAQ, INFOGÉ**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                      
                  JR      MS      AN

**DATE NAIS.**                      
                                  JR      MS      AN

**NO. SUJET**      -----

**SEXE**      **1 MASCULIN**  
                  **2 FÉMININ**

## Informations générales

### Ta langue et ta religion

1.- Quelle est ta langue maternelle (c'est-à-dire la première langue que tu as apprise et que tu comprends encore)?

- 01 Français
- 02 Anglais
- 03 Allemand
- 04 Italien
- 05 Créole
- 06 Grec
- 07 Portugais
- 08 Espagnol
- 09 Autre : \_\_\_\_\_

2.- Parles-tu une autre langue que ta langue maternelle?

- 1 oui
- 2 non

Note : Si ta langue maternelle est le français et que le jeune ne parle pas d'autre langue que sa langue maternelle, PASSER À LA QUESTION #5 page 3

3.- Parles-tu le français à la maison?

- 1 oui      Passer à la question #5 page 3
- 2 non

4.- Quelle est la langue principale que tu parles à la maison (avec tes parents, en famille)?

- |             |                               |
|-------------|-------------------------------|
| 01 Français | 07 Portugais                  |
| 02 Anglais  | 08 Espagnol                   |
| 03 Allemand | 09 Vietnamien                 |
| 04 Italien  | 10 Plus d'une et lesquelles : |
| 05 Créole   | _____                         |
| 06 Grec     | 11 Autre : _____              |

5.- Quelle est ta religion?

- 1 Catholique
- 2 Protestante
- 3 Juive
- 4 Musulmane
- 5 Aucune religion
- 6 Autre : \_\_\_\_\_

6.- Où ton père est-il né (père biologique)?

- 01 au Québec
- 02 ailleurs au Canada
- 03 aux États-Unis

Autres :

- 04 Afrique (tous les pays sauf le Maghreb)
- 05 Amérique latine (Amérique du Sud, Amérique centrale, Mexique)
- 06 Antilles (Jamaïque, Trinidad et Tobago, SAUF Haïti, ...)
- 07 Asie du Sud-Est (Birmanie, Thaïlande, Vietnam, ...)
- 08 Europe de l'Est (tous les pays du bloc de l'Est « avant la chute du mur de Berlin »)
- 09 Europe de l'Ouest (Angleterre, France, Espagne, Italie, ...)
- 10 Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon, ...)
- 11 Haïti
- 12 Iles du Pacifique (Philippines, Polynésie, ...)
- 13 Inde et Pakistan (y inclus le Bangladesh, le Sri Lanka, ...)
- 14 Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)
- 15 Moyen-Orient (Arabie, Égypte, Iran, Liban, Turquie, ...)

7.- Où ta mère est-elle née (mère biologique)?

- 01 au Québec
- 02 ailleurs au Canada
- 03 aux États-Unis

Autres :

- 04 Afrique (tous les pays sauf le Maghreb)
- 05 Amérique latine (Amérique du sud, Amérique centrale, Mexique)
- 06 Antilles (Jamaïque, Trinidad et Tobago, SAUF Haïti, ...)
- 07 Asie du Sud-Est (Birmanie, Thaïlande, Vietnam, ...)
- 08 Europe de l'Est (tous les pays du bloc de l'Est, « avant la chute du mur de Berlin »)
- 09 Europe de l'Ouest (Angleterre, France, Espagne, Italie, ...)

- 10 Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon, ...)
- 11 Haïti
- 12 Iles du Pacifique (Philippines, Polynésie, ...)
- 13 Inde et Pakistan (y inclus le Bangladesh, le Sri Lanka, ...)
- 14 Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)
- 15 Moyen-Orient (Arabie, Égypte, Iran, Liban, Turquie, ..)

8.- Où es-tu né?

- 01 au Québec
- 02 ailleurs au Canada

**si 01 ou 02, aller à la section suivante**

03 aux États-Unis

Autres :

- 04 Afrique (tous les pays sauf le Maghreb)
- 05 Amérique latine (Amérique du sud, Amérique centrale, Mexique)
- 06 Antilles (Jamaïque, Trinidad et Tobago, SAUF Haïti, ...)
- 07 Asie du Sud-Est (Birmanie, Thaïlande, Vietnam, ...)
- 08 Europe de l'Est (tous les pays du bloc de l'Est, « avant la chute du mur de Berlin »)
- 09 Europe de l'Ouest (Angleterre, France, Espagne, Italie, ...)
- 10 Extrême-Orient (Chine, Corée, Japon, ...)
- 11 Haïti
- 12 Iles du Pacifique (Philippines, Polynésie, ...)
- 13 Inde et Pakistan (y inclus le Bangladesh, le Sri Lanka, ...)
- 14 Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie)
- 15 Moyen-Orient (Arabie, Égypte, Iran, Liban, Turquie, ..)

9.- Quel âge avais-tu lors de ton arrivée au Québec?      \_\_\_ \_\_\_ ans

10.- Avec qui es-tu arrivé?

01 avec mes deux parents

**AVEC MON PÈRE :** (P = père)

- 02 Père seul
- 03 P+ ma mère était déjà ici depuis      \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ mois
- 04 P+ ma mère est restée là-bas
- 05 P+ ma mère est venue (viendra) me rejoindre      \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ mois  
plus tard
- 06 P+ ma mère est décédée

**AVEC MA MÈRE :** (M = mère)

- 07 Mère seule
- 08 M+ mon père était déjà ici depuis      \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ mois
- 09 M+ mon père est restée là-bas
- 10 M+ mon père est venu (viendra) me rejoindre      \_\_\_ \_\_\_ \_\_\_ mois  
plus tard
- 11 M+ mon père est décédé

**SEUL : ...et en ce qui concerne mes 2 parents (P et M)**

- 12 Seul \_\_\_\_\_ mois
- 13 S+ mes deux parents étaient ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 14 S+ mon père était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et ma mère est restée là-bas
- 15 S+ P ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et ma mère est venue (viendra) me rejoindre  
plus tard \_\_\_\_\_ mois
- 16 S+ M était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et mon père est resté là-bas
- 17 S+ M ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et mon père est venu (viendra) me rejoindre  
plus tard \_\_\_\_\_ mois
- 18 S+ mes deux parents sont décédés
- 19 S+ mes deux parents sont restés là-bas
- 20 + P est décédé et ma mère était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 21 S+ P est décédé et ma mère est venue (viendra)  
me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 22 S+ P est décédé et ma mère est restée là-bas
- 23 S+ M est décédée et mon père était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 24 S+ M est décédée et mon père est venu (viendra)  
me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 25 S+ M est décédée et mon père est resté là-bas

**AVEC D'AUTRES MEMBRES DE MA FAMILLE : (AM = autres membres)**

- 26 AM+ mes parents étaient ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 27 AM+ P était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et ma mère est restée là-bas
- 28 AM+ P ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et ma mère est venue (viendra) me rejoindre  
plus tard \_\_\_\_\_ mois
- 29 AM+ M était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et mon père est resté là-bas
- 30 AM+ M était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et mon père est venu (viendra) me rejoindre) \_\_\_\_\_ mois
- 31 AM+ mes deux parents sont décédés
- 32 AM+ mes deux parents sont restés là-bas
- 33 AM+ P est décédé et ma mère était ici depuis  
mère est venue (viendra) \_\_\_\_\_ mois
- 34 AM+ P est décédé et ma mère est venue(viendra)  
me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 35 AM+ P est décédé et ma mère est restée là-bas
- 36 AM+ M est décédée et mon père était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 37 AM+ M est décédée et mon père est venu (viendra)  
me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 38 AM+ M est décédée et mon père est resté là-bas
- 39 AP+ mes parents étaient ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 40 AP+ P était ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
et ma mère est restée là-bas

- 41 AP+ P ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
 et ma mère est venue (viendra) me rejoindre \_\_\_\_\_ mois  
 plus tard
- 42 AP+ M était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 43 AP+ M ici depuis \_\_\_\_\_ mois  
 et mon père est venu (viendra) me rejoindre \_\_\_\_\_ mois  
 plus tard
- 44 AP+ mes deux parents sont décédés
- 45 AP+ P est décédé et ma mère était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 46 AP+ P est décédé et ma mère est venue (viendra)  
 me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 47 AP+ P est décédé et ma mère est restée là-bas
- 48 AP+ M est décédée et mon père était ici depuis \_\_\_\_\_ mois
- 49 AP+ M est décédée et mon père est venu (viendra)  
 me rejoindre dans \_\_\_\_\_ mois
- 50 AP+ M est décédée et mon père est resté là-bas

**M A S P A Q**  
**Q A S A Q, É C O T R A**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                      
                  JR      MS      AN

**DATE NAIS.**                      
                                  JR      MS      AN

**NO. SUJET**      -----

**SEXE**      **1 MASCULIN**  
                  **2 FÉMININ**

## L'ÉCOLE OU LE TRAVAIL

### L'ÉCOLE

#### L'ÉCOLE PRIMAIRE

- 1.- Durant tes années à l'école primaire, as-tu reçu l'aide de quelqu'un à l'école  
 (ex. orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice...)?

(Pense à la personne que tu as vue le plus souvent)

- 1      Jamais
- 2      Au cours d'une seule année
- 3      Durant plusieurs années
- 4      La plupart des années

- 2.- As-tu déjà doublé une (ou des) année(s) au primaire ?

- 1      Oui (aller à la question 3)
- 2      Non (aller à la question 6)

- 3.- Quelle(s) année(s) as-tu repris?

- |    | <u>1<sup>ière</sup> fois</u> | <u>2<sup>ième</sup> fois</u> | <u>Plus de deux années</u> |    |       |
|----|------------------------------|------------------------------|----------------------------|----|-------|
| a) | 1 1 <sup>ière</sup> année    | b)                           | 1 1 <sup>ière</sup> année  | c) | 1 oui |
|    | 2 2 <sup>ième</sup> année    |                              | 2 2 <sup>ième</sup> année  |    | 2 non |
|    | 3 3 <sup>ième</sup> année    |                              | 3 3 <sup>ième</sup> année  |    |       |
|    | 4 4 <sup>ième</sup> année    |                              | 4 4 <sup>ième</sup> année  |    |       |
|    | 5 5 <sup>ième</sup> année    |                              | 5 5 <sup>ième</sup> année  |    |       |
|    | 6 6 <sup>ième</sup> année    |                              | 6 6 <sup>ième</sup> année  |    |       |

- 4.- Durant l'année(les) où tu as doublé, as-tu reçu l'aide de quelqu'un à l'école  
(ex. orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice...)?

(Pense à la personne que tu as vue le plus souvent)

- 1 Jamais
- 2 Occasionnellement durant l'année
- 3 Souvent durant l'année
- 4 À chaque semaine ou presque durant l'année

- 5.- Après l'année (les) où tu as doublé, qu'est-il arrivé?

- 1 j'ai continué en classe régulière avec l'aide spéciale de quelqu'un  
(ex. orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice...)
- 2 J'ai continué en classe régulière sans aucune aide spéciale
- 3 On m'a envoyé dans une classe spéciale

## L'ÉCOLE SECONDAIRE

- 6.- Durant tes années au secondaire, as-tu reçu l'aide de quelqu'un à l'école

(ex. éducateur scolaire, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice, soutien...) ? (Pense à la personne que tu as vue le plus souvent)

- 1 Jamais
- 2 Au cours d'une seule année
- 3 Durant plusieurs années
- 4 La plupart des années

- 7.- As-tu déjà doublé une (ou des) année(s) complète(s) au secondaire?  
(Pas seulement pour une matière)

- 1 Oui (aller à la question 8)
- 2 Non (aller à la question 11)

8.- Quelle(s) année(s) as-tu repris ? (On parle ici d'année reprise au complet et non seulement pour une matière)

- |    | <u>1<sup>ière</sup> fois</u>                            | <u>2<sup>ième</sup> fois</u>                                | <u>Plus de deux années</u> |
|----|---|---|----------------------------|
| a) | 1 sec.I<br>2 sec.II<br>3 sec.III<br>4 sec.IV<br>5 sec.V | b) 1 sec.I<br>2 sec.II<br>3 sec.III<br>4 sec.IV<br>5 sec. V | c) 1 oui<br>2 non          |

9.- Durant l'année (les) où tu as doublé, as-tu reçu l'aide de quelqu'un à l'école (ex. orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice...)?

- 1 Jamais
- 2 Occasionnellement durant l'année
- 3 Souvent durant l'année
- 4 À chaque semaine ou presque durant l'année

10.- Après l'année (les) où tu as doublé, qu'est-il arrivé?

- 1 J'ai continué en classe régulière avec l'aide spéciale de quelqu'un (ex. orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, travailleuse sociale, psychoéducatrice...)
- 2 J'ai continué en classe régulière avec certains cours dans une classe spéciale. (ou encore pas du même niveau)
- 3 J'ai continué en classe régulière sans aucune aide spéciale
- 4 On m'a envoyé dans une classe spéciale
- 5 Je suis entré au secteur professionnel
- 6 J'ai abandonné l'école

11.- As-tu toujours été au même niveau dans toutes les matières de base? (par exemple être en secondaire II en mathématiques, en français et en anglais)

- Oui**  
**Non, j'ai (déjà eu) un retard d'un an ou plus en mathématiques**  
**Non, j'ai (déjà eu) un retard d'un an ou plus en français**  
**Non, j'ai (déjà eu) un retard d'un an ou plus en anglais**  
**Non, j'ai (déjà eu) un retard d'un ou plus dans deux de ces matières**  
**Non, j'ai (déjà eu) un retard d'un an dans ces trois matières**

12.- As-tu déjà coulé un cours? (c'est-à-dire ne pas avoir obtenu les crédits pour le cours à la fin de l'année)?

- 1 Jamais
- 2 Un seul cours
- 3 Deux cours
- 4 Plus de deux cours

- 13.- As-tu déjà pris un cours d'été? (En reprise d'un cours ou d'un examen)
- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | Jamais            |
| 2 | Une fois          |
| 3 | Deux fois         |
| 4 | Plus de deux fois |
- 14.- Quel niveau scolaire le plus élevé as-tu atteint? (dans plus d'une matière)
- |   |                      |
|---|----------------------|
| 1 | 5 <sup>e</sup> année |
| 2 | 6 <sup>e</sup> année |
| 3 | secondaire I         |
| 4 | secondaire II        |
| 5 | secondaire III       |
| 6 | secondaire IV        |
| 7 | secondaire V         |
- 15.- Pendant, à peu près combien d'années ton père est-il allé à l'école? \_\_\_\_
- 16.- Pendant, à peu près, combien d'années ta mère est-elle allée à l'école? \_\_\_\_
- 17.- Es-tu présentement inscrit dans une école à temps plein?  
(ou l'étais-tu avant d'être au centre?)
- |   |     |                          |
|---|-----|--------------------------|
| 1 | oui | (aller à la question 19) |
| 2 | non | (aller à la question 18) |
- 18.- Quelle situation décrit le mieux ton cheminement scolaire?
- |     |   |  |
|-----|---|--|
| E   | 1 | J'ai laissé l'école, mais <u>je compte y retourner</u> sous peu<br>(poser les questions 19 à 39 inclus.)   |
| E   | 2 | J'ai été mis à la porte (inclut ceux qui sont à la recherche d'une école)<br>(poser les questions 19 à 39 inclus.)                                 |
| E   | 3 | J'étais inscrit à l'école <u>avant d'être placé</u><br>(poser les questions 19 à 39 inclus.)   |
| E   | 4 | J'ai <u>abandonné l'école</u> depuis <u>moins d'un an</u> et <u>je n'ai pas travaillé depuis</u><br>(poser les questions 19 à 44 inclus.)          |
| E+T | 5 | J'ai <u>abandonné l'école</u> depuis <u>moins d'un an</u> et <u>j'ai travaillé depuis</u><br>(aller à la question 19 et continuer jusqu'à la fin)  |
| Ø   | 6 | J'ai abandonnée l'école depuis <u>plus d'un an</u> et <u>je n'ai pas travaillé depuis</u><br>(aller à la question 40 puis continuer jusqu'à 44)    |
| T   | 7 | J'ai <u>abandonné l'école</u> depuis <u>plus d'un an</u> et <u>j'ai travaillé depuis</u><br>(aller à la question 40 puis continuer jusqu'à la fin) |

JE SUIS PRÉSENTEMENT INSCRIT À L'ÉCOLE

19.- Aimes-tu l'école ?

- 1 j'aime beaucoup l'école
- 2 j'aime l'école
- 3 je n'aime pas l'école
- 4 je n'aime pas du tout l'école

20.- Dans quel type de classe es-tu présentement (étais-tu)?

- 1 Une classe régulière
- 2 Une classe régulière avec certaines cours dans une classe spéciale
- 3 Une classe spéciale (pré-secondaire, adaptation scolaire, cheminement particulier)
- 4 Une classe au secteur professionnel
- 5 Une classe de l'enseignement aux adultes
- 6 Une classe d'accueil ou de post-accueil

21.- Habituellement, combien d'heures par jour passes-tu à faire tes devoirs, tes leçons et tes recherches à l'école et à la maison?

- 1 2 heures ou plus chaque jour
- 2 entre 1 heure et 2 heures chaque jour
- 3 moins d'une heure chaque jour
- 4 je n'ai pas de devoir, de leçon ou de recherche à tous les jours

22.- Au cours de cette année scolaire, quelles sont tes notes (moyenne) en français? \_\_\_\_ \_\_\_\_

23.- Au cours de cette année scolaire, quelles sont tes notes (moyenne) en mathématiques? \_\_\_\_ \_\_\_\_

24.- En pensant à tes notes, comment te classes-tu par rapport aux autres élèves de ton école qui ont ton âge?

- 1 je suis parmi les meilleurs
- 2 je suis au-dessus de la moyenne
- 3 je suis dans la moyenne
- 4 je suis en-dessous de la moyenne
- 5 je suis parmi les moins bons

25.- Quelles notes moyennes te sens-tu capable d'obtenir dans toutes les matières?

- 1 85% ou plus
- 2 80% à 84%
- 3 75% à 79%
- 4 70% à 74%
- 5 65% à 69%
- 6 60% à 64%
- 7 59% ou moins

- 26.- Jusqu'à quel point est-ce important pour toi d'avoir de bonnes notes?
- 1 pas important du tout
  - 2 assez important
  - 3 important
  - 4 très important
- 27.- As-tu l'impression que tu fais ton possible à l'école?
- 1 jamais
  - 2 de temps en temps
  - 3 souvent
  - 4 toujours
- 28.- En général, lorsque tes parents ne sont pas contents de tes notes, que font-ils?
- 1 ils ne font rien
  - 2 ils en parlent sérieusement avec moi
  - 3 ils me font des reproches sans me donner de punition
  - 4 ils me donnent des punitions
  - 5 j'obtiens toujours les notes qui les satisfont
  - 6 renforcement positif i.e. accord des parents avec la situation
- 29.- As-tu été obligé de reprendre un cours suite à un échec?
- 1 non
  - 2 oui, l'an dernier
  - 3 oui, avant l'an dernier
  - 4 oui, l'an dernier et avant l'an dernier
- 30.- Si cela ne dépendait que de toi, jusqu'où aimerais-tu continuer d'aller à l'école plus tard?
- 1 je ne veux pas terminer le secondaire
  - 2 je veux terminer le secondaire
  - 3 je veux terminer le CEGEP ou l'université
  - 4 cela ne me fait rien, cela ne me dérange pas
- 31.- As-tu l'impression que les professeurs te surveillent tout le temps?
- 1 jamais
  - 2 de temps en temps
  - 3 souvent
  - 4 toujours
- 32.- As-tu l'impression qu'il t'est difficile de te concentrer, de t'appliquer en classe ainsi que sur tes devoirs et tes leçons?
- 1 jamais
  - 2 de temps en temps
  - 3 souvent
  - 4 toujours

- 33.- Te sens-tu nerveux et tendu, « stressé » à l'école?
- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | jamais            |
| 2 | de temps en temps |
| 3 | souvent           |
| 4 | toujours          |
- 34.- Est-ce que cela te fais quelque chose, ce que le professeur pense de toi?
- |   |                                     |
|---|-------------------------------------|
| 1 | cela me fait vraiment quelque chose |
| 2 | cela me fait quelque chose          |
| 3 | cela ne me fait rien                |
| 4 | cela ne me fait rien du tout        |
- 35.- A l'école, vas-tu à la catéchèse (au cours de religion)?
- |   |     |
|---|-----|
| 1 | oui |
| 2 | non |
- 36.- Participes-tu aux activités sportives à l'école en dehors des cours?
- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | jamais            |
| 2 | occasionnellement |
| 3 | habituellement    |
| 4 | toujours          |
- 37.- Participes-tu aux activités culturelles à l'école en dehors des cours?
- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | jamais            |
| 2 | occasionnellement |
| 3 | habituellement    |
| 4 | toujours          |
- 38.- Est-ce qu'il t'arrive de parler, discuter avec l'un ou l'autre de tes professeurs?
- |   |                   |
|---|-------------------|
| 1 | jamais            |
| 2 | occasionnellement |
| 3 | habituellement    |
| 4 | toujours          |
- 39.- A ton école, jusqu'à quel point est-ce facile d'obtenir de l'aide de tes professeurs quand un étudiant a des difficultés dans ses études?
- |   |                 |
|---|-----------------|
| 1 | très facile     |
| 2 | assez facile    |
| 3 | assez difficile |
| 4 | très difficile  |

R A P P E L

PASSER À LA SECTION SUIVANTE SAUF CEUX QUI ONT ABANDONNÉ L'ÉCOLE

## **J'AI ABANDONNÉ L'ÉCOLE**

40.- Depuis combien de mois as-tu quitté l'école? \_\_\_\_

41.- Pourquoi as-tu quitté l'école?

- 01 Ma demande d'admission a été refusée par le CEGEP (Collège, école)
- 02 J'ai trouvé un emploi qui me convenait
- 03 J'étais écoeuré d'aller à l'école
- 04 J'avais des mauvaises notes et j'étais trop en retard / aux autres
- 05 J'avais besoin d'argent
- 06 J'étais malade (ou accidenté)
- 07 J'avais des problèmes familiaux et/ou avec les institutions sociales (inclut les cas de grossesse, les placements répétés,...)
- 08 Mes études ne correspondaient plus à mes goûts, à mes aspirations
- 09 Continuer mes études ne me garantissait pas davantage un emploi
- 10 On m'a mis à la porte
- 11 C'était trop violent, il y avait trop de batailles, je ne pouvais pas vivre cette situation

42.- Quelle situation décrit le mieux ce que tu comptes faire dans l'avenir, par rapport à l'école?

- 1 J'ai laissé l'école, mais je compte y retourner en septembre ou dès que cela sera possible
- 2 J'ai été mis à la porte et je me cherche une école
- 3 Je ne sais pas à quel moment, mais j'ai l'intention de continuer un jour mes études
- 4 Je n'ai pas l'intention de retourner à l'école

43.- Quelle a été la réaction de tes parents quand tu as décidé d'abandonner tes études?

- 1 aucune réaction
- 2 ils ont critiqué
- 3 ils ont essayé de me convaincre de continuer
- 4 ils voulaient me forcer à y aller
- 5 mes parents m'ont demandé d'abandonner mes études
- 6 ils ont accepté à condition que j'aie travaillé

44.- Depuis que tu as quitté l'école, as-tu travaillé?

- 1 oui (aller à la question 46)
- 2 non (aller à la question 45)

45.- Est-ce que tu te cherches du travail actuellement?

- 1 oui (passer à la section suivante)
- 2 non (passer à la section suivante)

## LE TRAVAIL

### J'AI LAISSÉ L'ÉCOLE ET JE SUIS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

46.- Travailles-tu actuellement (As-tu travaillé depuis que tu as quitté l'école)?

- 1        oui, à temps partiel        (passer à la question 48)
- 2        oui, à temps plein            (passer à la question 48)
- 3        non, je ne travaille pas mais c'est déjà arrivé depuis que j'ai quitté l'école. (passer à la question 47)

47.- Est-ce que tu te cherches du travail actuellement?

- 1        oui
- 2        non

48.- Aimes-tu ton travail? (aimais-tu ton travail) (on parle ici du dernier emploi)

- 1        j'aime beaucoup mon travail
- 2        j'aime mon travail
- 3        je suis indifférent(e) à mon travail
- 4        je n'aime pas mon travail
- 5        je n'aime pas du tout mon travail

49.- Depuis combien de mois travailles-tu (combien de mois as-tu travaillé)? \_\_\_\_ \_\_\_\_

50.- Quel est ton emploi? (ou le dernier que tu as eu)

Si tu as plus d'un emploi, indique celui auquel tu consacres(ais) le plus de temps. Décris-le le plus précisément possible et indique le genre d'endroit où tu travailles(ais).

Exemples :

Emploi : commis-vendeur(se)

emploi : représentant(e)

Endroit : dans un grand magasin à rayons

endroit : pour une grosse cie.

Ton emploi : 1) \_\_\_\_\_  
 2) \_\_\_\_\_  
 3) \_\_\_\_\_

L'endroit : 1) \_\_\_\_\_  
 2) \_\_\_\_\_  
 3) \_\_\_\_\_

**51.- Ne codifier qu'un seul chiffre**

<u>Travail technique</u> :.....01	<u>Ouvrier spécialisé ou contremaître</u> .....02
ex. : dessinateur, arpenteur, technicien-dentiste ou médical. etc.	ex. : boulanger, menuisier, électricien, mécanicien, plombier, tailleur, contremaître dans une usine
<u>Gérant</u> : .....04	<u>Ouvrier semi-spécialisé</u> :.....06
ex. : gérant des ventes, de magasin, de bureau, superviseur de manufacture, etc.	ex. : opérateur de machine dans une manufacture, chauffeur de camion, d'autobus, etc.
<u>Service</u> : .....07	<u>Travail de bureau</u> : .....09
ex. : concierge, garçon de table, etc.	ex. : caissier dans une banque, secrétaire, teneur de livres, commis-vendeur, commis de bureau, facteur, messenger, etc.
<u>Employé de ferme</u> :.....12	<u>Ouvrier ou manœuvre</u> : .....13
	Ex. : journalier, mineur, préposé de poste d'essence, débardeur, etc.
<u>Autre travail professionnel</u> :.....15	<u>Sans emploi</u> :.....16
ex. : artiste, bibliothécaire, travailleur social, infirmier, enseignant dans une école primaire ou secondaire, etc.	

52.- Combien gagnes-tu par semaine? (en dollars) \_\_\_\_\_

53.- Depuis que tu es sur le marché du travail, as-tu déjà été sans emploi?

- 1        oui        (aller à la question 54)
- 2        non        (aller à la question 55)

54.- Combien de mois as-tu été sans emploi (Depuis combien de mois es-tu sans emploi)? \_\_\_\_

55.- As-tu déjà reçu de l'assurance chômage?

- 1        jamais
- 2        oui, avant les 12 derniers mois
- 3        oui, durant les 12 derniers mois
- 4        oui, avant et durant les 12 derniers mois

56.- As-tu déjà reçu une allocation pour un accident du travail?

- 1        jamais
- 2        oui, avant les 12 derniers mois
- 3        oui, durant les 12 derniers mois
- 4        oui, avant et durant les 12 derniers mois

57.- Jusqu'à quel point est-ce important pour toi d'être productif au travail?

- 1        pas important du tout
- 2        assez important
- 3        important
- 4        très important

58.- A ton travail, jusqu'à quel point est-ce facile d'obtenir de l'aide de tes patrons (contremaîtres, superviseurs) quand un employé a de la difficulté?

- 1        très facile
- 2        assez facile
- 3        assez difficile
- 4        très difficile

59.- Au travail, as-tu l'impression que les patrons (contremaîtres, superviseurs) sont sur ton dos, te surveillent tout le temps?

- 1        jamais
- 2        occasionnellement
- 3        habituellement
- 4        toujours

60.- Au travail, as-tu l'impression que tu fais ton possible?

- 1 jamais
- 2 occasionnellement
- 3 habituellement
- 4 toujours

61.- Au travail, as-tu l'impression qu'il t'est difficile de te concentrer?

- 1 jamais
- 2 occasionnellement
- 3 habituellement
- 4 toujours

62.- Au travail, as-tu l'impression que tu te sens nerveux, tendu, stressé?

- 1 jamais
- 2 occasionnellement
- 3 habituellement
- 4 toujours

63.- Est-ce qu'il t'arrive de parler, discuter, avec l'un ou l'autre de tes patrons?

- 1 jamais
- 2 occasionnellement
- 3 habituellement
- 4 toujours

64.- Est-ce que cela te fait quelque chose ce que les patrons pensent de toi?

- 1 cela me fait vraiment quelque chose
- 2 cela me fait quelque chose
- 3 cela ne me fait rien
- 4 cela ne me fait rien du tout

65.- Si cela ne dépendait que de toi, jusqu'où aimerais-tu aller dans ta compagnie?  
(jusqu'où voudrais-tu te rendre)

- 1 je voudrais changer d'emploi
- 2 je voudrais rester au même poste
- 3 je voudrais devenir contremaître
- 4 je voudrais aller le plus haut possible

66.- En pensant à ton travail, comment te classes-tu par rapport aux autres employés qui ont ton âge?

- 1 je suis parmi les meilleurs
- 2 je suis au-dessus de la moyenne
- 3 je suis dans la moyenne
- 4 je suis en-dessous de la moyenne
- 5 je suis parmi les moins bons

67.- Combien d'employeurs différents as-tu eu depuis que tu as quitté l'école?

— —

68.- As-tu déjà reçu une allocation d'aide sociale

- 1 jamais
- 2 oui, avant les 12 derniers mois
- 3 oui, durant les 12 derniers mois
- 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois

**M A S P A Q**  
**QASAQ, AMIS**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                         
                          JR    MS    AN

**DATE NAIS.**                                 
    JR   MS   AN

**NO. SUJET**                                                   

**SEXE**            **1 MASCULIN**  
                          **2 FÉMININ**

### *A M I S*

**Cette section du questionnaire concerne tes meilleurs amis. Le terme « meilleurs amis » veut dire les amis en qui tu as vraiment confiance, ceux à qui tu peux te confier, tes vrais amis.**

1.- Combien as-tu de meilleurs amis, de vrais amis?        

**Si le sujet n'a pas de meilleur(s) ami(s), passer à la page 5 #28**

2.- Parmi tes meilleurs amis, combien sont des filles?        

3.- Parmi tes meilleurs amis, combien sont des garçons?        

4.- Demandes-tu conseil à ton (tes) meilleur(s) ami(s) lorsque tu dois décider de quelque chose?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

5.- Parles-tu de choses personnelles avec ton (tes) meilleur(s) ami(s)?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

6.- Avec ton (tes) meilleur(s) ami(s), parles-tu des problèmes que tu as avec d'autres amis?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

7.- Parles-tu des problèmes que tu as à la maison avec ton(tes) meilleur(s) ami(s) ?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

8.- As-tu totalement confiance en ton(tes) meilleur(s) ami(s)?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

9.- Respectes-tu les opinions de ton(tes) meilleur(s) ami(s) au sujet des choses importantes dans la vie?

- 1 souvent
- 2 quelque fois
- 3 rarement
- 4 jamais

10.- Aimerais-tu avoir les qualités et les défauts de ton(tes) meilleur(s) ami(s)?

- 1 tout à fait
- 2 pour la plupart des choses
- 3 pour certaines choses
- 4 pas du tout

11.- Combien de tes meilleurs amis on été arrêtés et amenés au poste de police parce qu'ils avaient fait des mauvais coups?

- 1 aucun
- 2 un ou deux
- 3 plusieurs
- 4 beaucoup

12.- Si un de tes meilleurs amis était en difficulté avec la loi et que la police te demandait des renseignements à son sujet, dirais-tu ce que tu sais?

- 1 chaque fois
- 2 la plupart du temps
- 3 quelques fois
- 4 jamais

- 13.- Si un de tes meilleurs amis s'était sauvé de la maison et que ses parents te demandaient des renseignements à son sujet, dirais-tu ce que tu sais?
- 1 chaque fois
  - 2 la plupart du temps
  - 3 quelques fois
  - 4 jamais
- 14.- Si un de tes meilleurs amis était en difficulté avec la loi et qu'il te demandait de l'aider, l'aiderais-tu?
- 1 chaque fois
  - 2 la plupart du temps
  - 3 quelques fois
  - 4 jamais
- 15.- Si un de tes meilleurs amis s'était sauvé de la maison et qu'il te demandait de l'aider, l'aiderais-tu?
- 1 chaque fois
  - 2 la plupart du temps
  - 3 quelques fois
  - 4 jamais
- 16.- Mes meilleurs amis auraient pu avoir du trouble avec la police à cause de leurs mauvais coups.
- 1 tout à fait d'accord
  - 2 d'accord
  - 3 indécis
  - 4 pas d'accord
  - 5 tout à fait en désaccord
- 17.- Combien d'adultes criminels connais-tu personnellement?
- 1 aucun
  - 2 un ou deux
  - 3 quelques-uns
  - 4 plusieurs
- 18.- Tes meilleurs amis prendraient-ils ta défense si tu avais des difficultés avec la police?
- 1 certainement
  - 2 probablement
  - 3 peut-être
  - 4 j'en doute

19.- Combien de tes meilleurs amis as-tu perdus parce que tu avais eu du trouble avec la police?

- 1 aucun
- 2 un ou deux
- 3 plusieurs
- 4 tous
- 5 je n'ai jamais eu de trouble avec la police

20.- Jusqu'à quel point crois-tu que tes parents aiment tes meilleurs amis?

- 1 ils les aiment beaucoup
- 2 ils les aiment
- 3 cela n'a pas d'importance pour eux, cela ne les dérange pas
- 4 ils ne les aiment pas
- 5 ils ne les aiment pas du tout
- 6 mes parents ne connaissent pas mes meilleurs amis

21.- Est-ce que ton professeur sait qui sont tes meilleurs amis (remplacer par patron s'il travaille)?

- 1 il connaît tous mes meilleurs amis
- 2 il connaît certains de mes meilleurs amis
- 3 il connaît un seul de mes meilleurs amis
- 4 il ne connaît pas mes meilleurs amis

22.- Empruntes-tu de l'argent à ton meilleur ami?

- 1 souvent
- 2 quelques fois
- 3 rarement
- 4 jamais

23.- Avec qui passes-tu la plus grande partie de ton temps en-dehors de la classe (ou du travail)?

- 1 seul
- 2 avec mes meilleurs amis
- 3 avec mon ami(e) (mon chum, ma blonde)
- 4 avec ma famille
- 5 avec des adultes qui ne sont pas de ma famille

24.- Es-tu de ceux qui disent aux autres quoi faire lorsque tu es en groupe?

- 1 toujours
- 2 souvent
- 3 de temps en temps
- 4 jamais

25.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu à faire des activités avec tes meilleurs amis?

- 1 1 ou 2 heures chaque semaine
- 2 plusieurs heures chaque semaine
- 3 beaucoup d'heures chaque semaine
- 4 je ne fais jamais d'activité avec mes meilleurs amis

26.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu à discuter, à parler avec tes meilleurs amis?

- 1 1 ou 2 heures chaque semaine
- 2 plusieurs heures chaque semaine
- 3 beaucoup d'heures chaque semaine
- 4 je ne discute jamais avec mes meilleurs amis

27.- Il arrive souvent qu'on soit obligé de faire des choses que les parents n'approuvent pas pour être accepté de son groupe d'amis.

- 1 tout à fait d'accord
- 2 d'accord
- 3 indécis
- 4 pas d'accord
- 5 tout à fait en désaccord

**Vous devez donc établir ici si le (la) jeune a un(e) petit(e) ami(e). Le terme ami de garçon ou amie de fille signifie un ami de sexe opposé que tu vois régulièrement de préférence à d'autres**

28.- As-tu actuellement un ami de garçon ou une amie de fille?  
(Ou situation juste avant d'être au C.P.E.J.)

- 1 oui (aller à la question suivante)
- 2 non (aller à la question 30)

29.- Depuis combien de temps sors-tu régulièrement avec ton ami de garçon ou ton amie de fille? \_\_\_\_

\_\_\_\_ No. de mois (aller à la question 31)

**(Si cette situation existe depuis plus de 9 ans, écrire 98)**

30.- As-tu déjà eu un ami de garçon ou une amie de fille?

- 1 oui (aller à la question suivante 31)
- 2 non (aller à la question 38, p. 7)

- 31.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu (passais-tu) avec ton ami de garçon ou ton amie de fille (blonde, chum)?
- 1 moins d'une heure par semaine
  - 2 1-2 heures par semaine
  - 3 3-4 heures par semaine
  - 4 5-6 heures par semaine
  - 5 7-8 heures par semaine
  - 6 9 heures ou plus par semaine
- 32.- Quel âge avais-tu la première fois que tu as commencé à sortir régulièrement avec un ami de garçon ou une amie de fille? \_\_\_\_
- 33.- Jusqu'à quel point crois-tu que tes parents (ou ceux qui les remplacent) aiment (aimaient) ton ami de garçon ou ton amie de fille?
- 1 ils l'aiment beaucoup
  - 2 ils l'aiment
  - 3 ils sont indifférents
  - 4 ils ne l'aiment pas
  - 5 ils ne l'aiment pas du tout
  - 6 ils ne le (la) connaissent pas
- 34.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu (passais-tu) à parler discuter, avec ton ami de garçon ou ton amie de fille?
- 1 moins d'une heure par semaine
  - 2 1-2 heures
  - 3 3-4 heures
  - 4 5-6 heures
  - 5 7-8 heures
  - 6 9-10 heures
  - 7 11-12 heures
  - 8 13 heures ou plus par semaine
- 35.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu (passais-tu) à sortir avec ton ami de garçon ou ton amie de fille?
- 1 moins d'une heure par semaine
  - 2 1-2 heures
  - 3 3-4 heures
  - 4 5-6 heures
  - 5 7-8 heures
  - 6 9-10 heures
  - 7 11-12 heures
  - 8 13 heures ou plus par semaine

- 36.- Si cela ne dépendait que de toi est-ce que tu laisserais (aurais laissé) tes parents ou ceux qui les remplacent) pour vivre avec ton ami de garçon ou ton amie de fille?
- 1 oui, tout de suite
  - 2 oui, dans quelques mois
  - 3 oui, dans quelques années
  - 4 peut-être un jour
  - 5 non, jamais
- 37.- Si cela ne dépendait que de toi ferais-tu (aurais-tu fait) un enfant avec ton ami de garçon ou ton amie de fille?
- 1 oui, tout de suite
  - 2 oui, dans quelques mois
  - 3 oui, dans quelques années
  - 4 peut-être un jour
  - 5 non, jamais
- 38.- Lequel des énoncés suivants décris le mieux tes projets d'avenir quant au mariage?
- 1 j'ai l'intention de me marier
  - 2 je n'ai pas l'intention de me marier
- 39.- Combien d'enfants voudrais-tu avoir plus tard?
- 1 1 enfant
  - 2 2 enfants
  - 3 3 enfants
  - 4 4 enfants
  - 5 5 enfants ou plus
  - 6 aucun

**POUR LES GARÇONS SEULEMENT (les filles aller à la question 43)**

- 40.- Imaginons la situation où tu vis avec ta compagne et que vous n'avez pas d'enfants, aimerais-tu que celle-ci travaille :
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 qu'elle n'ait pas d'emploi à l'extérieur
- 41.- Imaginons la situation où tu vis avec ta compagne et que vous avez des enfants en bas âge, aimerais-tu qu'elle travaille :
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 qu'elle n'ait pas d'emploi à l'extérieur

- 42.- Imaginons la situation où tu vis avec ta compagne et que vos enfants sont devenus grands, aimerais-tu qu'elle travaille?
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 qu'elle n'ait pas d'emploi à l'extérieur

**Si le sujet est un garçon, passer à la section suivante**

### **POUR LES FILLES SEULEMENT**

- 43.- Imaginons la situation où tu vis avec ton compagnon et que vous n'avez pas d'enfants, aimerais-tu travailler?
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 ne pas travailler du tout à l'extérieur
- 44.- Imaginons la situation où tu vis avec ton compagnon et que vous avez des enfants en bas âge, aimerais-tu travailler?
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 ne pas travailler du tout à l'extérieur
- 45.- Imaginons la situation où tu vis avec ton compagnon et que vos enfants sont devenus grands, aimerais-tu travailler?
- 1 à temps plein à l'extérieur
  - 2 à temps partiel à l'extérieur
  - 3 ne pas travailler du tout à l'extérieur

**MASPAQ**  
**QASAQ, NOR**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                      
                  JR      MS      AN

**DATE NAIS.**                      
                                  JR      MS      AN

**NO. SUJET**      -----

**SEXE**      **1 MASCULIN**  
                  **2 FÉMININ**

## LES NORMES

1.- J'ai beaucoup de respect et de confiance en la police.

- 1 c'est ce que je pense tout à fait
- 2 c'est ce que je pense
- 3 ce n'est pas ce que je pense
- 4 ce n'est pas ce que je pense du tout

2.- La personne qui laisse ses clés dans son automobile est aussi responsable du vol que celle qui prend l'automobile.

- 1 tout à fait d'accord
- 2 d'accord
- 3 indécis
- 4 pas d'accord
- 5 tout à fait en désaccord

3.- Imagine que tu prends et gardes quelque chose de grande valeur (100\$ et plus) qui ne t'appartient pas, quelles sont tes chances d'être arrêté et amené au poste de police?

- 1 aucune chance (0%)
- 2 assez peu de chances (1% à 25%)
- 3 assez de chances (26% à 50%)
- 4 pas mal de chances (51% à 75%)
- 5 beaucoup de chances (76% à 100%)

4.- Imagine que tu te sauves de la maison pendant plus de 24 heures, quelles sont tes chances d'être arrêté et amené au poste de police?

- 1 aucune chance (0%)
- 2 assez peu de chances (1% à 25%)
- 3 assez de chances (26% à 50%)
- 4 pas mal de chances (51% à 75%)
- 5 beaucoup de chances (76% à 100%)

5.- Imagine que tu prends une automobile pour faire un tour sans la permission du propriétaire, quelles sont tes chances d'être arrêté et amené au poste de police?

- 1 aucune chance (0%)
- 2 assez peu de chances (1% à 25%)
- 3 assez de chances (26% à 50%)
- 4 pas mal de chances ( 51% à 75%)
- 5 beaucoup de chances (76% à 100%)

6.- Imagine que tu prends quelque chose sans payer dans un magasin, quelles sont tes chances d'être arrêté et amené au poste de police?

- 1 aucune chance (0%)
- 2 assez peu de chances (1% à 25%)
- 3 assez de chances (26% à 50%)
- 4 pas mal de chances (51% à 75%)
- 5 beaucoup de chances (76% à 100%)

7.- Imagine que tu prends de la marijuana ou du haschich, quelles sont tes chances d'être arrêté et amené au poste de police?

- 1 aucune chance (0%)
- 2 assez peu de chances (1% à 25%)
- 3 assez de chances (26% à 50%)
- 4 pas mal de chances (51% à 75%)
- 5 beaucoup de chances (76% à 100%)

8.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui brisent par exprès des choses qui ne leur appartiennent pas?

- 1 je trouve cela tout à fait correct
- 2 je trouve cela correct
- 3 je ne trouve pas cela correct
- 4 je ne trouve pas cela correct du tout

9.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui prennent quelque chose de 10\$ et plus qui ne leur appartient pas?

- 1 je trouve cela tout à fait correct
- 2 je trouve cela correct
- 3 je ne trouve pas cela correct
- 4 je ne trouve pas cela correct du tout

10.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui prennent de la marijuana ou du hachisch (un joint, du pot)?

- 1 je trouve cela tout à fait correct
- 2 je trouve cela correct
- 3 je ne trouve pas cela correct
- 4 je ne trouve pas cela correct du tout

- 11.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui manquent l'école sans une excuse valable?
- 1 je trouve cela tout à fait correct
  - 2 je trouve cela correct
  - 3 je ne trouve pas cela correct
  - 4 je ne trouve pas cela correct du tout
- 12.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui prennent quelque chose sans payer dans un magasin?
- 1 je trouve cela tout à fait correct
  - 2 je trouve cela correct
  - 3 je ne trouve pas cela correct
  - 4 je ne trouve pas cela correct du tout
- 13.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui prennent et gardent quelque chose de grande valeur (100\$ et plus) qui ne leur appartient pas?
- 1 je trouve cela tout à fait correct
  - 2 je trouve cela correct
  - 3 je ne trouve pas cela correct
  - 4 je ne trouve pas cela correct du tout
- 14.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui prennent une automobile pour faire un tour sans la permission du propriétaire?
- 1 je trouve cela tout à fait correct
  - 2 je trouve cela correct
  - 3 je ne trouve pas cela correct
  - 4 je ne trouve pas cela correct du tout
- 15.- Que penses-tu des jeunes de ton âge qui ont des relations sexuelles (autres que le baiser) avec une personne du sexe opposé?
- 1 je trouve cela tout à fait correct
  - 2 je trouve cela correct
  - 3 je ne trouve pas cela correct
  - 4 je ne trouve pas cela correct du tout
- 16.- Est-ce que tu as déjà été suivi par un travailleur social?
- |   |   |
|---|---|
| a) parce que tu avais fait un <u>délit</u><br>(Loi de la protection de la jeunesse) | b) parce que tu avais besoin d'être <u>protégé</u><br>(Loi de la protection de la jeunesse) |
|---|---|
- |   |   |
|---|---|
| 1 jamais                                    | 1 jamais                                    |
| 2 oui, au cours des 12 derniers mois        | 2 oui, au cours des 12 derniers mois        |
| 3 oui, avant les 12 derniers mois           | 3 oui, avant les 12 derniers mois           |
| 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois | 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois |
- 17.- Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un t'a battu alors que tu n'avais rien fait?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

18.- As-tu déjà comparu devant un juge?

a) parce que tu avais fait un délit    b) parce que tu avais besoin d'être protégé  
 (Loi sur les jeunes contrevenants)      (Loi sur les jeunes contrevenants)

- |   |   |
|---|---|
| 1 jamais                                    | 1 jamais                                    |
| 2 oui, au cours des 12 derniers mois        | 2 oui, au cours des 12 derniers mois        |
| 3 oui, avant les 12 derniers mois           | 3 oui, avant les 12 derniers mois           |
| 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois | 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois |

19.- Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un t'a pris, et gardé, quelque chose de petite valeur (moins de 10\$)?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

20.- Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un t'a pris, et gardé, quelque chose de valeur moyenne (entre 10\$ et 100\$)?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

21.- Au cours des 12 derniers mois, est-ce que quelqu'un t'a pris quelque chose de grande valeur (de 100\$ et plus)?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

22.- Crois-tu que de passer à la Cour peut :

- 1 t'aider
- 2 ni t'aider, ni te nuire
- 3 te nuire

23.- Est-ce qu'on t'a déjà forcé à faire des choses sexuelles avec lesquelles tu n'étais pas d'accord?

- 1 oui (compléter a), b), c))
- 2 non (passer au #24)

**Si oui :**

a) A quel âge cela t'est-il arrivé pour la première fois? \_\_\_\_\_ ans

b) Quel âge avait la personne qui t'a forcé à faire ça? \_\_\_\_\_ ans

## c) Qui était-ce?

- 1 parent (naturels ou substituts)
- 2 fratrie (frère ou sœur)
- 3 quelqu'un de ta parenté (oncle, tante, cousin, ...)
- 4 connaissance (réseau d'amis)
- 5 réseau famille
- 6 personne en autorité : professeur, entraîneur sportif, ...
- 7 autre : \_\_\_\_\_ (un inconnu, par exemple)

24.- Les policiers donnent une chance égale à tous les jeunes.

- 1 tout à fait d'accord
- 2 d'accord
- 3 indécis
- 4 pas d'accord
- 5 tout à fait en désaccord

25.- Est-ce que tu es en accord ou en désaccord avec l'idée suivante : « Il n'y a pas de mal à contourner la loi si tu ne te fais pas prendre »?

- 1 tout à fait d'accord
- 2 d'accord
- 3 indécis
- 4 pas d'accord
- 5 tout à fait en désaccord

26.- La plupart des criminels ne devraient pas être blâmés pour les choses qu'ils ont faites?

- 1 tout à fait d'accord
- 2 d'accord
- 3 indécis
- 4 pas d'accord
- 5 tout à fait en désaccord

**M A S P A Q**  
**QASAQ, LOISAC**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                         
                          **JR**    **MS**    **AN**

**DATE NAIS.**                         
    **JR** **MS** **AN**

**NO. SUJET**            -----

**SEXE**            **1 MASCULIN**  
                          **2 FÉMININ**

## **LOISIRS ET AUTRES ACTIVITES**

- 1.- Habituellement, combien d'heures par semaine lis-tu des livres pour ton plaisir?
- 1 beaucoup d'heures chaque semaine
  - 2 plusieurs heures chaque semaine
  - 3 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 4 je ne lis jamais
- 2.- Habituellement, combien d'heures par semaine participes-tu à des activités artistiques (exemple: musique, peinture, sculpture, photographie...)?
- 1 je ne fais jamais de telles activités
  - 2 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 3 plusieurs heures chaque semaine
  - 4 beaucoup d'heures chaque semaine
- 3.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu à ne rien faire, à flâner?
- 1 je ne suis jamais à ne rien faire
  - 2 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 3 plusieurs heures chaque semaine
  - 4 beaucoup d'heures chaque semaine
- 4.- Habituellement, combien d'heures par semaine t'occupes-tu à des passe-temps (« hobbies ») (exemple : collection de timbres, construction d'avions, d'autos...)?
- 1 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 2 plusieurs heures chaque semaine
  - 3 beaucoup d'heures chaque semaine
  - 4 je n'ai pas de passe-temps, de « hobbies »

- 5.- Habituellement, combien d'heures par semaine « travailles-tu pour de l'argent », le soir ou la fin de semaine? (question pour ceux qui ne sont pas sur le marché du travail)
- 1 je ne travaille pas pour de l'argent
  - 2 moins de 6 heures par semaine
  - 3 6-10 heures par semaine
  - 4 11-15 heures par semaine
  - 5 16-20 heures par semaine
  - 6 21-25 heures par semaine
  - 7 26 heures ou plus par semaine
  - 8 NAP i.e. pour ceux qui sont sur le marché du travail (réf. section 2)
- 6.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu à faire du sport (baseball, hockey, ski, natation, quilles, autres...)?
- 1 je ne fais pas de sport
  - 2 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 3 plusieurs heures chaque semaine
  - 4 beaucoup d'heures chaque semaine
- 7.- Habituellement, combien d'heures par semaine passes-tu dans les arcades de jeux?
- 1 je n'ai jamais été dans une arcade
  - 2 j'y suis allé une ou deux fois
  - 3 j'y passe 1 ou 2 heures chaque semaine
  - 4 plusieurs heures chaque semaine
  - 5 beaucoup d'heures chaque semaine
- 8.- Habituellement, combien d'heures par jour passes-tu à écouter de la musique ?
- 1 beaucoup d'heures chaque jour
  - 2 plusieurs heures chaque jour
  - 3 1 ou 2 heures chaque jour
  - 4 je n'écoute jamais de la musique
- 9.- Habituellement, combien d'heures par jour passes-tu à regarder la télévision?
- 1 beaucoup d'heures chaque jour
  - 2 plusieurs heures chaque jour
  - 3 1 ou 2 heures chaque jour
  - 4 je ne regarde pas la télévision à tous les jours
- 10.- Habituellement, combien de fois vas-tu au cinéma?
- 1 1 ou 2 fois par année
  - 2 plusieurs fois par année (3-6 fois)
  - 3 beaucoup de fois par année (7 fois et plus)
  - 4 je ne vais jamais au cinéma

11.- Habituellement, combien d'heures par jour passes-tu à lire des bandes dessinées (Tintin, Astérix, Lucky-Luke) ou des comics (Batman, Tarzan)?

- 1 aucune
- 2 à peu près ½ heure ou moins par jour
- 3 à peu près 1 heure par jour
- 4 à peu près 1 ½ heures par jour
- 5 à peu près 2 heures par jour
- 6 à peu près 3 heures par jour
- 7 4 heures ou plus par jour

12.- Habituellement, combien de fois vas-tu voir un spectacle (chanteurs, groupes « rock », autres), une pièce de théâtre ou entendre un concert quand tu n'es pas avec l'école?

- 1 beaucoup de fois par année
- 2 plusieurs fois par année
- 3 1 ou 2 fois par année
- 4 je ne vais jamais voir un spectacle

13.- Vas-tu à l'église?

- 1 jamais
- 2 de temps en temps
- 3 souvent
- 4 à toutes les semaines

14.- Habituellement, combien d'argent de poche reçois-tu de tes parents chaque semaine?

- 1 rien
- 2 moins de deux dollars par semaine
- 3 2\$ à 5\$ par semaine
- 4 6\$ à 10\$ par semaine
- 5 11\$ à 20\$ par semaine
- 6 21\$ à 30\$ par semaine
- 7 31\$ à 40\$ par semaine
- 8 41\$ à 50\$ par semaine
- 9 51\$ et plus par semaine

15.- Lorsque tu as le choix de ces émissions à la télévision, préfères-tu regarder :(N.B. Ne fais qu'un seul choix) :

- 1 Les téléromans ou histoires d'amour
- 2 Les séries policières, films de guerre ou de cowboy
- 3 Les comédies
- 4 Les drames d'horreur
- 5 Les vidéoclips

16.- Lorsque tu vas au cinéma, tu choisis habituellement :  
(N.B. Ne fais qu'un seul choix)

- 1 Les histoires d'amour
- 2 Les histoires policières, films de guerre ou de cowboy, films d'aventure
- 3 Les comédies
- 4 Les drames d'horreur

17.- As-tu déjà participé à des loisirs organisés dans ton quartier (activités sportives, culturelles, scientifiques, etc)?

- 1 jamais
- 2 oui, au cours des 12 derniers mois
- 3 oui, avant les 12 derniers mois
- 4 oui, avant et durant les 12 derniers mois

18.- Habituellement, préfères-tu lire?  
(N.B. Ne fais qu'un seul choix)

- 1 Les romans ou histoires d'amour
- 2 Les histoires policières, des histoires de guerre ou de cowboy, d'aventure
- 3 Les comédies
- 4 Les drames d'horreur

19.- Au cours de la dernière année, est-ce que tu as regardé des revues, des films ou des vidéos pornos?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

**Les questions #20-21-22 ne s'appliquent qu'à ceux qui ne sont pas sur le marché du travail**

20.- As-tu travaillé pour de l'argent l'été dernier?

- 1 oui
- 2 non

21.- Si oui, pendant combien de semaines? \_\_\_\_\_ ans

22.- Combien gagnais-tu par semaine? \_\_\_\_\_ en dollars

**M A S P A Q**  
**QASAQ, TCDÉL**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                         
                          JR    MS   AN

**DATE NAIS.**                 
    JR   MS   AN

**NO. SUJET**    -----

**SEXE**            **1 MASCULIN**  
                          **2 FÉMININ**

## TROUBLES DE COMPORTEMENT ET DÉLINQUANCE

No. 1-E

Avoir dérangé ta classe par exprès?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1-    oui    2-    non
- b) Si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu dérangé ta classe par exprès?  
 1    jamais  
 2    une ou deux fois  
 3    plusieurs fois  
 4    très souvent

No.1-T

Avoir dérangé tes collègues de travail par exprès?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1-    oui    2-    non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu dérangé tes collègues de travail par exprès?  
 1    jamais  
 2    une ou deux fois  
 3    plusieurs fois  
 4    très souvent

## No.2

Avoir pris une bouteille de bière, un verre de vin, un verre de boisson forte?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui      2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris une bouteille de bière, un verre de vin, un verre de boisson forte?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.3

Avoir dit à tes parents que tu refusais de faire ce qu'ils t'ordonnaient de faire?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui      2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu dit à tes parents que tu refusais de faire ce qu'ils t'ordonnaient de faire?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.4

Avoir pris et gardé quelque chose sans payer dans un magasin?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui      2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé quelque chose sans payer dans un magasin?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.5

Avoir menacé de battre quelqu'un pour le forcer à faire quelque chose qu'il ne voulait pas faire?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2-non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu menacé de battre quelqu'un pour le forcer à faire quelque chose qu'il ne voulait pas faire?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

No.6

Avoir reniflé de la colle jusqu'à te sentir différent de l'ordinaire?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu reniflé de la colle jusqu'à te sentir différent de l'ordinaire?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

No.7-E

Avoir brisé ou détruit par exprès, à l'école, des instruments de musique, des articles de sport ou d'autres équipements?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu brisé ou détruit par exprès, à l'école des instruments de musique, des articles de sport ou d'autres équipements?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

## No.7-T

Avoir brisé ou détruit par exprès, au travail, des appareils ou d'autres équipements?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu brisé ou détruit par exprès, au travail, des appareils ou d'autres équipements?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.8

T'être sauvé de la maison pendant plus de 24 heures, plus d'une journée?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, t'es-tu sauvé de la maison pendant plus de 24 heures, plus d'une journée?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.9-E

Avoir été mis à la porte d'une école?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu été mis à la porte d'une école?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.9-T

Avoir été mis à la porte de ton travail?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2-non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu été mis à la porte de ton travail?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.10

T'être battu à coups de poing avec une autre personne?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 derniers mois, t'es-tu battu à coups de poing avec une autre personne?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.11

Avoir vendu de la drogue (n'importe quelle sorte)?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 dernier mois, as-tu vendu de la drogue (n'importe quelle sorte)?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.12

Avoir brisé ou détruit par exprès, des choses qui ne t'appartenaient pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) A cours de cette année scolaire, as-tu brisé ou détruit par exprès, des choses qui ne t'appartenaient pas?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.13

Avoir flâné ou « niaisé » le soir lorsque tu étais supposé être à la maison?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu flâné ou « niaisé » le soir lorsque tu étais supposé être à la maison?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.14

Avoir défoncé une porte ou une fenêtre et être entré quelque part pour y prendre quelque chose?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu défoncé une porte ou une fenêtre et es-tu entré quelque part pour y prendre quelque chose?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.15

Avoir déclenché une fausse alarme?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2 -non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu déclenché une fausse alarme?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.16

Avoir menacé ou malmené les autres pour avoir ce que tu voulais?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu menacé ou malmené les autres pour avoir ce que tu voulais?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.17-E

Avoir répondu à un de tes professeurs en n'étant pas poli?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2 -non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours de cette année scolaire, as-tu répondu à un de tes professeurs en n'étant pas poli?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.17-T

Avoir répondu à ton patron en n'étant pas poli?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu répondu à ton patron en n'étant pas poli?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.18

Avoir eu des relations sexuelles (autre que le baiser) avec une personne du sexe opposé?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu eu des relations sexuelles (autre que le baiser) avec une personne du sexe opposé?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.19

Avoir fait partie d'un groupe de jeunes (gang) qui fait des mauvais coups?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu fait partie d'un groupe de jeunes (gang) qui fait des mauvais coups?
- 1- oui 2- non
- d) Au cours des 12 derniers mois, ce groupe de jeunes (gang), avait-il un chef?  
1- oui 2- non
- e) Au cours des 12 derniers mois, ce groupe de jeunes (gang), avait-il un lieu de rencontre précis?  
1- oui 2- non
- f) Au cours des 12 derniers mois, ce groupe de jeunes (gang), avait-il un nom?  
1- oui 2- non si oui, lequel? \_\_\_\_\_
- g) Au cours des 12 derniers mois, ce groupe avait des signes distinctifs (un symbole, des vêtements, une coiffure, etc)?  
1- oui 2- non
- h) Au cours des 12 derniers mois, ce groupe de jeunes (gang), avait-il une initiation?  
1- oui 2- non

No.20-E

Avoir été mis en dehors de la classe par un professeur?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu été mis en dehors de la classe par un professeur?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.21

Avoir utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roche,...) en te battant avec une autre personne?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu utilisé une arme (bâton, couteau, fusil, roches...) en te battant avec une autre personne?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.22

Avoir brisé ou détruit par exprès quelque chose qui appartenait à tes parents ou à un autre membre de ta famille?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu brisé ou détruit par exprès quelque chose qui appartenait à tes parents ou à un autre membre de ta famille?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.23

Avoir conduit une automobile sans permis?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu conduit une automobile sans permis?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.24

Avoir pris et gardé de l'argent à la maison sans la permission et sans l'intention de le rapporter?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé de l'argent à la maison sans la permission et sans l'intention de le rapporter?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.25

Avoir acheté, utilisé ou vendu quelque chose que tu savais avoir été volé?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu acheté, utilisé ou vendu quelque chose que tu savais avoir été volé?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.26

Alors que tu étais taquiné ou menacé, t'être fâché facilement et avoir frappé?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2 -non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 derniers mois, alors que tu étais taquiné ou menacé, t'es-tu fâché facilement et as-tu frappé?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.27

Si quelqu'un t'a bousculé accidentellement, avoir pensé qu'il le faisait exprès, t'être mis en colère et avoir cherché à te battre?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 derniers mois, si quelqu'un t'as bousculé accidentellement, as-tu pensé qu'il le faisait exprès, t'es-tu mis en colère et as-tu cherché à te battre?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.28

Avoir eu des relations sexuelles avec une personne de sexe opposé pour de l'argent, de la drogue ou d'autres choses?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu eu des relations sexuelles avec une personne de sexe opposé pour de l'argent, de la drogue ou d'autres choses?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

## No.29-E

Avoir pris et gardé des objets de 10\$ ou plus appartenant à l'école?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire as-tu pris et gardé des objets de 10\$ ou plus appartenant à l'école?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.29-T

Avoir pris et gardé des objets de 10\$ ou plus appartenant à ton employeur?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé des objets de 10\$ ou plus appartenant à ton employeur?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.30

Avoir joué (parlé) pour de l'argent avec des personnes qui ne sont pas de ta famille?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu joué (parlé) pour de l'argent avec des personnes qui ne sont pas de ta famille?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.31

Avoir battu, frappé ou poussé fort un de tes parents?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2 -non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu battu, frappé, ou poussé fort un de tes parents?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.32-E

S'être servi de notes cachées ou d'autres moyens défendus pour tricher pendant un examen?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours de cette année scolaire, t'es-tu servi de notes cachées ou d'autres moyens défendus pour tricher pendant un examen?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.32-T

Avoir triché au travail?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2 -non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu triché au travail?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.33

Être entré sans payer dans un endroit payant?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, t'es-tu entré sans payer dans un endroit payant?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

No.34

Avoir téléphoné sans te nommer pour jouer un tour?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu téléphoné sans te nommer pour jouer un tour?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

No.35-E

Avoir manqué l'école sans une excuse valable?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu manqué l'école sans une excuse valable?
- |   |                  |
|---|------------------|
| 1 | jamais           |
| 2 | une ou deux fois |
| 3 | plusieurs fois   |
| 4 | très souvent     |

No.35-T

Avoir manqué ton travail sans une excuse valable?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu manqué ton travail sans une excuse valable?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.36

Avoir pris et gardé quelque chose de 100\$ et plus qui ne t'appartenait pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé quelque chose de 100\$ et plus qui ne t'appartenait pas?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.37

Avoir mis le feu par exprès, dans un magasin ou dans d'autres endroits?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu mis le feu par exprès, dans un magasin ou dans d'autres endroits?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

## No.38

Avoir battu quelqu'un qui ne t'avait rien fait?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu battu quelqu'un qui ne t'avait rien fait?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.39

Avoir eu des relations sexuelles avec une personne du même sexe pour de l'argent, de la drogue et d'autres choses?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu eu des relations sexuelles avec une personne du même sexe pour de l'argent, de la drogue ou d'autres choses?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.40

Avoir utilisé des fausses cartes pour entrer quelque part?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu utilisé des fausses cartes pour entrer quelque part?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.41-E

Avoir brisé par exprès, une école (brisé des vitres, sali des murs...)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu brisé, par exprès, une école (brisé des vitres, sali des murs)?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.41-T

Avoir brisé par exprès, ton lieu de travail (brisé des vitres, sali des murs...)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu brisé, par exprès, ton lieu de travail (brisé des vitres, sali des murs...)?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

## No.42-E

Avoir manqué un cours pendant que tu étais à l'école?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours de cette année scolaire, as-tu manqué un cours pendant que tu étais à l'école?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.43

Avoir pris part à des batailles entre groupes de jeunes (gangs)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris part à des batailles entre groupes de jeunes (gangs)?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.44

Avoir porté une arme (une chaîne, un couteau, fusil, etc...)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu porté une arme (une chaîne, un couteau, fusil,...)?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.45

Avoir pris et gardé quelque chose entre 10\$ et 100\$ qui ne t'appartenait pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé quelque chose entre 10\$ et 100\$ qui ne t'appartenait pas?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.46

Avoir pris et gardé une bicyclette qui ne t'appartenait pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé une bicyclette qui ne t'appartenait pas?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.47

Avoir eu des relations sexuelles (autres que le baiser) avec une personne du même sexe que toi?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu eu des relations sexuelles (autres que le baiser) avec une personne du même sexe que toi?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.48

Avoir pris des drogues dures (cocaïne, héroïne, morphine, opium, crack,...)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris des drogues dures (cocaïne, héroïne, morphine, opium, crack,...)?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.49

Avoir encouragé d'autres jeunes à s'en prendre à une personne que tu n'aimais pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu encouragé d'autres jeunes à s'en prendre à une personne que tu n'aimais pas?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.50

Avoir pris une motocyclette pour faire un tour, sans la permission du propriétaire?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris une motocyclette pour faire un tour, sans la permission du propriétaire?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.51

Avoir pris et gardé quelque chose de moins de 10\$ qui ne t'appartenait pas?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris et gardé quelque chose de moins de 10\$ qui ne t'appartenait pas?
- 1 jamais  
2 une ou deux fois  
3 plusieurs fois  
4 très souvent

No.52

T'être soûlé avec de la bière, du vin ou d'autres boissons fortes?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, t'es-tu soûlé avec de la bière, du vin ou d'autres boissons fortes?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.53

Avoir battu, frappé ou poussé très fort ton frère ou ta sœur en te battant avec lui ou avec elle?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2 -non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu battu, frappé ou poussé très fort ton frère ou ta sœur en te battant avec lui ou avec elle?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.54

Avoir brisé par exprès, une antenne, des pneus ou d'autres parties d'une automobile?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu détruit par exprès, une antenne, des pneus ou d'autres parties d'une automobile?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.55

Avoir fait usage de stimulants (« speed », « pep pills », etc.) ou d'hallucinogènes (LSD, STP, PCP, mescaline, THC, etc.)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui    2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu fait usage de stimulants (« speed », « pep pills », etc.) ou d'hallucinogènes (LSD, STP, PCP, mescaline, THC, etc.)?
- 1 jamais  
 2 une ou deux fois  
 3 plusieurs fois  
 4 très souvent

No.56

T'être introduit quelque part où tu n'avais pas le droit (ex. : maison où il n'y a personne, hangars, voies ferrées, maisons en construction...)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui    2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, t'es-tu introduit quelque part où tu n'avais pas le droit (ex. : maison où il n'y a personne, hangars, voies ferrées, maisons en construction...)?
- 1 jamais  
 2 une ou deux fois  
 3 plusieurs fois  
 4 très souvent

No.57

Avoir lancé des roches, des bouteilles ou d'autres objets à des personnes?

- a) L'as-tu déjà fait?  
 1- oui    2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu lancé des roches, des bouteilles ou d'autres objets à des personnes?
- 1 jamais  
 2 une ou deux fois  
 3 plusieurs fois  
 4 très souvent

No.58

Avoir pris une automobile pour faire un tour, sans la permission du propriétaire?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris une automobile pour faire un tour, sans la permission du propriétaire?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No.59

Avoir pris de la marijuana ou du hachisch (un joint , du pot)?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris de la marijuana ou du hachisch (un joint, du pot)?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No. 60

Avoir pris une automobile pour la vendre?

- a) L'as-tu déjà fait?  
1- oui 2- non
- b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)
- c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu pris une automobile pour la vendre?
- 1 jamais
  - 2 une ou deux fois
  - 3 plusieurs fois
  - 4 très souvent

No. 61

Avoir utilisé la force physique (ou menacé de le faire) pour dominer d'autres jeunes?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu utilisé la force physique (ou menacé de le faire) pour dominer d'autres jeunes?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.62

Avoir accusé les autres d'avoir commencé une bataille et prétendu que c'était de leur faute?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)c) Au cours des 12 derniers mois, as-tu accusé les autres d'avoir commencé une bataille et prétendu que c'était de leur faute?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

No.63

Avoir forcé quelqu'un à faire des choses sexuelles avec lesquelles la personne n'aurait pas d'accord (déshabiller, toucher, relation,...)?

a) L'as-tu déjà fait?

1- oui 2- non

b) si oui, à quel âge l'as-tu fait pour la première fois? \_\_\_\_\_ (inscrire l'âge)

c) Quel âge avait la personne que tu as forcé, la première fois? \_\_\_\_\_ ans

No.63 (suite)

SI OUI

d) Qui était cette personne?

- 1 parent (naturel ou substitut)
- 2 fratrie (frère ou sœur)
- 3 parenté (peu importe qui)
- 4 autre : \_\_\_\_\_

e) Au cours des 12 derniers mois, as-tu forcé quelqu'un à faire des choses sexuelles avec lesquelles elle n'était pas d'accord (déshabiller, toucher, relation,...)?

- 1 jamais
- 2 une ou deux fois
- 3 plusieurs fois
- 4 très souvent

**MASPAQ  
QAPAQ, JES  
Le Blanc, 1997**

**DATE**                         
                         JR MS AN

**DATE NAIS.**                         
                                 JR MS AN

**NO. SUJET**                                   

**SEXE**    1 MASCULIN  
             2 FÉMININ

## **SECTION JESSNESS**

### **LES OPINIONS DES ADOLESCENTS**

Ce questionnaire porte sur tes opinions, sur ce que tu penses de différentes choses ainsi que sur différentes expériences que tu as pu faire. **Nous te demandons de répondre sincèrement à toutes les questions et t'assurons que tes réponses resteront confidentielles.**

La valeur de ce questionnaire dépend entièrement de la sincérité avec laquelle tu réponds à ces questions. **Rappelle-toi qu'il n'y a pas de « bonnes » ou de « mauvaises » réponses.** Il s'agit tout simplement de répondre **VRAI** ou **FAUX** à chacun des énoncés suivants. Lis soigneusement chaque phrase et si tu es d'accord avec l'énoncé, que tu sens qu'il correspond bien avec ce que tu penses, répond **VRAI**. Dans le cas contraire, si tu n'es pas d'accord avec l'énoncé, répond **FAUX**. **En répondant aux questions, rappelle-toi que nous voulons seulement savoir ce que tu penses actuellement.** Vérifie à chaque page si tu as répondu à toutes les questions sans en oublier aucune.

- |     |  |           |           |
|-----|--|-----------|-----------|
| 1.  | Quand tu as des problèmes, c'est mieux de ne pas en parler à personne.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 2.  | Ça m'énerve de rester longtemps assis sans bouger.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 3.  | Ça m'arrive souvent de me battre.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 4.  | Je m'inquiète trop de savoir si je suis correct dans ce que je fais.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 5.  | J'aime à toujours me tenir avec le même groupe d'amis.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 6.  | Je suis plus débrouillard que la plupart des gens que je connais.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 7.  | Ça me choque que des bandits puissent s'en tirer sans être condamnés.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 8.  | Les critiques ou les reproches me blessent facilement.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 9.  | La plupart des policiers sont prêts à t'aider.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 10. | Parfois, j'ai l'impression que je veux battre quelqu'un.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 11. | Quand quelqu'un m'ordonne de faire quelque chose, je suis porté, la plupart du temps, à faire exactement le contraire. | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 12. | La plupart des gens sont prêts à tricher un peu pour faire de l'argent.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 13. | On ne sait jamais à quel moment on va se fâcher ou avoir du trouble.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 14. | Si les policiers ne t'aiment pas, ils vont tenter de t'attraper pour n'importe quoi.                                   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 15. | On est bien mieux de ne faire confiance à personne.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 16. | Parfois, je voudrais bien partir et tout oublier.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 17. | Parfois, j'ai l'impression de ne pas avoir réellement de « chez soi » (de foyer).                                      | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 18. | Les gens semblent toujours favoriser certaines personnes plus que les autres.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |

- |     |  |      |      |
|-----|--|------|------|
| 19. | Je ne conte jamais de mensonge.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 20. | La plupart des policiers sont pas mal stupides.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 21. | Je m'inquiète de ce que les autres pensent de moi.   | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 22. | Une personne comme moi attaque en premier et pose les questions ensuite.                           | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 23. | J'ai des idées très étranges et très bizarres dans ma tête.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 24. | C'est difficile de s'amuser quand on n'est pas avec ses amis.                                      | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 25. | Ça me rend mal à l'aise de demander un service à quelqu'un.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 26. | Si je le pouvais, je laisserais l'école tout de suite.   | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 27. | Parfois, c'est agréable de tromper quelqu'un, « d'en passer une vite ».                            | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 28. | J'ai remarqué que le cœur me bat très vite quand quelqu'un n'arrête pas de me poser des questions. | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 29. | Quand je suis vraiment en colère, je pourrais faire à peu près n'importe quoi.                     | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 30. | Les femmes ont l'air plus aimables et plus heureuses que les hommes.                               | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 31. | C'est facile pour moi de parler à des étrangers.   | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 32. | Les policiers mettent leur nez dans bien des choses qui ne sont pas de leurs affaires.             | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 33. | Bien des pères ne semblent pas s'inquiéter de nous faire de la peine.                              | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 34. | Sans que je le montre, j'ai peur de beaucoup de choses.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 35. | C'est rare qu'on me donne une chance raisonnable.  | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 36. | Les autres semblent faire les choses plus facilement que moi.                                      | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |
| 37. | On dirait que j'explose souvent pour des choses qui en réalité n'ont pas beaucoup d'importance.    | 1    | 2    |
|     |  | vrai | faux |

- |     |  |           |           |
|-----|--|-----------|-----------|
| 38. | Il n'y a que les bébés qui pleurent quand ils se font mal.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 39. | La plupart des gens sont vraiment très aimables.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 40. | Gagner une bataille, c'est un des plus grands plaisirs qui existe.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 41. | Il y a beaucoup de choses étranges qui m'arrivent.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 42. | J'ai tous les amis dont j'ai besoin.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 43. | J'ai beaucoup de plaisir à faire enrager certaines personnes.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 44. | De nos jours, de petites bêtises sont considérées comme étant très graves.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 45. | Ce serait amusant de travailler dans un carnaval ou dans un parc d'amusement.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 46. | Mon père est trop occupé pour s'inquiéter beaucoup à mon sujet ou pour passer beaucoup de temps avec moi.                          | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 47. | Parfois, la tête me tourne sans raison apparente.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 48. | Parfois, les gens traitent les jeunes comme s'ils étaient des bébés.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 49. | Je me sens mal quand on m'engueule ou qu'on me critique  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 50. | Quand ça va mal, il n'y a pas grand-chose à y faire.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 51. | Lorsqu'un membre de votre famille est dans le trouble, il est préférable de régler cela en famille plutôt que d'avertir la police. | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 52. | Je n'arrive pas à me concentrer sur quelque chose.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 53. | Souvent, ça tourne mal quand je fais de mon mieux pour bien faire.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 54. | La plupart des personnes en autorité jouent au boss et sont fendantes.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 55. | Je me fiche que les autres m'aiment ou ne m'aiment pas.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |

- |     |  |           |           |
|-----|--|-----------|-----------|
| 56. | On dirait que quel que soit l'endroit où je suis, j'aimerais mieux être ailleurs.        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 57. | Je me fâche de temps en temps.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 58. | Je crois qu'à 14 ans, on est assez vieux pour fumer la cigarette.                        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 59. | La plupart des parents semblent trop sévères.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 60. | Si quelqu'un me fait un sale coup, j'essaie de lui remettre ça.                          | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 61. | On ne peut presque jamais croire ce que les parents disent.                              | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 62. | Il y a en moi un côté vraiment méchant.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 63. | Je pense que je ne réussirai jamais dans la vie ou que je ne vaudrai jamais grand-chose. | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 64. | Habituellement, les policiers te traitent de façon écoeurante.                           | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 65. | La plupart du temps, je ne trouve rien à faire.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 66. | Je trouve ça difficile de montrer aux gens mes sentiments pour eux.                      | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 67. | Je me sens souvent seul(e) et triste.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 68. | Ça ne me fait rien lorsqu'on me taquine et qu'on se moque de moi.                        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 69. | Il ne se passe jamais grand-chose.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 70. | Très souvent, je fais des choses que mes parents me disent de ne pas faire.              | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 71. | C'est amusant de faire des choses que mes parents me disent de ne pas faire.             | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 72. | Beaucoup de gens disent du mal de moi dans mon dos.                                      | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 73. | Je voudrais être moins gêné et moins timide.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |

- |     |   |           |           |
|-----|---|-----------|-----------|
| 74. | On dirait que les gens s'attendent toujours à ce que je me retrouve dans le trouble.              | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 75. | J'aime tous ceux que je connais.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 76. | Les autres sont plus heureux que moi.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 77. | Si seulement nous avions plus d'argent à la maison, tout irait pour le mieux.                     | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 78. | Je n'ai pas vraiment de problèmes qui m'inquiètent.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 79. | La pire insulte pour moi, c'est de me faire traiter de « faible » ou de « mou ».                  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 80. | Quand je suis seul(e), j'entends des choses étranges.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 81. | Quand on est plusieurs à avoir du trouble, il faut s'arranger pour que tous disent la même chose. | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 82. | J'ai souvent mal à la tête.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 83. | Les professeurs ont toujours des préférés qui peuvent faire n'importe quoi et s'en tirer.         | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 84. | À chaque jour, il se présente un grand nombre de choses qui m'intéressent.                        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 85. | La plupart du temps, je préfère être seul(e) plutôt qu'avec d'autres.                             | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 86. | J'ai de la difficulté à accepter qu'on m'agace ou qu'on me taquine.                               | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 87. | On dirait que je ne m'inquiète pas assez de ce qui peut m'arriver.                                | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 88. | Je ne me fâche jamais contre qui que ce soit.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 89. | Je souhaite toujours qu'il arrive quelque chose d'excitant.                                       | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 90. | Les policiers et les juges vont vous dire une chose et en faire une autre.                        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 91. | Il est difficile de discuter de mes problèmes avec mes parents.                                   | 1<br>vrai | 2<br>faux |

- |      |   |           |           |
|------|---|-----------|-----------|
| 92.  | Tous ceux qui me connaissent m'aiment.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 93.  | On dirait que c'est plus facile pour moi de mal agir que de laisser voir mon bon côté.          | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 94.  | Trop de gens aiment à faire les importants et les durs.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 95.  | Je suis toujours aimable avec tout le monde.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 96.  | Ça prend quelqu'un de pas mal intelligent pour m'avoir.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 97.  | Discuter de ses problèmes personnels avec quelqu'un, c'est habituellement une perte de temps.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 98.  | Il me semble que ce n'est pas mal de voler un marchand malhonnête.                              | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 99.  | Je ne reculerais jamais devant une bataille.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 100. | J'ai dans ma tête beaucoup de mauvais plans que les autres ignorent.                            | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 101. | Je peux faire beaucoup de folies si quelqu'un me provoque.                                      | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 102. | J'ai peur de parler devant la classe.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 103. | Les parents achalent et critiquent toujours les jeunes.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 104. | Un jour, j'aimerais bien conduire une auto de course.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 105. | J'ai tendance à m'asseoir et à être dans la lune plus que je ne devrais.                        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 106. | De temps en temps, j'ai mal à l'estomac.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 107. | À la maison, on me blâme trop souvent pour des choses que je ne fais pas.                       | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 108. | La vie est toujours heureuse à la maison.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 109. | Le soir quand je n'ai rien à faire, j'aime sortir pour trouver des activités un peu excitantes. | 1<br>vrai | 2<br>faux |

- |      |   |      |      |
|------|---|------|------|
| 110. | Beaucoup de femmes paraissent autoritaires et méchantes.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 111. | Personne ne semble me comprendre ou comprendre ce que je ressens.                                     | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 112. | La plupart des gens se retrouvent en difficulté à cause de la malchance.                              | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 113. | Je suis toujours gentil.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 114. | Parler avec mes parents est tout aussi facile que de parler avec des personnes de mon âge.            | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 115. | Parfois, je n'aime pas l'école.   | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 116. | Si tu veux avancer dans la vie, il ne faut pas que tu te préoccupes trop des autres.                  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 117. | Parfois, j'ai l'impression que je vais éclater pour des riens.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 118. | Ça ne me dérange pas de mentir quand je suis mal pris.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 119. | Quelqu'un qui ne veut pas se battre est un bon à rien.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 120. | Pour faire son chemin aujourd'hui, une personne doit être pas mal dure.                               | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 121. | La plupart du temps je me sens inquiet.   | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 122. | Si tu ne te tiens pas avec les bonnes personnes, tu peux t'attendre à avoir de sérieux problèmes.     | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 123. | Je pense réellement que j'ai une meilleure personnalité que la plupart des personnes que je connais.  | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 124. | J'ai des pensées mauvaises plein la tête.   | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 125. | Quand tu es mal pris, il n'y a personne qui se propose vraiment pour t'aider.                         | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 126. | Parfois, quand mes parents me disent de ne pas faire quelque chose, je décide de le faire quand même. | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |
| 127. | Le mieux, c'est de ne pas penser à ses problèmes.   | 1    | 2    |
|      |   | vrai | faux |

- |      |  |      |      |
|------|--|------|------|
| 128. | Je me sens vraiment excité.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 129. | Quand ça tourne mal, je pense habituellement que c'est de ma faute plutôt que celle des autres.                      | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 130. | Les gens qui détiennent de l'autorité sont habituellement contre moi.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 131. | J'ai trop de difficulté à me décider.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 132. | La plupart des gens qui agissent de façon trop parfaite ne font que présenter une grosse façade (ils font semblant). | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 133. | Quand la chance est contre toi, tu ne peux pas y faire grand-chose.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 134. | Je me fatigue facilement.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 135. | Je pense que ma mère devrait être plus sévère pour bien des choses.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 136. | J'aime lire et étudier.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 137. | Je me sens seul(e) même quand il y a d'autres personnes autour de moi.   | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 138. | Quand je veux, je suis très habile pour déjouer les autres.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 139. | Je déteste demander une faveur à quelqu'un.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 140. | J'ai souvent de la difficulté à reprendre mon souffle.   | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 141. | Peu importe ce que je fais, je suis porté à me demander à quel point je le fais bien.                                | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 142. | Pour ma grandeur, je suis vraiment pas mal dur.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 143. | Les gens ne me donnent pas souvent une vraie chance.   | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 144. | Je préfère être dans la lune plutôt que toute autre chose.   | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |
| 145. | Parfois, la seule façon de régler vraiment une affaire, c'est de se battre.  | 1    | 2    |
|      |  | vrai | faux |

- |      |  |           |           |
|------|--|-----------|-----------|
| 146. | Je suis nerveux.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 147. | Voler quelqu'un de riche, c'est pas si grave.                                    | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 148. | Mes parents ont l'air de penser que je pourrais finir par devenir un bon à rien. | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 149. | Les choses ne m'apparaissent pas réelles.  | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 150. | Je me sens mieux quand je sais exactement ce qui va arriver le lendemain.        | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 151. | Il y a trop de disputes dans les familles.                                       | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 152. | Parfois, j'ai l'impression que je cherche le trouble au lieu de m'en éloigner.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 153. | Je pense que quelque chose fonctionne mal dans ma tête.                          | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 154. | Je me fâche très vite.   | 1<br>vrai | 2<br>faux |
| 155. | Quand j'ai du trouble, c'est habituellement de ma faute.                         | 1<br>vrai | 2<br>faux |

**M A S P A Q**  
**Q A S A Q, B E C K**  
**Le Blanc, 1997**

**DATE**                            
                          JR      MS      AN

**DATE NAIS.**                                    
    JR   MS   AN

**NO. SUJET**                    -----

**SEXE**            1 MASCULIN  
                          2 FÉMININ

## Section Beck

### COMMENT JE ME SENS

Ce questionnaire comprend plusieurs groupes de phrases. Nous te demandons de répondre de ton mieux tout en respectant les consignes suivantes :

- 1) lis attentivement **toutes** les phrases;
- 2) encerle **ou** fais un « X » sur **la** parenthèse, à côté de la phrase qui décrit le mieux comment tu te sens **dans le moment présent.**

- 1.-
  - 1 Je ne me sens pas triste.
  - 2 Je me sens morose ou triste.
  - 3 Je suis morose ou triste tout le temps et je ne peux pas me remettre d'aplomb. Je suis tellement triste ou malheureux(se) que cela me fait mal.
  - 4 Je suis tellement triste ou malheureux(se) que je ne peux plus le supporter.
- 2.-
  - 1 Je ne suis pas particulièrement pessimiste ou découragé(e) à propos du futur.
  - 2 Je me sens découragé(e) à propos du futur.
  - 3 Je sens que je n'ai rien à attendre du futur.
  - 4 Je sens que je n'arriverai jamais à surmonter mes difficultés.
  - 5 Je sens que le futur est sans espoir et que les choses ne peuvent pas s'améliorer.
- 3.-
  - 1 Je ne sens pas que je suis un échec.
  - 2 Je sens que j'ai échoué plus que la moyenne des gens.
  - 3 Je sens que j'ai accompli très peu de choses qui aient de la valeur ou une signification quelconque.
  - 4 Quand je pense à ma vie passée, je ne peux voir rien d'autre qu'un grand nombre d'échecs.
  - 5 Je sens que je suis un échec complet en tant que personne (enfant, fils, fille).

- 4.- 1 Je ne suis pas particulièrement mécontent(e).  
 2 Je me sens « tanné(e) » la plupart du temps.  
 3 Je ne prends pas plaisir aux choses comme auparavant.  
 4 Je n'obtiens plus de satisfaction de quoi que ce soit.  
 5 Je suis mécontent(e) de tout.
- 5.- 1 Je ne me sens pas particulièrement coupable.  
 2 Je me sens souvent mauvais(e) ou indigne.  
 3 Je me sens plutôt coupable.  
 4 Je me sens mauvais(e) et indigne presque tout le temps.  
 5 Je sens que je suis très mauvais(e) ou très indigne.
- 6.- 1 Je n'ai pas l'impression d'être puni(e).  
 2 J'ai l'impression que quelque chose de malheureux peut m'arriver.  
 3 Je sens que je suis ou serai puni(e).  
 4 Je sens que je mérite d'être puni(e).  
 5 Je veux être puni(e).
- 7.- 1 Je ne me sens pas déçu(e) par moi-même.  
 2 Je suis déçu(e) de moi-même.  
 3 Je ne m'aime pas.  
 4 Je suis dégoûté(e) de moi-même.  
 5 Je me hais.
- 8.- 1 Je ne sens pas que je suis pire que les autres.  
 2 Je me critique pour mes faiblesses ou mes erreurs.  
 3 Je me blâme pour mes fautes.  
 4 Je me blâme pour tout ce qui arrive de mal.
- 9.- 1 Je n'ai aucune idée de me faire du mal.  
 2 J'ai des idées de me faire du mal mais je ne les mettrais pas à exécution.  
 3 Je sens que je serais mieux mort(e).  
 4 Je sens que ma famille serait mieux si j'étais mort(e).  
 5 J'ai des plans bien définis pour un acte suicidaire.  
 6 Je me tuerais si je le pouvais.
- 10.- 1 Je ne pleure pas plus que d'habitude.  
 2 Je pleure plus maintenant qu'auparavant.  
 3 Je pleure tout le temps maintenant. Je ne peux pas m'arrêter.  
 4 Auparavant, j'étais capable de pleurer mais maintenant je ne peux pas pleurer du tout, même si je le veux.
- 11.- 1 Je ne suis pas plus irrité(e) maintenant que je le suis d'habitude.  
 2 Je deviens contrarié(e) ou irrité(e) plus facilement maintenant qu'en temps ordinaire.  
 3 Je me sens irrité(e) tout le temps.  
 4 Je ne suis plus irrité(e) du tout par les choses qui m'irritent habituellement.
- 12.- 1 Je n'ai pas perdu intérêt aux autres.  
 2 Je suis moins intéressé(e) aux autres maintenant qu'auparavant.  
 3 J'ai perdu la plupart de mon intérêt pour les autres et j'ai peu de sentiment pour eux.  
 4 J'ai perdu tout mon intérêt pour les autres et je ne me soucie pas d'eux du tout.

- 13.- 1 Je prends des décisions aussi bien que jamais.  
2 J'essaie de remettre à plus tard mes décisions.  
3 J'ai beaucoup de difficulté à prendre des décisions.  
4 Je ne suis pas capable de prendre des décisions du tout.
- 14.- 1 Je n'ai pas l'impression de paraître pire qu'auparavant.  
2 Je m'inquiète de paraître vieux(vieille) et sans attrait.  
3 Je sens qu'il y a des changements permanents dans mon apparence et que ces changements me font paraître sans attrait.  
4 Je me sens laid(e) et répugnant(e).
- 15.- 1 Je peux travailler pratiquement aussi bien qu'avant.  
2 J'ai besoin de faire des efforts supplémentaires pour commencer à faire quelque chose.  
3 Je ne travaille pas aussi bien qu'avant.  
4 J'ai besoin de me pousser très fort pour faire quoi que ce soit.  
5 Je ne peux faire aucun travail.
- 16.- 1 Je peux dormir aussi bien que d'habitude.  
2 Je me réveille plus fatigué(e) le matin que d'habitude.  
3 Je me réveille 1-2 heures plus tôt que d'habitude et j'ai de la difficulté à me rendormir.  
4 Je me réveille tôt chaque jour et je ne peux dormir plus de 5 heures.
- 17.- 1 Je ne suis pas plus fatigué(e) que d'habitude.  
2 Je me fatigue plus facilement qu'avant.  
3 Je me fatigue à faire quoi que ce soit.  
4 Je suis trop fatigué(e) pour faire quoi que ce soit.
- 18.- 1 Mon appétit est aussi bon que d'habitude.  
2 Mon appétit n'est pas aussi bon que d'habitude.  
3 Mon appétit est beaucoup moins bon maintenant.  
4 Je n'ai plus d'appétit du tout.
- 19.- 1 Je n'ai pas perdu beaucoup de poids(si j'en ai vraiment perdu) dernièrement.  
2 J'ai perdu plus de 5 livres.  
3 J'ai perdu plus de 10 livres.  
4 J'ai perdu plus de 15 livres.
- 20.- 1 Je ne suis pas plus préoccupé(e) de ma santé que d'habitude.  
2 Je suis préoccupé(e) par des maux et des douleurs, ou des problèmes de digestion ou de constipation.  
3 Je suis tellement préoccupé(e) par ce que je ressens ou comment je me sens qu'il est difficile pour moi de penser à autre chose.  
4 Je pense seulement à ce que je ressens ou comment je me sens.
- 21.- 1 Je n'ai noté aucun changement récent dans mon intérêt pour le sexe.  
2 Je suis moins intéressé(e) par le sexe qu'auparavant.  
3 Je suis beaucoup moins intéressé(e) par le sexe maintenant.  
4 J'ai complètement perdu mon intérêt pour le sexe.

Appendice D

*Formulaire de consentement pour le jeune*

**Recherche réalisée dans le cadre du doctorat conjoint en service social**

**University McGill/Université de Montréal**

**Réalisé avec la collaboration du Centres jeunesse de l'Outaouais**

**Recherche : Les avantages et les inconvénients du maintien des liens ou non pour les enfants placés à long terme avec leurs parents biologiques : perspectives des jeunes.**

## **Formulaire de consentement**

(Jeune)

Je, soussigné (e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à cette recherche dont l'objectif est de connaître les avantages et les inconvénients du maintien du lien ou non avec les parents biologiques pour les jeunes placés jusqu'à leur majorité. Madame Carignan m'a bien expliqué les objectifs et les exigences reliés à ma participation à ce projet.

Ma participation consiste à rencontrer Madame Carignan, à l'endroit et à l'heure qui me conviennent afin de répondre aux questions de la grille de dossier au meilleur de ma connaissance qui durera une dizaine de minutes au maximum. Cette grille de dossiers ne servira qu'aux seules fins de cette recherche. De plus, ma participation consiste à répondre au questionnaire sur les mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois qui dure en moyenne deux heures et pour une entrevue semi-structurée s'il y a lieu. Cette entrevue sera enregistrée sur cassette audio et servira uniquement pour cette recherche.

Il est entendu que toutes les informations à mon sujet ou au sujet de mes parents seront traitées de façon à ce que la **confidentialité et l'anonymat** soient respectés en tout temps. Ni mon nom, ni celui d'aucune autre personne, ne sera indiqué dans les formulaires ou autres documents, lors des rédactions faites pour ce projet, ni dans les résultats qui seront publiés ou qui seront disponibles sous une autre forme ou une autre.

Si, pour quelque raison que ce soit, je désire me retirer de ce projet ou cesser de participer à cette recherche, je suis entièrement libre de le faire sans que cela me cause préjudice, ni à mes parents.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Appendice E

*Formulaire de consentement pour les parents*

**Recherche réalisée dans le cadre du doctorat conjoint en service social**

**University McGill/Université de Montréal**

**Réalisé avec la collaboration du Centres jeunesse de l'Outaouais**

**Recherche : Les avantages et les inconvénients du maintien des liens ou non pour les enfants placés à long terme avec leurs parents biologiques : perspectives des jeunes.**

## **Formulaire de consentement**

(parents)

Je, soussigné (e) \_\_\_\_\_ consens librement à participer à cette recherche dont l'objectif est de connaître les avantages et les inconvénients du maintien du lien ou non avec les parents biologiques pour les jeunes placés jusqu'à leur majorité. Madame Carignan m'a bien expliqué les objectifs et les exigences reliés à ma participation à ce projet.

Ma participation consiste à autoriser Madame Carignan à consulter mon dossier et à répondre aux questions de la grille de dossier au meilleur de ma connaissance qui durera une dizaine de minutes au maximum. Cette grille de dossiers ne servira qu'aux seules fins de cette recherche.

Je donne également mon autorisation à ce que mon enfant nommé \_\_\_\_\_ participe à cette recherche s'il le désire. Je comprends que mon enfant sera sollicité pour répondre au questionnaire sur les mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois qui dure en moyenne deux heures et pour une entrevue semi-structurée s'il y a lieu. Cette entrevue sera enregistrée sur cassette audio et servira uniquement pour cette recherche.

Il est entendu que toutes les informations à mon sujet ou au sujet de mon enfant seront traitées de façon à ce que **la confidentialité et l'anonymat** soient respectés en tout temps. Ni mon nom, ni celui d'aucune autre personne, ne sera indiqué dans les formulaires ou autres documents, lors des rédactions faites pour ce projet, ni dans les résultats qui seront publiés ou qui seront disponibles sous une autre forme ou une autre.

Si, pour quelque raison que ce soit, je désire me retirer de ce projet ou cesser de participer à cette recherche, je suis entièrement libre de le faire sans que cela me cause préjudice, ni à mon enfant.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Appendice F

*Protocole d'entrevue semi-structurée*

## Entrevue semi-structurée

### Préambule

Bref rappel des objectifs de l'entrevue, de la confidentialité des informations, de notre appréciation de sa disponibilité et de sa collaboration ...etc

1. Quels sont les membres que tu considères comme ta famille?
  
2. À partir de maintenant je vais te demander un petit effort de mémoire puisque dans cette partie de l'entrevue j'aimerais que l'on parle de ton histoire personnelle et familiale.
  - As-tu des contacts avec ta famille biologique?
  - Si oui, avec qui? Si non, vous allez à la question 11.
  - Quel type de contacts as-tu?
  - À quel fréquence?
  - Qui prend l'initiative des contacts?
  - Comment te sens-tu que \_\_\_\_\_ prenne l'initiative des contacts?

### Pour les jeunes qui ont des contacts

3. Tout à l'heure, tu m'as exprimé que tu avais des contacts avec (chaque personne mentionnée) à (lieu) \_\_\_\_\_. Peux-tu me décrire comment cela se passe?
  - Ce que tu aimes ?
  - Ce que tu n'aimes pas?
  - Peux-tu me parler de ce qui est le plus facile dans ces contacts?
  - Peux-tu me parler de ce qui est le plus difficile dans ces contacts?
  - Es-tu satisfait des contacts que tu entretiens avec (chaque personne mentionnée)?
  
4. Comment te sens-tu avant d'avoir un contact avec (chaque personne mentionnée)?
  
5. Comment te sens-tu après avoir eu un contact avec (chaque personne mentionnée)?
  
7. Que penses-tu de la façon dont les contacts sont organisés avec (chaque personne mentionnée)?
  
8. Que penses-tu de la façon dont les contacts se déroulent avec (chaque personne mentionnée)?
  
9. Quels sont les avantages pour toi de maintenir des contacts avec (chaque personne mentionnée) sur ta vie, sur ton développement, sur ton avenir?

10. Quels sont les inconvénients pour toi de maintenir des contacts avec (chaque personne mentionnée) sur ta vie, sur ton développement, sur ton avenir?

**Pour les jeunes qui n'ont pas de contact**

11. Tout à l'heure, tu m'as exprimé que tu n'avais plus de contacts avec \_\_\_\_\_ depuis \_\_\_\_\_  
Peux-tu me décrire comment cela se passait?

Peux-tu me dire ce que tu aimais?

Peux-tu me dire ce que tu n'aimais pas?

Peux-tu me parler de ce qui était le plus facile dans ces contacts?

Peux-tu me parler de ce qui était le plus difficile dans ces contacts?

Étais-tu satisfait des contacts que tu entretenais avec (chaque personne mentionnée)?

12. Comment te sens-tu de ne plus avoir de contact avec (chaque personne mentionnée)?

13. Que penses-tu de la façon dont les contacts étaient organisés avec (chaque personne mentionnée)?

14. Que penses-tu de la façon dont les contacts se déroulaient avec (chaque personne mentionnée)?

15. Quels sont les avantages pour toi de plus avoir de contact avec (chaque personne mentionnée) sur ta vie, sur ton développement, sur ton avenir?

16. Quels sont les inconvénients pour toi de plus avoir de contact avec (chaque personne mentionnée) sur ta vie, sur ton développement, sur ton avenir?

17. Est-ce que cela t'arrive d'être mêlé entre ta famille biologique et ta famille d'accueil?

18. Comment tu sens-tu dans cette situation de placement?

19. D'après toi, quelle est la meilleure solution pour toi face à l'ensemble de ta situation personnelle et familiale?

**Conclusion de l'entrevue**

20. Est-ce qu'il y a des choses dont nous n'avons pas parlé ensemble et que tu aimerais me dire?

21. Comment as-tu trouvé l'entrevue?

**Remerciements, rappel de la collaboration et de la confidentialité**

Appendice G

*Lettre d'autorisation du directeur général*

## Appendice H

*Lettre d'autorisation du directeur de la protection de la jeunesse  
et de la qualité au Centres jeunesse de l'Outaouais*

## Appendice I

*Résultats des variables de la Grille d'Étude de Dossier*

Tableau 3.1 Résultats des variables de la Grille d'Étude de Dossier

Résultats des variables des deux groupes: Non-Contact et Contact									
Grille d'étude de Dossier									
43 sujets/GNC(N=14)-GC(N=29)									
Variables(45)	Test t de student			Khi-Deux de Pearson			U de Mann-Whitney		
	t	ddl	pS	$\chi^2$	ddl	pS	U de M-W	z	pS
Age du jeune***	2,797	41	***0,008						
Sexe du jeune				2,052	1	0,152			
Difficultés de l'enfant au placement initial				0,663	1	0,416			
Age de la mère	1,435	30	0,162						
Âge de la mère Reg(<40 ans et ≥40 ans)							68,000	-0,562	0,655
Présence ou non des mères***							20,500	-5,426	***0,000
État civil de la mère							96,000	-0,721	0,471
Source de revenu de la mère							83,000	-0,068	0,945
Type d'emploi de la mère									
Montant du revenu annuel de la mère							69,000	-0,990	0,322
Age du père	-0,789	20	0,439* trop peu de pères						
Âge du père Reg(<40 ans et ≥40 ans)							32,000	-1,384	0,261
Présence ou non des pères							146,500	-1,559	0,119
État civil du père							38,000	-0,913	0,361
Source de revenu du père**							10,000	-2,309	**0,021
Type d'emploi du père									
Montant du revenu annuel du père							3,000	-1,095	0,257
Age de la mère d'accueil	1,045	40	0,302						
Âge de la mère d'accueil Reg(<40 ans et ≥40 ans)							196,000	0,000	1,000
Scolarité complétée de la mère d'accueil							182,000	-0,734	0,463
Source de revenu de la mère d'accueil							168,000	-0,953	0,351
Type d'emploi de la mère d'accueil							13,000	-1,140	0,254

## Résultats des variables des deux groupes: Non-Contact et Contact

Variables(45)	Grille d'étude de Dossier											
	Test t de student					Khi-Deux de Pearson					U de Mann-Whitney	
	t	ddl	pS	K <sup>2</sup>	ddl	pS	U de M-W	z	pS			
Age du père d'accueil*	2,129	40	*0,039				168,000	-1,157	0,247			
Âge du père d'accueil Reg(<40 ans et ≥40 ans)							189,000	-0,367	0,713			
Scolarité du père d'accueil							175,000	-0,788	0,431			
Source de revenu du père d'accueil							119,000	-0,054	0,957			
Type d'emploi du père d'accueil												
État civil de la famille d'accueil							196,500	-0,335	0,738			
Nombre d'années de vie commune				1,413	1	0,235						
Montant du revenu annuel de la RTF							179,500	-0,784	0,433			
Expérience antérieure comme RTF							196,000	-0,695	0,487			
Expérience actuelle comme RTF							196,000	-0,695	0,487			
Nombre d'années d'expérience				0,011	1	0,916						
Lien de la RTF avec l'enfant							196,000	-0,695	0,487			
RTF inscrite à la banque mixte							182,000	-1,233	0,218			
Motif 1 selon l'alinéa de la LPJ pour le placement actuel**							159,500	-2,554	**0,011			
Motif 2 selon l'alinéa de la LPJ pour le placement actuel***							100,500	-3,170	***0,002			
Age en mois au premier placement	1,120	41	0,269									
L'âge que le jeune a quitté sa famille définitivement	0,298	41	0,767									
Nombre de fois de placements**				6,247	1	**0,012						
Nombre de fois de déplacements				0,604	1	0,437						
Nombre d'adaptations à un milieu				0,943b	1	0,331						
Nombre de familles d'accueil				2,636	1	0,104						
Nombre de Centre d'accueil							187,500	-0,628	0,530			
Nombre total de mois vécus dans sa famille	0,176	41	0,542				184,000	-0,596	0,551			
Nombre total de mois de placement	0,234	41	0,816				200,500	-0,078	0,937			
Nombre total de mois dans sa famille d'accueil actuelle	-0,928	41	0,359									
Jeune a été placé avec au moins un membre de sa fratrie au début							176,500	-0,752	0,458			
Jeune a été maintenu placé avec au moins un membre de sa fratrie							175,500	-0,770	0,441			

## Appendice J

*Données concernant les familles d'accueil des jeunes à l'étude*

Tableau 3.8 *L'âge moyen des mères d'accueil*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge moyen	46,95	7,73	48,71	7,26	46,07	7,93

Tableau 3.9 *Portrait des mères d'accueil actuelles*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
Scolarité complétée						
Primaire	4	9,5	2	14,3	2	7,1
Secondaire	38	90,5	12	85,7	26	92,9
Source de Revenu						
Emploi à l'extérieur	13	31,0	3	21,4	10	35,7
À domicile	29	69,0	11	78,6	18	64,3
Type d'emploi						
Journalier	7	50,0	3	75,0	4	40,0
Métier	7	50,0	1	25,0	6	60,0

Tableau 3.10 *L'âge moyen des pères d'accueil*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	M	ÉT	M	ÉT	M	ÉT
Âge moyen**	49,93	9,33	54,36	8,06	47,71	10,16

\*\*  $p < 0,01$ .

Tableau 3.11 *Portrait des pères d'accueil actuels*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Scolarité complétée</b>						
Primaire	4	9,5	1	7,1	3	10,7
Secondaire	38	90,5	13	92,9	25	89,3
<b>Source de Revenu</b>						
Emploi	33	78,6	10	71,4	23	82,1
Prestations de l'État	9	21,4	4	28,6	5	17,9
<b>Type d'emploi</b>						
Journalier	26	78,8	8	80,0	18	78,3
Métier	7	21,2	2	20,0	5	21,7

Tableau 3.12 *Portrait des familles d'accueil impliquées auprès des jeunes*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>État civil</b>						
Vit seul	4	9,3	1	7,1	3	10,3
Vit en couple	39	90,7	13	92,9	26	89,7
<b>Nombre d'années de vie commune</b>						
≤ 25 ans	24	55,8	6	42,9	18	62,1
> 25 ans	19	44,2	8	57,1	11	37,9
<b>Nombre d'années d'expérience</b>						
≤ 10 ans	22	51,2	7	50,0	15	51,7
> 10 ans	21	48,8	7	50,0	14	48,3
<b>Revenu annuel</b>						
≤ 39,999\$	12	27,9	5	35,7	7	24,1
≥ 40,000\$	31	72,1	9	64,3	22	75,9

## Appendice K

*Motifs de compromission selon la loi sur la protection de la jeunesse*

## **Motifs de compromission**

La « *Loi sur la protection de la jeunesse* » mandate le Directeur de la protection de la jeunesse pour intervenir lorsqu'on lui signale une situation où il pourrait y avoir compromission de la sécurité ou du développement d'un enfant.

Selon l'article 38 de la Loi, « ...la sécurité ou le développement d'un enfant **est** considéré comme compromis :

- a) si ses parents ne vivent plus ou n'en assument pas de fait le soin, l'entretien ou l'éducation;
- b) si son développement mental ou affectif est menacé par l'absence de soins appropriés ou par l'isolement dans lequel il est maintenu ou par un rejet affectif grave et continu de la part de ses parents;
- c) si sa santé physique est menacée par l'absence de soins appropriés;
- d) s'il est privé de conditions matérielles d'existence appropriées à ses besoins et aux ressources de ses parents ou de ceux qui en ont la garde;
- e) s'il est gardé par une personne dont le comportement ou le mode de vie risque de créer pour lui un danger moral ou physique;
- f) s'il est forcé ou incité à mendier, à faire un travail disproportionné à ses capacités ou à se produire en spectacle de façon inacceptable eu égard à son âge;
- g) s'il est victime d'abus sexuels ou est soumis à des mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence;
- h) s'il manifeste des troubles de comportement sérieux et que ses parents ne prennent pas les moyens nécessaires pour mettre fin à la situation qui compromet la sécurité ou le développement de leur enfant ou n'y parviennent pas

Toutefois, la sécurité ou le développement d'un enfant n'est pas considéré comme compromis bien que ses parents ne vivent plus, si une personne qui en tient lieu assume de fait le soin, l'entretien et l'éducation de cet enfant, compte tenu de ses besoins. »

Selon l'article 38.1 « ...la sécurité ou le développement d'un enfant **peut être** considéré comme compromis :

- a) s'il quitte sans autorisation son propre foyer, une famille d'accueil ou une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre de réadaptation ou un centre hospitalier alors que sa situation n'est pas prise en charge par le directeur de la protection de la jeunesse;
- b) s'il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison;
- c) si ses parents ne s'acquittent pas des obligations de soin, d'entretien et d'éducation qu'ils ont à l'égard de leur enfant ou ne s'en occupent pas d'une façon stable, alors qu'il est confié à un établissement ou à une famille d'accueil depuis un an. »

(Gouvernement du Québec, *La Loi sur la protection de la jeunesse*, 2006)

## Appendice L

*Analyse des fréquences pour le placement, le déplacement et l'adaptation*

Tableau 3.15 *Analyse des fréquences pour le placement, le déplacement et l'adaptation*

Variables	M	ÉT	Minimum	Maximum
Placement	1,86	0,915	1	4
Déplacement	2,09	2,223	0	8
Adaptation	4,79	3,059	1	12

Appendice M

*Définition des familles d'accueil*

## PRÉAMBULE

La famille est le premier contexte de développement de l'enfant; le milieu qui contribue le plus directement à répondre à ses besoins physiques, psychologiques et sociaux. Au Québec, le maintien des enfants dans leur milieu naturel constitue une priorité. Par ailleurs, lorsqu'il n'est pas possible de maintenir un enfant dans sa famille naturelle, le placement peut se faire dans une famille qui s'est portée volontaire et qui a été reconnue pour accueillir des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans chez elle : **une famille d'accueil**.

À partir du moment où un enfant est en famille d'accueil, l'État devient responsable de l'exercice de certains attributs de l'autorité parentale, dont la garde physique. Le rôle qui est reconnu aux établissements à l'égard des familles d'accueil comporte donc un défi important, puisqu'ils ont l'obligation d'offrir aux enfants qu'ils prennent en charge des services appropriés à leur situation. Les enfants placés en familles d'accueil sont suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse, de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, de la Loi sur les jeunes contrevenants ou de la Loi sur la justice pénale pour adolescents.

L'établissement doit s'assurer que la famille d'accueil répond adéquatement aux besoins des enfants qui y sont placés. Ce milieu de vie doit présenter des caractéristiques qui favoriseront leur développement personnel, leur maturité, l'apprentissage de leur autonomie ainsi que l'acquisition d'aptitudes nécessaires à leur intégration harmonieuse dans la société.

Le rôle de la famille d'accueil est complexe car elle est soumise à une évaluation, un contrôle et un suivi. Elle doit travailler, en collaboration avec les intervenants, à l'élaboration et à l'actualisation du plan d'intervention destiné à l'enfant. Elle doit aussi collaborer avec les parents naturels de l'enfant et avec les autres partenaires comme ceux du milieu scolaire. De plus, la réussite du placement repose en grande partie sur le fait que tous les membres de la famille d'accueil acceptent de partager leur vie familiale.

L'évaluation et l'accréditation des familles d'accueil par les établissements de même que leur reconnaissance par l'Agence de santé et de services sociaux représentent des étapes charnières car elles sont garantes de la qualité des services offerts aux enfants. Il faut se rappeler l'importance d'effectuer ces étapes avec toute la rigueur possible et en se donnant des standards de qualité appliqués par tous les établissements.

Ce document s'inspire des réflexions de divers partenaires et s'inscrit dans l'esprit des recommandations contenues dans le rapport *Famille d'accueil et intervention jeunesse : Analyse de la politique de placement en ressource de type familial*. Plusieurs éléments sont également tirés de deux documents de référence du MSSS : *La pratique professionnelle et la ressource de type familial*, Guide d'orientation et *Le processus de sélection et les paramètres d'évaluation des familles postulantes à titre de familles d'accueil*.

## **CADRE LÉGAL**

### **DÉFINITION D'UNE FAMILLE D'ACCUEIL**

Famille d'accueil régulière (RTF) : milieu substitut qui accueille au maximum neuf enfants en difficulté qui lui sont confiés par un établissement public, afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial.

Famille d'accueil spécifique : même définition que la famille d'accueil. Toutefois, son engagement comme RTF se limite à un ou des usagers nommément désignés et dont le placement est autorisé par les CJO.

La Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) reconnaît les ressources de type familial. Ces ressources se composent des familles d'accueil et des résidences d'accueil (Article 311).

*« Peuvent être reconnues à titre de famille d'accueil, une ou deux personnes qui accueillent chez elle, au maximum, neuf enfants en difficulté qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie favorisant une relation de type parental dans un contexte familial » (Article 312, 1<sup>er</sup> alinéa).*

### **DÉFINITION D'UNE RÉSIDENCE D'ACCUEIL**

**« Peuvent être reconnus à titre de résidence d'accueil, une ou deux personnes qui accueillent chez elles, au maximum, neuf adultes ou personnes âgées qui leur sont confiés par un établissement public afin de répondre à leurs besoins et leur offrir des conditions de vie se rapprochant le plus possible de celles d'un milieu naturel! (Article 312, 2<sup>e</sup> alinéa).**

Appendice N

*Maintien des liens ou non avec la fratrie*

Tableau 3.21 *Maintien des liens ou non avec la fratrie*

Variables	Échantillon		Groupe Non-Contact		Groupe Contact	
	n	%	n	%	n	%
<b>Placé avec une fratrie</b>						
Placé avec sa fratrie	20	46,5	5	35,7	15	51,7
Pas placé avec sa fratrie	14	32,6	6	42,9	8	27,6
Enfant unique	9	20,9	3	21,4	6	20,7
<b>Maintenu placé avec sa fratrie</b>						
Maintenu placé avec sa fratrie	14	32,6	3	21,4	11	37,9
Pas placé avec sa fratrie	20	67,4	11	78,6	18	62,1
Enfant unique	9	20,9	3	21,4	6	20,7
<b>A des contacts avec sa fratrie</b>						
A des contacts avec une fratrie	30	81,1	8	72,7	22	84,6
Pas de contacts avec une fratrie	7	18,9	3	27,3	4	15,4
Enfant unique	9	20,9	3	21,4	6	20,7

Appendice O

*Listes des figures des sections du MASPAQ*

Figure 3.1 Conduites marginales

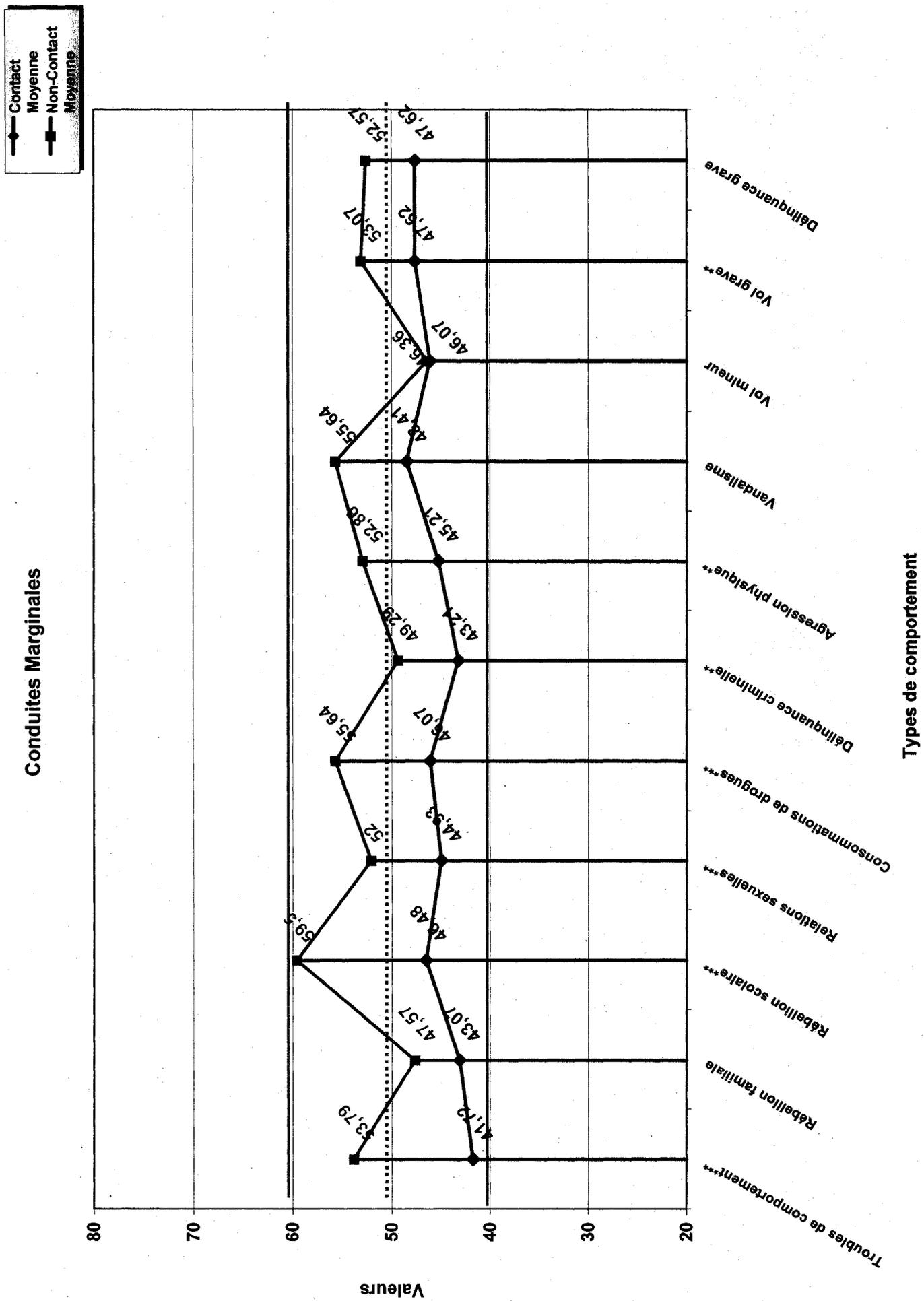


Figure 3.2 École

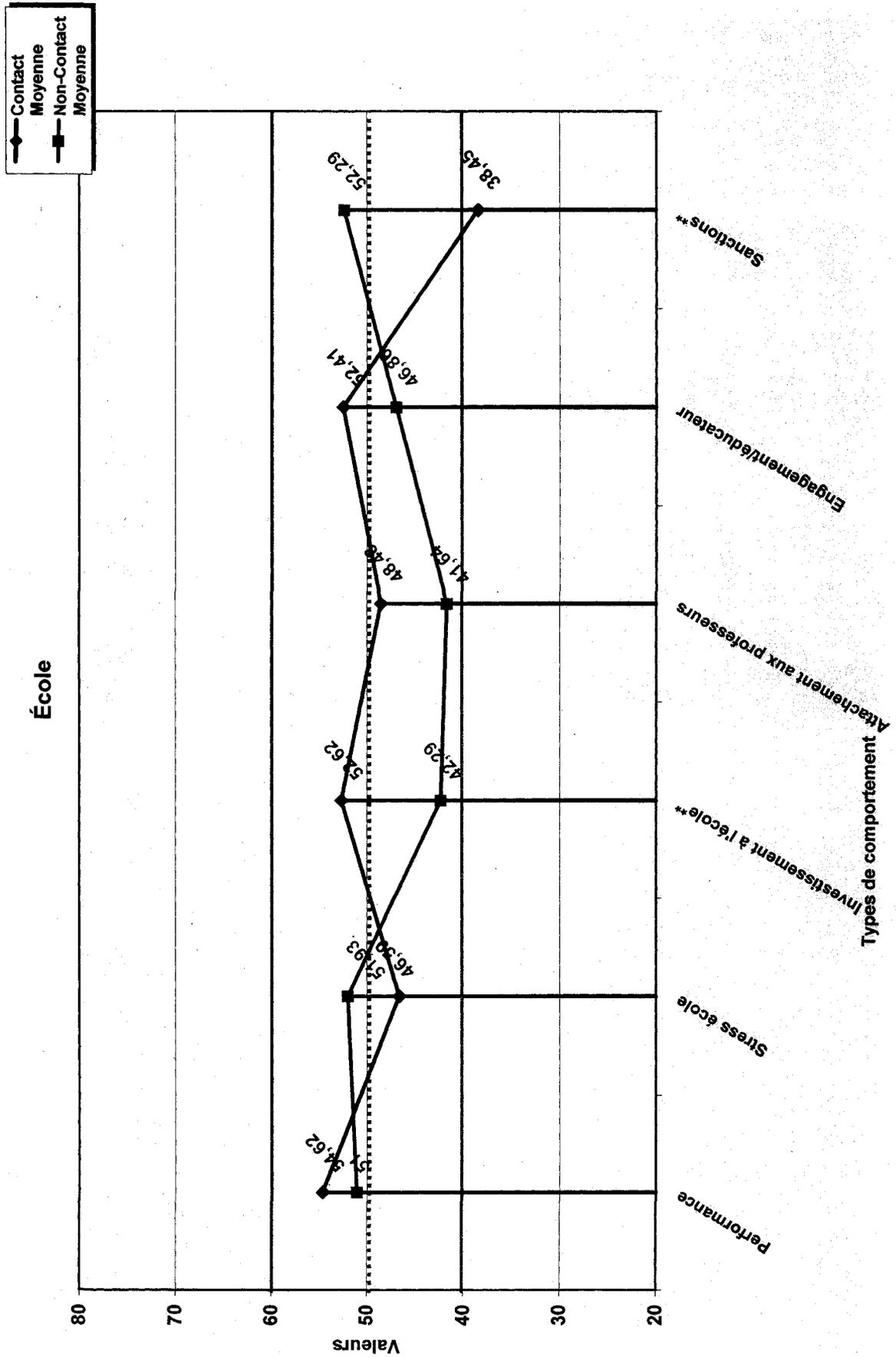


Figure 3.3 Amis

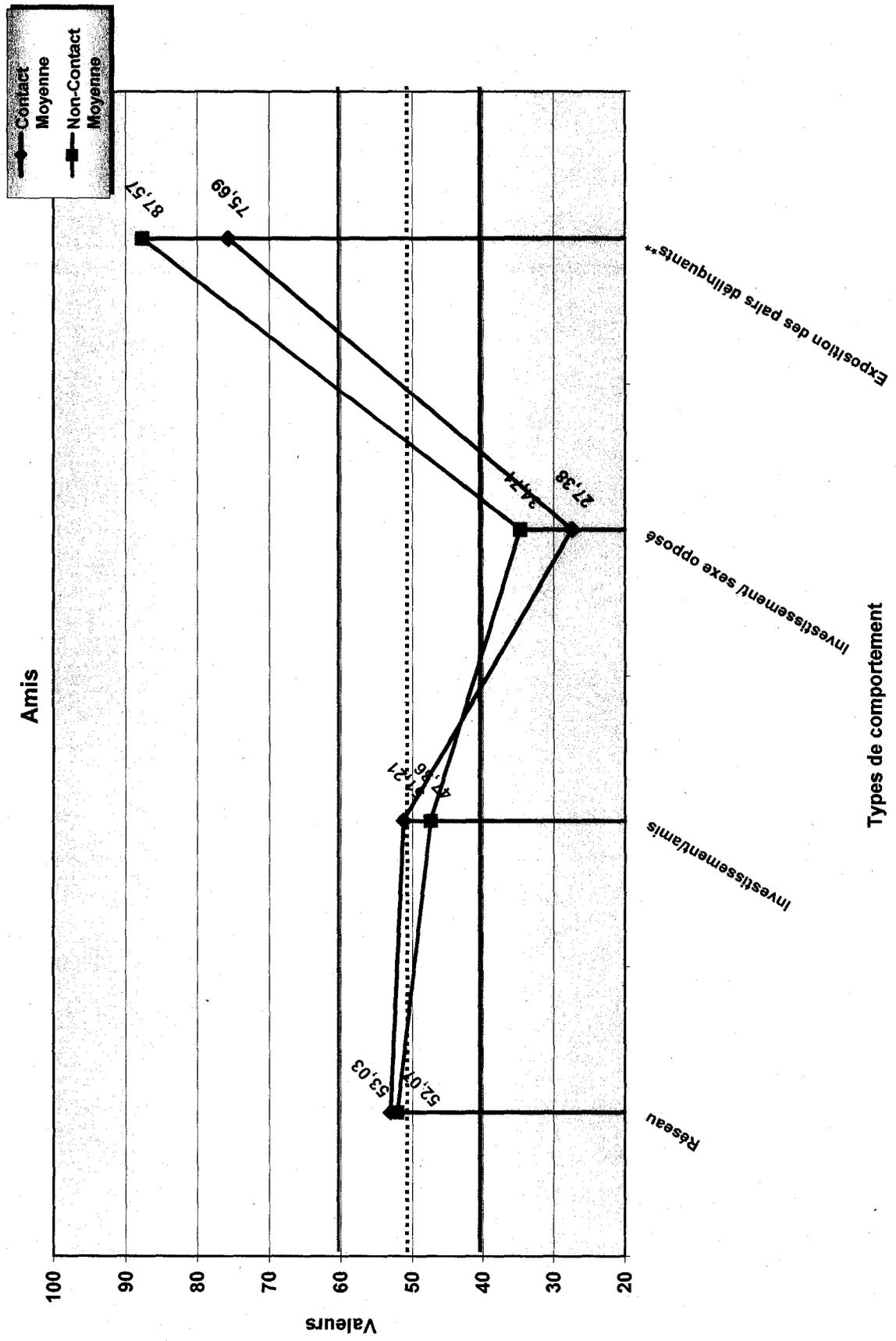


Figure 3.4 Activités

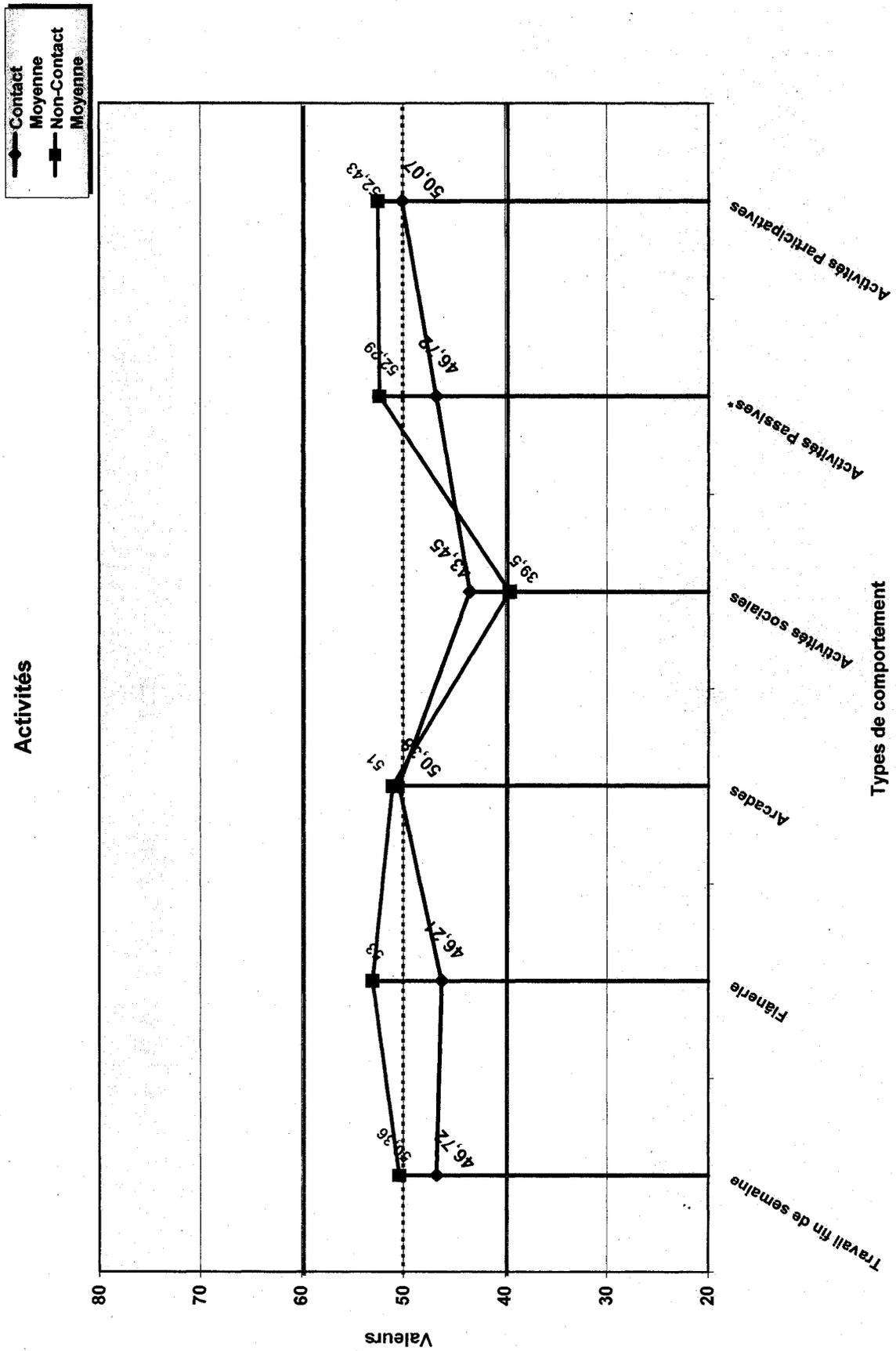


Figure 3.5 Croyances

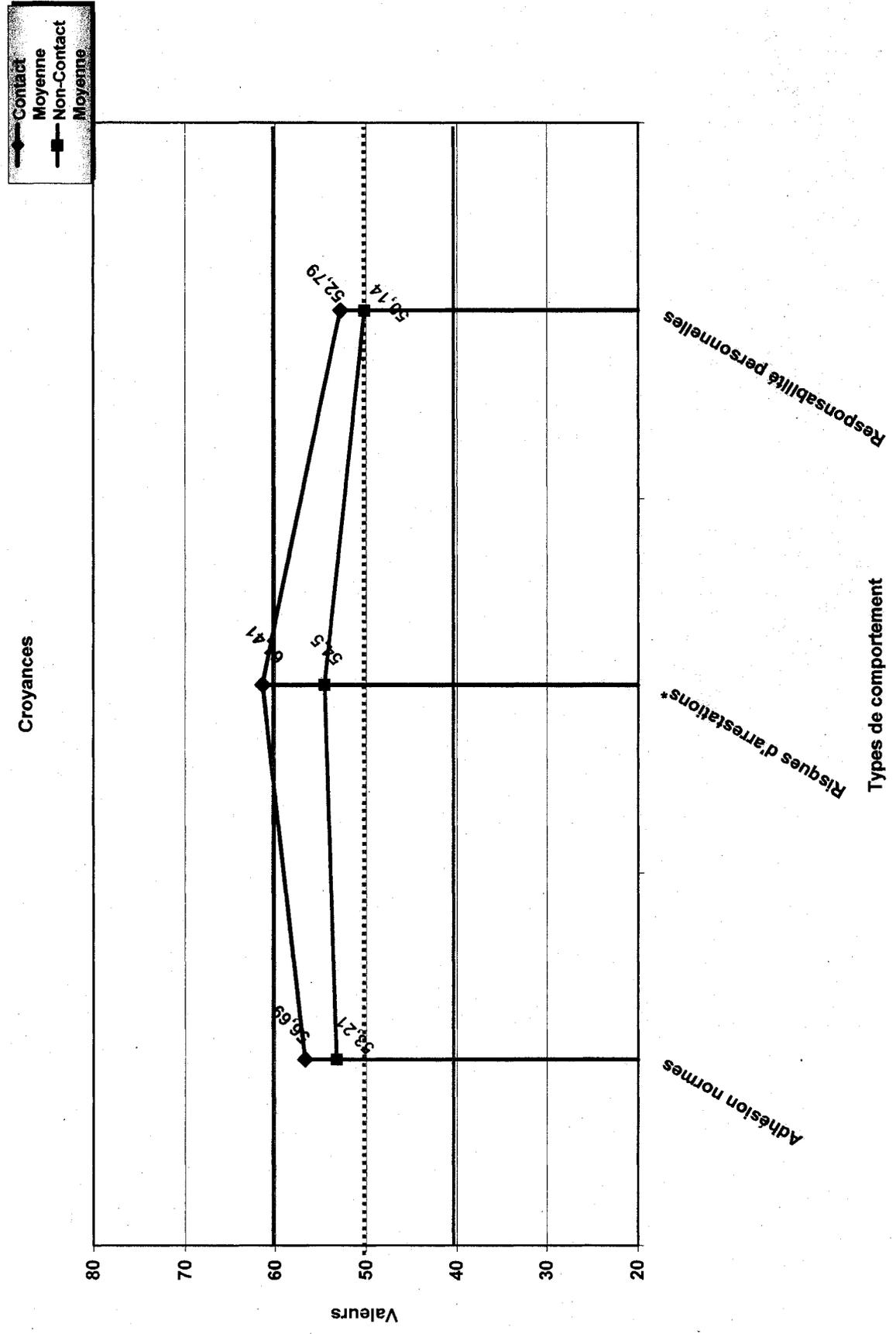


Figure 3.6 Jesness

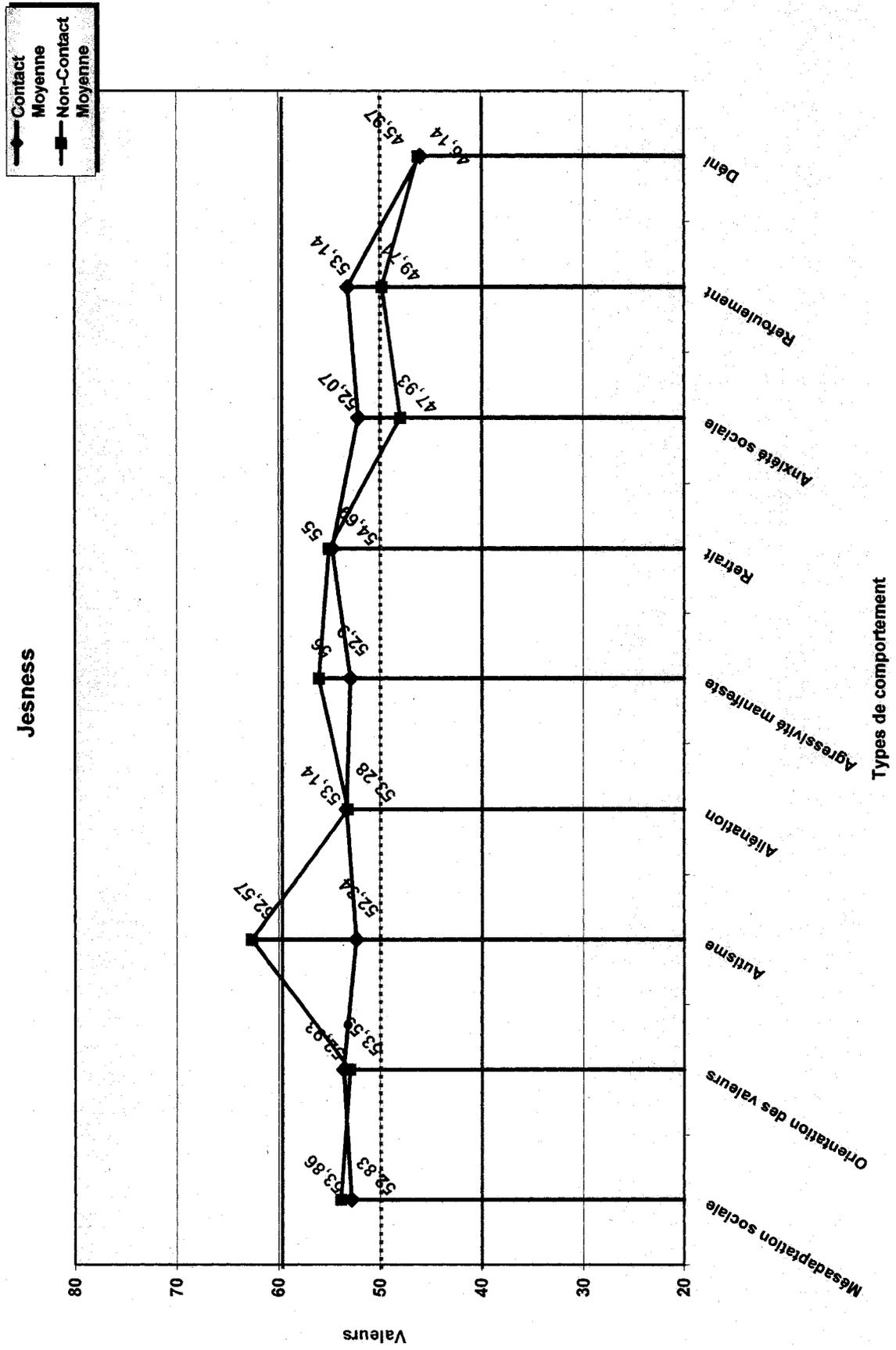


Figure 3.7 Maturité interpersonnelle

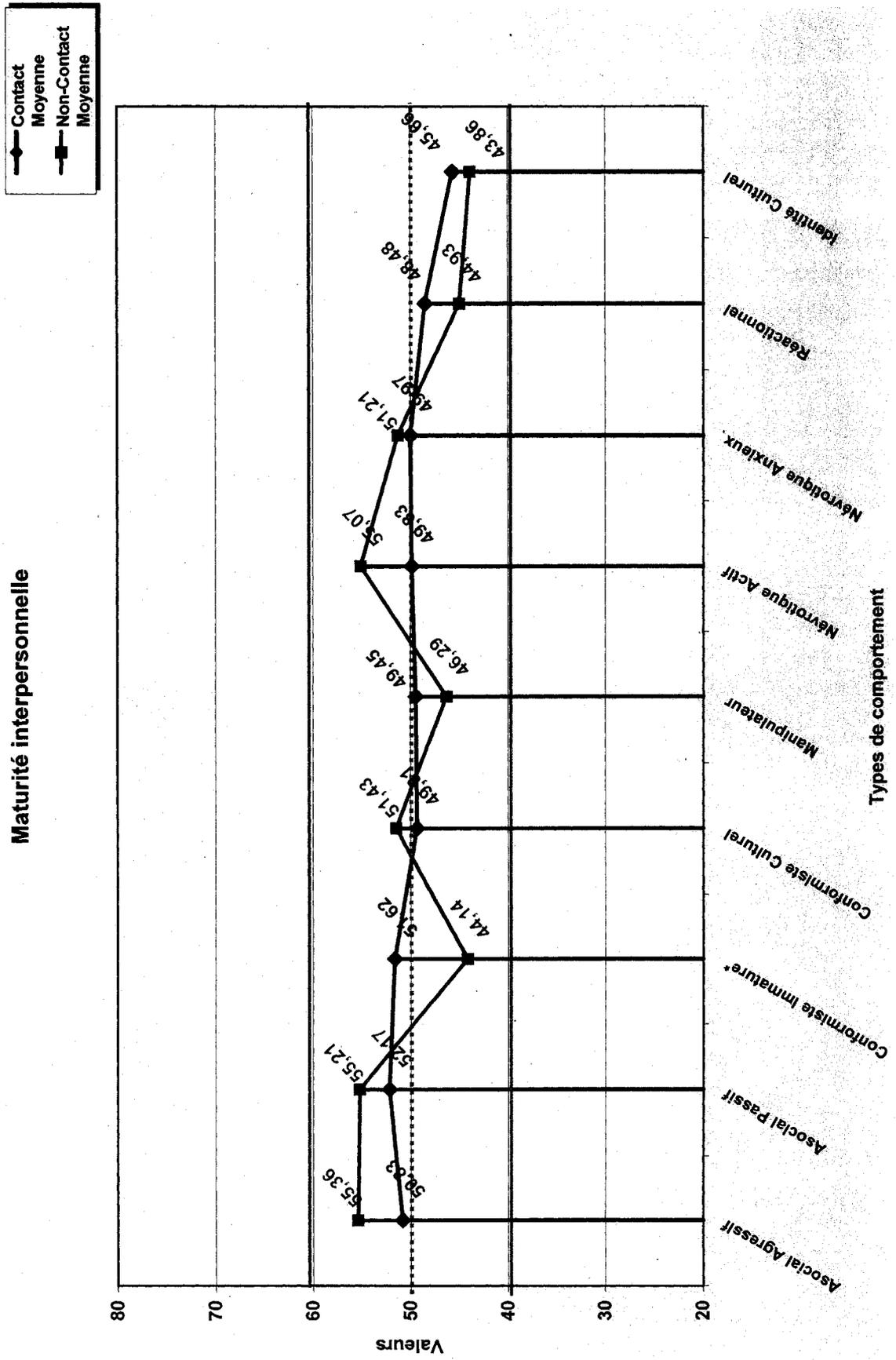


Figure 3.8 Sphères de la personnalité

### Sphères de la personnalité

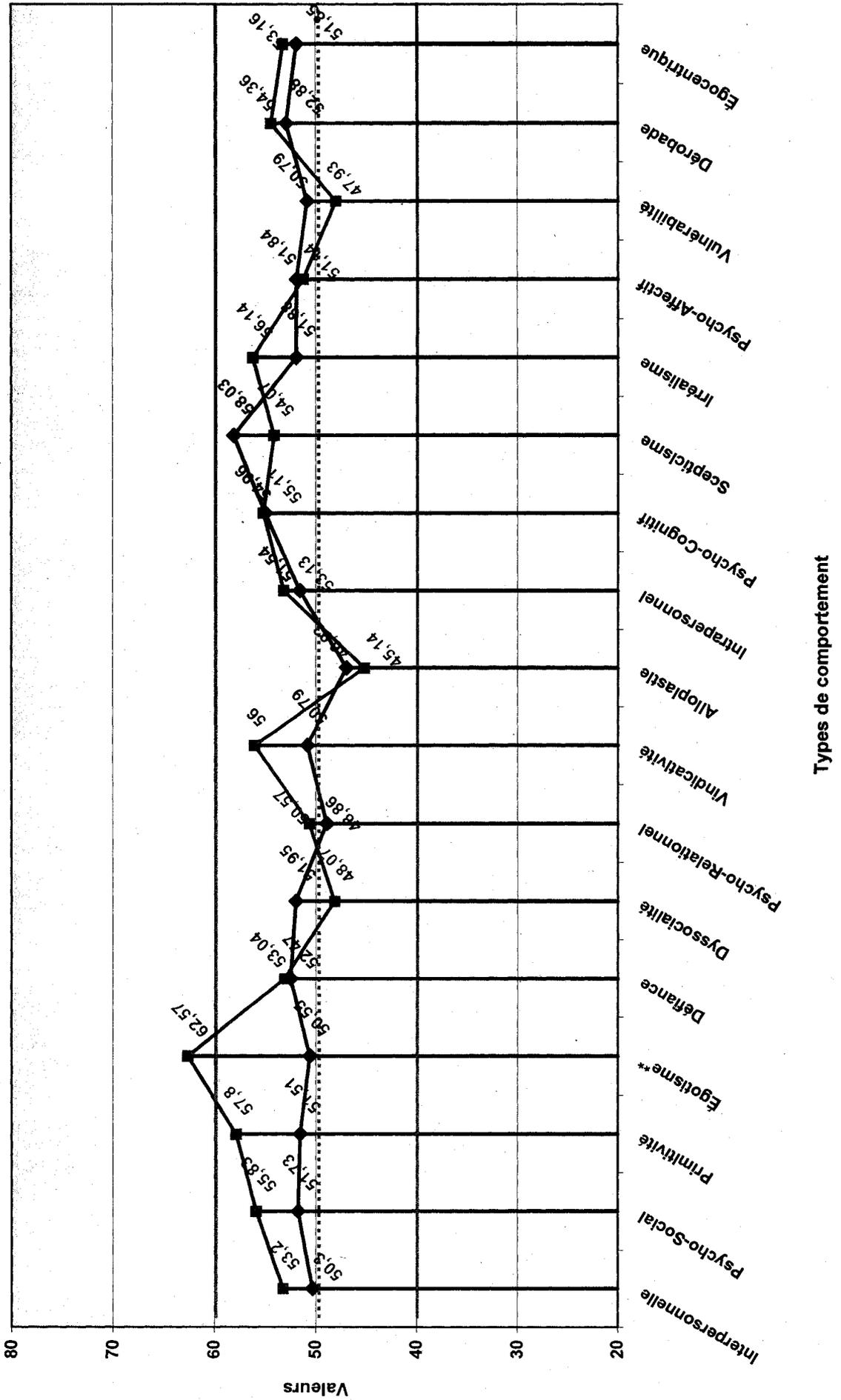
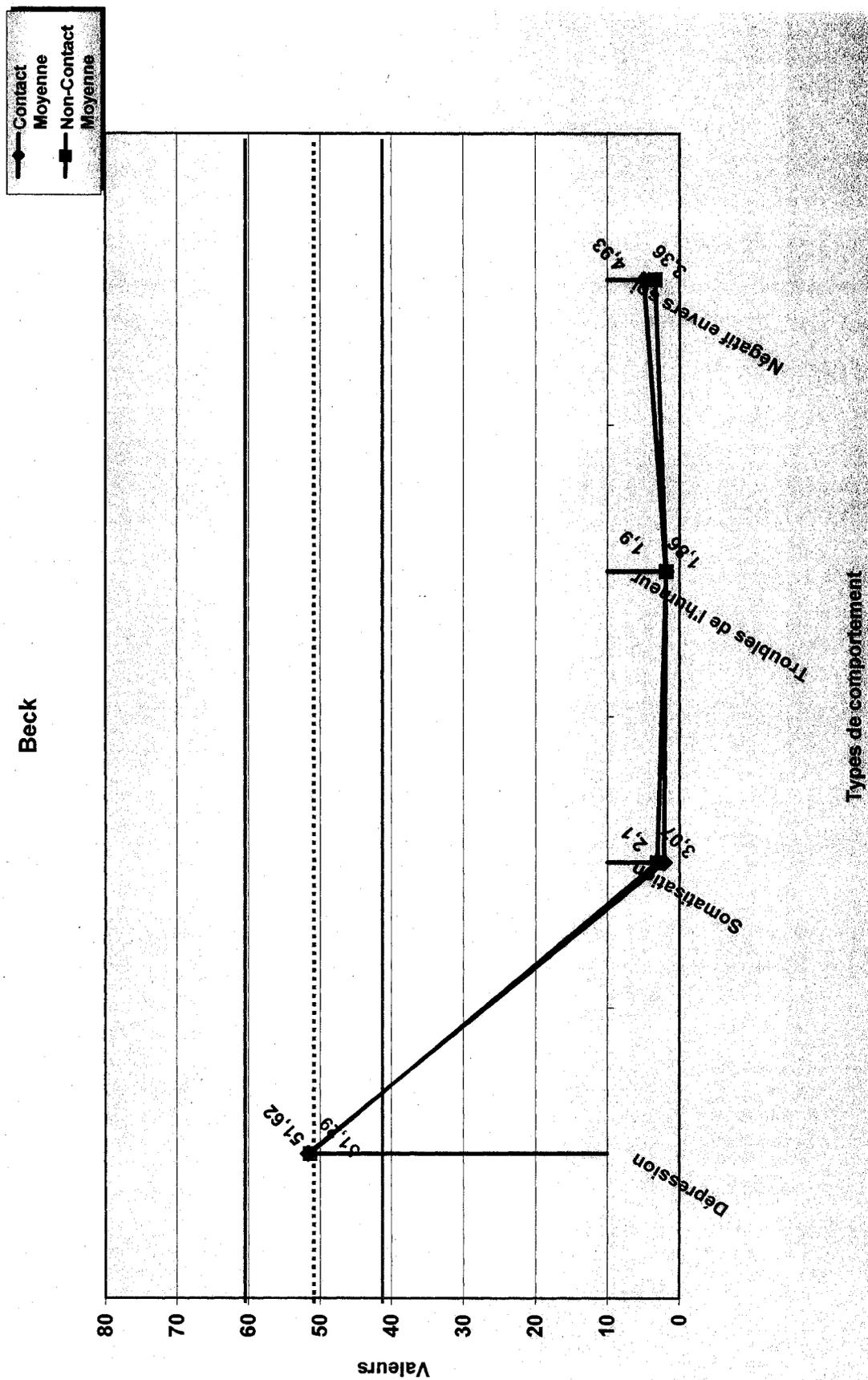


Figure 3.9 Beck



Appendice P

*Les scores moyens des variables au MASPAQ*

Tableau 3.25 Les scores moyens pour les variables du MASPAQ

Analyses des variables du MASPAQ								
	Variables	Non-Contact		Contact		Test-t		
		Moyenne	Écart-Type	Moyenne	Écart-Type	t	ddl	p ≤
Conduites marginales	Troubles de comportement***	53,79	15,029	41,72	6,256	3,737	41	0,001
	Rébellion familiale	47,57	12,519	43,07	9,071	1,345	41	0,186
	Rébellion scolaire***	59,50	12,107	46,48	9,594	3,825	41	0,000
	Relations sexuelles***	52,00	8,067	44,93	6,497	3,089	41	0,004
	Consommations de drogues***	55,64	14,799	46,07	5,725	3,070	41	0,004
	Délinquance criminelle**	49,29	11,18	43,21	4,523	2,551	41	0,015
	Agression physique**	52,86	14,464	45,21	6,641	2,394	41	0,021
	Vandalisme	55,64	18,366	48,41	8,667	1,766	41	0,085
	Vol mineur	46,36	5,93	46,07	6,855	0,135	41	0,894
	Vol grave*	53,07	14,451	47,62	0,942	2,049	41	0,047
	Délinquance grave	52,57	14,271	47,62	2,651	1,826	41	0,075
École	Performance	51,00	10,94	54,62	12,557	-0,922	41	0,362
	Stress école	51,93	18,079	46,59	10,059	1,249	41	0,219
	Investissement à l'école**	42,29	15,374	52,62	10,692	-2,265	41	0,014
	Attachement aux professeurs	41,64	14,632	48,48	10,776	-1,732	41	0,091
	Engagement/éducateur	46,86	17,849	52,41	10,835	-1,268	41	0,212
	Sanctions**	52,29	12,375	38,45	17,307	2,673	41	0,011
Amis	Réseau	52,07	8,766	53,03	14,354	-0,230	41	0,819
	Investissement/amis	47,36	13,483	51,21	9,608	-1,077	41	0,288
	Investissement/ sexe opposé	34,71	19,519	27,38	17,559	1,238	41	0,223
	Exposition des pairs délinquants	87,57	13,888	75,69	15,411	2,443	41	0,019
Activités	Travail fin de semaine	50,36	10,573	46,72	6,959	1,349	41	0,185
	Flânerie	53,00	13,428	46,21	10,476	1,816	41	0,077
	Arcades	51,00	9,535	50,38	12,419	0,165	41	0,870
	Activités sociales	39,50	11,895	43,45	10,842	-1,085	41	0,284
	Activités Passives*	52,29	6,684	46,72	8,527	2,139	41	0,038
	Activités Participatives	52,43	9,764	50,07	8,689	0,802	41	0,427
Croyances	Adhésion normes	53,21	9,488	56,69	8,405	-1,122	41	0,230
	Risques d'arrestations**	54,50	7,959	61,41	10,168	-2,231	41	0,031
	Responsabilité personnelles	50,14	8,319	52,79	10,051	-0,854	41	0,398

## Analyses des variables du MASPAQ

		Non-Contact		Contact		Test-t		
		Moyenne	Écart-Type	Moyenne	Écart-Type	t	ddl	p ≤
		<b>Jesness</b>	Mésadaptation sociale	53,86	16,974	52,83	13,758	0,213
Orientation des valeurs	52,93		16,031	53,59	12,356	-0,148	41	0,883
Autisme	62,57		21,259	52,34	12,965	1,956	41	0,057
Aliénation	53,14		14,043	53,28	10,512	-0,035	41	0,972
Agressivité manifeste	56,00		15,452	52,90	13,96	0,660	41	0,513
Retrait	55,00		14,982	54,69	11,659	0,074	41	0,941
Anxiété sociale	47,93		13,691	52,07	14,22	-0,905	41	0,371
Refoulement	49,71		11,519	53,14	9,779	-1,015	41	0,316
Déni	46,14		16,833	45,97	11,4	0,041	41	0,968
Indice d'Association	27,86		25,552	30,10	16,967	-0,344	41	0,733
Biais positif	53,93		10,709	60,86	11,473	-1,896	41	0,065
Biais négatif	49,00		22,209	50,79	15,368	-0,309	41	0,759

<b>Maturité Interpersonnelle</b>	Asocial Agressif	55,36	14,804	50,83	8,8	1,258	41	0,215
	Asocial Passif	55,21	15,986	52,17	9,044	0,799	41	0,429
	Conformiste Immature**	44,14	12,508	51,62	7,808	-2,406	41	0,021
	Conformiste Culturel	51,43	10,166	49,31	6,042	0,857	41	0,391
	Manipulateur	46,29	10,63	49,45	7,665	-1,115	41	0,271
	Névrotique Actif	55,07	13,545	49,83	7,45	1,644	41	0,108
	Névrotique Anxieux	51,21	12,843	49,97	9,302	0,325	41	0,718
	Réactionnel	44,93	14,72	48,48	9,414	-0,961	41	0,342
	Identité Culturel	43,86	12,811	45,66	6,981	-0,598	41	0,553

<b>Sphères de la personnalité</b>	Interpersonnelle	53,20	8,515	50,30	5,596	1,340	41	0,188
	Psycho-Social	55,83	16,362	51,73	10,069	1,015	41	0,316
	Primitivité	57,80	17,001	51,51	10,097	1,523	41	0,135
	Égotisme**	62,57	21,259	50,55	11,208	2,440	41	0,019
	Défiance	53,04	14,807	52,47	9,95	0,150	41	0,882
	Dyssocialité	48,07	18,999	51,95	10,564	-0,863	41	0,393
	Psycho-Relationnel	50,57	4,446	48,86	4,038	1,259	41	0,215
	Vindictivité	56,00	15,452	50,79	11,406	1,247	41	0,219
	Alloplastie	45,14	14,743	46,93	10,529	-0,457	41	0,650
	Intrapersonnel	53,13	15,253	51,54	13,113	0,353	41	0,726
	Psycho-Cognitif	55,11	19,271	54,96	11,808	0,032	41	0,975
	Scepticisme	54,07	30,751	58,03	19,722	-0,512	41	0,611
	Irréalisme	56,14	11,682	51,88	8,743	1,341	41	0,187
	Psycho-Affectif	51,14	13,808	51,84	10,832	-0,180	41	0,858
	Vulnérabilité	47,93	13,691	50,79	13,086	-0,663	41	0,511
Dérobade	54,36	15,478	52,88	10,339	0,372	41	0,712	
Égocentrique	53,16	11,605	51,85	7,381	0,453	41	0,653	

<b>Beck</b>	Dépression	51,29	11,926	51,62	11,948	-0,086	41	0,932
	Somatisation	3,07	3,518	2,10	2,41	1,059	41	0,296
	Troubles de l'humeur	1,86	2,413	1,90	3,086	-0,042	41	0,967
	Négatif envers soi	3,36	4,651	4,93	5,744	-0,892	41	0,378

